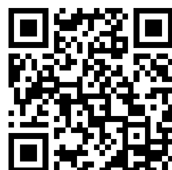
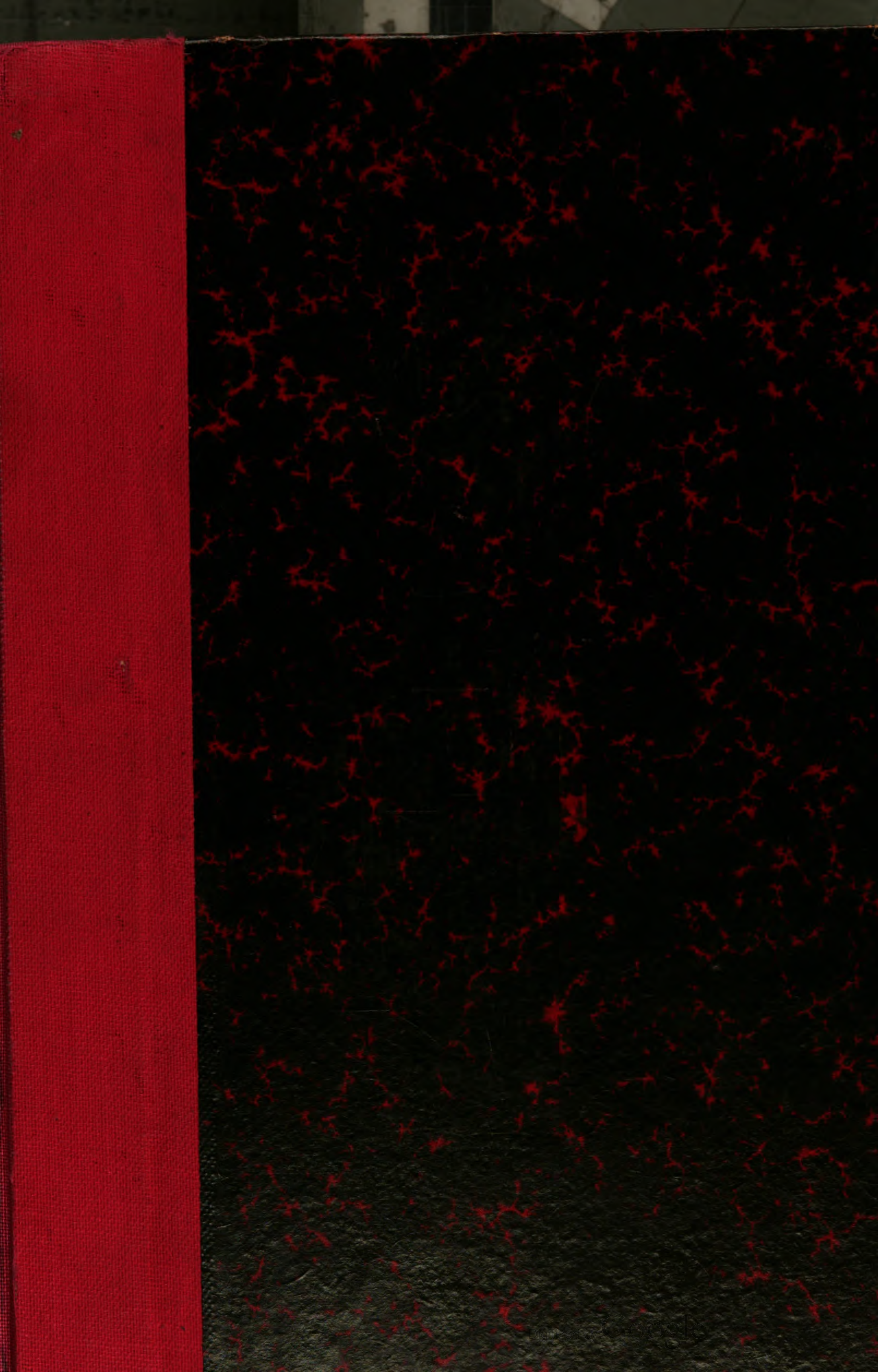





BERKELEY
LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA





17-18

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR LA

SOCIÉTÉ SAVOISIENNE

D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LA SOCIÉTÉ SAVOISIENNE

D'HISTOIRE

ET D'ARCHÉOLOGIE

TOME XVII



CHAMBÉRY
ALBERT BOTTERO, IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE
PLACE SAINT-LÉGER

1878

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ SAVOISIENNE

D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

1877-1878

I

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

Séance du 10 septembre 1877

(Présidence de M. Charles GUILLERMIN)

MM. le général Dufour et François Rabut, présidents honoraires, assistent à la séance. Ils se mettent complètement à la disposition des membres pour les renseignements dont ils pourraient avoir besoin, et qu'ils pourraient leur fournir. Ils annoncent que leur travail sur le château de Miolans est avancé, et qu'il pourra paraître dans un des prochains volumes.

— M. L. Rabut annonce qu'il a utilisé ses vacances à prendre des estampages d'inscrip-

tions romaines dans les environs de Chambéry et d'Aix-les-Bains.

— M. L. Didelot, membre de la Société, écrit pour se plaindre de l'omission de son nom sur la liste des membres effectifs, imprimée dans le volume de cette année. Réparation sera faite.

Séance générale du 27 décembre 1877

(*Présidence de* M. Charles Guillermin)

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

— Le secrétaire donne lecture d'une lettre du ministre de l'instruction publique, demandant le compte-rendu des publications faites par les Sociétés savantes. L'assemblée décide qu'il sera fait selon les vœux du ministre en ce qui concerne la Société.

— Une lettre de la Société des antiquaires de Picardie annonce l'envoi des volumes publiés par elle, et qui n'ont pas encore été reçus par la Société savoisienne.

— La Société d'Ille-et-Vilaine demande à entrer en relation avec la Société. Cette offre est acceptée.

— Il est donné lecture d'une lettre de M. de Saulcy demandant des renseignements sur les

cimetières mérovingiens. M. L. Rabut communique à ce sujet les découvertes qu'il a faites dans l'ancien cimetière de la Madeleine, près de Lanslevillard.

— M. Fleury remercie la Société de l'avoir nommé membre honoraire.

— M. le ministre de l'instruction publique annonce qu'il sera accordé à la Société une subvention de 300 francs. Des remerciements ont été adressés.

— L'assemblée prend ensuite diverses résolutions relatives à la participation à l'Exposition universelle.

— M. F. Rabut fait remettre, comme don à la Société, une collection nombreuse de journaux de la Savoie.

— Ouvrages reçus :

1° Les œuvres poétiques de Marc-Claude de Buttet; réimpression.

2° Photographie d'une thèse de F. Togniet, de la Maurienne, dédiée au prince Humbert, offerte par le docteur Mottard.

3° Une collection de journaux de la Savoie, donnée par M. F. Rabut.

4° *Revue des Sociétés savantes ;* tome IV, 1876, de juillet à décembre.

5° *Société des antiquaires de Picardie;* Mémoires, tome X. — Documents inédits, tomes III, IV, VI et VIII.

6° *Revue savoisienne;* n°s 6, 7, 8, 9, 10 et 11, 1877.

7° *Mémoires de l'Académie du Gard;* année 1875.

8° *Mémoires de la Société académique du département de l'Aube;* tome XIII, 3e série, 1876.

9° *Rapport de la Commission impériale archéologique de Saint-Pétersbourg en 1872-73,* 1873.

10° *Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne;* 1877, XXXIe volume.

11° *Mémoires de la Société de géographie de Vienne* (Autriche); 1876.

12° *Mémoires de la Société des antiquaires de France;* vol. XXXVII.

13° *Recueil diplomatique du canton de Fribourg;* vol. VIII, 1877.

14° *Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande;* tome XXXIV, 1re livraison.

15° *Bulletin de la Société archéologique de Soissons;* tome VI, 2e série.

16° *Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève;* tome XIX, 2e livraison.

17° *Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure;* tome III, 3e livraison.

18° *Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard;* 3e série, Ier volume.

19° *Mémoires de la Societé archéologique de l'Orléanais;* tome XV, avec atlas.

20° *Archives historiques du canton de Berne;* 9e livraison.

21° *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar;* 16e et 17e années, 1875-1876.

22° *Bulletin de la Société archéologique du Limousin;* tome XXIV.

23° Deux *Bulletins de la Société historique de Gratz* (Styrie); 1877.

24° *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais;* nos 89, 90, 91 et 92.

25° *Bulletin de la Société polimathique du Morbihan;* 1877.

26° *Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille;* tome XXXVII.

27° *Société des antiquaires de la Morinie;* 101e, 102e et 103e livraisons, 1877.

28° *Note sur l'église décanale d'Ardon;* don de Ch. Aubertin.

29° *Mémoires de l'Institut national genevois;* tome XIII, 1877.

30° *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France;* mars 1877.

31° Vincenzo Promis. *Continuazione della cronaca di Jacopo da Varagine. — Monumento di Pietro Beggiamo.*

32° F. Rabut. *Note sur une bulle de Pierre de Savoie. — Renonciation du comte Amédée VI de Savoie au mariage arrêté entre lui et la princesse Jeanne de Bourgogne.*

33° *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie;* 1877, n° 2.

34° *Mémoires de la Société de la Val-d'Isère;* IIIe volume, 4e livraison.

35° *Bulletin de la Société centrale d'agriculture de la Savoie;* 1er juillet 1877.

Séance générale du 17 janvier 1878

(*Présidence de* M. Charles Guillermin)

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

— M. Chabran, professeur au lycée, présenté par MM. Rabut et Revoil, est nommé membre effectif de la Société.

— M. Perrot, trésorier, rend compte des dépenses de la Société pendant l'année précédente, et des ressources qui lui restent.

MM. Jules Carret et L. Rabut, sont chargés du contrôle des comptes présentés par M. Perrot.

— L'assemblée procède ensuite à la nomination du bureau. Sont successivement nommés :

Président, M. Charles Guillermin.
Vice-président, M. Jules Carret.
Secrétaires, MM. Rabut et Revoil.
Trésorier, M. Perrot.
Bibliothécaire, M. le baron de Ponnat.

Les commissions restent composées comme par le passé.

— M. le général Dufour envoie en don à la Société le *Missel des Chartreux,* imprimé à Favrat, la *Carta corographica di Sardegna, di Borgonio*, et la carte généalogique de la Maison de Savoie, de Cibrario.

— Ouvrages reçus :

1° Adriani. *Ginevra, i suoi vescovi principi, i conti e duchi di Savoia.*

2° Id. *Prefazione agli statuti del commune di Vercelli.*

3° Id. *Le guerre e la dominazione dei Francesi in Piemonte.*

4° *Tavole genealogiche delle nobili case Ponsiglione e Ferrero Ponsiglione.*

5° *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris;* 4e fascicule, 1876 ; 1ers fascicules, janvier et février 1877.

6° *Revue des Sociétés savantes des départements;* tome V, janvier à mars 1877.

7° Le *Missel des Chartreux,* imprimé à Favrat, don du général Dufour.

8° *Revue savoisienne;* n° 12, 1877.

Séance du 7 février 1878

(*Présidence de* M. Charles Guillermin)

L'ordre du jour porte discussion sur un projet de Congrès annuel des Sociétés savantes de la Savoie. De pareilles réunions sont utiles pour encourager les recherches scientifiques et, du rapprochement des idées, en faire naître de nouvelles. Elles auront surtout leur importance en Savoie, où l'activité intellectuelle est si considérable et se manifeste par l'existence de tant de Sociétés savantes, toutes pleines de vitalité.

— Ouvrages reçus :

1° *Topographie archéologique des cantons de la France,* par Peigné Delacour.

2° *Bulletin trimestriel de la Société centrale d'agriculture de la Savoie ;* janvier 1878.

3° *Mémoires de la Société nationale académique de Cherbourg ;* 1875.

4° *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France ;* séances du 10 avril au 15 juin 1877.

5° *Bulletin de l'Institut national genevois;* tome XXII, 1877.

6° *L'archéologie devant l'état-major et devant la justice,* plaidoirie de M. Albert Grehen, pour M. Peigné Delacour contre le ministre de la guerre.

7° *Bulletin de l'Académie delphinale;* tome XII, 1876.

8° *Du bégaiement,* par le docteur Jules Godard.

9° *Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille ;* tome XXXVI, 2e partie, 1877.

10° *Bulletin de la Société académique du Var ;* tome VIII, 1877-1878.

11° *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris;* tome XII, 3e fascicule, avril à juin 1877.

Séance générale du 28 février 1878

(*Présidence de* M. L. Rabut)

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

— L'assemblée discute la question de la conduite à tenir à propos de la bibliothèque circu-

lante. Elle prend la délibération suivante : « La Société s'en remet à la sagesse et au patriotisme du conseil municipal de Chambéry pour donner une solution conforme aux intérêts de tous dans la question de la bibliothèque circulante. »

— M. Rabut rend compte des ouvrages remarquables qui ont été reçus : le 8e volume des *Monumenta historiæ patriæ* qui manquait à notre collection, les 16 volumes des *Miscellanea di storia italiana,* etc.

— M. Bonnevie, géomètre triangulateur du cadastre de la Haute-Savoie, présenté par MM. Rabut et Revoil, est reçu membre effectif de la Société.

— Ouvrages reçus :

1° *Monumenta historiæ patriæ, edicta regum Longobardorum;* tome VIII.

Codex diplomaticus ecclesiensis; tome XVII.

2° *Miscellanea di storia italiana.* Les 16 premiers volumes.

3° *Carta corographica di Sardegna, di Borgonio.*

4° *Carte généalogique de la maison de Savoie,* de Cibrario.

5° *Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon;* 1876.

6° *Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen;* tome V.

7° *Revue des Sociétés savantes;* tome V, avril 1877.

8° *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie;* 1877, nos 3 et 4.

9° *Revue savoisienne;* janvier 1878.

Séance générale du 7 mars 1878

(*Présidence de* M. Charles GUILLERMIN)

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

— L'assemblée désigne M. Acis pour la représenter à l'Exposition universelle.

— La question de la bibliothèque circulante est remise en discussion. En effet, un certain nombre de membres de la Société avaient demandé, avant la séance, que la dernière délibération du 28 février, à laquelle ils se ralliaient en principe, fût développée, afin de mieux expliquer la pensée de la Société. En conséquence, la Société, réunie de nouveau et en plus grand nombre, a unanimement adopté la résolution suivante :

« Considérant que la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie est l'initiatrice de l'œuvre de la bibliothèque circulante; que la ville de Chambéry est intervenue dans cette œuvre uniquement en qualité de souscripteur;

« Considérant que, si des circonstances particulières ont jusqu'ici empêché de rendre la bibliothèque circulante véritablement accessible

au public, il y a tout lieu d'espérer que l'œuvre, déjà complètement organisée, sera bientôt utilisée ;

« Considérant que, si la salle actuellement occupée par la bibliothèque circulante à l'école laïque doit nous être reprise pour des motifs dont nous apprécions l'importance, il est pour nous certain que la ville ne voudra pas reprendre à la bibliothèque circulante ce qu'elle lui a donné, ni prendre aucune mesure qui puisse compromettre la réussite de l'œuvre,

« La Société savoisienne d'histoire et d'archéologie décide qu'elle affectera une des salles du local qu'elle occupe au palais de justice au dépôt de tout le matériel propre à la bibliothèque circulante, et qu'elle continuera à s'efforcer d'augmenter la valeur de ce matériel et le nombre des livres jusqu'au jour où la bibliothèque sera rendue publique. Elle espère que la municipalité décidera d'effectuer ce transport aux frais de la ville. »

— Ouvrages reçus :

1° Ed. Fleury. *Antiquités et monuments du département de l'Aisne ;* 2e partie.

2° Florimond Leboutteux. *L'Etat, l'Eglise et les réformes.*

3° *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon ;* 3e série, tome IV, 1877.

Séance générale du 24 mars 1878

(*Présidence de* M. Jules Carret)

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

— Mr. L. Rabut annonce que le XVII[e] volume des *Miscellanea di storia d'Italia* est mis à la disposition de la Société. Il présente plusieurs livraisons du *Journal des Savants,* que M. le ministre enverra désormais à la Société, une livraison des *Anciens textes*, contenant une pièce publiée par M. Eugène Ritter ; et enfin il fait hommage à la Société, au nom de son frère, M. F. Rabut, de l'ouvrage récemment couronné par l'Académie de Savoie et intitulé : *Le Père Monod et le cardinal de Richelieu,* par MM. Aug. Dufour et F. Rabut, présidents honoraires.

— La Société décide de demander à M. le ministre de nous accorder la carte d'état-major de la Savoie et de la Haute-Savoie, ainsi que la carte archéologique des Gaules.

— M. Florimond Leboutteux est ensuite admis comme membre effectif de la Société.

— M. F. Rabut fait part à la Société de la perte douloureuse qu'elle a faite d'un de ses membres honoraires les plus éminents et les plus dévoués à ses travaux, M. le comte Sclopis de Salerano, président de la Députation royale d'histoire na-

tionale, décédé le 8 mars à Turin. Le comte Sclopis était un magistrat instruit, qui avait pris une grande part au développement libéral de l'Italie, et à qui l'on doit, entre autres travaux historiques, un *Essai sur les états généraux et sur les autres institutions politiques du Piémont et de la Savoie*, et des *Recherches historiques sur les relations politiques de la Maison de Savoie avec le gouvernement britannique.*

Il a été un des premiers à encourager les débuts de la Société savoisienne d'histoire, et l'on peut voir, dans les comptes-rendus insérés en tête des premiers volumes des Mémoires de cette Société, la lettre gracieuse qu'il lui adressait en lui annonçant que la Députation d'histoire nationale lui faisait hommage de ses publications, les *Monumenta historiæ patriæ.* Il y a peu de jours la Société recevait encore, grâce à lui, 16 volumes in-8°, publiés sous le titre de *Miscellanea di storia italiana.*

La Société associe ses vifs regrets à ceux de l'Italie, et décide que le témoignage de sa reconnaissance et de la douleur que lui cause la perte d'un membre aussi distingué que bienveillant pour elle, sera inséré aux procès-verbaux de ses séances.

— Ouvrages reçus :

1° *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique;* 2e série, volumes I à X.

2° *Armorial savoisien;* 26e, 27e et 28e livraisons.

3° *Le Père Monod et le cardinal de Richelieu, épisode de l'histoire de France et de Savoie au XVIIe siècle,* de MM. Aug. Dufour et F. Rabut.

4° *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin ;* tome XXV.

5° *Journal des savants ;* janvier, février, mars et avril 1878.

6° *Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande ;* tome XXXI.

7° *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente ;* tome XI, 1876.

8° *Atti della Società ligure di storia patria ;* volume IX, fascicule 3 ; volume XIII, fascicule 2.

9° *Federigo Sclopis, cenno biografico di Vincenzo Promis.*

10° *Le premier Congrès des Sociétés savantes de la Savoie ;* F. Descostes.

11° *Revue des Sociétés savantes des départements ;* mai, juin 1877.

12° *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan ;* 2e session, 1877.

13° *Bulletin de la Société d'agriculture de la Savoie ;* 1er avril 1878.

14° *Origine des idées politiques de J.-J. Rousseau,* par Jules Vuy.

15° *Revue savoisienne ;* avril 1878.

16° *Société des antiquaires de la Morinie,* bulletin historique, 104e livraison, 1877.

17° *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais ;* tome VI, n° 94.

18° *Bulletin de la Société des anciens textes français ;* 1877, n° 3.

Séance du 13 juin 1878

(*Présidence de* M. Jules Carret, *vice-président*)

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

— L'assemblée décide l'impression du mémoire de MM. Fr. Rabut et Dufour sur les *Musiciens de la Savoie.*

— M. Revoil présente au nom de M. Hollande, professeur au lycée, qui en fait hommage à la Société, la thèse qu'il a soutenue à la Sorbonne sur la *Géologie de la Corse.* La Société vote des remerciements à M. Hollande.

— M. J. Carret fait une nouvelle communication sur les causes auxquelles on peut attribuer les périodes glaciaires. L'assemblée écoute avec le plus vif intérêt cette lecture et les explications dont M. Carret l'accompagne.

— Ouvrages reçus :

1° *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne ;* XXXII[e] volume, 1877.

2° *Géologie de la Corse,* par M. Hollande, professeur au lycée de Chambéry.

3° *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris ;* 4[e] fascicule, juin et décemhre 1877.

4° *Travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne (Savoie) ;* IV[e] volume, 2[e] bulletin.

5° *Bibliographie savoisienne. Louis-Victor Rendu,*

inspecteur général de l'agriculture, et ses travaux, par Albert Albrier.

6° *Mémoires de la Société des arts de Zurich;* 42e livraison.

7° *Revue savoisienne;* mai 1878.

8° *La nouvelle Société indo-chinoise,* par le docteur Legrand.

Séance du 6 août 1878

(*Présidence de* M. Charles Guillermin)

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

— M. Rabut donne lecture d'une lettre de M. le ministre de l'instruction publique, annonçant qu'il accorde une subvention de 300 francs. Des remerciements lui seront adressés.

— M. le baron de Ponnat fait une communication sur le *Martyrologe de Baronius*. Il se propose de la lire au prochain Congrès des Sociétés savantes de la Savoie.

— Il est donné lecture d'une lettre de M. l'abbé Truchet, secrétaire général du Congrès.

— M. F. Rabut envoie la copie du document suivant, dont il déposera l'original, sur un fragment de rouleau en parchemin, aux archives de la Société. Ces conventions, passées entre la ville de Chambéry et le clerc de la paroisse de Saint-

Léger, renferment quelques menus détails curieux :

Item les capitulations et conuentions faictes par les scindicques et conseil de la ville de Chambery a m[e] Pierre Vernat clerc de lesglise parrochiale saint Legier sur les remontrances faictes en plain conseil de ladite ville par m[e] Andre Pillet procureur dicelle et communauté suiuant les articles escriptz aux liure et contract de constitution faicte audit m[e] Pierre Vernat clerc receu par m[e] Chauen notaire en son viuant en datte du dixneufuiesme nouembre mil cinq cens trente neuf aussi escript audit liure par lequel contract m[e] Guillaume Rolier lors clerc fust destitué de ladite clergie folio II[c] LXJ et seguentibus desquelles capitulations la teneur sensuit.

Premier que ledict m[e] Pierre Vernat fera apparoir de sa constitution pour sur icelle se regler ainsi que lon verra a fere par raison.

Second que pour obuier aux inconueniens de feu et autres neccessites sera tenu ledit clerc dormir au clochier ou bien y fere tenir vng homme capable pour respondre en cas de neccessite qui seruira de guet la nuict pour donner vng son de cloche si la neccessite aduenoit que Dieu ne veullie pour exciter les citoyens.

Tiers que ledict clerc sera tenu entretenir lorloge a ses despens et le fere cheminer ainsi quil appertient a vne Republique Semblablement sera tenu ordinairement sonner les mattines prime tierce sexte nonne vespre et complie aux heures ordinaires et accoustumees danciennette assauoir mattines lesté entre trois et quatre heures le mattin la premiere messe que journellement se dict lesté entre trois et quatre heures de mattin et liuer entre six et sept heures.

QUART que ledict clerc sera tenu entretenir le cordage des cloches a ses despens et entretenir enfans a leau benoicte lesquels clercs et enfans seront institues a la nomination de messieurs les scindicques qui seront à laduenir et de present cappables pour faire le seruice et la ou lesdicts enfans rompront les planchiers degrez et autres vtensilles de bois ledict m[e] Vernat en respondra.

CINQUIESME que ne sera loisible faire sonner a bransle la grosse cloche que aux grandes festes solemnes et pour le conseil general de la ville a peine que la ou il viendroit a rompre ladicte cloche seroit à ses despens.

SIXIESME fera nettoyer par dessus les crottes (1) de lesglise et ne permectra y tenir les infamies accoustumees En oultre se donnera garde des gottieres sus le couuert de ladicte esglise et sera tenu en aduertir messieurs les scindics et conseil de ladicte ville pour la perpetuelle maintenence dicelle esglise.

SEPTIEME que ledict sera tenu fere nectoyer deux fois la sepmaine ladicte esglise parrochiale et oster aragnies et autres immondices.

HUICTIEME article cest quil sera tenu tenir le grand autel bien et deuement prepare de linge blanc et autres choses a ce neccessaires.

NEUFUIESME quil sera tenu seruir aux grands messes parrochiales et y assister auec son sorpillit pres du prebtre qui celebrera la saincte messe sans permectre que petits enfans aient a tenir torches ne seruir a ladicte grand messe pour euiter aux inconueniens.

DIXIESME pour obuier au desordre que se faict donnant le pain benict sera tenu fere assister vng de ses

(1) Les combles au-dessus des voûtes.

clercs avec lui qui porteront le pain benict dans deux corbellies par lesglise sans permectre que les enfans et autres se bougent de leur lieu pour euiter le desordre.

Onziesme article que ledict clerc sera tenu se contenter des funerailles des mortueres suiuant ce que sera capitulé et tauxé par ledict conseil sans en prendre rien toutes fois des paouures.

Doziesme que pour la neccessité urgente quest suruenue au clochier et autres vtensiles dicelles actendu quelles sont rompues partie pour mauvais gouuernement joinct aussi que le clerc en prent lemoulument et prouffict donnera pour lesdictes despenses la somme de cent florins laquelle somme pareillie a esté presentée par vng autre veuilliant venir en loffice de ladicte clericature.

Et aussi sera tenu se donner garde du desordre et maluersations des vicaires alteriens et autres si poinct y en suruient et diceulx aduertir lesdicts scindicques et conseil a peyne de sen prendre a luy et estre depose de loffice.

Item que la ville entend que la ou ledict contreuiendra a la presente ordonnance sera ledict clerc destitue de son office et en outre ladicte ville nentend faire aucune constitution de ladicte clergie fors que ad nutum de ladicte ville et dum fuerit voluntatis dicelle et ei bene placuerit ad nutum.

Leues et pronuncees les capitulations sùsdictes a m[e] Pierre Vernat clerc susdict lequel a promis par ses foy et serment preste sur les sainctes escriptures de Dieu obligeant tous et chacuns ses biens reuenus de ses benefices de bien et deuement garder et observer les articles et choses susescriptes a peine de

tous despens dommaiges et interests. Le dixseptieme aoust mil cinq cens cinquante huict es presences de mᵉ Jaques Perret et honorable Francois Suauet tesmoings requis et appelles. Ainsi signe Rochet.

— M. F. Rabut communique en outre la note suivante :

Il a déjà été deux fois question, dans les Mémoires de la Société savoisienne, de Françoise d'Orléans, que le duc Charles-Emmanuel II épousa en 1663 et qu'il perdit l'année suivante, une fois dans la Notice sur les peintres, une autre fois dans les Notes sur les sculpteurs, à propos des fêtes splendides qui accueillirent à Chambéri cette princesse, qu'on appelait, à cause de sa beauté, la *petite colombe d'amour*. Je viens de trouver à la bibliothèque de Dijon, dans les Miscellanées manuscrits et inédits de Philibert Delamare, historien érudit, les deux détails suivants que j'adresse à la Société.

I.

Sonet presenté dans une balle ou estoient les bagues et ioyaux de la maison royalle de Sauoye par vn fort ioly petit ramoneur à mademoiselle d'Orléans duchesse de Sauoye en 1664.

Scauez-vous, charmante princesse,
Quel est ce petit ramoneur ?
C'est lamour qui se fait honeur
De rendre honeur a vostre altesse.

Cachant sa curiosité
Il prend cet habit emprunté
De peur de se faire connoistre,
Mais voyez parmy ces bijoux,
Vous y trouuerés peut estre
Quelque chose digne de vous.

Il part du fond de la Sauoye
Parmi la neige et les frimats,
Car ce gaillard ne les crains pas
Lors que cest vers vous quon l'enuoye.

Il viens vous presenter vn cœur
Dont il sest rendu le vainqueur,
Et tout fier de cette victoire
Il semble a ce bon pelerin
Quil peut bien pretendre a la gloire
D'emporter le vostre a Turin. (1)

II.

Lorsque la duchesse de Sauoye fille de M. le duc d'Orléans arriva en Sauoye après son mariage, comme on luy dit quil falloit faire distinction des dames qui viendroient la saluer, et quil falloit baiser les vnes, et les autres non, elle respondit quelle les baiseroit toutes, les vnes par inclination, les autres par obligation (2).

(1) *Mémoires de Delamare,* bibliothèque de Dijon, in-4°, page 80, tome II.
(2) *Ibidem,* tome II, page 91.

— Ouvrages reçus :

1° *Journal des savants;* mai et juin 1878.

2° *Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or;* tome IX.

3° *Bulletin de la Société de statistique du département de l'Isère;* 3e série, tome VII, 1878.

4° *Mémoires de l'Académie du Gard;* 1876.

5° *Mémoires de la Société archéologique de Constantine;* un volume, 1876-1877.

6° *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise;* tome X, 1re partie, 1877.

7° *Bulletin de la Société académique de Brest;* 3e série, tome IV, 1878.

8° *Mémoires de la Société académique d'agriculture, sciences et arts de l'Aube;* 1877.

9° *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France;* juin 1877, mars 1878.

10° *Revue des Sociétés savantes des départements;* juillet, août, septembre, octobre 1877.

11° *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne;* tome V, 1877.

12° Deux fascicules de la *Société de Gratz en Styrie.*

13° *Bulletin de la Société centrale d'agriculture de la Savoie;* juillet 1878.

14° *Bibliographie des Sociétés savantes de la France;* 1re partie.

15° *Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille;* tome XXXVII, 2e partie, 1878.

16° *Notice historique de l'épidémie du choléra en Egypte en 1865,* par M. Réveille de Beauregard.

17° *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais;* n° 96, 1878.

18° *Revue savoisienne;* juin 1878.

Séance du 31 octobre 1878

(*Présidence de* M. J. Carret, *vice-président*)

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

— M. le secrétaire communique à l'assemblée la décision du jury de l'Exposition universelle, qui a conféré une médaille de bronze à la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.

— Il donne ensuite lecture d'une lettre de M. le président de l'Institut national genevois qui réclame plusieurs volumes de la collection de nos Mémoires.

Il sera fait droit à cette demande.

— Il est ensuite donné communication d'un très-intéressant mémoire de M. Al. Albrier sur les Savoyards qui ont obtenu des lettres de naturalité en France. M. Revoil lit quelques passages de ce mémoire, entre autres celui où il est question de Mgr Dupanloup.

M. de Ponnat fait quelques observations sur les éloges exagérés que l'auteur fait de l'évêque politique.

L'assemblée décide à l'unanimité que le travail de M. Albert Albrier sera inséré dans les Mémoires de la Société.

— La séance est terminée par des communications faites par les membres qui ont pris part au Congrès de Saint-Jean-de-Maurienne. La Société y était représentée par MM. Guillermin, président; Jules Carret, vice-président; L. Rabut, secrétaire.

Des lectures ont été faites au Congrès par MM. L. Rabut, et J. Carret. Ce dernier a donné également lecture de la note suivante de M. le baron de Ponnat sur la 2e édition du *Martyrologe de Baronius,* dont un exemplaire très-rare existe à la bibliothèque de Chambéry, sous le No 3416 du *Catalogue* dressé en 1846 par M. B.-A. Bouchet, avocat, bibliothécaire, actuellement décédé.

Par sa bulle *Emendata* du 14 janvier 1584, *Ad perpetuam rei memoriam,* datée de Saint-Pierre de Rome, le pape Grégoire XIII ordonnait de ne plus jamais se servir dans l'Eglise romaine que du seul martyrologe de Baronius, *sans y rien ajouter, y rien changer, en rien retrancher (nulla re addita,* mutata, adempta).

Muni de cette précieuse recommandation, le prince des annalistes ecclésiastiques faisait imprimer, à Rome, en 1586, son saint martyrologe, sous le titre suivant cité par Potter (*Histoire philosophique, poli-*

tique et critique du christianisme, tome VI, pages 253-254 ; Paris, 1836-37, in-8°) :

Martyrologium romanum ad novam kalendarii rationem et ecclesiasticæ historiæ veritatem restitutum, Gregorii XIII jussu editum, in-folio.

Il y avait déjà plus de deux ans que tout allait au mieux pour le succès de l'ouvrage, quand, un beau matin, notre aimable cardinal reçut une lettre d'un savant helléniste, que je crois être le célèbre Amyot, alors grand aumônier de France, lui annonçant qu'à la page 46 du saint martyrologe, il s'était glissé une erreur, rappelant assez bien celle du singe de la fable, qui, du temps où les bêtes parlaient, avait pris le Pirée pour un nom d'homme.

Le trop zélé hagiographe, moins versé dans le grec que dans le latin, avait vu un nom propre dans le mot *Xynoris* ou mieux *Synoris* qui, dans la langue d'Homère, a la même signification que *Biga* dans celle de Cicéron. C'était alors que, sans sourciller, il avait envoyé en paradis un char à deux chevaux sous le nom des sœurs *Xynorides,* dont l'une au moins aurait été martyre à Antioche, et l'autre aurait brillé, dans la même ville, par l'éclat de toutes les vertus. D'autre part, l'infaillible Grégoire XIII avait ordonné de fêter les saintes Xynorides au 24 janvier de chaque année.

Encore tout étourdi de la chute de son chariot, vraiment martyr cette fois, l'infortuné Phaéton se releva cependant et, clopin-clopant, se mit en devoir d'en ramasser les débris, avant que le bruit de la catastrophe n'eût eu le temps de retentir au loin.

Cette besogne terminée ou à peu près, Baronius confia aux Plantins d'Anvers le soin de publier une

nouvelle édition du malencontreux martyrologe, avec recommandation expresse, malgré la défense formelle du pape, d'enlever du texte tout ce qui avait rapport aux saintes *Xynorides*.

Mais la fatalité s'en mêlait, et les nouveaux éditeurs, qui supprimèrent en effet l'histoire fantastique dans le corps de l'ouvrage, oublièrent de corriger en même temps la table des noms de saintes, à la fin du volume.

C'est ainsi qu'on lit encore aujourd'hui, dans le curieux exemplaire appartenant à la bibliothèque de Chambéry, la rubrique suivante à la table alphabétique des noms propres :

« *Xynorides mart. Antiochiæ, 24 januarii.* »

Cette précieuse édition a pour titre :

MARTYROLOGIUM ROMANUN, *ad novam kalendarii rationem et ecclesiasticæ historiæ veritatem restitutum, Gregorii XIII Pont. Max. jussu editum; auctore Cæsare Baronio Sorano; IIa editio ab ipso auctore emendata et compluribus aucta; Antuerpiæ, ex officina Christophori Plantini, 1589, in-fol.*

Du premier coup d'œil le cardinal reconnut la nouvelle erreur, et de suite il ordonna de détruire cette maudite édition, dont fort peu d'exemplaires échappèrent au pilon.

Pourquoi Brunet ne fait-il aucune différence comme rareté entre la première et la seconde édition de ce martyrologe? N'aurait-il pas connu les particularités bibliographiques dont a parlé le savant Potter, de qui nous les tenons?

Enfin, au grand désespoir de l'infortuné cardinal, on a publié à Venise une édition in-4° textuellement conforme à celle de Rome, 1586.

N. B. L'exemplaire de Chambéry est assez bien conservé ; sa reliure du XVI[e] siècle est en bois recouvert de basane gaufrée. Les fermoirs en cuivre, qui l'ornaient autrefois, ont malheureusement disparu.

— Ouvrages reçus :

1° *Histoire de France,* A. Magie, précédée d'une *Note historique sur la Savoie,* de F. Rabut.

2° *Bulletin de la Société d'anthropologie ;* 1[er] et 2[e] fascicules, 1878.

3° *Société de géographie de Vienne (Autriche);* volume X, 1877.

4° *Mémoires de la Société d'agriculture, de sciences et d'arts de Douai;* tome XIII, 1874-1878.

5° *Journal des savants;* juillet, août et septembre 1878.

6° *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France;* tome XI, 5[e] et 6[e] livraisons, 1878.

7° *Description inédite des fêtes célébrées à Bruges en 1468, à l'occasion du mariage du duc Charles-le-Téméraire avec Marguerite d'York,* par Olivier de la Marche, publiée par A. Dufour et F. Rabut.

8° *Revue savoisienne;* juillet, août et septembre 1878.

9° *Rapport sur l'activité de la Commission impériale archéologique de Saint-Pétersbourg;* 1875.

10° *Mémoires de la Société des sciences naturelles et historiques de Cannes;* tome VI, 1876.

11° *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar;* 18[e] et 19[e] années, 1877-1878.

12° *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie;* tome IV, 3[e] série, 1878.

13° *Chronique des Sociétés savantes. L'Union;* juin, septembre, octobre 1878.

14° *Revue des Sociétés savantes;* tome VI, novembre, décembre 1877.

15° *Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie;* 105e et 106e livraisons.

16° *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais;* n° 95, 1877.

17° *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie;* 1878, nos 1 et 2.

18° *Mémoires de l'Académie de la Val-d'Isère;* IIIe volume, 5e livraison, 1878 ; Ier volume, 5e livraison.

Séance du 8 décembre 1878

(*Présidence de* M. Jules Carret)

Le procès-verbal est adopté.

— Il est donné lecture de la note suivante, adressée par M. F. Rabut, sur M. Albert Albrier, dont la Société a eu à déplorer la perte récente :

Jacques-Antoine-Charles-Albert Albrier était né à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or), d'une famille originaire des Chapelles en Tarentaise, arrondissement de Moûtiers (Savoie), où son bisaïeul s'était marié en 1760 à Agnès Billiet, avec dispense d'âge et de parenté.

Né en 1846, il est mort le 29 novembre 1878 à Sivry-les-Arnay, à l'âge de 32 ans, dans une belle maison de campagne, où il consacrait ses loisirs à des travaux historiques et spécialement à des recher-

ches biographiques, généalogiques et bibliographiques.

Albert Albrier était un membre actif de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, un collaborateur assidu de la *Revue savoisienne,* de la *Revue bibliographique,* de la *Revue nobiliaire,* de la *Revue des questions historiques,* etc., etc. Il avait fondé et dirigé pendant trois ans la revue : *La Bourgogne.*

Son principal mérite à nos yeux était d'aimer beaucoup la Savoie et de s'en occuper presque continuellement. Nos Mémoires contiennent ses travaux sur *le Testament de Jean-François Berliet, archevêque de Tarentaise;* sur *les Anoblis de Bresse, Bugey, Gex et Valromey sous les princes de Savoie ; les Naturalisés de Savoie en Bourgogne, 1508-1769;* des notices biographiques sur des Savoyards ou sur des personnages se rattachant à la Savoie : *La famille de Brosses, Le baron Puton,* et il venait d'envoyer quelques jours avant sa mort un nouveau mémoire que l'on va imprimer.

Il était membre de plusieurs Sociétés littéraires et historiques, parmi lesquelles nous pouvons citer entre autres : *la Société florimontane, l'Académie de Savoie, la Société d'émulation de l'Ain, la Société littéraire de Lyon, l'Académie de Mâcon, la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, la Société éduenne, la Société nivernaise, les Sociétés d'histoire de Beaune, de Semur,* etc.

— Une discussion s'engage sur l'ouverture de la bibiothèque circulante, enfin installée dans le local de la Société, et M. Rabut propose de

la mettre à la disposition de la Chambre syndicale des entrepreneurs. Divers avis sont émis sur la possibilité de mettre les livres à la disposition du public. M. Rondepierre, professeur au lycée, offre de donner une heure chaque dimanche pour le prêt des livres. — La question est renvoyée à une commission, qui fera un rapport.

— M. L. Rabut lit une lettre sur la sigillographie savoyarde.

— M. Jules Carret lit un mémoire sur les caractères de la race savoyarde. M. Mugnier fait quelques observations qu'il déduit de la comparaison faite entre les types de la France et ceux de l'Amérique.

Le travail de M. J. Carret est très-apprécié, et l'assemblée regrette de ne pas avoir la faculté d'en faire la publication. Elle espère que M. J. Carret lui réservera un travail analogue pour le prochain volume de ses publications.



II

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ SAVOISIENNE
D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE
ET SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Composition du Bureau.

MM. Guillermin Charles, président,
Dufour Auguste, Rabut François, présidents honoraires.
Carret Jules, vice-président.
Rabut Laurent, Revoil Alphonse, secrétaires.
Perrot Jacques, trésorier.
Baron de Ponnat, bibliothécaire.

Commission de publication.

MM. Blanchard Claudius.
Carret Jules.
MM. Paquet Laurent.
Rabut Laurent.

Commission pour la recherche des chartes et documents historiques.

MM. Billet Paul.
Dufour Auguste.
Mollard Francisque.
MM. Paquet Laurent.
Rabut Laurent.
Revoil Alphonse.

Commission pour l'étude des monuments historiques.

MM. Blanchard Claudius.
Bonnefoy, notaire à Sallanches.
Descostes François.

MM. Dufour François.
Janin Edouard.
Meurianne Charles.
Baron de Ponnat.

Membres honoraires.

MM.

Adriani, professeur d'histoire à l'université de Turin.
Angelucci Angelo, capitaine d'artillerie, à Turin.
Aubertin Charles, conservateur du musée et secrétaire de la Société d'histoire de la ville de Beaune (Côte-d'Or).

Baudot Henri, président de la Commission archéologique de la Côte-d'Or, à Dijon.
Bertini, professeur de philosophie à l'université de Turin.

Cibrario Louis, sénateur du royaume d'Italie, à Turin.

Daguet Alexandre, professeur à Fribourg (Suisse).
Diégerik, archiviste professeur à l'Athénée d'Anvers (Belgique.
Dufour Auguste, général d'artillerie, à Turin.
Dupuis, président de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans.

Fleury Edouard, secrétaire général de la Société de Laon.
Forel François, président de la Société de la Suisse romande, à Lausanne (Suisse).

Garnier Joseph, secrétaire de la Société des antiquaires de Picardie, à Amiens.
Guichard, avocat à Cousance (Jura).

Jussieu (de), archiviste du département de la Savoie, à Chambéry.

Keller, président de la Société des antiquaires de Zurich (Suisse).
Kerkhove-Varent (le comte), président de l'Académie d'archéologie de Belgique, à Bruxelles.

Macé Antonin, professeur à la faculté des lettres de Grenoble.

Pillot, archiviste à Grenoble.
Ponnat (le baron de), publiciste à Chambéry.
Promis Vincent, conservateur de la bibliothèque du roi d'Italie, à Turin.

Rabut François, professeur d'histoire au lycée de Dijon.
Revilliod Gustave, bibliophile à Genève.
Ricotti Hercule, professeur à l'université de Turin.

Taillar, conseiller à la cour d'appel de Douai.

Viollet-le-Duc, architecte du gouvernement à Paris.
Vuy Jules, avocat à Carouge (Suisse).

Membres effectifs.

MM.

Acis Achille, professeur au lycée de Carcassonne.
Arminjon, conseiller à la cour d'appel à Chambéry.

Beauregard Alexandre, percepteur à Aiguebelle.
Beauregard Paul, greffier du tribunal d'Aoste (Italie).
Bel François, avocat à Montmélian.
Billet Paul, avoué à Chambéry.
Blanchard Claudius, avocat à Chambéry.
Bonnevie, géomètre en chef du cadastre de la Haute-Savoie.
Bottero Albert, imprimeur de la préfecture à Chambéry.
Bouvard, ancien secrétaire d'académie.
Burnier-Fontanel, propriétaire à Reignier (Haute-Savoie).

Carret Jules, médecin à Chambéry.
Castellan, médecin-vétérinaire à Chambéry.
Chabran, professeur au lycée à Chambéry.
Challier Honoré, négociant à Chambéry.
Champod Jean, lithographe à Chambéry.
Curt-Comte, avocat à Thonon.

Descostes François, avocat à Chambéry.
Didelot, préparateur à la faculté des sciences de Grenoble.
Domenge Joseph, vice-directeur de la Caisse commerciale, à Chambéry.
Dufour François, agent-voyer en retraite à Chambéry.
Dumas Joseph, notaire à Yenne.
Dumaz, docteur-médecin à Chambéry.
Durandard Antoine, avoué à Moûtiers.

Finet Auguste, ancien avoué à Chambéry.
Fousseraux, professeur au lycée de Reims.

Gaillard César, médecin à Aix-les-Bains.
Gotteland Antoine, conseiller à la cour d'appel à Chambéry.
Guilland Louis, médecin à Aix-les-Bains.
Guillermin Charles, avocat à Chambéry.
Guinard, ingénieur des ponts et chaussées à Chambéry.

Jacquier Jean-Baptiste, procureur de la République à Toulon.
Janin Edouard, professeur d'histoire.

Leboutteux Florimond, agent d'assurances à Chambéry.
Loche (le comte de), à Grésy-sur-Aix.

Marchand Henri, notaire à Chambéry.
Martin Joseph, avocat à Chambéry.
Ménard Paul, imprimeur à Chambéry.
Meurianne Charles, à Grenoble.
Mollard Claude, entrepreneur à Chambéry.
Mollard Francisque, archiviste de la Corse.
Monnet Hyacinthe, greffier de simple police à Chambéry.
Montagnole Joseph, président du tribunal de 1re instance de Saint-Jean-de-Maurienne.
Mossière François, agent d'affaires à Chambéry.
Mugnier François, conseiller à la cour d'appel à Chambéry.

Paquet Laurent, publiciste à Chambéry.
Pepin Joseph, propriétaire à Gilly.
Perrin André, libraire à Chambéry.
Perrot Jacques, huissier à Chambéry.
Pillet Louis, avocat à Chambéry.
Pognient Paul, avocat et maire de Sainte-Hélène.

Rabut Jean-Jacques, orfévre à Paris.
Rabut Laurent, professeur de dessin à Chambéry.
Revoil Alphonse, professeur au lycée de Chambéry.
Robesson, avocat à Chambéry.
Roussy de Sales, ancien officier d'artillerie à Annecy.

Saluces, pharmacien au Pont-de-Beauvoisin (Savoie).
Serand Eloi, à Annecy.
Simond Joseph, greffier de la justice de paix du Biot (Haute-Savoie).

Trenca Joseph, maître de chapelle à Chambéry.

Vallet Jean, sculpteur, professeur de stéréotomie à l'école supérieure à Chambéry.
Vallier Gustave, membre du conseil général du Rhône.
Vanni Bernard, architecte à Padoue.

Sociétés correspondantes.

Agen................ Société centrale d'agriculture, sciences et arts.
Amiens............. Société des antiquaires de Picardie.
Angoulême.......... Société archéologique de la Charente.
Annecy............. Association florimontane.
Anvers............. Académie de Belgique.
Aoste............... Société académique.
Auxerre............ Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Beaune............. Société d'histoire et d'archéologie.

Beauvais .... Société académique du département de l'Oise.
Bordeaux .... Commission des monuments et documents historiques de la Gironde.
Brest .... Société académique.
Bruxelles .... Académie royale.
— Académie des sciences.

Caen .... Société française d'archéologie.
Cagliari .... Società archeologica sarda.
Cannes .... Société des sciences naturelles et historiques.
Castres .... Société littéraire et scientifique du Tarn.
Châlons-sur-Saône . Société d'histoire et d'archéologie.
Chambéry .... Académie de Savoie.
— Chambre d'agriculture et de commerce.
— Société centrale d'agriculture.
— Société d'histoire naturelle.
— Société médicale.
Châteaudun. .... Société dunoise.
Colmar .... Société d'histoire naturelle.
Constantine .... Société archéologique.

Dijon .... Académie des sciences, arts et belles-lettres.
— Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or.
Douai .... Société d'agriculture, sciences et arts.
Dunkerque .... Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences et arts.

Gênes .... Società ligure di storia patria.
Genève .... Société d'histoire et d'archéologie.
— Institut national genevois.
Gratz (Styrie)...... Comité historique.
Grenoble .... Académie delphinale.
— Société de statistique du département de l'Isère.

Havre (le).......... Société havraise d'études diverses.

Lausanne	Société d'histoire de la Suisse romande.
Limoges............	Société archéologique du Limousin.
Lyon	Société littéraire.
Marseille...........	Société de statistique.
Mayenne	Société d'archéologie de la Mayenne.
Melun	Société d'archéologie, sciences et arts de Seine-et-Marne.
Montauban.........	Société d'histoire et d'archéologie de Tarn-et-Garonne.
Montbéliard........	Société d'émulation.
Moulins	Société d'émulation de l'Allier.
Moûtiers	Académie de la Val-d'Isère.
Nancy..............	Société d'archéologie.
Nantes..............	Société académique.
Nîmes	Académie du Gard.
Orléans	Société archéologique de l'Orléanais.
Paris...............	Institut des provinces de France.
—	Société d'anthropologie de France.
—	Société des antiquaires de France.
—	Société parisienne d'histoire et d'archéologie.
Rambouillet........	Société archéologique.
Rennes.............	Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.
Rouen	Commission des antiquités de le Seine-Inférieure.
St-Jean-de-Maurienne	Société d'histoire et d'archéologie.
Saint-Omer	Société des antiquaires de la Morinie.
Soissons............	Société archéologique, historique et scientifique.
Toulon	Société des sciences, lettres et arts du département du Var.
Toulouse	Société archéologique du Midi de la France.
Troyes.	Société d'agriculture, sciences et arts du département de l'Aube.

Turin	Regia deputazione sovra gli studj di storia patria.
Vannes.............	Société polymathique du Morbihan.
Vienne (Autriche)..	Société impériale et royale de géographie.
Zurich.............	Société des antiquaires.



MÉLANGES

NOTES POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DES

SAVOYARDS DE DIVERS ÉTATS

LES MUSICIENS

LA MUSIQUE ET LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE

EN SAVOIE

DU XIIIe AU XIXe SIÈCLE

NOTES RECUEILLIES ET MISES EN ORDRE

PAR

AUGUSTE DUFOUR ET FRANÇOIS RABUT

Présidents honoraires de la Société savoisienne
d'histoire et d'archéologie,
Membres de l'Institut royal d'histoire nationale de Turin,
de l'Académie des sciences, lettres et arts de Savoie,
de l'Association florimontane d'Anneci, etc.

INTRODUCTION



Nous avons adopté, pour publier les notes recueillies sur les musiciens, le même plan que nous avons déjà employé pour les peintres et les sculpteurs, c'est-à-dire l'ordre chronologique, en remédiant aux difficultés que cet ordre présente, au moyen d'une table des personnes et d'une table des choses contenues dans ce recueil.

Le titre indique que nous nous sommes préoccupés à la fois des artistes musiciens, de leurs œuvres et des instruments de musique. Pour les premiers, ces notes regardent aussi bien les chanteurs (*les ménestriers de bouche*) que les

instrumentistes (*les ménestriers de cordes, etc.*), et les compositeurs aussi bien que les exécutants. Nous parcourrons, comme pour les peintres, le haut et le bas de l'échelle, depuis le virtuose renommé jusqu'au *ménétrier,* dans l'acception actuelle du mot. Quant aux instruments, nous donnerons aussi ce que nous avons pu trouver sur les diverses espèces d'instruments à vent, à cordes, à percussion ou autres, dont on s'est servi en Savoie.

Les comptes des trésoriers généraux, ceux des châtelains et des syndics, les patentes des souverains et les chroniques sont les sources où nous avons surtout puisé; mais nous avons cherché partout ailleurs, et les origines de nos notes seront toujours indiquées à chaque article. Celles qui se rapportent aux orgues et aux organistes seront les plus nombreuses et tiendront la plus large place. Ce qui s'explique bien par le fait qu'au moyen âge la musique était presque exclusivement affectée aux cérémonies du culte et renfermée dans les églises. Ce n'est qu'assez tard qu'elle s'est sécularisée en Italie et plus tard encore en France.

Ce que nous disions à propos de la peinture peut être répété ici pour la musique, savoir :

que la position géographique de la Savoie, entre l'Italie et la France, l'a mise à même de profiter, soit pour la musique religieuse, soit pour les divertissements de la cour, des progrès faits par l'art musical dans ces deux pays, ses riches voisins.

Nous ne terminerons pas cette introduction sans répéter aussi ce que nous disions dans celle qui précède notre recueil sur les peintres, savoir : qu'en réunissant ces notes sur les Savoyards de divers états, nous n'avons qu'un but, celui de fournir, modestes manouvriers, quelques matériaux aux travailleurs plus instruits et plus lettrés qui consacreront leurs loisirs à étudier le passé de la Savoie. Nous n'avons pas tout trouvé. Il se fera encore, nous le savons, bien d'autres découvertes; mais nous n'avons pas voulu différer de mettre le peu que nous avons réuni à la disposition des amateurs.



LES MUSICIENS

LA MUSIQUE ET LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE

EN SAVOIE

DU XIIIe AU XIXe SIÈCLE

TREIZIÈME ET QUATORZIÈME SIÈCLES

1298

Le trésorier Pierre de Celleneuve a payé cette année 7 sols viennois (10 fr. 42 c.) pour deux livres de musique et de grammaire destinés au prince Aimon de Savoie, fils du comte Amédée V. (Cibrario, *Economie politique du moyen âge*).

1347

Le ménétrier Engant

Un mandat, daté de Chambéri, 18 février, ordonne de payer audit Engant, ménétrier, 3 florins de bon poids pour subside, afin de l'aider à se rendre aux écoles de ménestrerie. (*Ar-*

chives de la chambre des comptes de Turin, 1346-1349, rouleau 14, parch. 14).

Au XIV[e] siècle, en Savoie comme en France, les ménétriers ou ménestrels étaient réunis en corporations qui tenaient des assemblées ou écoles pour s'exercer dans une des villes de la circonscription sur laquelle s'étendait la corporation. Cibrario a signalé dans ses *Origines de la maison de Savoie* une réunion (*scuola di musica*) tenue à Genève en 1359, où se rendirent des ménestrels de diverses espèces et de divers points de la Savoie.

1347

Des ménestrels jouent après le banquet qui suivit le tournoi donné à Chambéri par le comte Vert. (Cibrario, *Econ. pol.*).

Parmi les musiciens désignés alors sous le nom de ménestrels ou ménétriers, les uns étaient au service des princes et des grands seigneurs, d'autres offraient au public des concerts en plein vent suivis de quêtes. Ces derniers, moins heureux que ceux qui étaient attachés à une cour et dont le sort était assuré, furent sans doute les premiers à se réunir en corporation. A Paris, la plus ancienne association de ce genre date du 14 septembre 1321 (1). Anneci avait au XIV[e]

(1) *Les beaux-arts illustrés,* n° du 17 septembre 1877.

siècle une corporation de ménétriers qui étaient sous la protection de N.-D.-de-Liesse. (Cibrario).

1349

Le ménétrier Gauthier

Le comte de Savoie donne 6 florins de bon poids à son ménétrier Gautier (*Galterius*) lorsqu'il veut se rendre à une réunion (*ad scolas*). (*Arch. de la chambre des comptes,* rouleau 14, parchemin 25).

1349-1455

Le ménétrier Ulric

Les musiciens attachés à la cour des comtes de Savoie leur rendaient parfois, comme les autres employés, des services en dehors de leur art. C'est ainsi qu'on le voit arriver deux fois pour le ménétrier Ulric. Le trésorier général lui paye, en 1349, 5 florins pour la mission qu'il a accomplie auprès du doge de Gènes, pour acheter des arbalètes. (*Ibidem,* rouleau 22). En 1355, les syndics de la ville de Chambéri lui font don de quatre aunes de drap lorsqu'il vient apporter la nouvelle de la victoire du comte aux Abrets, contre le dauphin de Vienne.

Libr. Stephano Teste pro quatuor ulnis panni datis Uldrico menestrerio domini comitis qui apportauit noua belli habiti inter gentes domini comitis et dal-

phinum apud Arbretos pro una mala cotta quam idem Uldricus presente domino comite a dictis syndicis in castro Cameriensi......... 1 fl. p. p.

(*Comptes des syndics*, années 1354-1361, aux archives de la ville de Chambéri.)

1359

Réunion musicale à Genève

Des ménestrels de diverses espèces tiennent une réunion à Genève en 1359. La société des ménestrels d'Anneci y figurait. (Cibrario, *Orig. e prog. della mon. di Savoia*).

1362

André Allamand

MUSICIEN

Le compte du châtelain de Bourg-en-Bresse, Humbert Corgenon, mentionne des dépenses pour l'entretien du cheval d'André Allamand, musicien, resté malade dans cette ville à l'arrivée du roi de France. (*Arch. de la Côte-d'Or*).

1374

Le ménétrier Jean Boisson

On voit dans la liste des habitants de Chambéri qui ont été imposés en 1374 pour les fortifications de la ville, liste qui figure dans le compte

de N. Antoine de *Monte Cuto*, commissaire du prince, un ménétrier du nom de Jean Boisson, qui demeurait dans la rue de Forisporte (rue Croix-d'Or). (*Archives de la ville de Chambéri. Compte du commissaire aux fortifications*).

1374-1380

Le ménétrier Pyemont ou Piamont

On voit encore figurer dans le même compte un ménétrier nommé Pyemont, qui demeurait en bas de la Porte-Neuve, en venant vers le Bourg-Neuf (*infra Portam Novam veniendo versus Burgum Novum*).

Quelques années plus tard, le même personnage figure au compte des syndics de 1380-1382 comme payant le commun du vin; mais son nom y est écrit Piamont. (*Arch. de Chambéri*).

1375

Un ménestrel qui n'est pas nommé fait cadeau d'une harpe à Bonne de Bourbon, comtesse de Savoie, et en reçoit pour remercîment 6 florins d'or, soit environ une centaine de francs. (Cibrario, *Origine, etc.*).

1377-1378

Le châtelain de Bourg-en-Bresse porte en compte la dépense d'avoine pour les chevaux

des ménétriers du comte qui sont venus dans cette ville pour tenir leur école pendant le carême. (*Archives de la Côte-d'Or*) (1).

1377-1387

Jean

TROMPETTE DU COMTE DE SAVOIE

Nous croyons devoir attribuer à un même personnage les articles suivants :

1377-1380. — Don de 6 quintaux de froment à Jeannette, femme du trompette du comte de Savoie, et de 6 quintaux à son mari, non compris 12 autres quintaux, en considération de ses services. (*Ibidem. Compte du châtelain de Châtillon-les-Dombes*).

1385-1386. — Jean, trompette du comte de Savoie, qui a fait pendant la guerre des avances en chevaux, argent et trompettes, en réclame instamment le remboursement et présente à ce sujet un mémoire. (*Ibidem. Compte du châtelain de Bourg*).

1387-88. — Don de froment et de vin fait par le fisc à Jean de Bon-Cœur-la-Fontaine, trompette du comte de Savoie, pour sa consommation et celle de sa famille. (*Ibidem. Compte du châtelain de Bourg*).

(1) Les amusements cessant pendant le carême, les ménétriers profitaient de ce temps pour leur instruction.

La trompette était plutôt un instrument de guerre, mais elle servait aussi dans les cérémonies militaires, civiles et même religieuses.

1387-88

Petreman

MÉNÉTRIER

Le châtelain de Bourg porte en compte les frais de l'avoine fournie à Petreman, ménétrier du comte de Savoie, pour lui et pour ses compagnons qui ont tenu école à Bourg, en carême. (*Ibidem*).

1396-1406

Paris et Parise

CHANTEURS

Pendant cette période de 1396 à 1406, on voit figurer plusieurs fois sur les comptes du trésorier général de Savoie des sommes livrées à deux *ménétriers de bouche* ou chanteurs, Paris et sa femme Parise, qui habitaient Thonon, et qui furent appelés à la cour du comte, dont ils devinrent les serviteurs. Voici les fragments de ces comptes avec leurs dates et l'indication des volumes et des pages où ils se trouvent aux archives de la chambre des comptes à Turin :

1396-1398. Volume n° 42, page 151.

Librauit magistre cantatrici habitatrici Thononij, die vij mensis julij anno predicto (1396) dono facto, per

dominum eidem in helemosinam et pro expensis suis, quia venerat a dicto loco Thononij apud Castillionem ad dominum. xvj. d. gr.

1398-1400. Vol. 44, p. 206.

Librauit dicte Parisa, cantatrici et seruitrici dominj, dono sibj per dominum in helemosinam facto pro eius et mariti sui prouisione facienda, de sibi necessariis pro victu, in festo natiuitatis domini instante vt per licteram domini......... Datam Chamberiaci die decima septima mensis decembris anno Dni m° ccc° nonagesimo nono......... viij fl. p. p.

1398-1400. Vol. 44, p. 257.

Liures a la Parisa menestrere le dit jour (26 janvier) les queulx monseigneur ly ha donne xxj sols de monnoye.

Enfin Paris et sa femme reçoivent le 1er août 1406 xij gros pour les dépenses qu'ils auront à faire pour s'en retourner de Gex à Chambéri. (*Ibidem,* vol. 53).

1398

Ménétriers et trompettes des possessions en Suisse

Pendant que le duc Amédée VIII fit un voyage dans ses possessions situées au nord du lac Léman, il distribua aux musiciens qui vinrent lui faire fête des largesses dont on trouve l'énumération au compte du trésorier général de

cette année 1398 (vol. 44, p. 256). Nous en détachons les lignes suivantes, relatives aux localités de Neufchâtel, de Fribourg, de Berne, de Morat et de Romont, dont les trois dernières étaient alors sous la seigneurie du comte de Savoie :

Ce sunt liurees faites pour monseig[r] de Sauoye..... Et premierement liures aus menestriers et trompete du conté de Nuefchastel le xxvij jour decembre lan que dessus iiij[xx] xix que monseig[r] lour ha donné vj escuz dor de roy. — Liure a trois menestriers et vne trompete de Fribourg le xxix jour de decembre lan que dessus a Payerne iiij livres iiij sols mon. — Liure à trois menestriers de Payerne le jour que dessus que monseig[r] lour ha donné xxiiij sols mon......... Liure a trois menestriers et vne trompete de Berne le derrenier jour du dit moys de decembre a Murat lesqueulx monseig[r] lour ha donné iiij liu. iiij sols mon.— Liure a deux menestriers de corde le dit jour que monseig[r] lour ha donné xxj sols mon....... Liure aus menestriers de Romont le dit jour que monseig[r] lour ha donné ij escuz de roy.

1398-1407

Janin de l'Arpe

HARPISTE

Parmi les artistes au service du comte de Savoie on trouve, de 1398 à 1407, un joueur de harpe nommé Janin et surnommé *de l'Arpe,* à raison de l'instrument dont il se servait.

2

En 1398, monseigneur le comte lui fait donner le 21 novembre xxiiij sols, pour l'indemniser des dépenses qu'il a faites en allant de Genève à Chambéri acheter des cordes pour sa harpe. (*Ibidem,* page 253). Il reçoit aussi 6 deniers gros pour le prix des cordes. (*Ibidem,* p. 298).

Le 22 novembre 1400, il reçoit 6 deniers gros pour *rappareiller une arpe de mes damoyselles de Savoie.* C'étaient sans doute les sœurs d'Amédée VIII : Bonne, alors âgée de 12 ans et mariée en 1403 à Louis d'Achaïe, et Jeanne, sa sœur, âgée de 8 ans, et mariée en 1411 à Jean, marquis de Montferrat. (*Ibidem,* vol. 45, page 98).

Le 8 août 1401, Janin reçoit 18 deniers gros pour acheter des cordes pour l'*arpe de ma damoyselle Bonne de Sauoye.* (*Ibidem,* p. 100).

Nous reproduisons encore les articles suivants du même compte :

1401-1402. — Vol. 46, page 101.

Item a liuré celluj mesme jour a Janin de Larpe, menestrier de cordes de mes dictes damoyselles, lesquelx mondit seign[r] luj fist donner x fl. p. p.

Id. P. 104[r].

Item a liure le xxij jour dudit mois de julliet a Janin de Larpe, menestrier de cordes de mes dites damoyselles, pour acheter cordes pour ses arpes, xviij deniers gros.

Id. P. 105[r].

Item a liure le xx[e] jour du dit moys de septembre

baillez a Janin de Larpaz, pour acheter vne petite arpe pour ma damoyselle Johanne de Sauoye, c'est assauoyr iij fl. p. p.

Nous voyons encore Janin de l'Arpe recevoir au 1er janvier 1410 deux florins pour étrennes. (*Ibidem*, vol. 55, p. 440).

QUINZIÈME SIÈCLE

1401 ou 1402

Henri Alamand

MÉNÉTRIER DE CORDES ET D'ORGUES

Le premier organiste que nous avons rencontré dans nos recherches a été Henri Alamand, qui est qualifié *ménestrier de cordes et d'orgues* de monseigneur le prince de Savoie dans le compte de 1401-1402, où l'on voit que Amédée VIII lui fit donner 9 florins de petit poids sans indication de motif. Ces 9 florins lui ont été remis le 22 mars de l'une des deux années 1401 ou 1402. (*Ibidem*, vol. 46, p. 101).

Cet Henri Alamand était-il parent d'André Allamand, signalé ci-devant à la date de 1362? Cela se pourrait.

Avant le XVe siècle on ne se servait que d'orgues de grandeur médiocre qui pouvaient être

renfermées dans des meubles posés dans les chœurs, sur les jubés ou sur les tribunes, ce qui permettait de les transporter d'une ville dans une autre pour suivre la cour. C'étaient des orgues portatives comme celles que l'empereur Constantin envoya au roi Pépin-le-Bref, en 757, et plus tard à Charlemagne.

Les premières orgues un peu développées, établies à Fribourg, le furent en 1425.

1403

Marie de Roddes

MÉNÉTRIÈRE

Le comte Amédée VIII fait, par une charte du 2 mars 1403, donation à la ménétrière Marie *de Roddes* d'une somme de 10 florins (environ 165 francs), à titre de don gracieux, pour ses services passés. (*Ibidem*, vol. 48, p. 82).

1403

Vullierme

TROMPETTE

On sonne de la trompette à Chambéri à l'entrée de Marie de Bourgogne, duchesse de Savoie; les syndics font acheter, pour orner l'instrument du trompette Vullielme ou Vullierme, de l'étoffe sur laquelle le peintre Jean figura les armes de la ville. (*Archives de Chambéri. Comptes des syndics*).

1407

Jean Rabuffet, Petitjean, David et Jean Morellet

Le comte de Savoie octroie, par lettres du 13 février 1407, l'argent nécessaire pour envoyer s'instruire à la réunion ou école des ménétriers, tenue à Bourg-en-Bresse cette année-là, les artistes suivants : Jean Rabuffet, Petitjean, David et Jean Morellet. (*Comptes des trésoriers généraux,* vol. 53, p. 140).

1407-1410

Ménétriers du duc de Bourgogne

Dans les mêmes comptes des trésoriers pour les années 1407-1410, on lit le passage suivant : *Item baillie es menestries de monseigneur de Bourgoigne, du commandem[t] de mondit seign[r], lesqueulx ont fait les festes au Bourget, x flor.* (*Ibidem,* vol. 55, page 294).

1407-1414

Jean Morellet

Le ménétrier Morellet, que nous avons déjà vu toucher de l'argent pour aller en 1407 à la réunion de Bourg, figure encore dans le compte de 1407-1410 pour deux florins qu'il reçut pour *estreyne* du premier jour de l'an. (*Ibid.*, p. 440).

Il est encore envoyé en 1414, aux frais du comte, à l'école des mimes (*ad scolas mimorum*). (*Ibidem*, vol. 61, page 588).

Le mot latin *mimus* était, au XVe siècle, synonyme de *menestrarius*. Les mimes romains amusaient le peuple par leur costume, leurs gestes, leur langage, leur danse ou leurs chants. Ils continuèrent au moyen âge à employer ces divers moyens pour provoquer le rire sur les places publiques ou dans des réunions privées; mais peu à peu la musique devint leur principal talent, et à la fin du moyen âge les mots *mimi, menestrarii, joculatores* (joueurs), sont employés pour désigner des musiciens.

1407-1414

Henri et Blondellet

MÉNÉTRIERS

Il en est de Blondellet et de Henri comme du précédent, leur confrère Morellet. Ils reçoivent les 2 florins d'étrennes. Blondellet va aussi, en 1414, à la réunion musicale, mais il n'y est pas question de Henri.

1407-1420

Jacquinot

MÉNÉTRIER

Jacquinot reçoit aussi, en 1407, les étrennes de 2 florins. On le voit aussi gratifié, en 1420,

de 15 florins au mois de mai, et de 15 autres florins de petit poids le 22 décembre, et, en 1420, encore 15 florins pour sa pension annuelle, et ces sommes lui sônt toujours livrées, sauf la dernière, à Pignerol. (*Ibid.*, vol. 66, pages 140 et 142).

1413

Guillerme Pellet et Pasquier

TROMPETTE ET JOUEUR D'*appartionge*

Ces deux artistes ont joué en présence du comte de Savoie, et ont reçu en don 1 florin. (*Ibidem,* vol. 60, p. 284).

Quelle espèce d'instrument était l'*appartionge?* Nous n'avons pas su le découvrir. Le mot a peut-être été mal écrit ou mal lu.

1414-1420

François

MAITRE DE CITHARE ET DE HARPE

Le trésorier de Savoie compte, en 1414, 18 deniers gros à François, maître de cithare (*magister citare*), à Evian, pour des cordes achetées pour lui et pour son compagnon Reynaud. (*Ibidem,* vol. 61, p. 566).

La cithare était un instrument à cordes pincées, ordinairement de forme triangulaire, et l'on appelait la harpe : *cithara anglica.* Le mot

harpe a d'ailleurs pour correspondant latin le mot *cithara* (1); *arpa* est de la basse latinité. Aussi nous devons voir un harpiste dans le ménétrier François, et nous croyons qu'il est le même personnage que celui qui est désigné dans le fragment de compte suivant comme *alpator* :

Librauit die xxviij mensis decembris anno m° iiij° xx° a natiuitate sumpto Francisco alpatorj liberorum dominj pro cordis emendis pro sua alpa de mandato dominj....... 1 fl. p. p. (Ibidem, vol. 66, p. 311.)

1414-1417

Reynaud, harpiste, et Pierre de la Chapelle

Ce Reynaud, *alpator,* pour lequel François, son compagnon, achetait des cordes en 1414, fut envoyé avec un nommé Pierre de la Chapelle (*Petrus de Capella*) à la réunion (*ad scolas*) tenue au Pont-Beauvoisin, en 1417. Ils reçurent pour cela 6 deniers gros. (*Ibid.,* vol. 62, page 105).

1414

Jacquemet Clément

MÉNÉTRIER DU COMTE

Ce ménétrier, au service du prince, fut aussi

(1) Voyez l'*Invantaire des deus langues, francoise et latine,* du P. Monet.

envoyé à une réunion musicale (*ad scolas mimorum*) en 1414. (*Ibid.*, vol. 61, p. 588).

1419-1421

Laurent

MÉNÉTRIER DUCAL

Un autre ménétrier du prince, Laurent, qui était plus payé que le précédent, reçoit à Bellei 25 florins au mois de mai 1419 et 25 florins au mois de novembre de la même année. En 1420, il reçoit 25 florins, qui ont été remis à sa femme par Barthélemi Chabod le 8 mai, et, en 1421, le 10 février, il reçoit directement de ce personnage autre somme de 25 florins.

On voit que le traitement annuel de Laurent était de 50 florins, tandis que celui de Jacquinot n'était que de 30 florins. On voit aussi qu'il y avait toujours quelque retard dans le paiement de ces semestres de traitement. (*Ibid.*, ibid.).

Outre ces pensions fixes, les ménétriers recevaient, dans certains cas, des secours du prince. C'est ainsi qu'Amédée VIII fait donner au mime Laurent, en 1420, 5 florins pour aider à relever sa femme qui était en couches, *pro releuando suam uxorem que erat in puerperio.* (*Ibidem*).

1419

Friminet

TROMPETTE

Si Jacquinot était moins payé que Laurent, Friminet, trompette des ménétriers, *trompeta mimorum*, était moins payé que Jacquinot. Son traitement annuel n'était que de 20 florins, payables en deux fois, tous les six mois, comme pour les autres. Le dernier terme de 10 florins lui fut payé à la Toussaint. (*Ibidem*).

1420-1423

Le Legeys et Petroniat

MÉNÉTRIERS DUCAUX

C'est encore par un don du prince à leurs épouses, *pro suis necessitatibus*, don de 8 florins, que nous sont signalés en 1420, au mois de juin, le ménétrier *Le Legeys,* dont nous n'avons pas trouvé d'autres traces, et le ménétrier Petroniat, dont il est encore fait mention deux autres fois dans les comptes des trésoriers. (*Ibidem*).

Petroniat reçoit encore la même année, au mois de novembre, 2 florins pour les dépenses à faire par lui et son compagnon pour se rendre auprès du duc. (*Ibidem*).

En 1423, les comptes nous fournissent, à pro-

pos de Petroniat, le détail assez curieux d'une aumône que le duc fait à ce ménétrier et à ses consorts pour les aider à former une association ou confrérie. Nous reproduisons ici un fragment du compte relatif à ce fait.

Librauit...... dictis Petrogniat et eius consortibus mimis dicti domini nostri quos prelibatus dominus noster Sabaudie dux...... in helemosinam concessit pro confratria ipsorum facienda per licteram eiusdem domini..... datam Annessiaci die decima mensis septembris anno Dominj m° cccc° xxiij — iij fl. pp.

(Ibidem, vol. 69, page 279).

1421

Conrad Felin

MAITRE D'ORGUES (*orgues portatives*)

Deux articles des comptes du trésorier général de Savoie, noble Barthélemi de Razet, pour l'année 1421, nous font connaître un facteur d'orgues de Genève du nom de Conrad Felin, qui fit pour le duc de Savoie des orgues portatives. On y voit, entre autres, qu'il y employa 60 livres d'étain de Cornouailles, 16 livres de plomb, du fil d'archal et 10 peaux de moutons ; le tout valant 13 florins et 7 deniers gros. (*Ibidem,* vol. 66, page 319).

On voit plus loin que Felin reçut pour son travail 20 florins, et, qu'en outre, le duc lui fit donner gracieusement 7 florins pour s'acheter un habit, *pro vna veste per eum emenda.* Les

lettres du prince qui ordonnent ce cadeau sont datées de Thonon, le 17 octobre 1421. (*Ibidem,* page 385).

1426

Geoffroy Portier

TROMPETTE

Le châtelain de Bourg-en-Bresse paye cette année-là 6 florins de pension à Geoffroy Portier, trompette de monseigneur, devenu vieux. (*Arch. de la Côte-d'Or,* série B).

1427

Jean

MÉNÉTRIER DUCAL

Le maître d'hôtel du duc Amédée VIII remet au ménétrier Jean 3 florins pour les dépenses du voyage que le prince lui a fait faire au delà des Alpes auprès du prince de Piémont, son fils Amédée, né en 1412, et mort avant son père, en 1431. (*Comptes des trés. gén: de Sav.,* vol. 72, page 306).

1428

Gautier

MÉNÉTRIER DUCAL

Le ménétrier du prince, dit Gautier, reçoit pour son traitement de l'année 12 florins; mais, au lieu de les lui remettre, on les donne pour

lui à un orfévre de Chambéri qui avait travaillé pour son compte.

1429

Jean de Cleles, Vauthier de Beauchant et Jean Estochi

MÉNÉTRIERS DU DUC

Librauit die xj februarij de mandato dominj Johannj de Cleles Vauterio de Beauchan et Johannj Estochj menestrerijs dominj dono eis per dominum facto pro eundo ad scolas eorum artis in ista quadragesima videlicet cuilibet ipsorum decem flo. xxx fl. pp. Librauit die predicta de mandato dominj dicto Johannj de Cleles menestrerio dominj jn exonerationem salarij sui anni proxime lapsi domini mil. cccc. xxviij videl. xx fl. pp. (Ibidem, vol. 74, page 265.)

1429-1449

Jean Dostande

MAITRE DE HARPE DU DUC

Le nom de cet artiste devrait sans doute s'écrire avec une apostrophe, Jean d'Ostende, et indiquerait ainsi sa patrie.

Il lui est payé, le 7 novembre 1429, 3 florins pour prix de deux grosses douzaines de cordes de harpe (*duas grossas duodenas cordarum cithare*) qu'il a achetées à Genève pour la harpe du prince. (*Ibidem,* page 291).

Au mois de mai de l'année suivante, il touche

18 deniers gros pour d'autres cordes achetées aussi à Genève à la foire de Pâques. (*Ibidem*, vol. 75, page 216).

En 1446, il recevait au terme de la saint André 25 florins de traitement; cela appert du compte 1446, où il est qualifié *magister citharizatorum*. (*Ibidem*, vol. 94).

En 1449, 20 florins lui sont comptés. C'est un don du prince pour services à lui rendus. (*Ibidem*, vol. 97).

1431

Le châtelain de Poncin porte en compte 4 deniers pour achat d'une trompette en bois, *trompeta fusta, pro trompando* au château. (*Arch. de la Côte-d'Or*, série B, n° 8938).

1437-1440

Gautier de Pernes

CHANTRE ET ORGANISTE DUCAL

Librauit Galtero de Pernes cantori et organiste capelle domini quos dominus sibi semel gratiose donauit ad subueniendum necessitatibus suis in seruitiis domini persistendo anno et die subscripta jncohato vt per licteram &.... Datam Thononij die quarta mensis junij anno Domini millesimo quatercentesimo trigesimo septimo. x. fl. pp. (Compt. des trés. gén., vol. 83, p. 407.)

Le même Gautier de Pernes reçoit, le 25 octo-

bre 1440, 5 florins en pure libéralité pour subvenir à ses besoins. (*Ibidem,* vol. 86, p. 380).

1438-1447

Reynaud Joly

CHANTRE DE LA CHAPELLE DUCALE

Le duc de Savoie octroie par lettres données au Bourget, le 27 septembre 1438, une somme de 40 florins à maître Reynaud Joly, chantre de sa chapelle, pour le récompenser de quelques services que lui a généreusement rendus cet artiste. (*Ibidem,* vol. 84, page 439).

Par autres lettres datées de Lausanne 15 juin 1440, le duc lui fait remettre une somme de 25 florins pour sa sœur qui allait se marier. (*Ibidem,* vol. 86, page 309).

Et, par autres lettres datées de Morges 29 août 1444, une autre somme de 20 florins pour augmenter la dot de sa sœur. (*Ibid.,* vol. 91).

Il vivait encore en 1451, année où il reçoit 10 écus d'or pour être venu de Genève à Chambéri assister aux noces du dauphin Louis (plus tard Louis XI) avec Charlotte de Savoie, en mars 1451.

1440-1452

Peronet de Haex

MÉNÉTRIER DUCAL

Le ménétrier du duc, Peronet de Haex, *alias* Haiez, lui présente requête pour en obtenir l'ar-

gent nécessaire à l'acquisition d'un cheval, et, par lettres données à Genève le 15 novembre 1440, le prince lui fait don de 10 ducats d'or. Il a part en outre, à la même date, aux libéralités que fait le duc Louis à ses familiers à l'occasion des couches heureuses de la duchesse. (*Ibidem,* vol. 86, pag. 319 et 384).

En 1441, P. de Haiez reçoit de l'argent pour un voyage qu'il fait de St-Rambert à Thonon. Il reçoit, en 1446, 20 florins de traitement, et, en 1451, un don de 26 florins. (Vol. 98).

En 1452, il est chargé par le duc de conduire à Yverdun et à Estavayé des pierres de bombardes, de la poudre et diverses autres choses.

1440

Cette même année, le duc fait aussi don d'un cheval à un de ses ménétriers, qui avait été dévalisé à Bâle, et dont le nom n'est pas indiqué. (*Ibidem,* page 218).

1440

Orgues portatives

Le 18 janvier 1440, Jean-Amédée de Suze reçoit 2 florins pour avoir apporté sur son cou, *super collum suum,* des orgues de Turin à Chambéri. (*Ibidem,* vol. 85, page 255).

1440

Ménétriers suisses de Berne, Bâle et autres lieux

En 1440, le duc Louis vint à Bâle pour assister au couronnement de son père, Amédée VIII, comme pape, cérémonie qui eut lieu le jour de l'Assomption. On voit aux comptes des trésoriers généraux qu'il a été payé 25 florins d'Allemagne pour le loyer de la maison qu'il a occupée dans cette ville. On y voit encore qu'il y a fait don à Félix V d'un anneau d'or, orné d'un rubis, qu'il avait fait acheter 40 ducats d'or, soit 105 florins. Mais ces détails, quoique curieux et inédits, ne sont pas ceux sur lesquels il faut s'attarder ici. Nous voulons signaler les générosités du prince envers les musiciens qui lui ont fait fête dans son voyage et à Bâle. (*Ibidem,* page 369).

Ce sont d'abord trois ménétriers de Berne, à chacun desquels il fait donner, le 8 juin, un ducat d'or. (*Ibidem,* page 319).

Le 19 juin, Guillaume Pellet, trompette du comte de Fribourg et de Neufchâtel, reçoit 2 florins. (*Ibidem,* page 366).

Le 16 juillet, le trésorier général Hugonet Vespre, qui accompagnait le duc dans son voyage, remet 3 ducats d'or à un artiste habile qui avait joué devant le prince et les princesses

à Genève. *Cuidam apparitori lusorique corde de leuitate et habilitate qui coram domino et dominabus lusit.* (*Ibidem,* page 369).

Le 20 du même mois, le trésorier remet 4 florins et 4 deniers gros à trois ménétriers de la ville de Berne qui étaient venus à Morat au-devant du duc avec leurs instruments. (*Ibidem*).

Le 27, ce sont : 4 florins d'Allemagne, donnés à trois ménétriers et à un trompette de la ville de Bâle, qui ont joué en sa présence ; plus 1 florin et 17 deniers à deux autres compagnons de Bâle, *duobus aliis sociis de Basilea ducentibus leutum* (joueurs de luth), *coram domino ;* puis 4 florins à quatre autres ménétriers des environs de Bâle, appartenant aux nobles du voisinage, *mimis de extra ciuitatem Basilee qui sunt nobilium circonuicinorum ;* enfin, 2 florins à un autre artiste, *vni apparitori* (sic), probablement *arpatori, qui luxit, etc.* (*Ibidem*).

Le 23 août, c'est le bateleur Pierre Regruellet, des environs de Dijon, qui reçoit 12 deniers gros pour avoir joué en présence du duc et de la duchesse. (*Ibidem,* page 377).

Plus tard encore, un artiste de Bâle, *Philippus de Basilea magistro strimie,* alias *yspaludie, qui lusit trina vice coram domino,* est gratifié de 4 florins royaux d'or. (*Ibidem,* p. 384).

Quel était l'instrument désigné sous ces noms *strimia* ou *yspaludia ?* .....

1440

Thomas de Comont

MÉNÉTRIER DUCAL

Le duc Louis avait aussi mené avec lui ses musiciens, et nous voyons au compte du trésorier Vespre qu'il paye 12 ducats pour un cheval que le prince donne à son ménétrier Thomas, qui figure aussi parmi ceux qui reçoivent un cadeau à l'occasion des couches de la duchesse à la fin de l'année. (*Ibidem,* pag. 369 et 384).

1440-1453

Etienne Ferrier

TROMPETTE DU DUC

Toujours à Bâle on achète une trompette pour Etienne, *trompeta domini,* 5 florins d'Allemagne, équivalant à 7 florins petit poids et 1 denier gros. (*Ibidem*).

Cet Etienne reçoit son traitement en 1441 (*ibidem,* vol. 87, p. 124) et en 1442.

Il est envoyé la même année 1442 de Saint-Rambert à Bâle pour porter des missives du duc au pape Félix V, et reçoit 5 florins pour ce voyage. (*Ibidem,* vol. 88, page 320).

En 1449, il est envoyé à Milan et à Venise, et reçoit 6 florins 3 gros (vol. 97), plus ses frais d'écurie, dont il ne fut payé qu'en 1453. (*Ibidem,* vol. 102).

1440-1447

Herlin Fustien

CHANTRE DE LA CHAPELLE DUCALE

Herlin Fustien, chantre de la chapelle du prince, reçoit le dernier jour d'octobre 3 florins pour acheter un coffre destiné à contenir les ornements de la chapelle de monseigneur. (*Ibid.*) Fustien figure encore dans les comptes de 1441 et de 1442. (Vol. 94).

1440

Jean Etoile, Pierre Baudant,
Jean Mettiez

MÉNÉTRIERS DU DUC

Outre ceux qui ont déjà été nommés précédemment, on trouve encore ces trois noms parmi ceux des ménétriers ducaux à qui l'heureux accouchement de la duchesse a valu une gratification en 1440. (*Ibidem,* page 384).

1441

Pierre Bourdon, Simonin Piron
et Janin Aucler

Au premier jour de l'an 1441, le duc fait donner pour étrennes aux ménestrels de son frère Philippe, comte de Genevois, Pierre Bour-

don, Simonin Piron et Janin Aucler, à chacun 1 florin. (*Ibidem*, vol. 87, page 103).

1441

Etienne Forrer

TROMPETTE

Le duc fait donner 6 ducats d'or au trompette du duc de Bourbon, qui est venu le visiter. Ce trompette s'appelait Etienne Forrer. (*Ibidem*, page 110).

La même année, il y aussi des largesses faites aux *mimis et tubicinatoribus* du même duc de Bourbon; les lettres ducales sont datées de Chambéri le 18 septembre 1441. (*Ibid.*, p. 120).

1441

Pierre et Louis Moyrod

MÉNÉTRIERS

Les mimes Pierre et Louis Moyrod accompagnent le duc de Rumilli à Aix, et cela leur vaut 12 deniers. (*Ibidem*, page 141).

1441

Théodoric de Saint-Nicolas

TROMPETTE

Théodoric de Saint-Nicolas, trompette des musiciens de la cour, touche pour son salaire de la saint André (du 30 novembre 1440 au 30 juin 1441) 20 florins de petit poids. (*Ibidem*, p. 124).

1441-14..

Frère Guillaume Puréaz

TÉNOR DE LA CHAPELLE DUCALE

Ce ténor paraît pour la première fois au compte de 1441, où l'on voit que son traitement annuel est de 30 florins. (*Ibid.*, p. 142). Ce Guillaume ou Guillerme Puréaz était un religieux de l'ordre de S. Benoît. Il continue chaque année à toucher son traitement. En 1445, le trésorier général paye 5 ducats pour les *bulles de frère Guillaume, tenoriste de monseigneur*. (*Ibidem*, vol. 93).

1441-1453

Villette

CHANTRE DE LA CHAPELLE DUCALE

Villette figure sans prénom au compte de 1441 avec un traitement annuel de 50 florins. (*Ibid.*, vol. 87). Ce traitement lui est continué les années suivantes. Son fils, le petit Villette, entre au service du duc comme enfant de chapelle en 1446. Le père et le fils font l'année suivante un voyage aux frais du prince. (*Ibid.*, vol. 94). Le chantre Villette père meurt au commencement de l'année 1453, et le trésorier général fait payer à l'apothicaire Ligocti deux écus d'or pour six flambeaux, pesant 15 livres, achetés pour la sépulture. (*Ibidem*, vol. 102, p. 483).

1441-1449

Rambaud Perrin et Etienne

TROMPETTES

Il y a eu deux trompettes du duc du nom de Rambaud ou Rambod, Perrin et Etienne ; mais la première fois qu'il est question d'un Rambaud, trompette en 1441, c'est sans prénom. Il reçoit un traitement annuel de 40 flor. (*Ibid.*, vol. 87). Le duc fait donner, en 1442, 20 ducats d'or à Perrin Rambaud, pour acheter un cheval. En 1444, il reçoit 20 deniers gros pour les dépenses qu'il a faites pour deux chevaux et deux personnes, en allant, par ordre du prince, à Pont-d'Ain, auprès du sire de Barjac, qui passait la revue de l'armée de Bresse. P. Rambaud eut beaucoup de peine à se faire payer ses gages arriérés. Il dut pour cela s'adresser au duc lui-même. Voici une des requêtes qu'il lui adressa à ce sujet, en 1446 :

Vobis illustrissimo principi et excelso domino nostro domino Sabaudie duci humiliter exponitur parte fidelis seruitoris vestri Perrinj Rambaudj, tubice eiusdem dominationis. Quod prout dominatio vestra nouit debeat habere a prelibata dominatione pro resta sui salarij de anno proxime fluxo finito die sancti Andree proximi preteriti floren. xl Sabaudie p. p. vnde parte eiusdem dominationis mandatum fuerit domino thesaurario vestro quatenus satisfecisse debeat dicto Perrino, in dicta quantitate hinc est quod nullam potuit a dicto

thesaurario obtinere solutionem quamvis sepius ipsum requisierit vestri parte. Quare supplicat idem Perrinus vt dignetur celsitudo prelibata sibj prouiderj facere taliter vt de predicta quantitate obtinere possit condignam et integralem solutionem vt valeat sibj et familie sue in eorum necessitatibus succurrere dominationem vestram in premissis humiliter implorando quam Altissimus ad vota in sua sancta gratia conservare dignetur feliciter et longeve. (Ibidem, vol. 96, p. 590.)

Le prince fit droit à cette réclamation.

En 1449, Perrin Rambaud reçut un bonnet aux livrées faites par Louis Bonnivard, *écuier d'escuirie*. Il fut ensuite chargé d'une mission secrète auprès de la duchesse de Milan, et reçut 49 florins pour frais de voyage. (*Ibidem,* vol. 97, p. 213). Il servait encore le duc en 1493.

Quant à Etienne Rambaud, on ne le rencontre qu'une fois en 1444, année où il touche 25 florins de traitement annuel.

1442-1452

Jean Maitre

MÉNÉTRIER DUCAL

Cet artiste obtient du duc un congé, *congenium* (1), pour aller voir sa famille à Thonon. (*Ibidem,* vol. 88, p. 320). Il reçoit, en 1446, 5 florins de traitement. Sa femme, qui était la

(1) *Congenium, congedium, licentia, permissio* (Ducange).

nourrice d'un prince de Savoie en 1452, et lui touchent x florins pour gages.

1442-1446

Jean de Coche

MÉNÉTRIER DUCAL

Ce familier de la cour reçoit 20 florins de traitement annuel. (*Ibidem,* page 470). Jean de Coche, *alias* Descochi, figure au compte de 1446 pour 7 florins de traitement.

1446

F. Pierre de Castro Novo

ORGANISTE

Librauit fratri Petro de Castro nouo, organiste, et Guillermo Bisole, clerico capelle domini quibus per dominum debebantur causis et rationibus contentis, et descriptis in quodam rotulo papireo tenoris qui sequitur.

S'ensuyt la dispense faicte par frère Pierre, le organiste, et par Guillaume Bisole, clerc de chapelle. Et premierement le xxviij^{e} jour de juing, pour la dispense du cheual dudit Guillaume, ij gr. Item le xixe jour dudit mois, pour ledict cheual despendu a l'ostellerie de la Pomme de Chambery, ij gr. Item le xxxe jour, en lad^{e} hostellerie, j gr. Item le ve jour de aoust, que monseigneur departy se logerent les dessus dits a lostel de Guillaume le rotisseur, et la furent viij jours et demi, coute pour jour pour personne j gros et demi, sont par jour pour eulx deux iij gr. sont les viij jours

et demi xxv gr. et demi. Item le xiiij[e] jour dudit mois, pour la ferrure du mullet dudit frere Pierre, pour vng fer et demi ix fors. Item celui jour a Ays (1), au diner pour ledit frere Pierre et le dit Guillaume et le mulet ij gr. et demi. Item celui dit jour a Rumilly, au soupper pour les dessusdis et mulet, iij gros. Item le xv[e] jour dudit mois a Haulteville, pour le boire du dit frère Pierre, ob. gr. Item cellui jour a Salenoue, au disner pour les dessusdis et mulet, ij gr. et demi. Item celui jour a Saint Jullien, au soupper despenderent les dessusdis iij gr. Item le xvj[e] jour dudit mois audit lieu de Saint Jullien, pour la pleuge (2) demorerent et la disnerent ou ils despendèrent ij gros et demi. Item celluy dit jour a Geneve, a lostellerie de *Sainte Catherine,* pour la souppée dudit mulet v quars. Item le xvij[e] jour dudit mois pour la disnee dudit mulet iij quars. Item celui jour a bailliet pour les despens dudit mulet pour le retourner a Chambery iij gros.

Cuiquidem rotulo superius inserte etc........ Datam Gebennis die 3[a] septembris anno Domini millesimo quatercentesimo quadragesimo sexto...........iiij flor. ij den. ob. gr. (Comptes du trés. gén., vol. 93, p. 358.)

1446

Le petit Villette et Jean

ENFANTS DE CHŒUR

En 1446, la chapelle du duc se recrute de deux enfants de chapelle : l'un est le fils du

(1) Aix-les-Bains.

(2) *Pleuge*, en patois des environs de Chambéry *plôze,* pluie.

chantre Villette, l'autre est un enfant trouvé nommé Maitre Jean, qu'il a fallu faire dispenser *super defectu natalium.* (*Ibid.*).

1447

Pierre Linardière

CHANTRE DE LA CHAPELLE

Pierre Linardière fait cette année-là un voyage aux frais du duc avec deux autres chantres de la chapelle ducale, le père et le fils Villette. (*Ibidem*, vol. 94). Il reçoit une tassette (1) aux étrennes de 1449 (vol. 97).

1448

Jean Jacquemet

TROMPETTE DU DUC

Un trompette du nom de Jean Jacquemet est gratifié en 1448 de 12 florins, pour s'équiper et se mettre en état d'aller à l'armée que le duc réunissait contre les Fribourgeois.

(1) *Tassette,* sorte de jupe. Le P. Monet, dans son *Inventaire des deux langues latine et française,* dit : *Tassete de corcelet, dès la ceinture au bas pour couurir le vantre, tassetes du bas du pourpoint,* etc.

1449

Thomas de Combez

MÉNÉTRIER DUCAL

On lit au compte du trésorier général de 1449 l'article suivant (vol. 96, p. 462) :

Librauit Johanni veteris....... pro pretio vnius equi sui per eum venditi et de mandato domini expediti pro tanto Thome de Combez mimo domini et quos prenominato Thome deducj mandauit de et super eis jn quibus pro eius stipendiis dominus sibi tenetur vt per jpsius domini nostri licteram......... Datam Gebennis die octaua junij anno Domini m° iiij^{c} xlv......... xiiij ducat. aurj.

1449

Jean

TAMBOURIN DU DUC

Le tambourin Jean est gratifié d'un bonnet aux livrées faites pour les étrennes de 1449 (vol. 97, p. 147).

1449

Hollin et Barthélemi Chuet

CHANTRES

Les chantres Hollin et Barthélemi font quittance au trésorier général de 12 florins 11 deniers gros *pro stipendiis duorum equorum mensium jullii et augusti qui sunt 124 dies.* (*Ibidem*, p. 278).

Barthélemi Chuet, qui était à la fois chapelain, chantre et secrétaire du duc, reçoit encore, la même année, 9 florins 4 deniers *pro stipendiis equi sui* pour les mois de décembre, janvier et février. (*Ibidem,* p. 280).

1449

Noble Etienne de Montryaud

MAITRE DE HARPE

Noble Etienne de Montryaud (*de Monte Ryaudo*) était un maître de harpe de la ville du Puy, que le duc avait sans doute fait venir à sa cour, et à qui il fait cadeau de trois écus nouveaux d'or pour les dépenses à faire pour retourner au Puy (*redeundo Putheum*). *Putheus* a été employé par le trésorier pour *Podium*. (*Ibidem,* page 346).

1450

Maîtrise à St-Jean-de-Maurienne

Le cardinal de Varambon, évêque de Maurienne, fonde, en 1450, une maîtrise dans la cathédrale de Saint-Jean, pour donner plus de dignité aux offices. Il donna pour cela 4,000 florins d'or afin d'entretenir six enfants de chœur et deux chapelains. On peut voir plus de détails dans l'*Histoire du diocèse de Maurienne* de A. Angley (pages 236, 237).

1451-145..

Dons des ambassadeurs aux artistes étrangers

Nous avons vu précédemment que le duc de Savoie faisait dans ses voyages des largesses aux trompettes et aux musiciens qui venaient jouer en sa présence. Il en était de même pour les ambassadeurs du prince envers les ménétriers qui venaient jouer devant leurs demeures ou devant leurs tables pour en avoir de l'argent. Quoiqu'il s'agisse ici d'artistes étrangers, nous avons cru devoir consigner ici quelques détails qui jettent du jour sur cet usage.

Lorsque noble Georges de Piossasque alla, en 1451, en ambassade auprès du duc de Mantoue, marquis de Montferrat, il donna, dit-il, *es trompetes et es menestriers du dit monseigneur le marquis, lesqueulx sont venus moy visiter et sonner en mon logis, pour le vin,* 3 florins 9 gros. (*Ibidem,* vol. 98). On voit que le vin se traduisait en florins.

La même année, les ambassadeurs auprès du duc de Milan, Angelin de Ferrariis et noble Louis de Solar, donnent de l'argent aux histrions et aux trompettes envoyés pour les visiter. (*Ibid.*).

La même année encore, les largesses de l'ambassadeur, révérend Georges de Valpergue, prieur de Lombardie, envoyé auprès du duc de

Milan, sont encore plus nombreuses envers les trompettes de divers pays, comme on le voit par le passage suivant de la note qu'il a fournie de ses dépenses :

Item magis quos ipse donauit octo tubetis prefati ducis Mediolani in ciuitate Laude qui venerunt ad visitandum eum xxix aprilis videlicet iij duc. auri. Item magis die prima maij quatuor tubetis Karoli de Gonzago, quos eis donavit quia eum visitarunt ij duc. auri. Item eadem die duabus tubetis domini Tristani filii naturalis prefati domini ducis qui similiter visitarunt eum in Laude (1) j. duc. aurj. Item magis donauit duabus tubetis illustrissime domine duchisse Mediolani sororis domini nostri ducis prelibati (2) j duc. Item magis quos donauit quatuor tubetis domini de Corregio in Laude die ix dicti mensis maij ij duc. auri.

(Ibidem.)

Dans une ambassade faite en 1449, par Jean de Lornay, à Milan, on trouve sur la liste de ses dépenses les curieux détails suivants :

Sensuyt la dispense que je Jehan de Lornay ay faicte pour aller en l'ambassade de Millan, deuers ma très redoubtée dame la duchesse, et aussi deuers les xij cappitains de la liberté de Millan, et aussi deuers François Pichelin et deuers le comte Jacques, et deuers messire Carlo de Gonzague........... est party le dit Lornay de Thurin, le ij[e] jour de jullet l'an courant

(1) A Lodi.

(2) Marie de Savoie, épouse et veuve de Philippe-Marie Visconti.

m. iiij^c xlix....... Item a liure le dit Lornay le ij^e jour du dit moys aux trompetes de messire Jehan de la Voux et de Fergus, capitaines des gens d'armes de Côme, lesqueulx me vindrent visiter, j fl. au chat. Item a liure le dit Lornay a Millan, le xij, le xiij et le xiv jour du dit mois es trompetes et menestriers de la liberté et a ceux de la justice ij fl. au chat. Item a liure le dit Lornay ce dit jour aux trompetes de Franchisque Pichelin j fl. au chat. Item a liure le dit Lornay aux trompetes de mess^e Carles de Gonzague j fl. au chat. Item a liure le dit Lornay a Jehan Blanc, heraut de la liberté de Millan, j fl. au chat. (Ibidem.)

Et voici encore d'autres extraits de la note des dépenses de Jacques de la Tour, président de Savoie, et de Jacques de Challant, envoyés en ambassade la même année auprès de François Sforce :

Item le jour qu'ilz arriuèrent en la cité de Pauie, donné a vne trompete et deux menestriers de la dite cité qui auoient joué le soir deuant la chambre desd^ts ambassadeurs, j fl. d'or. Item le dit jour quilz arriuèrent en la cité de Pauie, donne a deux trompetes du marquis de Creteron, qui semblablement auoient esté sonner deuant la chambre desd^ts ambassadeurs, j fl. d'or. Item le jeudi ensuiuant a iiij trompetes dudit comte Francisques, qui estoient venues au logis desd^ts ambassadeurs jouer et sonner deuant leur table au disner, deux fl. d'or. Item le dit jeudi a trois autres trompetes dudit comte, qui pareillement estoient venus deuant leur table sonner, j fl. d'or........ Item le lundi ensuiuant iij^e jour de novembre, en la ville de Casal au

retour, donne aux trompetes de monseigneur le marquis de Montferra, qui auoient esté sonner et jouer deuant lesd[ts] ambassadeurs, j ducat. Item ledit jour et lieu, aux menestriers de mond[t] seigneur le marquis pour semblable, j fl. d'or.

Dans le compte de l'ambassadeur Amédée de Luzerne on voit qu'il a souvent donné aux trompettes du duc de Milan et du marquis de Montferrat *qui crebro eum prout ambassiatores solent visitarunt.* (*Ibidem,* vol. 102).

1452

Largesses du duc à Feur

Lorsque le duc Louis fut obligé de se rendre à Feur en Forez pour traiter avec le roi de France, en 1452, il fit des dons à tous les personnages qui suivaient la cour dù roi, entre autres *certis mimis et taborinis curiam prefati regis sequentibus*, et même *certis filiabus comunibus curiam prefati regis sequentibus.* (*Ibid.,* vol. 101).

1453-1465

Jean Fontaine

CHEF DES CHANTRES DE LA CHAPELLE DUCALE

En 1453 paraît pour la première fois dans les comptes des trésoriers généraux le nommé Fontaine, *cantor et abbas cantorum capelle domini,* qui reçoit un don de 4 écus d'or en exo-

nération de certaines dépenses faites par lui et par les autres chantres dans l'intérêt de la communauté, *ad causam dicte abbatie* (vol. 101).

On le retrouve avec le prénom de Jean parmi les chantres de la chapelle ducale, nouvellement réorganisée et réformée en 1465. (*Ibidem*, vol. 111).

1464

Les frères Henri et Conrad Maldé

TROMPETTES ET MÉNÉTRIERS

Le duc Louis fait donner deux florins aux frères Maldé Henri et Conrad, trompettes et ménétriers, pour les dépenses qu'ils ont faites à Genève. (*Ibidem,* vol. 102, p. 484).

1464-1465

Pierre Blanc, Jean Clément et Jean Loren

MÉNÉTRIERS D'YENNE

Ces trois ménétriers sont venus avec leurs instruments égayer la cour de Savoie, depuis le jour de Noël jusqu'au 1er dimanche de carême (1464-65); *lesqueulx ont été ici à jouer de leurs instrumens dey les fetes de Noye jusqu'a caremantrant des bourdes, et pour leur vin et peine, ultre les despens que l'on a fait à la cour,* on leur a donné à chacun un écu, soit 6 florins. (*Ibidem,* vol. 111, p. 307).

1465

Réorganisation de la chapelle ducale

La chapelle des princes de Savoie, dont l'existence a été souvent constatée dans les articles précédents, subit une réforme et un renouvellement complet en 1465 par lettres du nouveau duc Amédée IX, qui venait de succéder à son père, le duc Louis, le 29 janvier 1465. Cela résulte d'un passage fort intéressant des comptes des trésoriers généraux pour la période qui s'étend du 17 janvier 1465 au 1er mars 1466, où l'on voit que cette réforme fut accomplie le 1er février, trois jours après l'avénement d'Amédée IX, qui avait dû sans doute y songer avant de régner. Nous donnons en entier ce fragment de compte, où l'on voit l'énumération du personnel de cette chapelle, le traitement annuel de chaque personne, ainsi que le payement des deux premiers mois de leurs honoraires à quelques-uns d'entre eux.

Librauit venerabilibus cantoribus cappellanis et clericis cappelle dominj subscriptis pecuniarum quantitates eisdem solui ordinatas juxta refformationem et renouationem cappelle domini jn quodam rotulo mentionatas cujus rotuli tenor sequitur : Ordinatio et retentio per jllmum dominum nostrum Amedeum Sabaudie etc. ducem facta super stipendiis cappellanorum cantorumque et aliorum seruitorum suorum

cappelle sue celsitudinis......... die prima mensis februarij anno Domini m° iiij° lxv. Et primo fuit ordinatus dominus Johannes Gacheti primus cappellanus et helemosinarius et magister cappelle sub perceptione ducentorum florenorum pp. annualium eidem soluendorum et leuandorum per thesaurarium nostrum generalem sub perceptione ij° fl. Item dominus Johannes Clisse sub perceptione ij° fl. Item dominus Johannes Fontanes sub perceptione ij° fl. Item dominus Jacobus Villete sub perceptione ij° fl. Item dominus Remigius de Bosco sub perceptione ij° fl. Item Anthonius Grimaci sub perceptione ij° fl. Item dominus Ranguisii sub perceptione c. fl. Item dominus Johannes Songines sub perceptione c. fl. Item Ludouicus Charrerie cantor et organista sub perceptione ij° fl. Item Alexander de Lorteyl sub perceptione ij° fl. Item dominus Martinus Ardunij sub perceptione ij° fl. Item Stephanus Le Mol sub perceptione ij° fl. Item domiuus Franciscus Bornes sub perceptione ij° fl. Item Mermetus de Vertheriis sub perceptione xxv fl. summa summarum ij^m iiij° et xxv fl. cujusquidem rotuli copiam reddit....... Datum Chamberiaci die xv^a marcij lxv^to per Andream Cornutj not. tabellionatam et in quorum exonerationem venerabiles viri dominj Johannes Clisse Johannes Fontane Jacobus Villete Franciscus Bornes Anthonius Grimacj et Stephanus Le Mol ex cantoribus cappelle domini habuisse confessi fuerunt..... pro suis stipendiis duorum mensium proxime preteritorum scilicet februarij et marcij &.

(Ibidem, vol. 3, page 307.)

Quelques-uns des artistes nommés dans ce document ont déjà leur article distinct, comme

Jacques Villette et Jean Fontaine; les autres auront les leurs.

1465

Jean Clissé, Antoine Grimaci, Ranguisii, Jean Songines, Alexandre Lorteyl, Martin Arduin, Etienne Le Mol, François Bornes

CHANTRES DE LA CHAPELLE DUCALE

Ce sont les personnages qui figurent à l'article précédent comme membres de la chapelle ducale, avec le traitement annuel de 100 florins pour les uns et de 200 florins pour les autres, et sur lesquels nous n'avons pu recueillir aucun autre renseignement. Nous n'y faisons pas figurer le nommé Mermet de Vercherii, qui figure en fin de liste, et dont le modeste traitement de 25 florins par an nous porte à le considérer comme un aide ou serviteur.

1465-1477

Louis Charrière

CHANTRE ET ORGANISTE DE LA CHAPELLE DUCALE
(premières grandes orgues à Chambéri)

Louis Charrière était l'organiste de la chapelle ducale à Chambéri, et, lors de la réorganisation de cette chapelle en 1465, il lui est assigné un traitement de 200 florins par an. Il fut alors chargé par le prince de faire arranger

et mettre en état des orgues que l'on fit apporter de Genève à Chambéri, comme cela résulte de la pièce suivante, extraite du compte de Jean Loctier, trésorier général (vol. 3, page 152) :

Librauit Ludouico Charrerie cantorj et organiste capelle dominj subscriptos decem florenos octo den. tres quartos et dimidium quartum vnius den. gros. pp. sibi debitos causis jn quodam paruo memoriali per magistrum hospitij visitato cuius tenor talis est. Sensuyt la dispense faicte pour Loys lorganiste pour les orgues de la chapelle et par le comandement de ma très redoubte dame ma dame la duchesse. Et tout premierement pour enuoyer querir a Geneve lesd^{es} orgues pour les fere apaurter a Chambery a un homme tant pour lesd^{es} orgues que les souffles ensemble les contrepois qui pesoit xxx liures lesqueulx demourarent v jour quẽ a laler que au venir a chescun deux ij gros et demy pour leurs despens et pour leur peine — iiij fl. ij gr. et demy. Item plus pour fere raparallier lesd^{es} orgues que en cuir que en colle que en boys et vne presse de leton vj gros. Item plus pour la main du maistre pour les buetes en point lesquelles estoient toutes gastées et beaucoup destornes rompus et aussi pour les accorder lequel demaura xj jours expressement pour lesd^{es} orgues tant pour ses despens que pour sa personne iij escus. Pourtan supplie led^{t} Loys humblement a mon tres redoubte seig^{r} et dame qu'il leur playse luy fere paye la despense dessus d^{e} vehu quil a este du commandement expres de ma d^{e} dame. Somme toute viij escus viij gr. et demy. Somma x fl. viij gr. et demy. Vidi G. de Challes maistre dostel........ Recepta sub anno lxv^{to} die penultima maij x fl. viij d. gr. pp.

Il résulte d'abord de ce document, quoiqu'il soit peu explicite à ce sujet, qu'il fallut quatre hommes pour apporter les orgues, les soufflets et les contre-poids; cela résulte de la somme de 4 florins et 2 gros, par un calcul facile à faire quand on sait que le florin de petit poids, ou de Savoie, valait 12 gros. Il ne s'agit donc plus ici d'orgues portatives comme dans les temps antérieurs, mais bien d'orgues de grandes dimensions. On voit aussi qu'elles étaient en assez mauvais état, et que maître Charrière eut beaucoup de peine pour les arranger et les accorder. Aussi n'aura-t-il pas un bien brillant instrument à son service. Mais qu'il prenne patience, la duchesse Yolande va bientôt lui en faire confectionner un plus beau et à grands frais, comme on le verra, en 1470. Il pourra en jouir jusqu'à sa mort, arrivée à Turin en 1477, le 28 juillet, comme il appert de la pièce suivante :

Il est deu par ma très redoubtée dame madame la duchesse de Sauoye a son très humble et très obeyssant seruiteur et tresaurier general de Sauoye Richardon Alexandre pour xij torches de cire pesant xxxij liures de cire lesquelles il az achetées et payées en la boutique de Caffentz especier et expédiées a messire Nycolas Boyvin de la chapelle de mad[e] dame du commandement de mad[e] dame pour le seuellement de messire Loys Charriere organiste de la dicte chapelle lequel trapassa en ceste ville de Turin le xxviij[e] jour de juillet mil iiij[c] lxxvij. (Ibidem, vol. 124, p. 117.)

Ajoutons qu'en 1468 il reçoit du trésorier, *pro suis expensis*, sans autre renseignement, la somme de 25 florins et 7 deniers gros.

1465-1469

Rémi de Bosc

CHANTRE DE LA CHAPELLE DUCALE

Rémi de Bosc (*de Bosco*), d'Avigliana, est un des chantres de la chapelle du duc, réorganisée en 1465. Nous le trouvons encore en 1468 recevant 25 florins, *quos dominus eidem in auxilium unius vestis liberaliter donavit* (*ibidem*, vol. 114, p. 147); et, en 1469, recevant du trésorier général Richardon un ducat pour avoir joué de son instrument (lequel?) à la cour, à Genève, pendant le carnaval. Le ducat valait 2 florins et 3 gros.

1468

Ménétriers de harpe, de luth et de tambourin

L'écuyer d'écurie Vouthier de Chignin paye trois *menestriers et joyeux d'instrument des queulx lun menoit l'arpe, lautre le leu et lautre le tabornin,* qui ont accompagné la duchesse de Milan, Bonne de Savoie, qui venait de se marier à Galéas-Marie Sforce, et qui était conduite auprès de son époux dans la capitale du Milanais. (*Ibidem,* vol. 114, p. 129).

1468

Henri Theoterici

MÉNÉTRIER DUCAL

Le duc Amédée IX ordonne, par lettres du 19 août 1468, de fournir la somme nécessaire pour dire des messes pour le repos de l'âme de son ménétrier et serviteur Henri Theoterici, qui vient de mourir, et pour envoyer des flambeaux de cire. (*Ibidem,* page 145).

1469

Vullierme de la Balme et Johanet Valens

MÉNÉTRIERS DE LAUSANNE, D'AVIGLIANO ET DE SAINT-MARTIN-DU-FRESNE

Le carnaval de 1469 avait été gai à la cour, où la duchesse Yolande cherchait sans doute à distraire son mari, dont la maladie commençait à se manifester. Elle fit venir pour cela des ménétriers de divers endroits, comme le prouvent le fragment suivant du compte du trésorier Richardon et les articles qui suivent :

Item liure le xxij jour du mois de fevrier 1469 que fut le tiers jour apres carementrand de bordes lan que dessus. A mess[e] Mermet de Verthieres troys ducas lesquelx jl a preste et beallie du commandement de mad[e] dame aux menestriers de Lausanne lesquelx lon auoit fet venir et auoient estés au lieu de

Geneue auant carementrand et tosiours jusque aud[t] jour a la cour et ausy durant les joustes audit lieu de Geneue faites pour jouyer de leurs jnstrumens. Et se pour leur vin que mad[e] dame leur a donne vaillient vj fl. jx gr. Item ay liure led[t] jour a troes aultres menestriers qui sont de Sent Martin de Freyne qui demeurerent tout au long desd[es] joustes et carementrand a joyer de leurs jnstrumens comme les aultres cest assauoir troys ducas lesqueulx madicte dame leur a fait deliurer pour leur vin comme dessus valent vj fl. jx gr. Item liure ledict jour a Claude de Bosc Vullierme de la Balme et Johanet Valens menestries d'Auilliane lesqueulx ont este durant lesd[es] joustes et festes de carementrand a jouyer de leurs jnstrumens comme les aultres cest assauoir trois ducas lesquelx mad[e] dame leur a donne vaillient vj fl. jx gr.

1469

Antoine André, Humbert Baron, Pierre Faure et Jehan Perret

MÉNÉTRIERS DU COMTE PHILIPPE

Les ménétriers du comte de Bresse, Philippe, frère du duc Amédée IX, André, Baron, Favre et Perret vinrent à Chambéri jouer de leurs instruments pendant dix à douze jours *quand ledit Philippe fut revenu de Flandre*, et reçurent de Madame Yolande, qui gouvernait pendant la maladie de son mari, 3 écus *pour leur vin*. (*Ibidem,* page 121).

1469

Ménétriers du Châtelard

La duchesse fait restituer en décembre 1469 à Antoine d'Orlié 3 florins qu'il lui avait prêtés et qu'il avait donnés pour elle à trois ménétriers du Chàtelard en Beauges qui étaient venus à Chambéri jouer de leurs instruments à la saint Nicolas et à d'autres fêtes (*ibidem,* page 126). Il est aussi question dans le même compte, et à la même date, de la somme de 2 ducats payés à Pernet de Normes, *mestre de farses,* qui a pourchassé *des farces à ces fêtes de Noe.*

1470

L'harpeur du comte de Chissié

La duchesse fait encore rendre au mois de mars 1470 à Gonin de Montfalcon 2 ducats qu'il *a baillé* pour elle à l'*arpeur du comte de Chissie, qu'auoit joue de l'arpe et taborin à caresme entrant.* (*Ibidem,* page 128).

1470

Jean Grolia et Benoît de Nons

MÉNÉTRIERS DE TURIN

Au mois de juin de 1470, ce sont des ménétriers de Turin, les nommés Jean Grolia et

Benoît de Nons, qui viennent égayer la cour et recevoir une gratification. (*Ibidem,* p. 140).

1469-1472

Orgues de la Ste-Chapelle de Chambéri par Jean Piaz, de Meaux

CONSTRUITES D'ORDRE DE LA DUCHESSE YOLANDE

Dans le *registre des choses faictes* par la duchesse Yolande, qui a été rédigé au XVe siècle par Jacques Lambert, conseiller ducal, et publié par Léon Ménabréa, on lit cette phrase : « Semblablement a faict faire madicte dame en « ladicte Ste Chapelle les belles orgues et ma- « gnifiques qui de présent y sont moult de « grande beaute et eminence : ce qui n'a pas « été faict pour neant comme tout homme den- « tendement peult jugier et cognoistre. »

Dans son histoire de la Sainte-Chapelle de Chambéri, publiée dans le volume 10 de la deuxième série des Mémoires de l'Académie de Savoie, M. de Jussieu reproduit ce passage de la chronique d'Yolande, et ajoute que c'est dans une tribune, au-dessus de la chapelle de Nemours, *qu'étaient placées les orgues, dont le buffet, richement sculpté,* SUBSISTE ENCORE A LA MÊME PLACE, *et qui y avaient été placées par la duchesse Yolande.* Un dessin dudit buffet accompagne ces quelques mots.

Il y a là une erreur à relever ; le buffet des orgues construites par les ordres d'Yolande n'est pas celui qu'a vu M. de Jussieu. Il devait être en style du XV[e] siècle ; tandis que celui dont les restes sont parvenus jusqu'à nous est du XVII[e] siècle, ce qui est facile à voir au premier coup d'œil d'un artiste et d'un archéologue. Ce buffet, dont le dessin accompagne le travail de M. de Jussieu, est celui qui fut sculpté pour les orgues construites en 1675 (1).

Comme les orgues de la princesse Yolande n'existent plus, il serait difficile de *cognoistre et jugier* qu'elles n'ont pas été faites pour rien. Heureusement nous avons trouvé des documents qui nous renseignent à cet égard ; c'est d'abord une copie des lettres de la duchesse, du 8 mars 1470, qui établissent en faveur du facteur de ces orgues, maître Jean Piaz, de Meaux, un traitement annuel de 200 florins, à courir depuis le 3 octobre 1469, jour depuis lequel il a commencé à réunir les matériaux nécessaires à la construction de cet instrument, et pour tout le temps que durera son travail. Nous donnons *in extenso* ces lettres, datées de Chambéri, dans lesquelles on voit que la duchesse voulait que ces orgues fussent supérieures à tout ce qui avait été fait jusqu'alors, non-seulement sous le rapport des innovations

(1) Voir les *Sculpteurs en Savoie*, art. Cuenot.

et d'un ingénieux artifice, mais encore par la beauté de l'ornementation.

Ce sont ensuite les comptes du trésorier Richardon relatifs aux dépenses de toutes sortes faites pour la construction des orgues; pour les ouvriers : menuisiers, sculpteurs, charpentiers, serruriers, cloutiers, cordonniers, etc.; pour les matériaux : bois de noyer, de sapin, de chêne; ferrements, serrures, clous, étain, plomb, peaux de mouton, de vache, de chien et de chevreau, colle, graisse, cire, huile d'olive, poix, briques, fil d'archal, craie, ammoniac, etc., comptes que nous donnons aussi en entier, comme intéressant à la fois l'art du facteur d'orgues et la langue, et où l'on trouve plusieurs mots restés dans le patois. Ils font aussi connaître plusieurs artisans ou marchands de Chambéri au XVe siècle.

On voit encore, dans un autre compte de Richardon, que la duchesse a fait don en 1471 à maître Piaz d'une robe de drap gris d'Abbeville, et que son fils fut placé quelque temps parmi les enfants de chœur.

Yolant figlia primogenita et soror serenissimorum christianissimorumque Francie regum ducissa Sabaudie domina Burgeti Villefranche et Vigoni. Uniuersis serie presentium fierj volumus manifestum, quod cum jn capella castri Chamberiaci jn decorem jpsius et diuinorum ministeriorum dedicionem decreuerimus construi facere organum vnum siue organa adeo mire compaginis et structure vt et operis noui-

tate et artificij subtilitate et decoris venustate nullis aliis pene cessura sint. Quequidem organa vt opere ardua sit non nisi maximis constare censeretur jmpensis, ad quorum fabricationem delegauimus benedilectum nostrum Johannem Piat de Melduno virum vtique hac jn arte expertissimum, qui jam dies multos circa materiei preparationem solerter vacauit ad rei perfectionem suas operas jmpigre non desinit jmpendere. Volentes jtaque eidem Johannj Piaz munificentie nostre partes laxare, quo suis jmpensis ordinarijs et priuatis necessitatibus subuenire possit ex nostra certa scientia matura deliberatione prehabita, et quia sic nobis placet et laudedignum merito existimamus eidem Johannj Piaz cum graciarum actione humiliter acceptantj statuimus concedimus et donamus ducentum florenos parui ponderis annuales siue sexdecim florenos et octo denarios grossos parui ponderis pro quolibet mense et quamdiu circa predictorum organorum constructionem vacabit per eum pro predictis expensis suis ac priuatis necessitatibus percipiendos. Dantes propterea expressis in mandatis dilecto Alexandro Richardonis receptori nostro generali quod predictos ducentum florenos p. p. annuales seu sexdecim florenos et octo denarios grossos pro quolibet mense eidem Johannj Piaz dejnceps realiter persoluat et vice nostra expediat sic quod jnde merito sit contentus, prima tamen solutione jncipiente ex die tercia mensis octobris anni nouissime fluxi qua die circa materiam dictorum organorum reparando vacare jncohauit recipiendos ab eodem jn prima solutione cum copia presentium jn reliquis autem solutionibus licteras dumtaxat confessionis et quictationis opportunas. Nos enim eiusmodi solutiones quas receptor

jpse sic fecerit jn eius primo et singulis sequentibus, ad causam dicti receptoris efficj jnde redendis computis per jllorum auditores jubemus jndifficiliter allocari. Datum Chamberiaci die octaua mensis marcij anno Domini millesimo iiij^{c} lxx^{mo}.

Per dominum presentibus dominis Humberto Chevrerij cancellario Sabaudie, Petro de Sancto Michaele presidente, Glaudio de Challes magistro hospitij, et Johanne Locterij thesaurario.

Reddantur lictere portitorj. Execute Lambertj.

Datum pro copia collatione facta cum suo proprio originalj de verbo ad verbum per me notarium subscriptum. (Arch. de la chambre des comptes.)

Tertius computus..... duorum annorum..... finitorum die nona mensis januarij anno Domini m. cccc. lxxij^{do}.

Librauit eidem Johanni Piaz magistro organorum capelle castri Camberiaci......... causis et rationibus descriptis in quodam rotulo....... cuius tenor talis est. Très haulte, très puissante princesse et très redoubtée dame supplie tres humblement vostre tres humble seruiteur Jehan Piaz, le quel a la charge des orgues de votre très noble chapelle, quil plaise de votre très noble seignorie faire payer et restituer audit Jehan ce quil az desbourse pour lesd^{es} orgues, comme il sensuyt. Premierement, pour la dispense d'ung compagnion pour batre les plates de lestain (1) lespace de trois moys durant, cest assauoir du moys de decembre, januier et feurier, pour chacun moys trois

(1) Plaques ou feuilles d'étain.

florins, somme pour les dicts trois moys ix fl... Item pour vng aultre compaignon pour tenir les plates et ycelles gouuerner sus lenglume (1), pour son salaire et despense pour lesd[ts] trois moys vj escus. Item pour la dispense du deuant dit pour dresser et redoucer lesd[es] plactes car toutes sont ployes apres la bateure, pour le moys de mars et dauril vj flor. Item pour vne molle (2) de pierre ensemble la garnison tant de fer comme de boys j escu. Item pour vne douzaine de poz de sapin pour faire des tables pour tenir lesd[es] plactes vj gros. Item pour reffaire lenglume lequel est rompu de batre vj gros.......... Data Chamberiaci die decima septima mensis maii anno Domini mill[o] iiij[c] septuagesimo. (Ibidem, page 80.)

Il est deu par ma tres redoubtee dame ma dame la duchesse de Sauoye a son tres humble seruiteur mestre Ros de Balmes dit Potus, mynusier de bois, le quel et deux de ses enfans et aultres deux ouuries si dessoubz nommes ont ouure et besognie au bois de noyer et aultre quest necessaire pour assir et poser les orgues que madame fet fere en la chapelle du chasteau de Chambery, et a este fait marche auecques le dit pere et enfans du commandement de mad[e] dame par messire Loys Charriere, organiste, et Jehan Piaz, mestre et facteur des dictes orgues, pour leur salaire et despens, ce assauoir audit mestre Ros pour chascun moys quatre escus, et aux enfans chacun moys trois escus pour chacun deux qui sont pour tout x escus chacun moys. Et premierement est deu au dit

(1) Et diriger celles-ci sur l'enclume.
(2) Pierre à aiguiser, avec sa monture.

mestre Ros pour six moys entiers commenzans le premier jour du moys dauril procheynement passé et fenissans le premier jour du moys ensuyuant doctobre quil a vaque en la d[e] ouure sans rompre (1), fait compte auecques ly par les d[ts] messires Loys et Jean Piaz, en la presence de mons[r] le chantre de Geneue, messire Anthoyne Lambert, monte xxiiij escuz qui valent xlviij flor. p. p. Item est deu audit mestre Roz pour les journees et despens de Pierre et de Roz de Balme freres, enfans dud[t] mestre Ros, de sept moys et vint et trois jours quil ont vacque en la d[e] ouure, cest assauoir led[t] Pierre sinq moys et lautre frere deux moys et xxiij jours, car au compte fait auecques eux par les dessus nommes a este rebatu ce quil fault de xij mois pour cause quil ont esté dehors, et montent les d[ts] sept moys et vint et trois jours a la reyson dessus mentionnee ving et trois escus et six gros qui valent xlvj fl. vj gros. Item mes est deu aud[t] mestre Roz pour les journees et despens de deux compagnions minusiers nommé lung Gilet de Clerons et lautre Pierre Gueraux, lesqueux ont ouure auecques le dit mestre Ros au dessud[t] ouurage et au dessoubz ly trois moys entiers compte pour chacun deux et pour chaquun mois quatre florins et viij gros, et ainsy fut fet marchie et compte par les dessus nommes montent tout en somme xxviij flor. p. p., somme des parties dessus escriptes deues aud[t] mestre Ros cxxij flor. vj gros.

Nous Loys Charriere, organiste, et Jehan Piaz, dessus nommes, actestons par ces presentes que nous auons compte et fait compte en la presence de monseig[r] le chantre de Geneue auecques mestre Ros de

(1) Qu'il a travaillé audit ouvrage sans interruption.

Balmes dit Potus, minuysier, pour les journees de ly de ses deux enfans et de deux compagnions mentionnes au role dessus escript, et quelles journees reyalement ont employees en lourage des d^{es} orgues, pour ainsy quest aud^{t} role escript, lesquelles journees compte et rebatu tout montent a cent xxij fl. vj gros dessus escript, tesmoing nous signes sy dessoubz, escript le xviij^{e} jour doctobre mil iiij^{c} septante. Ainsi est par moy Jehan Piaz. Ainsy est par moy Loys Charrière. (**Ibidem, page 92.**)

Il est deu par ma tres redoubtee dame &..... a son tres humble seruiteur mestre Ros de Balmes dit Potu, lequel a pris en tache et a priffait (1) a fere la lampe (2) des orgues que mad^{e} dame a fect fere en la chapelle du chasteau de Chambery, c'est assauoir taillier les pennacles et folliages einsy quil appartient et semblablement les filloles. Item autour en minuserie la clere vois et arche pendant. Item les vj courbes les quatre entretaillies detza et della les aultres deux dimie part reuesties de grosses moulures de lault (3) jusques au bas, ensemble les arches de telle moulee et lambrie et les escussons tout autour entretailliees des armes et deuise de mad^{e} dame, ensemble toutes les aultres chouses necesseres en la dite lampe, le quel tache a ete baillie au dit mestre Ros par Jehan Piaz, mestre et facteur des d^{es} orgues, en la presence de monseig^{r} le chantre de Geneue messire Anthoene Lambert, de Loys Charriere organiste et de Alexandre Richardon recepveur &....... l flor. p. p.......... Data

(1) Prix fait.
(2) V. *Les Sculpteurs*, page 17.
(3) Depuis le haut jusqu'en bas.

Chamberiaci die vicesima quarta mensis octobris anno Domini mill° iiij^c septuagesimo. (**Ibidem, page 95.**)

Item je Pierre Lando ay ballie xij post de noyer pour faire les dites orgues qui valent xxxij gros........ Item pour deux lintes (1) de noyer qui valent xij gros. .... Item pour vng boudron de sappin (2) qui valt j gros......... Item pour v jornes de chapuys (3) pour reyssier les d^es futes necesseres pour lesd^es orgues comment fute de noyer qui valent la journee iij gros pour jour, somme xv gros. Item mes (4) pour quatre jornes (5) Pierre Lando pour aler serchier (6) les d^es futes necesseres pour lesd^es orgues qui valent xij gros. Item a la Beatrizine pour six pos de noier xxvj gros. .... Die xxvj mensis maij anno Domini mill° iiij^c lxx°. (**Ibidem, page 101.**)

.... Ce que Pierre Lando, chapuys, a liure pour les orgues de la chapelle oultre les aultres liurees par ly tzadeuant (7) faites. Et premièrement a liure le dit mestre Lando viij pos de puble (8) de xiij pies de long et de large deux pies, de quoy lon a fait les soufles, valent iij flor. Item mes pour vj lindes de noyer pour lesd^es orgues qui valent xxvij gros. Item mes pour vij pos de noyer pour lesd^es orgues qui valent xxj d. gr.

(1) Bandes.
(2) Poutre de sapin.
(3) De charpentier pour scier.
(4) Plus, mot patois.
(5) Item plus pour quatre journées à Pierre Lando, pour aller chercher, etc.
(6) Chercher.
(7) Par lui ci-devant faites, etc.
(8) Puble, mot patois pour peuplier, *pobló*.

Item mes pour vng chayne (1) necessere esdictes orgues qui contient de long x pies et deux de large qui vaut xij d. gr. Item pour le port du dit chanoz viij gr. Item mes pour viij litros carres pour lesd[es] orgues ij gros. Item pour vne linde de noyer pour lesd[es] orgues iiij d. gr. Item pour deux journees de chapuys pour escarrer le dit chane (2) exclus despens vj den. gros. Item pour deux journees de chapuys pour reyssier lesd[ts] pos de peuble enclus leurs despens vj den. gr. Item pour xvj pos de sappin pour fere des liteaux a joindre les dictz soufles valent viij gr. Item pour ix journees de chapuys pour chapuysier lesd[ts] pos et fere lesd[ts] liteaux ij fl. iij den. gr. Item mes pour bote le siege des orgues qui valent xviij gros. Item pour viij paires de sappin qui valent a vj quart la piece pour les ramieres des souffles xij d. gr. Item pour vne piece de chanoz ou sont assises lesd[es] perches que menent les souffles vj gr. Item pour deux perches de sappin pour mener les souffles compte par perche vj quart valent iij gr. Item mes pour deux post de sappin qui valent compte pour chacune post iij quart valent vj quart. Item mes pour xj journees de chapuys pour fere led[t] freche desd[es] orgues a reyson de iij gr. pour journee ij fl. ix d. gr. Item pour fere lesd[es] ramieres et les pons des d[es] orgues xxiiij journees qui valent a la d[e] rayson vj flor. somme xxv fl. ij d. ob. gr.......&. Die xxv octobris mill[o] iiij[c] lxx. (Ibidem, page 102.)

Sensuyuent aultres parties et liurees faictes par moy Alexandre Richardon &.....

(1) Chêne.
(2) Equarrir ledit chêne.

Et premierement ay liure le viij[e] jour du moys de mars mil iiij[c] lxx au dit Jehan Piaz, mestre et facteur desd[es] orgues que ma d[e] dame a encommencé de faire fere pour metre en lad[e] chapelle qui se fait mentenant au chasteau de Chambery, trois florins sy dessoub escript que je luy ay ballie du commandement de ma d[e] dame pour enuoyer querre (1) au pays de Vauld mestre Ros Potu, minusier de boys et deux de ses enfans pour fere les freches des d[es] orgues, et ce a este tant pour les despens de celly qui les est alle querre commant pour ceulx dud[t] mestre Ros et ses enfans a venir ycy pour ce iij flor.

Item ay liure led[t] jour a Sauoye et Piemont, heraux darmes de mon tres redoubte seigneur monseig[r] le duc de Sauoye, pour les pos que j'ay achete desd[ts] heraux des lices fetes deuant le chasteau de Chambéry ou fit ces armes et teint a tous venans le s[r] du Roule, filz du seig[r] de Viris. Et a este fete des d[ts] pos vne parey (2) en la chambre de lempereur dud[t] chasteau pour party (3) la d[e] chambre a cette fin que en lune des d[es] parties ouurent (4) ceulx qui font les orgues et en lautre ceux qui font les ymages de pierre de la chapelle dud[t] chasteau et coustent toutes les d[es] lices pos clos et fuste iiij florins.

Item ay liure le dit jour a vng̃ chapuis nommé Pierre Girard dit Matacher, pour deux paires de sapin quil az acheteez pour faire la d[e] parey valent ij gros...&.

Item ay liure led[t] jour (viij mars) a Hugonin Ma-

(1) Querre pour quérir, chercher, amener, etc.
(2) Parey pour paroi, cloison.
(3) Party, partager, diviser.
(4) Ouurent pour travaillent.

gnin, serrallieur habiteur de Chambery, pour de ferramende quil a baillie pour metre en ladicte parey enclous vne grosse clefz, laquelle il az fait en la pourte de la chambre de lempereur viij gros....... &...

Item ay liure le xxvj jour du moys de may a........ boursier pour viij grans peaux de mouthon et vne peau de cheurotin quil a baillie et deliure en ma presence a Jehan Piaz, mestre &..., marchie fait auecques led[t] boursier a reyson de ij gros chacune peau de mouthon et de vng gros le cheurotin monte tout xxj gr.

Item ay liure le dit jour a....... apothicaire, pour vij liures de colle blanche quil a baillie en ma presence aud[t] Jehan Piaz pour lesd[es] orgues viij gros...... &...

Item ay liure le tier jour du moys de juillet a Humbert Bertin cordonnier, pour quatre belles peaux de vaches rouges non encoures correes (1), lesquelles il az baillie et deliure aud[t] Jehan Piaz pour fere les souffles des dictes orgues, marchie fait par led[t] Jehan Piaz auecques le dit Humbert au pris de xxv gr. chacune peau monte viij fl. vj gros.

Item ay liure le vij jour du dit moys a Pierre du Muret, cordoannyer desmorant a Machie pour l liures de gresse de pors (2) quil a balliees pour engresser lesd[es] vaches, marchie fait auecques ly en la presence dudit Jehan Piaz pour lesd[es] l liures, monte xxij gr.

Item ay liure led[t] jour a Guigue du Dax apothicaire pour deux liures de cire neuue que coustent vj gros, viij liures d'oyle douliue (3) qui coustent iij quart et vne liure de raisine qui couste v fors, desliure aud[t]

(1) Non encore corroyées.
(2) Graisse de porc.
(3) Huile d'olive.

Jehan Pie pour mesler auecques lad^{e} gresse que monstent tout xiij gr. vij fors.

Item ay liure a Jean Aprin, exaueur de cuyrs, lequel addoube et engresse lesd^{es} quatre peaux de vache ensemble vne demy peau si dessoubz entree marchie fait auecques ly par led^{t} Jehan Pie, à reyson de iij gr. la piece monte xiij gr.

Item ay liure le iiij^{e} jour de julliet lan que dessus a mestre Bergier, serrallieur habiteur de Chambery, pres de la porte de Machie, pour ij^{c} et xl pieces de fert pour les registracions des d^{es} orgues quil az baillie et expedies aud^{t} Jehan Piaz, pour amploye comme dit est, marchie fait auecques led^{t} mestre Andre par led^{t} Jehan Piaz pour les dits ij^{c} et xl pieces iiij flor. Item pour dix anneaux et les veruelles quil a baillie au dit Jehan Piaz pour les serre, marchie fait..... &c... a rayson de deux quars la piece montent v gros.

Item ay liure le xvj jour de julliet a Anthoene de Millan clotier (1) pour demy millier de clos de passatoret quil az ballie et deliure aud^{t} Jehan Piaz pour lesd^{es} orgues ij gros.

Item ay liure led^{t} jour a Pierre du Muret de Machié, pour vne peau dung grant chien toute couree et adoubee et engressee quil a ballie aud^{t} Jehan Piaz pour metre entre les coudures du cuyr desd^{ts} souffles pour cause que le vent nen salliet qui coustent iij gros.

Item ay liure led^{t} jour a Pierre Michiel cloestier (2) demorant en la Joerie pour iij^{c} de taches de millier iiij^{tre} qui coutent le cent vij quart. deux cens de millier

(1) Clotier, fabricant de clous.

(2) Cloestier, fabricant de clous dans la rue Juiverie.

v le cent vj quars six cent de passatauoret que coste le cent v fors vng cent de millier iij qui couste ij gr. et vng cent de millier vij qui costent j gros et pour xx grans taches qui costent iij gros que ledt Pierre Michiel a baillie audt Jehan Pie pour lesdes orgues montent en somme xvj gros j quart.

Item ay liure a Collet Girard serrallier de Thonon desmorant a Chambery le xvij jour de julliet iiij fl. si dessoubz escript ce tant pour la ferramende quil a mys tant es portes des orgues commant en ycelles de serres (1) marchie fait &... iiij fl.

Item ay liure a Bon Piney cordoannyer le xviije jour de julliet pour quatre journees quil a este a coudre les coutures des quatre peaux et dimy de vaches dessus entrees pour fere lesdts souffles quant elles ont estees talliees a leur endroit marchie fait.. &... a reyson de vj quars pour chacune journee monte vj gros... &....

Item ay liure le xixe jour doctobre a messire Loys Charriere organiste six florins ix gros si dessoub escript quil a esbourse pour acheter les chouses sy dessoub escriptes necesseres es orgues.. &... Et premierement pour deux liures de vermellion xx gr. &. Item pour quatre douzennes de carrons (2) pour fere le contre poys des souffles vj gr... &... Item pour de filz darchau vij gr... &... Item pour vne liure de gros filz de locton pour les ressors des pedales iij gros. Item pour le tirer j gr. Item pour quatre sommees de charbon quil as achete et brulè a fondre les medialx et soude les thuyaux qui coustent lune comporte lau-

(1) Serrures.
(2) Pour quatre douzaines de carrons, briques.

tre xv gros. Item pour des petites tachetes a estache les thuyaux ij quart. Item pour demy vne peau roge pour jceulx lyer iij gros. Item pour trois liures de croye blanche pour blanchier ij gros j quart. Item pour le ..... fort de quoy lon a blanchy les tuaux et trois onzes densens et deux liures de pege (1) blanche pour souder lesd[ts] tuaux xij gr... &...

Item ay liure led[t] jour a mestre Andre le serraillieur pour les ferreures de lestable et syeche (2) de lorganiste ou il soit assis en joyant desd[es] orgues ensemble les ferreures des pennacles au dessus des mitres (3) tant pour taches comment pour tout marchie. vj gros... &...

Cuiquidem rotulo.. &.. Data Chamberiaci die sexta mensis nouembris anno Domini mill[o] iiij[c] septuag[o].

(Ibidem, page 104.)

Sensuyuent aulcunes parties et liurées &...

Et premierement.... &.... Item ay liure le premier jour de mars mil iiij[c] lxxj a mestre Stor Humbert Alamant pour lxiiij pieces de loton quil a fait et ballie pour les portes desd[es] orgues marchie fait auecques ly pour led[t] messire Loys et Jehan Piaz pour lesd[es] lxiiij pieces a trois escus de roy... &...

Data Chamberiaci die xxv mensis aprilis anno Domini m[o] iiij[c] lxxj[o]. (Ibidem, page 109.)

Sensuyuent aulcunes liurees faictes par moy Vaultier de Chignin escuyer descuerie de mes tres redoubte seigneur et dame duc et duchesse de Sauoye

(1) Pêge, mot patois, poix.
(2) Siége.
(3) Les ogives?

tant a cause des estoffes achetees pour faire les grans orgues que mestre Jehan Pie fait en la grant chapelle du chasteau de Chambery... &...

Et premierement ay liure led[t] jour xvj d'aoust lan mil iiij[c] lxix au dit Jehan Pie pour fere les tuaulx des orgues que mad[e] dame fait fere pour la chapelle du chasteau de Chambery dessus menciones cinq quintaulx et vingtz liures g. destaing fyn achete a Lyon au pris de x escus de roy le quintal qui montent les d[ts] cinq quintaulx et ving liures lij escus de roy vallient conuertys a florins monoye de Sauoye cviij fl. iiij gr. (1). Item ay liure aud[t] Jehan Pie led[t] jour xij liures de filz de locton fyn pour mestre esd[es] orgues achete aud[t] Lyon au pris de deux escus de roy lesd[es] xij liures pour ce iiij fl. ij gr. Item ay liure led[t] jour audit Jehan Pie pour les dits orgues deux liures destaing de glace que costent a rayson de vj gros iij quars pour liures xiij gros ij quars. Item ay liure ledit jour audit Jehan Pie pour les dits orgues trois liures de filz de fert qui coustent a rayson de viij gr. et quatre deniers blanches la liure xxv gros. Item ay liure audit Jehan Pie demy liure de salmonyac (2) pour les ditz orgues qui couste viij gros. Item ay liure au dit Jehan Pie vne liure de gomme darabie pour les d[ts] orgues qui couste vij gros. Item ay liure au d[t] Jehan Pie pour les d[ts] orgues quatre liures de plom doulx qui couste a rayson de v fors la liure ij gros ij quars. Item ay liure aud[t] Jehan Pie pour les d[ts] orgues deux liures de croye de troes qui coustent a reyson dung gros la liure ij gros... &...

(1) L'écu du roi valait environ un gros de plus que l'écu de Savoie.

(2) Ammoniac.

Cuiquidem rotulo est annexa... &...

Data Chamberiaci die decima octaua decembris anno Domini mill° iiij^c septuagesimo. (Ibid. p. 173.)

Ces orgues étaient destinées à la collégiale fondée par la même princesse dans la chapelle du château de Chambéri, et composée d'un doyen, de 12 chanoines, de 6 chapelains altariens, de 4 clercs de chapelle, de 6 innocents pour chanter les messes et les heures canoniales, et de deux maîtres pour les innocents, un maître de grammaire et un maître de musique. (*Registre des choses faites...*).

1460-1477

Jacques de Fougière, Ravys Cochon, Guillaume Depres, Mathieu Boyssard, Henry de soub la Tour, le fils de Jean Piaz, Lour, Louis Bonhomme

COMPOSANT LE COLLÉGE DES INNOCENTS DE LA CHAPELLE DU CHATEAU DE CHAMBÉRI

Nous n'entrerons dans aucun détail sur le doyen et les autres prêtres de la collégiale, mais seulement sur les personnes qui s'occupent de musique. Et tout d'abord sur le collége des innocents ou novices, qu'on appellerait aujourd'hui enfants de chœur, la duchesse apporta le plus grand soin à leur installation. On en trouve la preuve dans les comptes 3, 4,

5, 6 et 7 du secrétaire ducal Richardon, que nous reproduisons ici dans toute la partie relative à ces jeunes artistes. Là encore nous retrouverons des renseignements fort curieux sur le langage, le mobilier, le costume, les arts et métiers et les usages de Chambéri au XVe siècle. On y voit la sollicitude de la duchesse pour la santé de ces innocents, leur voyage à Verceil, en 1471, en temps d'épidémie, les cadeaux faits à ceux que l'on renvoyait parce que leur voix avait mué, les voyages faits pour trouver de nouveaux sujets à Genève, Grenoble, Anneci, Sallanches, etc.

Tertius computus.

S'ensuyuent les parties et liurees faites et liurees au nom et du commandement de ma tres redoubtee dame ma dame la duchesse de Sauoye, par moy Vaultier de Chignyn, escuyer descuyrie de ma d^e dame, a cause des robes ensemble les forreures dicelles porpoyns et chausses faites a ceste feste de tous les saintz dernierement passee, pour les innocents, en ceste ville, c'est assauoir en la chapelle du chasteau de Chambery, nouuellement fondee par mad^e dame. Aussy pour les maistres $desd^{ts}$ innocens, clercz et aultres cy appres nommes, payes, baillies et expedies es personnes, au mode forme et maniere que particulierement cy dessoubz est escript, le $viij^{me}$ jour de nouembre mil $iiij^c$ lxx.

Et premierement ay liure le dit jour a Jehan Ro-

mans, talliendier (1), xxxj aulnes de drap blanc de Troes (2) fin pour fere vj robes, vj chappirons (3) et vj porpoyntz es vj nouices de la chapelle du chastel de Chambery que lon fait neue nouuellement fondée, acheté de François Versier, marchant demourant à Lyon, au pris de deux florins et demy l'aulne, valent en somme les d^{es} xxxj aulnes lxxvij flor. vj gr.

Item ay liure led^{t} jour a Jehan Marin, tondeur, pour la tondure du dit drap, fait marche auecq luy du pris, a deux quars laulne, pour ce xv quars ij gr.

Item ay liure le dit jour a Jehan de Thonon, pelletier, xiij manteaulx de penne creppe, quil a mys et employez a fourrer (4) les d^{es} vj robes desd^{ts} vj nouices dessus nommes tout au long et jusques a terre, achetes de Girardin Blanc Mantel, pelletier, au pris de deux florins et six gros le manteau, valent en somme les d^{ts} xiij manteaulx xxxij fl. vj gros.

Item ay liure led^{t} jour aud^{t} Jehan de Thonon, pelletier, vj^{c} menus vars (5) pour forrer les guichetes des manches des susd^{es} vj robes dessus mentionnes, qui pendent despuis le coude en bas, aussy les vj chappirons dessus d^{ts} achetes de Girardin Blanc Mantel, pelletier, au pris de trois florins le cent, xviij flor.

Item ay liure led^{t} jour au d^{t} Jehan de Thonon pour la fasson de la fourrure des d^{es} vj robes et vj chappirons, fait marché auecques luy a rayson de viij gros pour fasson de robe et chapiron, cest assauoir iiij fl.

(1) Tailleur.
(2) Troyes.
(3) Chapperon, coiffure de l'époque.
(4) Doubler.
(5) Petit vair, fourrure.

Item ay liure le dit jour a Pierre Bouier dit Peguet pour vj pars de chauses de drap blanc fin de Burges (1) qui sont entretenans, quil a baillie et chause esd[ts] six innocens, a chascun vng par, fait marche auecques luy a raison de xviij gr. le par pour ce ix fl.

Item ay liure le dit jour pour xviij aulnes de toelle mises et employees a forre les vj porpoyntz des dits six innocens dessus nommes, fait marche auecques luy a rayson dung gros et demy laulne valent lesd[es] xviij aulnes a la d[e] rayson ij fl. iij gros.

Item ay liure le dit jour esd[ts] vj innocens six bonnes blans doubles (2) a chacun vng, costant de Guillaulme le Borsier, a rayson de iiij gros et demy la piece valent lesd[ts] six bonnes ij fl. iij gr.

Item ay liure le dit jour aud[t] Jehan Romans, talliendier, viij aulnes de drap violet fin de Burges pour fere deux robes es deux maistres des ditz vj innocens, les queulx se nomment lung messire Robert (3) du Piret et l'autre maistre Paquet, acheté a Lyon de Francois Versier, marchant, au pris de troys florins laulne, pour ce xxiij florins.

Item ay liure le dit jour aud[t] Jehan Marin, tondeur, pour la tondeure du dit drap, a rayson de troys quars laulne, pour ce vj gros.

Item ay liure le dit jour au dit Jehan de Thonon, pelletier, pour sept manteaulx de penne crespe quil a mis a fourrer les d[tes] deux robes desd[ts] deux maistres des innocens dessus mentionnes, tout au long, fait

(1) De Bruges.

(2) Six bonnets blancs doublés.

(3) Robert du Piret et Paquet étaient maîtres des novices. Le premier était maître de grammaire, l'autre maître de chant.

marche auecques luy au pris de deux florins a vj gr. le mantel, pour ce xvij fl. vj gr.......

Item ay liure led[t] jour aud[t] Jehan Romans, talliendier, deux aulnes de drap de Menyn (1) noir pour fere deux chappirons esd[ts] maistre Robert et maistre Paquet maistres desd[ts] innocens, achete du dit Peguet au pris de deux ducatz laulne, pour ce ix florins. &......

Item ay liure le dit jour aud[t] Jehan Romans, talliendier, troys aulnes de drap de Biamie violet, pour fere vne robe longue au petit Jehan de Granges, clerc et varlet des ditz innocens dessus nommes, achetés de Peguet au pris de xxx gros l'aulne valent les troys aulnes vij flor. vj gros... &...

Item ay liure le dit jour aud[t] Jehan Romans, talliendier, cinq aulnes de drap blanc de Bourgon (2) pour fourer tout au long la dite robe achete dud[t] Peguet au pris de vj gr. laulne ij fl. vj gros.

Item ay liure led[t] jour a Jehan Romans, talliendier, troys aulnes et dimy de drap gris Daubeuille (3) pour fere vne robe a Jehan Pie qui a fait les orgues du chastel de ceste ville que mad[e] dame luy a donne, achete de Anthoyne Vertellier au pris de deux florins vj gr. laulne, pour ce viij flor. ix gr. &......

Data Chamberiaci die 5[a] mensis aprilis anno Domini m[o] cccc lxxj. (Ibidem, page 27.)

..... Item mais liure le dit jour (1[er] septembre 1469) a Chambery, par le commandement dessus dit, viij aulnes de drap pers de....... de Menyn, pour fere deux robes pour les deux maistres de chant et de gram-

(1) Menin en Flandre.
(2) Bourgogne.
(3) D'Abbeville.

mayre des six enfans innocens de la chapelle de ma tres redoubtee dame, fondee au chastel de Chambery, cest assauoir pour maistre Robert du Piret, maistre de grammaire et pour maistre Paquet Busquet, maistre de chant des ditz enfans, qui montent a troys florins laulne, xxxiij flor. p. p.

Item mes liure a Chambery, le quart jour du moys de septembre, le dit an, par le commandement des susd[ts], deux aulnes de drap noir fin de Dijon du grand laix (1), pour fere deux chapirons pour lesd[ts] deux maistres desd[ts] innocens, que mad[e] dame leur a donne, que monte a deux escus laulne tout prest (2) viij fl.

Item mays liure a Chambery, le dit jour, par le commandement des susd[ts], xxix aulnes de drap blanc fin de Troes pour fere les abilliemens des ditz vj enfans innocens de la d[e] chapelle, comme porpointz, robes, chapirons et chauses, premierement pour Jaques de Feugiere, pour Guillaume de Pres, pour Mathieu Boyssard, pour Rauys Cochon, pour Henry de soub la Tour, pour Loys Bonhomme, et pour fere vng porpoint pour Jehan de Granges et vne payre de chauses au clerc des ditz enfans, lequel leur porte leurs liures quant ilz vont chanter en la d[e] chapelle que ma dite dame leur a donne, qui montent a xxxij gr. laulne tout prest, c'est assauoir lxxvij fl. iiij gr. (Ibid., p. 83.)

Il est deu par ma tres redoubtee dame madame la duchesse de Sauoye a son tres humble et obeissant seruiteur Jehan Claret, poctier borgeys (3) de Chambery, lequel a baillie et expedie du commandement de

(1) De grande largeur.
(2) Tout prêt, c'est-à-dire tondu.
(3) Bourgeois.

ma dicte dame a messire Robert du Piret, mestre des innocens, de nouueau fondé par mad^e dame en ceste ville de Chambery, cent et quarante deux liures de veysselle destaint ouure, tant en grans placts, escuelles plactes et a oureilles commant en deux eyguyeres et deux sallieres, et ce pour le meynage des dictz innocens et les seruir a table. Et a este fait marche auecques led^t mestre Robert a rayson de deux gros et demy pour chescune liure que montent en somme les cent et xlij liures xxix flor. vij gros p. p.
« Je Robert du Piret, mestre des innocens dessus
« nommes, acteste et confesse par ces presentes auoir
« realment recepueu la d^e vaysselle de la pesance des
« d^es cxlij liures, laquelle a este appreuuee comment
« dict est, et est inuentairiee au meynage desd^ts inno-
« cens. Tesmoing mon signe manuel si dessoubs mys
« lan mil iiij^c lxx et le xviij jour du moys de may Ro-
« bert du Piret, » xxix fl. vij den. gr. p. p.

(Ibidem, p. 69.)

Il est deu par ma tres redoubtee dame madame la duchesse de Sauoye a son tres humble seruiteur Jehan Besse, olier, habiteur de Chambery, pour sinq oules (1) de metal tant petites comment grosses a cuyre viande, pesant toutes ensemble sinquante vne liure, quil a baillie et expedie du commandement de mad^e dame a messire Robert du Piret, mestre des innocens nouuellement fondes par mad^e dame en ceste ville de Chambery, et c'est pour aprester les viandes desd^ts innocens au temps aduenir, marchie fait auec le dit Jehan Besse, a rayson de ij gr. pour chescune liure, montent en somme les d^tes lj liures viij fl. vj gr. « Je

(1) Marmites, du latin *olla*.

« Robert du Piret &c. ut supra...... même date...... »
viij fl. vj den. gros p. p.

Ilz est deu par ma tres redoubtee dame madame la duchesse de Sauoye a Pierre Bouier peyrolier (1) demorant a Machier pour deux peyretes (2) vng pert (3) de la tenue dune seillie et dymy et trois casseroles a cuyvre au feu tout de couir (4) qui poisent en somme cinquante et deux liures quil az baillie et expedie du commandement de mad[e] dame a messire Robert du Piret mestre des jnnocens nouuellement fondes par mad[e] dame en ceste ville de Chambery et ce pour apprester les viandes et fere le maynage desd[ts] jnnocens au temps a venir marchie fait par led[t] Pierre Bouier auecques led[t] mestre Robert a royson de vij quars chacune liure montent les dictes lij liures en somme vij fl. vij gr. Item mais (5) pour deux poches qui coutent deux gros, trois couuercles doule qui sont de toule (6) coustent iij gros. vne cassole (7) a tenir en la seillie dans leau qui coute iij gr. et dimy et pour sinq ansieres (8) mises en sinq oules de metel qui costent iij gros et dimy expedies aud[t] mestre Robert pour led[t] meynage monte tout ensemble xij gros somme toute viij fl. vij gr. « Je Robert de Piret mestre « des jnnocens.. &.. ut supra... même date, » viij fl. vij den. gr. (Ibidem, page 71.)

(1) Chaudronnier.
(2) Petits chaudrons.
(3) Pert, seillie : deux mots patois, pour chaudron, seau.
(4) Cuivre.
(5) Mais, de *magis :* plus, encore.
(6) Tôle.
(7) Bassin en cuivre, en patois cassoulà.
(8) Anses.

Librauit eidem magistro Roberto de Pireto predictorum jnnocentium eruditori ad hoc pro hac vice per prelibatam dominam nostram Sabaudie duchissam deputato et electo subscriptos quatercentum et triginta sex flo. pp. quos prefata domina nostra duchissa eidem magistro Roberto per dictum eius receptorem generalem libravi solui et realiter vice sua expedirj mandauit pro expensis eorumdem jnnocentium ac etiam duorum suorum magistrorum vnius clerici capelle vnius seruitoris et vnius ancille jnclusis tamen salariis jpsorum seruitoris et ancille ad rationem decem florenorum pp. pro quolibet necnon eorum barbitonsoris ad rationem octo florenorum ac etiam locagio domus sue habitationis ad rationem decem octo florenorum pp. per annum vna etiam cum calciamentis sotularum dictorum jnnocentium pro vno anno tunc proxima die data lictere jnfra proxime designata jncohato. Et simili die anno revoluto finire soluendj videlicet de hinc ad tres menses proxime centum et nouem florenos et successiue de tribus mensibus in tres menses centum et nouem florenos vsque ad complementum solutionis dictorum quatercentum et triginta sex florenorum pp. vt per ipsius domine nostre licteram... &... Datam Chamberiaci die prima mensis septembris anno Domini mill° iiij^c^ septuagesimo.

(Ibidem, page 79.)

Expensa extraordinaria pro jnnocentibus sancte capelle Chamberiaci per venerabilem virum de Pireto jpsorum magistrum pro anno Dominj mill° iiij^c^ sexagesimo nono jncipienti sexta die mensis septembris et finiente vltima mensis augusti anni sequentis facta. Et primo pro expensis factis per Pasquetum Busqueti

alterum magistrum dictorum jnnocentium a die qua jn Chamberiacum ex precepto et mandato prefate domine duchisse venit et jbj expectando quousque dictj jnnocentes venissent et recepti et jnductj fuissent jn xxj parpilliolis (1) xv gros iij quar.

Item pro expensis per prefatum magistrum Robertum necnon Guillelmum de Prope Matheum et Rauerium (2) jnnocentes in hospitio per septem dies factis alios pueros et festum beate Marie virginis (3) expectando jn qua die fuerunt prefati magistri et jnnocentes per prefatam jllustrissimam dominam jn predicta capella recepti et jnductj videlicet xxviij gr.

Item pro componendo tres lectos pro pueris per magistrum landodj carpentatorem videl[t] x gr. Item magis pro componendo vnum alium lectum pro dictis pueris duas mensas vnum scannum et tripedes quatuor pro dictis mensis jn septem dietis vnius carpentatoris xiiij gros.

Item jn palea pro dictis lectis et jllis magistrorum et ancille xj grossos.

Item in pousseria pro quatuor lectis puerorum xij gros.

Item magis pro canapo empto jn foro pro ancilla ad nendum xj gr. ij quar.

In camino camere puerorum propter frigus vid[t] iij gr. iij quar.

Item pro duobus pigtinibus (4) pro necessitatibus puerorum iij quar.

(1) Parpaïoles, monnaie d'argent de ce temps.
(2) Guillaume de Près, Mathieu Boissard et Ravys.
(3) Ouverture du collége, entrée des innocents.
(4) Pour *pectinibus*, peignes.

Item magis jn duabus saleriis stanni. ij gr. ij qu.

Item pro xviij vitris iij gr.......

Item pro duobus codicibus papirj pro pueris ij gr.

Item in una paleta (1) ferrj pro coquina vij quar.

Item pro tribus candelabris ferrj pro ponendo jn muris pro candelis tenendis j gr.

Item pro vno barralj pro tenendo acetum ij gr. ij quar.......

Item pro vna parua campana posita jn camera puerorum pro horis consonandis ij gros. iij qu..... per quatuordecim codicibus papirj per totum annum de quo computatur tam pro componendo libros pro pueris scribendo computa et necessaria domus quam pro senestia (?) ejusdem exposita x gros.

Item pro tribus bossetis nouis vna magis continente altera minus pro prouisione domus xij flor.

Item pro quatuor guilletis (2) nouis nemoreis pro ponendo jn dictis bossetis (2) et vna piscide noua nemorea (3) pro conseruando pulueres supra mensam ac etiam vna bursa corij pro speciebus (4) conseruandis tam puluerisatis quam non puluerisatis iiij gros.

Item pro vna gamola (5) pro conseruando volatilia pro prouisione domus iiij gr. ij qu.......

Item pro vno cugno (6) acerii jn quo arma jllus-

(1) Petite pelle en fer pour la cuisine; en patois de Chambéri, *paletta*.

(2) Deux mots patois latinisés : la *guillette* était un petit robinet tout primitif; la *bossette* était le quart du tonneau; c'est la feuillette de la Bourgogne.

(3) Boîte à sel, poivre, etc.

(4) Les épices.

(5) Cage.

(6) Coin ou poinçon aux armes de la duchesse.

trissime domine nostre ducisse sunt grauata et hoc pro marquando discos scucellos (1) et alia vtensilia stannea domus ne tempore futuro perdantur vj quart.

Item pro grauando dictum cugnum et jn eo arma jllustrissime domine nostre duchisse ponendo vj gros.

Item in vitris pluribus et diuersis vicibus emptis per totum annum predictum de quo computatur xxviij gr. ij qu.......

Item pro duabus dietis vnius operatoris qui portauit terram ante domus hostium propter paludes (2) et alia fecit in domo vj qu.......

Item pro tribus candelabris cuprj xj gr.

Item pro duabus vlnis pagni grossi qui fuit positus jn porta lobij ne boreas jntraret jn yemme locum vbj consuetum est comedere ix gros ij quart.

Item pro factura sexdecim vlnarum tele operate pro mantilis ac etiam pro duabus libris filj quia non fuit satis de filo per ancillam neto xij gr. j qu.........

Item magis magistro Petro nepoti barbitonsori qui Henricum de subturrj jnnocentem sanauit a scabie iij flor.

Item magis pro certis medicinis pro Jacobo de Feugera jnnocente in domo Johannis Marchandj captis j flor.......

Datam Chamberiaci die octaua mensis martij anno Domini mil° iiij^c septuagesimo primo. (Ibidem, page 81.)

Item mes est deu aud^t mestre Robert oultre la dicte somme pour plusieurs et beaucop de medicines prinses et achetees chiez Jehan Marchant appothicaire pour

(1) Les plats, les écuelles.

(2) Les flaques d'eau.

lesd[ts] jnnocens qui souentesfois ont estes malades de feures et aultres maladies durant led[t] temps (un an entier commencant le premier jour du moys de septembre lan mil iiij[c] lix et fornissant led[t] jour lan reuolu mil iiij[c] lxx). Et parelliement pour les espices et aultres matieres quil a prin dud[t] appothicaire pour la dispense et vsage du dit meynage durant led[t] temps qui monte pour tout xx fl. vij gr. iij qu.....

Item mais lui est deu quil a poye et deliure a Robert de Granges et ses freres pour le loage de la meson ou sont loge lesd[ts] jnnocens meistres et seruiteurs, et ce pour lan et le temps dessus mentionne xviij fl. p. p.

(Ibidem, page 85.)

Item ay liure le xxix[e] jour du moys daoust a Anthoyne Millanoys pour douze tourches de cire pesans chacune deux liures et demye quil a bailliez et expediez a mestre Pasquet mestre des jgnocens fondes par mad[e] dame au chastel de Chambery, et ce pour le seuelliment et enterrement de lung desd[ts] jgnocens quest ales de vie a trespassement et couste chacune liure aud[t] Anthoyne iij gr. et pour ce a ly viij fl. ix gr.

Item ay liure led[t] jour aud[t] Anthoyne pour une liure de chandoeles quil az baillie pour led[t] seuelliment que monte iij gr.

Item ay liure aud[t] Paquet pour le commandement de mad[e] dame et de mons[r] le doyen quatre florins et vint gros qui fesoyent metier (1) pour fere chanter les messes aud[t] seuelliment, pour ce iiij fl. viij gros.

(Ibidem, page 166.)

Sy sensuyuent aulcunes parties et liurees etc.......

(1) Qui étaient nécessaires.

a cause du department des jnnocens nouuellement fondes par mad[e] dame, les queulx elle a donne charge aud[t] Alexandre de fere venir ensemble leur deux mestres, leurs seruiteurs, clerc et tout leur bagage des Chambery, questoyent dix personnes et v cheualx en ceste ville de Verceil pour resider en son train comme pour six mules quont apportes leurs bagages et trois chiuaulx de loage que lon a loe a Chambery pour pourter les trois plus grans des dits enfans et les aultres trois vindrent sur les mules entre deux balles par ainsy que cy apres particulierement est escript etc.......

Item ay liure a Francois Lancey, cordoannier, pour vj paires de vsetes (1) de cuir jusques au geney quil a baillie pour lesd[ts] vj innocens jnclos vne pour le petit Pie quest retenu au lieu de celluy quest mort derrenierement, pour pourter a cheual pour le chemyn sit fesoyt freyt ou marchie fait auecques led[t] Francoys au pies de vj gros chacune vsete montent lesd[es] vj vsetes a lad[e] reyson iij flor.

Item ay liure a Lorent Martrey pour six chappeaux blans quil a baillie pour lesd[ts] six jnnocents a porter par le chemin, qui coustent a reyson de iij gros la piece montent xviij gros.......

Item ay liure pour la dispense desdits six jnnocens, de leur deux mestres, de leur varlet et leur clerc et des sinq cheualx, cest assauoir desd[ts] deux mestres et des trois des plus grans enfans quant menner chescun des dits trois enfans vng chiual de loage despuys Chambery jusques en ceste ville de Verceil, lesqueulx ont desmoure a venir jusques au dit Verseil dix jours

(1) Houssettes, bottes.

entiers pour cause quil sont venus auecques les mulatiers, ainsj quilz ont séjourner enuyron deux jours pour le chemin, cest assauoir despuys le lundj vij^{e} jour doctobre mil iiij^{c} lxxj jnclus jusques le xvij jour dud^{t} moys enclos qui sont lesdits dix jours et ont despendu lesd^{es} dix personnes et sinq cheuaulx que les (dépenses) extraordinaires xxx gros pour jour comme le dit mestre Robert a monstre et conte aud^{t} Alexandre montent lesd^{ts} dix jours entiers xxv florins.......

Item ay liure a Pierre de Tinay pour xij charges quil az apportees du bagage des dits jnnocens et de leurs meistres auecques les trois petis jnnocens et le petit Pacot leur clerc quil az appourte auecques led^{t} bagage sur six ses mules et auoit été faict marchie auecques led^{t} Pierre de Tinay a reyson de xxx gros pour chacune charge et mulet rendue jusques a Thurin, qui sont xv florins, et de Turin jusques en ceste ville de Verceil vng florin pour charge qui sont vj florins et vng escuz..... &...

Cuiquidem rotulo..... est annexa littera data die xxj ottobris m^{o} iiij^{c} lxxj. (Ibidem, page 170.)

Aultres liurees faictes par le dit Vautier de Chignin par le commandement de mesd^{ts} seigneur et dame duc et duchesse a cause des vestements et prouisions faicz pour les vj jnnocens nouuellement fondes par mad^{te} dame en la chapelle du chastel de Chambery.

Et premierement ay liure le derrenier jour de septembre m. iiij^{c} lxix pour vj^{xx} et xij aulnes de toyle rossette que jey bailliees et deliurees es femmes de la chambre de mad^{te} dame pour fere des lenseurs (1) a

(1) **Lenseurs, mot patois, pour draps de lit.**

couche les dits nouices leurs mestres et seruiteurs, achete a Chambery de Jehan Blanchet, marchant, au pris de vij quars laulne, de laquelle lon a fait xxiiij lenseurs montent en somme les dits vj^xx xij aulnes a la reyson desd^ts vij quars pour chacune aulne xix fl. iij gros.

Item ay liure aud^t Jehan Blanchet pour lxiiij aulnes de toyle quil az baillie pour fere les pucieres (1) sur les quelles les dits jnnocens doyuent dormy, marche fait auecques led^t Blanchet a rayson de vj quars chacune aulne montent en somme viij florins.

Item ay liure aud^t Jehan Blanchet pour lxvj aulnes de gros drapt de Fribourg quil a baillie pour fere xij couuertes a couurir les couches des dits jnnocens, fait marche auecques ly a rayson de iij gros et demy checulne aulne montent en somme xix fl. iij gros.

Item ay liure pour xlviij aulnes de toyle fine de Constance que jey baillie en la chambre de ma dicte dame pour fere xij sourpillys (2) esd^ts six jnnocens, cest assauoir a chacun deux pour cause quand lung sera saule quil prennent lautre, achete a Lyon de Thomas Garayer au pris de v gros checune aulne, pour ce xx florins. (Ibidem, page 174.)

Aultres liurees faictes par moy Vaultier de Chignin pour daultres habilliemens et vestemens faitz esdicts jnnocens pour leste car les precedens furent faictz pour lyuer, poyer et deliures du commandement de mesd^ts seigneur et dame ainsy quil sensuyt, commancees le xj^e jour du moys d'auril mil iiij^c lxx.

(1) Paillasses.
(2) Surplis.

Et premierement ay liure led[t] jour a Johan Romans, taillandier, xxxj aulnes de drap blanc fin de Dijon de la grant sorte, pour fere six robes, vj perpoins et vj chapirons es dictz six jnnocens, achetees de Guille Bourgognion au pris de ij fl. vj gr. chascune aulne, pour ce lxxvij fl. vj gr.

Item ay liure aud[t] Jehan de Romans trois aulnes de taffeta blanc pour doubler les guinchetes des manges desd[es] six robes et lesd[ts] six chappirons achete d'Antoine Bertellier au pris de iij fl. vj gr. laulne pour ce x fl. vj gr.

Item ay liure a Peguet chausatier pour six pars de chauses quil az baillie et chause esd[ts] six nouices et tout de drap blanc de Bourges et doublees jusques au genoil fait marche auecques luy au pris dung florin le part pour ce vj fl.

Item ay liure esd[ts] six nouices six bonnes blancs qui coustent de Guille le boursier a reyson de iiij gr. la piece ij fl.

Item ay liure led[t] jour a Jehan Roman tailliandier xij aulnes de Menyn vert pour fere trois robes deste ez deux mestres desd[ts] jnnocens cest assauoir a mestre Robert du Piret et Paquet Pasqua et parilliemant a messire Anthoine Guiguet que tient la teneur auecques lesd[ts] jnnocens et est entre en chacune desd[es] robes quatre aulnes du d[t] drapt achete d'Anthoine Bertellier et de Pierre Bouier dit Peguet au pris de deux ducas chacune aulne vallient lesd[es] xij aulnes liiij fl.

Item ay liure led[t] jour ez dessusd[ts] messires Anthoyne Guiguet Robert du Piret et Paquet Pascha mestre desd[ts] jnnocens a chacun deulx vne aulne de drapt de Menyn violet pour fere des chapirons ache-

tes dud[t] Peguet au pris de deux ducas laulne pour ce xiij fl. vj gros.

Cuiquidem rotulo est annexa..... Data Chamberiaci die decima octaua decembris anno Domini millesimo iiij[c] septuagesimo. (Ibid., p. 176.)

Quartus computus.

Sensuyuent aucunes liurees...... encommencees le ix[e] jour de nouembre m. iiij[c] lxxj.

Et premierement ay liure a Jehan Roman couturier le ix[e] jour de nouembre m. iiij[c] lxxj pour trois aulnes et dymy de drap blanc de Beaune quil a baillié et fait vne roube longue, vng chappiron au filz de Jehan Pie. Lequel mad[e] dame a mis au nombre des jnnocens quelle a nouuellement fondes et ce au lieu de cely qui mourut dernierement a Chambery fait marche auecques led[t] Jehan Roman au pris de xxx gros chacune aulne, montent tout viij fl. ix gr. pp.

Item... etc. pour mantel chapiron etc.

Item ay liure le xij[e] jour de mars lan que dessus au dit Pierre Camuet dit Costant xiiij aulnes et demy de drap blanc fin de Dijon quil a tallie et employe a fere quatre longues roubes et quatre grans chappirons a quatre des d[ts] nouices cest assauoir a Loys Ginod, a Mathie, a Henry de soubz la Tour et a Jehan Pie... etc... xxxvj fl. iij gr. pp.

Item ay liure led[t] jour (12 mars) au dit Constant.... vij aulnes dud[t] violet de Dijon pour fere deux autres longues roubes jusques a terre a Guillaume Prez et a Jaques Feugieres lesqueulx mad[e] dame leur a donne pour cause quils ont mue leurs voys et les ont ouste

de la compagnie desd[ts] jnnocentz pour lad[e] rayson et couste chacune aulne deux ducats qui sont xiiij ducats et valent a rayson de xxxij gr. et demy chacun ducat xxxij fl. j gr... Item... etc.. (Ibidem, page 5.)

Item ay liure le dernier jour d'auril mil iiij[c] lxxij a maistre Jehan chausetier xv gr. cy dessoubz escriptz pour vng pere de chausses de gris de.......(1) de Rouan quil a choucie au petit Pacot, clerc desdits nouices, lesquelles mad[te] dame a commande luy deliurer et pour tout xv gros.

Item ay liure le premier jour de may a Pasquet maitre desd[ts] jnnocens pour les despens de luy et de son chiual daler de ceste ville de Verceil par tout le pays de Piemont ou mad[te] dame lenuoye pour serchier deux petiz jnnocens, et les mectre au lieu des dictz Guillaume de Prez et Jaques Feugieres que lon a oste d'auecques les aultres quatre jnnocens pour ce quils ont muez leurs voys comment dist est, cest assauoir troys ducatz qui valent a xxvij gr. et demy pour ducat vj fl. x d. gr. et demy pp.

Item ay liure le xvj[e] jour dud[t] mois de may aud[t] Constant six aulnes dud[t] drap blanc pour fere deux roubes et deux chappirons a deux petiz jnnocens que le dit Paquet a amene et que lon a mis en la compagnie des dictz aultres quatre jnnocens et valent lesd[es] six aulnes.... xv fl. (Ibidem, page 7.)

Item ay liure le xiij[e] jour du moys de juing mil iiij[c] lxxij au dessus dit Constant Couturier quatre aulnes et j quart du dit drap blanc de Dijon de quoy jl a fait et tallie vne longue roube, vng grand chappiron

(1) Un mot illisible.

vng porpoint et vne chauces a vng jeune filz que lon a fait venir de Grenoble quest deja apris en lart de musique que lon a mis en la compagnie des jnnocens dessus nommes cest assauoir au lieu de Loys Ginod desd[ts] jnnocens lequel lon oste de lad[e] compagnie pour cause quil mue sa voys comme les aultres deux dessus nommes... &... x fl. viij gr. (Ibid., p. 8.)

Quintus computus.

Item ay liure led[t] jour (v decembre) a maistre Robert du Piret maistre des jnnocens pour acheter de sauon a fere netoyer les grans chappirons et capussons desd[ts] jnnocens quils pourtent et vicent sur leurs robes a la messe et a vespres questoient toutes salies et tachees vij gr. (Ibid., p. 22.)

Item ay liure...... le premier jour de mars mil iiij[c] lxxiij a messire Guillaume Garnier moyne noer maistre de nouueaux constitue des dictz jnnocens en lart de musique ou lieu de Pasquet Busquet iiij fl. cy dessoubz escript. Et ce pour les despens de ly et son cheual daler a Thurin pour amener vng jeune filz que lon veut metre du nombre desd[ts] jnnocens ou lieu de Loys Genost qua changie sa vois aussy pour le loyage dung chiual sur lequel est venu led[t] petit filz et pour les despens de tout iiij flor. (Ibid., p. 23.)

Item ay liure le xv[e] jour de juing mil iiij[c] lxxiij par le commandement de mad[e] dame au dessus d[t] Loys Genost trois escus cy dessoubz escript les queulx mad[e] dame luy a donne pour fere ses despens de sen aler en saz maison Annessie (1) qui valent vj florins. (Ibidem, page 25.)

(1) A Anneci.

Sextus computus.

Item ay liure aud[t] Constant Couturier sept aulnes et demye de pers, de Menyn de la petite sorte, pour fere deux grans robes jusqu'a terre es deux maistres desdicz jnnocens, c'est assauoir maitre Robert du Piret et a Hugonin Gilet achetees a Geneue au pris de deux escus chascune aulne montent xxx florins.

Item ay liure led[t] jour aud[t] Constant sept aulnes dud[t] drap pers pour tallier et fere deux grans robes jusques a terre que madame a donne au fil de Jehan Pie et a Matie qui sont les deux grans jnnocens que lon a oste de la compagnie des aultres pour cause quil ont mue leur voix et sen doyuent aler qui montent lesd[es] sept aulnes au pris que dessus xxviij florins pp.....

Data in Montecallerio die duodecima mensis januarij anno Domini m[o] iiij[c] lxxv[to]. (Ibid., p. 12.)

Et premierement ay liure a Moncallier le xxviij[e] jour d'auril m. iiij[c] lxxv, a Pierre Cannet dit Constant Couturier troys aulnes et demy de blanc fin de Beaune pour fere et tallier vne roube jusques a terre vng chappiron vne gunellete et vnes chausses, au petit camuz nomme Lourt que lon a amene de Geneue et mys lung des ditz jnnocens, qui faillioit des six jnnocens, achete led[t] drap de Baylet drappier, au pris de xxx gr. chacune aulne montent viij fl. ix gr....

Data die vltima julij, m[o] iiij[c] lxxv[to]. (Ibid., p. 18.)

Debentur per jllustrissimam principissam dominam nostram Sabaudie duchissam eius humillimo seruitori Pasqueto Busquetj jnnocentium collegii Chamberiaci

eruditori, pro suis et vnius equi expensis vndecim dierum quibus nuper de precepto jpsius jllustrissime domine nostre vacauit, eundo Annessiacum, Salenchiam et Gebennas jbidemque negociando et jnde redeundo ad perquirendum jn collegiis (1) jpsorum locorum adolescentes jn arte musice doctos, ad rationem quinque denariorum gros. pro die quolibet valent iiij fl. et vij den. gros. pp. (Ibid., p. 30.)

Item ay liure le dernier jour dud[t] moys doctobre a maitre Pierre le patinier pour la despense dung des ditz jnnocens nomme Spus qui est d'Ast lequel par le commandement de ma dame ledit maistre Jaques laissa a Yuree (2) pour cause que sa voix nestoit pas accordable ains estoit muee et les bailla audit maistre Pierre qui la amene de Yuree en ceste ville a Riuolles.

Item ay liure au dit Spus que mad[e] dame ly a fait deliurer pour s'en aler deuers son frere j fl. et a fait ses despens durant xxiiij jours, marché faict auec luy a raison de v quars pour jour, en la presence de mess[e] Anthoyne le chantre, enclus quatre gros qui costent aud[t] maître Pierre de le faire porter jusqu'ici, monte tout ij fl. x gros. (Ibidem, page 37.)

Item jay liure au patinier pour cinq paires de pastins de bois a rayson de troys quars le par valent iij gr. iij quars.....

Item ay liure au dessus dit maistre Plumet deux

(1) Anneci, Sallanches et Genève avaient des colléges ou écoles où, entre autres, l'on apprenait à chanter (le plainchant sans doute.)

(2) Les jnnocens estoient à Montcailler. Ilz durent etre menez à Yuree pour cause de l'empideimie qui estoit audit Montcailler. (Même compte.)

aulnes et dimy dud[t] drap pers de quoy il a fait vne roube au dessus dit Henry de soubz la Tour, qui estoit vng des dictz jnnocens, lequel lon a osté comme dict est pour causé quil auoit mué sa voix..... a rayson de troys florins chacune aulne comme dessus valent vij fl. vj gr.......

Data..... die vicesima quinta anno Dominj m° iiij[c] lxxv[to]. (Ibidem, page 39.)

Septimus computus.

Item ay liure le tiers jour de januyer mil iiij[c] lxxvij au dessus nomme maistre Monet, cousturier, trois aulnes de drapt blanc de Flandres dessus mentionne, a laune de Geneue, pour fere vne roube, vng chapiron et vng perpoint a vng joune filz de Enneyssier (1) nomme Ayme Malliet, lequel lon a mys en la compagnie des jnnocens dessus mentionnes pour fere le vj[e] jnnocent quil fallioit (2), vij flor. et dimy.

Item a liure led[t] maitre Jacques, depuis le xij[e] jour du mois doctobre mil iiij[c] lxxv jusque au viij[e] jour du mois de januier m. iiij[c] lxxvij, pour les bouyees (3) quil a fet fere a nectyer (3) les draps, mantils, tayllies, surpellis et aultres chouses pour les dits jnnocens..... iij fl. p. p.

Item a liure le dit maistre Jacques du moys de juynt mil iiij[c] lxxvj a Pacot, clerc des dits jnnocens, lequel yl az enuoye despuis ceste ville de Chambery a Gex,

(1) Anneci.
(2) Le vj[e] jnnocent qui manquoit.
(3) Deux mots patois : *bouyes, boyes,* pour lessive ; *nectyer* pour nettoyer, laver.

deuers mad^te dame et deuers mons^r le doyen de Sauoye, pour sauoir ou il deuroit mener lesd^ts jnnocens pour cause de la mortalite questoit aud^t lieu de Chambery, et ce pour les despens dud^t Pacot daler de besoynyer et de sen retorner xviij gr.

Item a liure..... tant pour les despens du filz de mess^e Francoys de Viennois, lequel mad^e dame avoit fet retenir pour epreuue auecque lesd^ts jnnocens, et lequel sen retourna en chiez son pere, pour cause quil nauoit pas bonne voix conuenable...... j fl. j gr.....

Item a liure le dit maistre Jacques a maitre Glaude Dayaz, barbier desd^ts jnnocens, pour sa poyne et labour quil az heu a fere les coronnes (1) desd^ts jnnocens, les barbes de leurs maistres et seruiteurs, depuis led^t jour xv doctobre m. iiij^c lxxv jusquau v^e jour du moys de januyer mil iiij^c lxxvij..... vj fl. p. p.

..... Et premyerement ay liure le xiij^e jour de feurier mil iiij^c lxxvij a vng desd^ts jnnocens nommé Henry, quest de Thurin, lequel a mue sa voys et sen va a son païs, c'est assauoir deux aulnes de drap pers de Dijon pour vne robe que madame ly a donne par ainsy que de bonne coustume et achete de Guigue Berlet ou pris de xxxj gr. checune aulne montent v fl. ij gr.....

Item ay liure led^t jour xv mars pour trois aulnes de drapt blanc de quoy lon a fait vne robe, vng chapiron, une gouelette et vnes chausses au petit nepueu du prieur du sainct sepulcre d'Anessier, que lon a mys des six jnnocens dessus nommes au lieu de Henry dessus nomme qui sen ales, achetees au pris de deux flor. chascune aulne monte vj fl. p. p.

(1) On leur taillait les cheveux comme aux capucins, de manière à former une couronne. A ajouter aux détails de l'uniforme que portaient ces novices.

Librauit nobili domine Jane de Montebello relicte nobilis domini Vauterij Chabodj (quondam spectabilis juris vtriusque doctoris) de Chamberiaco subscriptos viginti florenos p. p. Et hoc jn deductionem locagij cuiusdam sue domus, site Chamberiaci quam jnhabitabant jnnocentes et magistri jpsorum....... Vt per notam....... sub anno Dominj mil. iiij[c] lxxvj, jndicione nona et die octaua junij.

Librauit nobili Blanchie relicte quondam nobilis Nicolay de Grangiis burgensi Chamberiaci jn deductionem salarij domus dicte nobilis Blanche quam jnhabitabant jnnocentes sex predicti cum eorum magistris....... vt per notam..... datam sub anno Domini mil[o] iiij[c] lxxvij jndicione decima die tresdecima mensis martij..... xj fl. p. p.

On a vu par ces extraits de comptes que le personnel du collége des innocents se composait, outre les six enfants de chœur, de leurs deux professeurs, l'un de grammaire, l'autre de musique; d'un clerc, d'un valet et d'une servante, en tout onze personnes, dont le logement, la nourriture, le costume, etc., revenaient assez cher. Aussi la duchesse, voulant assurer l'existence de cette fondation, affecte à son entretien une somme annuelle de 800 florins assignés sur les revenus des moulins de Santhià et d'autres lieux du Vercellois. Les lettres patentes sont du 31 janvier 1476 et datées de Rivoli. Après un très-long préambule dans le goût de l'époque, elle y renouvelle, en son nom et au nom de son fils Philibert dont elle est tutrice, la fondation

du collége des innocents, composé, comme on vient de le voir, de onze personnes.

Ces lettres patentes sont inédites et d'un très-grand intérêt, parce qu'elles contiennent d'autres fondations pour une somme annuelle de 700 florins, telles que celle de 3,000 messes à célébrer chaque année dans la Sainte-Chapelle, savoir : 1,000 du St-Esprit, 1,000 de la Vierge et 1,000 des défunts; celle de l'aumône d'un repas et d'un denier à quinze pauvres les huit fêtes de la Vierge, et autres. Mais tout cela est en dehors de l'objet de notre travail, et nous nous bornons aujourd'hui à reproduire les principaux passages de cette charte, qui sont relatifs au collége des innocents :

.... Nos ex nostra certa scientia motuque proprio et animo deliberato, tutorio nomine predicto, ac pro nobis prefatoque jllustrissimo filio nostro Philiberto Sabaudie duce suisque heredibus..... collegium vnum seu congregationem et numerum sex adolescentium seu puerorum jnnocentium jn ecclesia collegiata castri Chamberiaci in Sabaudia capella sancta nuncupata nullius diocesis, ex nunc imperpetuum serie presencium fundacioni felicis recordationis domini Pauli pape secundi jam pridem ad preces jllustrissimi digne memorie domini Amedei Sabaudie ducis contoralis mei quondam et nostras facte inherendo, irrevocabiliter erigimus, fundamus, statuimus, decernimus, facimus, ordinamus, constituimus et deputamus, ac de cetero perpetuis temporibus esse volumus subsistere et manuteneri. Necnon jpsorum jnnocentium seu

puerorum magistros seu instructores duos scelicet vnum in gramatica alterum vero in musica. Item clericum vnum capelle familiarem seu famulum vnum et ancillam vnam et sic in vniuerso personas vndecim.

Pro quarum omnium substentatione tam in victu seu expensis quam vestimentis atque stipendiis a modo in perpetuum largimur statuimus constituimus, et annis singulis solui deliberari et realiter expediri volumus et jubemus octogentos seu octo centum florenos parui ponderis annuales monete in patria Sabaudie currentis modo et forma quibus et prout infra persoluendos et ad nutum discretionem et mandatum reuerendi patris domini Anthonii Lamberti consiliarii nostri sincere dilecti primi decani Sabaudie, seu dicte ecclesie collegiate et capelle sancte qui nunc est et alterius qui pro tempore fuerit vocatis tamen et secum assistentibus cantore ac vno ex canonicis jpsius ecclesie seu capelle per capitulum eiusdem eligendo in hoc opus distribuendos.

Et si quid facta distributione huiusmodi superfuerit ad augmentum reddituum aut in alios vsus dicte ecclesie seu capelle sicut et prout per dictum decanum vocatis supradictis et de eorum consilio fuerit arbitratum stabilitum seu dispositum prout melius et decentius ad honorem Dei et ipsius capelle eidem decano visum fuerit expedire id totum residuum implicari, super quo prefati decani conscientiam oneramus.

Quiquidem pueri seu jnnocentes vnacum magistris et clericis capelle supradictis teneantur et debeant decantare missam vnam de Virgine beata cum nota et cantu et vlterius distincte dicere saltem sub missa voce horas seu officium ipsius Virginis gloriose cum officio mortuorum ac nouem lectiones et totidem sal-

mos secundum vsum et consuetudinem curie romane singulis diebus perpetuis temporibus et alias secundum ritum et modum in constitutionibus ipsorum jnnocentium jam pridem edictis seu edendis expressum et declaratum seu exprimendum et declarandum.
....

Ipsasque (litteras) magni equestris sigilli ducalis Sabaudie ad maiorem roboris firmitatem jussimus appensionem communiri. Datas Rippolis (1) die ultima mensis januarii anno Domini millesimo quatercentesimo septuagesimo sexto ab eius natiuitate sumpto...

On voit que ces jeunes enfants, outre leurs travaux pour s'instruire, étaient tenus à un assez long séjour dans la chapelle, non-seulement pour y remplir leur fonction de chanteurs, mais encore pour y psalmodier divers offices.

1470-1473

Pasquier ou Pascal Busquet

MAÎTRE DE MUSIQUE DES INNOCENTS

Par lettres patentes du 1er juin 1470, la duchesse Yolande nomme professeur de musique des innocents, ou novices de la Sainte-Chapelle, Pascal Busquet, dont les talents et les bonnes mœurs lui sont connus, et lui assigne un traitement annuel de 80 florins. Nous avons retrouvé ces lettres patentes dans les comptes de Richardon, et nous pouvons les reproduire ici

(1) Rivoli.

en supprimant ce qui n'est que formule ordinaire de ces sortes d'actes :

Yolanda filia primogenita et soror serenissimorum chrispianissimorumque Francie regum ducissa Sabaudie dominaque Burgeti Villefranche et Vigoni &... Benedilecto nostro Pasquesio Busqueti artis musice magistro salutem et beneuolentiam singularem. Cum nuper ad laudem omnipotentis Dei beatissimeque genetricis eius virginis Marie jn capella castri Chamberiaci vltra alia diuina seruitia jam pridem jnibj ordinata, ex singulari deuotione nostra certum jnnocentium siue adolescentium numerum pro missarum et canonicarum horarum solemnijs decantandis fondauerimus et jnstituerimus. Quemadmodum ex tenore licterarum super hoc confectarum dillucide constare dignoscitur. Dignum quippe extimantes preceptores siue magistros nedum gramaticis atque logicis sed etiam musicis dogmatibus jmbutos ad jpsorum jnnocentium eruditionem deputari quorum solerti jnstructione moribus et sapientia proficienter ad diuina quibus dicati sunt vegeciores et cum adoleuerint tandem euadant doctiores.

Vos jtaque cuius personam non solum his sed et aliis multis virtutum disciplinis pollere dignoscimus predictorum jnnocentium preceptorem et magistrum benemeritum harum serie eligimus constituimus atque retinemus ad et per vnum annum proximum continuum et jntegrum hodie jncohandum et vlterius quoad benefeceritis et nostre fuerit voluntatis sub annuis stipendijs quadraginta scutorum auri nouorum seu quateruigenti florenorum pp. per vos a modo quandiu huiusmodi preeritis officio percipiendis, aliis-

que commoditatibus honoribus prerogatiuis preeminentiisque et oneribus eidem officio jncombentibus. Mandantes.......

Datum Chamberiaci die prima mensis junij anno Dominj mill° iiij^c septuagesimo.

Per dominam presentibus dominis Humberto Cheurerij cancellario Sabaudie, Johanne Championis domino Bastite, Petro Boniuardj domino Barre, Antonio Lambertj cantore Gebennensi, Glaudio de Challes magistro hospitij, et Johanne Locterij thesaurario.

(Ibidem.)

Comme on l'a vu dans les comptes du secrétaire Richardon, la duchesse fit faire pour maître Busquet une robe de drap violet fin de Bruges, à laquelle furent employées quatre aunes, et qui fut doublée de *penne crespe;* plus un chaperon de drap de Menin noir, auquel fut employée une aune; plus une autre robe de drap pers de Menin; plus un autre chaperon noir; plus un autre chaperon de drap violet. Il appert aussi du compte précédemment cité que, déjà en 1469, Busquet aurait été envoyé à Chambéri dès le mois de septembre pour y attendre l'arrivée et l'équipement des innocents (1). Pasquet Busquet fut maître de musique à la Sainte-Chapelle jusqu'au commencement de l'année 1473, où il fut remplacé par maître Garnier.

(1) Voir précédemment pages 80 et 85.

1473

Révérend Guillaume Garnier

MAITRE DE MUSIQUE DES INNOCENTS

Le remplaçant de Busquet comme maître de chapelle fut un moine bénédictin, un *moyne noer,* comme dit Richardon dans le compte où il écrit qu'il lui a payé 4 florins pour les dépenses qu'il fit, lui et son cheval, en allant à Turin chercher un *jeune fils* pour le collége des Innocents (1). Ce payement fut effectué le 1[er] mars au nouveau maître de musique; mais ses patentes, qui suivent, ne furent expédiées que le 3 mars, comme on va le voir :

Yolant primogenita et soror &....... vniuersis serie presentium facimus manifestum. Quod nos scientiam presertim jn arte musice diligentiam obsequendi promptitudinem et alia virtutum merita venerabilis benedilecti nostri fratris Guillermi Garnerij ordinis sanctj Benedicti vt conuenit actendentes jpsum fratrem Guillelmum jn eruditorem magistrumque et preceptorem jnnocentium capelle nostre harum serie retinemus videlicet quamdiu bene fecerit et nostre fuerit voluntatis sub annuis stipendiis aliisque comoditatibus honoribus preheminentiis pariter et oneribus per dilectum nostrum Pasquetum Busqueti jn eodem officio vltimo constitutum acthenus haberi et percipi solitis.......

(1) Voir page 95.

Datas Vercellis die tercia marcij anno Domini millesimo iiij^{c} septuagesimo tercio.

Per dominam presentibus dominis Humberto Cheurerii cancellario, Antelmo domino Myolanj, Petro Bastardo de Aquis magno magistro hospitij, Anthonio Lambertj decano Sabaudie, Petro de Sancto Michaele presidenti, Michaele de Canalibus et Matheo de Confaloneriis ex dominis Badalochi. (Ibidem.)

1473-1474

Jean du Château

MAITRE DE CHAPELLE

Les maîtres de musique du collége des enfants de chœur de la Sainte-Chapelle ne restaient pas longtemps en fonctions; les trouvaient-ils trop pénibles ou y a-t-il d'autres raisons de ces changements fréquents? On ne le sait; mais le fait existe. La duchesse prenait d'ailleurs toujours la précaution de ne les nommer que provisoirement, c'est-à-dire pour une année, afin qu'ils donnent des preuves de talent et de zèle. Les patentes du bénédictin Garnier sont du 3 mars 1473, et le 15 juin suivant ces fonctions de maître de musique des innocents sont confiées, par nouvelles lettres de la duchesse Yolande, au maître Jean du Château (*de Castello*), qui accepte avec remercîments et prête serment de s'acquitter avec zèle de ses fonctions.

Il est à présumer que Jean du Château resta deux ans environ en fonctions, jusqu'au moment

où nous rencontrons un nouveau maître de musique, au commencement de l'année 1475.

Yolant primogenita et soror &...... Vniuersis serie presentium facimus manifestum quod nos sensum scientiam legalitatem jndustriam obsequendi promptitudinem aliaque multa probitatis et virtutum ornamenta quibus dilectum nostrum Johannem de Castello jn arte musice nouimus jnsignitum vt conuenit actendentes jpsum jgitur Johannem presentem et humiliter cum gratiarum actione acceptantem jn rectorem et magistrum musice jnocentium capelle nostre retinemus per presentes videlicet ad et per sex menses proximos continuos et jntegros hodie jncohandos et simili die jpsisque sex mensibus prius reuolutis finiendos et vlterius quamdiu benefecerit et nostre ac prelibati filii nostri fuerit voluntatis sub stipendiis jpsorum sex mensium quadraginta flor. pp. aliisque commoditatibus preheminentiis prerogatiuis honoribus pariter et oneribus per consimiles rectores et magistros acthenus percipi et supportari consuetis eidem propterea regimen et omnimodam jpsorum jnnocentium administrationem per tempus predictum commictentes jpse enim Johannes nobis jn talibus prestari solitum prestitit corporale juramentum.......

Datum Thaurini die quindecima mensis junij anno Domini millesimo iiij^{c} septuagesimo tercio.

Yolant.

Per dominam presentibus dominis Johanne de Compesio episcopo Thaurinensi, Vrbano Boniuardi episcopo Vercellarum, Johanne de Leuis comite de Villars, Antelmo domino Myolani, Ludouico domino

Auanchiaci magistro hospitij, et Ruffino de Murris financiarum generali, de Cresto. (Ibidem.)

1475

Jacques de la Val

MAÎTRE DE MUSIQUE DES INNOCENTS

Le successeur de Jean du Château dans la place de professeur des enfants de chœur de la Sainte-Chapelle fut maître Jacques de la Val, qui fut nommé aux mêmes conditions que les autres, par lettres patentes du 2 janvier 1475, que nous reproduisons :

Yolant primogenita et soror chrispianissimorum Francie regum &..... Benedilecto nostro domino Jacobo de la Val presbitero artis musice magistro, salutem et beneuolentiam singularem. Cum, nuper ad laudem omnipotentis Dei beatissimeque genitricis eius Virginis Marie, jn capellâ castri Chamberiaci vltra alia diuina seruicia jam pridem jnibi ordinata, ex singulari devotione nostra, certum jnnocentium siue adolescentium numerum pro missarum et cannonicarum horarum solempnijs decantandis, fondauerimus et jnstituerimus. Quemadmodum ex tenore licterarum super hoc confectarum, dilucide constare dignoscatur, dignum quippe, extimantes preceptores siue magistros, nedum gramaticis, atque logicis sed etiam musicis dogmatibus jmbutos, ad jpsorum jnocentium eruditionem deputari, quorum solerti jnstructione moribus ac sapientia perficientes, ad diuina quibus dicati sunt vegetiores, et cum adoleuerint, tandem euadant doctiores.

Vos jtaque cujus personam non solum hiis sed et aliis multis virtutum disciplinis pollere dignoscimus, predictorum jnnocentium, preceptorem et magistrum, benemeritum harum serie deligimus constituimus atque retinemus, ad et per vnum annum proxime continuum et jntegrum hodie jncohandum, et vlterius quoad benefeceritis et nostre fuerit voluntatis, sub annuis stipendiis quadraginta scutorum auri nouorum seu quateruiginti florenorum pp. per vos a modo quamdiu huiusmodi preeritis officio percipiendis, aliisque commoditatibus honoribus prerogatiuis preheminentiisque et oneribus eidem officio jncombentibus. Mandantes.... &c.

Datum jn Montecallerio die secunda mensis januarij anno Domini m° iiij^{c} lxxv^{to}.

Per dominam presentibus dominis Petro de Sancto Michaele cancellario Sabaudie, Anthonio Lamberti decano Sabaudie, Ludouico domino Auanchiaci magistro hospitij, Oldrado Canauoxij, et Ruffino de Muris generali. (Ibidem.)

Quelques mois après avoir été institué maître de musique des innocents, Jacques de Val, ou de la Val, fut encore investi d'autres fonctions qui avaient jusqu'à ce moment-là été distinctes de celle de maître de musique de la Sainte-Chapelle. Il fut nommé recteur ou administrateur du collége des innocents, en remplacement de maître Georges Carrelet, prêtre et chapelain de la duchesse, qui avait dû vaquer à d'autres affaires, dit la patente de nomination de Jacques de la Val. Une note, qui se trouve à la page 37

du 6me compte de Richardon, est ainsi conçue : *Messire George Carrelet quavoit la charge de la dépense sen allaz a la poursuyte dung benefice.... 25 août 1475.*

Les lettres patentes qui donnent l'administration du collége des innocents à Jacques de la Val sont du 1er octobre 1475. Nous les reproduisons d'autant plus volontiers qu'elles nous font connaître les attributions nouvelles de notre maître de musique. Le recteur, administrateur, dispensateur et proviseur de ce collége (car tous ces noms figurent sur la patente) était chargé de toutes les dépenses nécessaires aux innocents, à leurs maîtres et à leurs serviteurs, pour la nourriture, la boisson, le costume, la chaussure, le chauffage, le blanchissage, etc., et une somme de 240 florins est mise à sa disposition chaque année pour cela.

Yolant primogenita et soror Chrispianissimorum Francie regum, ducissa Sabaudie dominaque Burgeti, Villefranche sancti Saturninj Vigoni et Bellimontis &..... Vniuersis serie presentium fiat manifestum quod cum regimen administrationem ac omnimodum onus, expensarum jnnocentium per nos jn ducali capella Sabaudie fondatorum, venerabili benedilecto domino Georgio Carrelet presbitero, et capellano nostro contulerimus jpseque dominus Georgius, aliis eius occupatus negotiis, circa huiusmodi expensas prouisionem et administrationem commode vacare nequeat. Ecce quod nos de probitate jndustria et diligentia, bene-

dilecti nostri, magistri Jacobi de Val, jpsorum jnnocentium, jn musice arte doctoris, jnformata ex nostra certa scientia, eumdem magistrum Jacobum presentem et humiliter acceptantem facimus constituimus et deputamus factorem, rectorem, administratorem dispensatorem et prouisorem, quarumcumque expensarum dictorum jnnocentium, ac magistrorum, et seruitorum suorum ac cuiuslibet eorum vestimentis et calciamentis omnium et singulorum eorumdem. Salariisque domus et dictorum magistrorum ac seruitorum, et barbitonsoris jllorum. Ab jpsis expensis, dumtaxat exclusisque ab eisdem excludimus et exclusa. Cetera tam edibilia quam potabilia, cum foci calefactione, et pannorum dealbatione, ac aliis quibuscumque, ad expensas necessariis. In eisdem expensis jnclusa fore prothinus decernimus per presentes, videlicet ad et per vnum annum proximum continuum et jntegrum die duodecima huius octobris, jncohandum. Et simili die anno reuoluto finiendum. Et vlterius quamdiu benefecerit et nostre fuerit voluntatis. Eidem propterea regimen exercitium prouisionem et dispensationem, ac omnimodam dictarum expensarum administrationem, per tempus predictum commictentes. Et hoc sub firma seu censa ducentum et quadraginta florenorum, per nos eidem pro premissis, anno quolibet persoluenda, aliisque commoditatibus honoribus et oneribus, illis jncombentibus. Ipse enim magister Jacobus Nobis promisit corporaliter et jurauit, tactis per eum corporaliter scripturis, et sub suorum omnium obligatione bonorum, huiusmodi expensas dictis jnnocentibus magistris ac seruitoribus saluis vt supra reseruatis honeste condecenter ac largiflue prout decet facere et ministrare ac eos sufficienter alimentare. Nec

eis jn jllis aut jn aliquo eorumdem defficere. Et generaliter cetera facere gerere, ac adimplere, ad huiusmodi expensas, et jllarum regimen, dispensationem ac administrationem quomodocumque opportuna et necessaria receptori nostro generali, presenti et qui pro tempore fuerit, hoc jdeo mandantes &.....

Datas Valpergie die prima octobris m. iiij[c] lxxv[to].

Per dominam presentibus dominis Vrbano episcopo Vercellarum, Anthonio Lambertj decano Sabaudie, Anthonio de Piozascho presidenti, Joffredo de Ripparolio magistro hospitij, Johanne ex comitibus Valpergie condomino Marcinaschi, Michaele ex dominis Ripalte et Ruffino de Muris generalj. (Ibidem.)

1475

Guillaume le Parisien

HARPISTE DE LA TUTRICE ET RÉGENTE YOLANDE DE FRANCE

La duchesse Yolande, qui faisait souvent venir des ménétriers de divers côtés pour les fêtes de la cour, en avait cependant bien quelques-uns attachés à sa personne. Elle avait entre autres un *arpeur* nommé Guillaume le Parisien qui joua aux noces de messire Aleran de Provana, au mois de janvier de l'année 1475. (*Ibidem*).

1475

Le 15 janvier, Antoine Lambert, doyen de Savoie, est envoyé avec Ruffin de Mures, général des finances, en ambassade à Milan pour certaines affaires secrètes et difficiles. Ils sont

accompagnés d'une suite nombreuse, vingt-huit personnes et deux mimes ou musiciens : un organiste et un harpiste, *et pariter duo mimis vno videlicet citareda et alio organista.* (*Ibidem*).

1476

Joueurs de luth, de harpe, de tambourin et de rebec de la duchesse Yolande

Les inépuisables comptes de Richardon nous apprennent qu'au mois de décembre 1476 la duchesse amena de Lyon à Chambéri quatre ménétriers qui jouaient : l'un de la harpe, un autre du luth (*lehu*), le troisième du tambourín, et le dernier du rebec, et qu'elle les garda à son service. Elle leur fait donner 6 écus pour vivre jusqu'à ce qu'elle ait fait ordonnancer leur traitement. Le rebec était un instrument à cordes pincées, dans le genre de la guitare, dont on jouait aussi avec l'archet. Monet dit : *Rebec,* violon bâtard, violon rustique. A la même date on achète des plumes et du clinquant pour les personnages d'une morisque et pour les ménétriers.

1476

Les trompettes du duc de Ferrare

En 1476 Yolande fait donner de l'argent aux sonneurs de trompettes du duc de Ferrare qui avaient fait longtemps retentir leurs fanfares en sa présence. (*Ibidem*).

1478-1480

Ménétriers français

Le duc Philibert fit aussi de fréquentes largesses aux musiciens de toutes sortes qui jouèrent devant lui pendant son voyage en France. Nous en citerons seulement quelques-unes : à Vienne en Dauphiné, il fait donner 1 florin à deux joueurs de tambourin et à un joueur de harpe (août 1478); plus tard, dans la même ville, 2 florins à quatre ménétriers qui ont joué devant lui de la harpe, du rebec et de la saymie (septembre 1479); à Bourges, 3 écus d'or aux tambourins (décembre 1479); à Lyon, 2 florins et 7 gros à cinq ménétriers que le duc fit appeler pour faire fête aux dames de cette ville (février 1480), etc., etc. (*Ibidem*).

1480

Les ménétriers d'Yenne

Au mois d'octobre le duc était à Yenne, et faisait payer aux ménétriers de cette ville xvj gros pour avoir joué devant lui. (*Ibidem*).

1491

Jacques Gerdil et Michel Mareschal

CHANTRES DE LA CHAPELLE DUCALE

La duchesse Blanche, tutrice du jeune duc de Savoie Charles-Jean-Amédée, reçoit, après plu-

sieurs épreuves, parmi les chantres de sa chapelle ducale, Jacques Jardil ou Gerdil comme ténor, et Michel Mareschal, chacun avec le traitement annuel de 200 florins. Les patentes de nomination, dont nous allons reproduire la partie principale, sont datées de Thonon, du 6 avril 1491 :

Lettres d'établissement de D. Jacques Gerdil au nombre des musiciens de la chapelle ducale.

Blancha ducissa Sabaudie tutrix et tutorio nomine jllustrissimi principis filij nostrj carissimj Karoli Johannis Amedei Sabaudie etc. ducis vniuersis sit manifestum, quod nos veridice jnformata venerandum dominum Jacobum Jardilis esse jn arte musice summopere eruditum, et ea de re jpsum ad nos venire fecimus et eumdem sepisper cantantem audiuimus, et a cantoribus capelle nostre didiscimus jpsum confise jn arte musice peroptime predictum, habereque vocem bonj tenoriste ob quod ad decorationem dicte capelle nostre eumdem habere volentes. Ex nostra jgitur certa scientia etiam matura consilij nobiscum residentis super his deliberatione prehabita, eumdem Jacobum presentem et humiliter acceptantem, jn cantorem et tenoristam dicte capelle nostre et dicti filij nostri harum serie retinemus, et consortio aliorum cantorum eiusdem capelle nostre retinemus, videlicet quamdiu nostre fuerit voluntatis sub annuis stipendijs ducentum florenorum parui ponderis, alijsque commoditatibus preheminentijs honoribus et oneribus eidem officio cantorum jnerentibus et per consimiles

cantores et tenoristas eiusdem capelle nostre acthenus percipi et supportarj consuetis jpse enim nobis jn talibus prestari solitum prestitit juramentum. Quocirca mandantes......

Datas Thononij sexta aprilis anno mil° quatercent° lxxxx primo.

(Arch. de la chambre des comptes, patentes, 1490-1491, p. 175.)

Lettres d'établissement de Michel Mareschal au nombre des musiciens de la chapelle ducale.

Blancha etc..... Vniuersis etc...... Quod nos jnformate fuerimus venerandum dominum Michaelem Marescali esse jn arte musice eruditum et ea de re mandari teneremus jpsum huc ad nos facere venire quem cantantem sepisper audiuimus et a cantoribus cappelle nostre et dicti filij nostri didiscimus eumdem cum jpsis habere desiderare propter vocem suam et scientiam dicte artis jn qua vt premictitur eruditus est. ex nostra jgitur certa scientia etiam matura procerum et consiliariorum nostrorum super hiis deliberatione prehabita jpsum dominum Michaelem jn cantorem dicte capelle nostre et dicti filij nostri harum serie retinemus et aliorum cantorum eiusdem capelle consorcio aggregamus videlicet quamdiu benefecerit nostreque et dicti filij nostri fuerit voluntatis sub annuis stipendiis ij^c florenorum pp. alijsque commoditatibus preheminentijs prerogatiuis honoribus et oneribus eidem officio cantoris jnerentibus et per alios cantores acthenus percipi et supportari consuetis jpse enim nobis jn talibus prestari solitis prestitit juramentum. Quocirca mandantes.... (Ibidem, p. 266.)

1496

Sébastien Pinchon

CHANTRE DE LA CHAPELLE DUCALE

Sébastien Pinchon était déjà un des chantres de la chapelle ducale quand le duc Philippe II le nomma encore, par lettres du 21 août 1496, données à Turin, annotateur et écrivain des livres de chant de la chapelle, et lui assigna pour cela un traitement de 100 florins par an, outre ce qu'il recevait déjà comme chantre. Voici le principal fragment de cette charte, dont un passage nous fait connaître qu'il y avait eu d'autres écrivains de livres de chant de la Sainte-Chapelle avant Pinchon :

Philippus dux Sabaudie etc., vniuersis serie presentium facimus manifestum quod nos actendentes ad sensum scientiam prudentiam jndustriam artis musice experientiam et alias jnnumeras virtutes dilecti nostri Sebastiani Pinchoni cantoris capelle nostre grataque et accepta seruitia per jpsum nobis jmpensa et que jn dictis magis jmpendj speramus, jpsum jgitur Sebastianum jbidem presentem et cum gratiarum actione acceptantem facimus constituimus et deputamus notatorem et scriptorem librorum dicte capelle nostre ad videlicet et per vnum annum proxime continuum et jntegrum die prima octobris proxime venientis incohandum et vlterius quamdiu benefecerit et nostre fuerit voluntatis sub stipendiis centum florenorum Sabaudie pp. annualium vltra eius alia et

annua stipendia que a nobis habet occasione dicte cantorie aliisque preheminentiis prerogatiuis honoribus pariter et oneribus per consimiles scriptores et notatores hactenus percipi et supportarj solitis jpse enim nobis debitum et jn talibus prestarj solitum nobis prestitit juramentum. Quocirca mandantes......

Datas Thaurini die xxj augusti anno millesimo iiij[c] nonagesimo sexto.

(Arch. de la chambre, protocole du notaire de Farno, vol. 56, p. 89.)

SEIZIÈME SIÈCLE

15...

Révérend Jean de la Fontaine

CHANTEUR

L'obituaire des Franciscains de Chambéri inscrit au 15 mars, sans marquer l'année, la mort du père Jean de la Fontaine (*de Fonte*), qui avait une très-belle voix, *qui in dono vocis multum fuit decoratus*. Malgré l'absence de l'année dans cet article nécrologique, on peut, en en comparant l'écriture avec celle des articles où l'année est indiquée, placer approximativement la mort du père de la Fontaine aux premières années du seizième siècle. (*Obituaire des Franciscains,* 15 mars; *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie,* tome VI).

1514

Orgues des Franciscains de Chambéri

Le 7 juillet 1514 fut achevé le grand orgue de l'église des Frères mineurs conventuels de Saint-François de Chambéri, qui sert aujourd'hui de cathédrale. Cette expression de grandes orgues indique qu'auparavant il y en avait déjà chez ces religieux, mais qu'elles étaient petites et peut-être portatives. (*Ibidem*, 7 juillet). Depuis cette date, on trouve des organistes mentionnés sur l'obituaire.

1518

Michel Vibert

ORGANISTE

Le premier organiste du couvent de Saint-François de Chambéri qui figure sur le nécrologe de ce monastère est le frère Michel Vibert, qui était de Cognin et qui est mort le 30 avril 1518. Il avait joui deux ans à peine du bel instrument qui avait été achevé en juillet 1514. (*Ibidem*, 30 avril).

1536

Ménétriers et trompettes de Chambéri

Cette année les syndics de la ville de Chambéri font figurer sur leurs comptes la dépense

faite pour les trompettes et ménétriers qui ont joué à la procession de la Fête-Dieu et de l'octave..... *Quinque trompetis et tribus lusoribus instrumentorum qui luserunt diebus festi corporis Xpi et octava.* (Arch. de la ville de Chambéri, *Comptes des syndics*, 1535-1536).

1547-1548

Jean Bret, Ginet, Michel et Christophe Noyrey, Hugues Blanchet, Guillaume Verdellet, Amédée Barbichon, Pierre Olier, François Morel, Jean Tissot

TROMPETTES ET TAMBOURINS DE CHAMBÉRI

En 1547, on voit sur les comptes des syndics de Chambéri que cette année Jean Bret, Michel Noyrey, son frère Christophe, Ginet, etc., ont sonné les trompettes et *taborins* le jour et octave du *précieux corps de Dieu*, aux processions.

L'année suivante (1548) Jean Bret figure encore aux mêmes cérémonies, et on trouve avec le sien les noms d'autres personnages : *Hugues Blanchet, Amédée Barbichon et autres taborins et trompettes,* qui ont *touché* ces jours-là. (*Ibid.*). Il est aussi question, dans le même compte, d'une demi-aune de taffetas blanc pour faire la *bandière* du trompette de la ville.

Dans le compte particulier extraordinaire d'honorable *Heustace Scarron, tresourier de la*

ville, que ce fonctionnaire dressa de toutes les recettes et dépenses faites par lui en 1548, pour les *venues et entrées du roy nostre sire* (Henri II) et du duc d'Aumale, gouverneur de la Savoie, on voit tous les efforts faits par les syndics pour bien recevoir ces nouveaux seigneurs et maîtres.

Nous avons déjà cité ailleurs ce qui, dans cette pièce, se rapportait aux peintres. Voici ce que nous y avons trouvé sur le sujet qui nous occupe aujourd'hui.

Plus liure a Guillaume Verdellet et à ses deux frères, Pierre Olier, Francoys Morel et Jehan Tissoct, batteurs de taborin, la somme soubscripte de six florins, monnoie de Sauoye, pour cause comprinse en une parcelle.

Plus liure a Amed Barbichon les soubescripts huict florins six gros, monnoie de Sauoye, que luy estoient deubz pour auoir monté et accoustré troys taborins... pour seruir a la venue du susd[t] monseigneur le gouuerneur. (Archives de la ville de Chambéri.)

Plus loin Barbichon reçoit encore 12 florins.

1551

Guillaume Cedat

ORGANISTE

Le second organiste du couvent des Frères mineurs de Chambéri fut le frère Guillaume Cedat (*Cedatti*), qui fut très-longtemps organiste du couvent, et qui figure sur le nécrologe de la

maison, le 28 janvier 1551. Il aurait en effet rempli ces fonctions pendant trente-trois ans écoulés depuis la mort de son prédécesseur Michel Vibert, ce qui est très-probable, puisque les Franciscains ont pris grand soin de recommander, dans leur obituaire, aux prières de leurs frères, ceux qui, par leurs talents musicaux, avaient contribué à donner plus d'éclat aux cérémonies religieuses (*Obituaire des Franciscains*, 28 janvier).

1556

Nicolas Martin

COMPOSITEUR ET CHANTEUR

Grillet, dans son *Dictionnaire historique* (1), nous laisse la bonne, quoique courte note suivante sur un compositeur savoyard : « Nicolas Martin, de St-Jean-de-Maurienne, se fit, par le chant et par ses compositions harmoniques, une grande réputation en France, environ l'an 1556. » Il ajoute à l'article *St-Jean-de-Maurienne* de son même dictionnaire (2), d'après la Croix du Maine, que Martin fit imprimer à Lyon des noëls et des chansons qu'il composa en langue française et en patois savoisien, et qu'une de ces chansons commence ainsi :

Bellaz je met si mochiaz, per voz beysier.

(1) Tome I, page 210.
(2) Tome III, page 279.

Nous pouvons donner le titre et les dimensions de ce livre rare, qui contient de la musique notée :

Noelz nouuellement composez tant en vulgaire francoys que sauoisien, par Nicolas Martin, musicien de la cite de Saint Jean de Maurienne. — Lyon, Macé Bonhomme, 1556. Petit in-8º de 104 feuillets.

1569

Ménétriers de Chambéri

Au compte des syndics de Chambéri de cette année figurent les sommes payées aux ménétriers de cette ville : violons, trompettes, fifres et tambourins, qui ont joué à la comédie représentée par les enfants de la ville élèves du collége. (*Archives municipales*).

1576

Michel Rongier

ORGANISTE

Le troisième organiste, dont l'existence nous est révélée par l'obituaire des Frères mineurs de Chambéri, est le frère Michel Rongier, qui avait fait ses vœux au couvent de Moirans, mais dont la patrie ne nous est pas indiquée. Il mourut le 16 mai 1576. Il aurait exercé ces fonctions pendant quinze ans à partir de la mort du second

organiste du couvent, arrivée, comme on l'a vu précédemment, en 1551. (*Obituaire des Franciscains, 16 mai*).

1582

Orgues des Franciscains

En 1582, les orgues des Franciscains, qui avaient été construites en 1514, avaient subi quelques dégradations et n'étaient plus d'accord. Les syndics de Chambéri contribuèrent alors à leur réparation, et la dépense faite à ce sujet figure, à la date du 4 avril 1582, dans les comptes de ces magistrats. On y voit surtout que ces orgues, construites plus de quarante ans après celles de la Sainte-Chapelle, les surpassaient en mérite. L'article du compte municipal nous dit en effet : *Pour aider à la réparation* aux dites orgues, *les plus belles de çà les montz et riere les estatz de son altesse, fort desaccordees pour leur antiquité.* (*Archives municipales*).

1582-1588

Jacques et Claude Grand, Claude-Masset, Jean-Baptiste Gachon, Thomas Vorzier et Sonnet

VIOLONISTES DE CHAMBÉRI

On a déjà vu précédemment que la municipalité de Chambéri payait les ménétriers qui

jouaient à la procession de la Fête-Dieu et de l'octave. Il en était de même pour ceux qui jouaient pour la fête de la restitution des états par Henri II à Emmanuel-Philibert, laquelle se célébrait le 7 août; cela est consigné aux comptes des syndics, et nous y trouvons le fait en 1582 et les années suivantes; les noms des joueurs de violon dans ces deux circonstances sont, en 1582, ceux de Jacques et Claude Grand, Claude Masset, Jean-Baptiste Gachon, Thomas Vorzier. On les retrouve aussi les années suivantes. Mais, en 1588, on ne voit plus les noms des Jacques et Claude Grand, mais on y voit celui de Sonnet, qui n'avait pas paru jusqu'à ce moment. (*Ibidem*).

1590

Musiciens-chantres de Saint-Jean-de-Maurienne

L'évêque de Maurienne Pierre Lambert fit en 1590, le 1er mai, une donation de 4,000 écus d'or aux chanoines de sa cathédrale, et il mit à cette générosité quelques obligations pour les donataires, entre autres celle de donner une honnête rétribution aux musiciens que l'on appellerait pour chanter des motets au Salut pendant les huit jours de l'octave de la Fête-Dieu. (*Histoire du diocèse de Maurienne,* par A. Angley, page 321).

1597-1600

Humbert Perrin et Laurent Ferraz

ORGANISTES

Le quatrième organiste du couvent des Frères mineurs franciscains de Chambéri fut le frère Humbert Perrin, qui mourut dans cette maison le 16 mars 1597, après avoir exercé son art pendant vingt-un ans, à dater de la mort de son prédécesseur Michel Rongier. Nous trouvons ainsi quatre organistes religieux de la maison, de 1514 à 1597. On doit sans doute ajouter aux organistes franciscains du XVI[e] siècle celui dont nous trouverons le décès mentionné au siècle suivant, en 1621, et qui avait succédé à Humbert Perrin en 1597. Il s'appelait Laurent Ferraz. (*Obituaire des Franciscains, 16 mars*).

Avant 1600

Orgues des Dominicains de Chambéri

Il existait déjà au XVI[e] siècle des orgues dans l'église des Dominicains de Chambéri, mais on ignore la date de leur construction.



DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

1601-1621

Laurent Ferraz

MUSICIEN ET ORGANISTE

Le cinquième organiste du couvent des Frères mineurs de Chambéri fut Laurent Ferraz, qualifié à la fois de musicien et d'organiste dans l'Obituaire. C'est le jour de la fête de son patron, le 10 août, jour de la saint Laurent, qu'il décéda, et qu'il alla, dit le rédacteur du nécrologe, louer Dieu avec les anges et les saints dans le ciel. Il remplissait ces fonctions depuis 1597 ; il exerça ainsi ses talents sur l'orgue pendant 24 ans. (*Ibidem*).

1601

La chapelle de la Sainte-Maison de Thonon

Lorsque Charles-Emmanuel Ier eut pris sous sa protection la Sainte-Maison de Thonon par patentes des années 1601 et 1602, et lui eut fait de nombreux et riches dons de toute nature, cette maison prit une très-grande extension. Outre un collége, dans lequel douze professeurs

distribuaient la science, même la *langue hébraïque,* il y avait un *petit séminaire,* composé de neuf enfants, qu'on *élevait à la piété et à la musique,* et qui fréquentaient aussi le collége. Ils étaient nourris, habillés, et on payait pour les instruire dans le chant un *prêtre musicien.* (*Cinquième décade de documents inédits relatifs à la Savoie,* par A. Dufour, p. 53, et vol. VI des *Mémoires de la Société savoisienne,* p. 195).

1602-1630

Nicolas de Blussy

MAÎTRE DE MUSIQUE DE LA SAINTE-CHAPELLE

Nicolas de Blussy était un champenois de la commune de Mussey, près de Joinville, arrondissement de Vassy, département de la Haute-Marne. Il était venu en Savoie en 1602, et avait été dès ce moment chanoine et maître de musique de la Sainte-Chapelle de Chambéri, où il remplit ces fonctions de maître de musique pendant une trentaine d'années, à la grande satisfaction du duc Charles-Emmanuel I[er] et de son fils le prince de Piémont Victor-Amédée, qui lui donnèrent des preuves de leur contentement.

Le premier acte relatif à cet artiste que nous avons rencontré est un arrêt de la Chambre des comptes de Savoie, du 7 mars 1609, qui le nomme son chapelain, à la place du chanoine

Sirey, décédé; arrêt que nous donnons volontiers ici, parce qu'il nous fait connaître que la Chambre des comptes, comme le Sénat, avait un prêtre attitré et payé par elle pour lui célébrer la messe dans une chapelle particulière, située dans les appartements de la Chambre, et très-probablement tous les jours non fériés.

Arrest pour messire Nicolas de Blussy.

Sur la requeste presentée par messire Nicolas de Blussy chanoine en la saincte chapelle de Chambery aux fins d'estre receu a celebrer par cy appres la messe en la chappelle de ceans attendu le decès de messire Claude Sirey aussy chanoine en lad[e] saincte chapelle, et aultrement comme dans lad[e] requeste est contenu, et sur ce pouruoir,

Veu la requeste signé de Blussy et decret du sixième may annee presente, les conclusions du procureur patrimonial signées de Ville, et tout consideré,

La chambre faisant droict sur lad[e] requeste attendu le deces de messire Claude Sirey chanoine en la saincte chappelle cy deuant deputé pour celebrer la messe en la chappelle de ceans et au consentement du procureur patrimonial, a choisi et nommé messire Nicolas de Blussy aussy chanoine et maitre de musique en lad[e] saincte chappelle pour celebrer cy après la messe en la chapelle de ceans, pour raison de quoy il percepura semblable entretenement ordinaire et cy deuant estably aux precedentz. Faict a Chambery au bureau des comptes le septième may 1609.

Signées de la Roche, — Bertier.

(Arrêts de la chambre des comptes, 1609, vol. 36, p. 66.)

Le 28 novembre 1616, le prince de Piémont Victor-Amédée, héritier présomptif du trône, accorde, en vertu des pouvoirs que lui avait conférés son père, une pension de quatre ducatons par mois à messire Nicolas de Blussy, pour le récompenser du zèle qu'il met à instruire les enfants de chœur de la chapelle, et l'encourager à continuer. Ces lettres sont datées de Montmélian.

Le prince de Piedmont (Victor-Amédée),

A notre tres cher bien amé feal consellier et tresorier general de ca les montz, noble Siluestre Monteoliuet, et a tous ses successeurs aduenir, voullant tesmognier combien nous auons heu pour aggreable lelection faicte en la personne de venerable M[e] Nicolas de Blussy, chanoine et maistre de musique de nostre saincte chapelle de Sauoye, des quatorze annees en ca resident en nostre ville de Chambery, en laquelle jl s'est montré fort zelé de bien enseigner en son art de muzicque les enfans de cœur de lad[e] esglise, comme en auons veu lespreuue par ceux de ses dissiples que S. A. monseigneur et pere auroit appelle près sa personne. Pour luy donner du couraige de continuer pour l'aduenir, par ces presentes signées de notre main, en vertu de l'autorité et pouuoir que nous auons de sad[e] altesse monseigneur et pere, luy auons accorde et accordons vne pension de quattre ducattons pour mois de sa vie durant, de laquelle voullons qu'il jouisse. Vous luy payerez des deniers de la gabelle du sel de quartier en quartier, au temps et terme que payez la pension de six cens escus que S. A. a donné au cha-

pitre de la saincte chappelle et ferés la rescription en tel cas necessaire.

Si mandons et ordonnons a notre cher bien amé feal gabellier general present et aduenir de ca les montz luy payer lad[e] pension sans difficulté, comme aussy donnons en mandement à noz tres chers bien ames et feaux conseillers les gens tenantz la chambre des comptes de Sauoye de veriffier et jnteriner (1) les presentes de poinct en poinct, sellon leur forme et teneur, et dicelles led[t] faire jouir plainement et paisiblement, etc.....

Données a Montmellian le 28 nouembre 1616.

Signé V. Amédée, — V[a] Faure, — Soubsigné Boschi. (Ibidem, 1616-1618, vol. 27, p. 86.)

Les principaux renseignements sur Nicolas de Blussy sont contenus dans les lettres de naturalité que lui accorde le prince de Piémont, le 20 janvier 1630, et qui ont été enregistrées le 25 février suivant. Elles sont datées de Chambéri. On y voit que Nicolas de Blussy exerçait encore son professorat à cette date avec zèle. Nous mettrons au bas, en note, le reçu des 20 livres ducales qu'il a payées pour droit de finances de ces lettres de naturalisation, le 5 avril; après cette date, nous n'avons plus trouvé mention de ce musicien.

(1) Verifié et interiné le second de décembre 1616. Signé Milliet et Decoisia. *Registres-Arrêts*, 1616, volume n° 41, page 208.

Le prince de Piedmont,

A tous quil appertiendra scauoir faisons auoir receu l'humble supplication de reuerend messire Nicolas de Blussy, presbitre maistre de musique en notre sainte chappelle et chanoine dans jcelle depuis vingt huict ans, Francois de nation, natif du lieu de Mussey proche de Ginuille (1) en Champagne, exposant que despuis led[t] temps il est habitant dans noz estatz et ville de Chambery, ayant exercé la charge de maistre de musicque, en laquelle encores a present il rend son debuoir auec zele et satisfaction, enseignant catholicquement les enfans de musicque sans auoir balie aulcun mescontentement de soy ny de ses actions à noz ministres ny a aultre personne, exercant tous actes de chanoyne pieusement, sellon les regles et statutz de lad[e] esglise collégiale, et voullant jcelluy perpetuellement demeurer en noz etatz, et y viure soubz nos loix, statutz et ordonnances, comme font noz aultres subjectz naturels, il nous a faict supplier que notre bon plaisir fust le voulloir a ce habiliter et luy conceder noz lettres de naturalité humblement requerant jcelles.

Pour ces causes et pour la particulliere jnformation que nous auons heu par personnes dignes de foy des bonnes mœurs vie ecclesiastique et louables qualités dud[t] messire Nicolas de Blussy, Nous auons, de notre propre gré et mouuement et sellon le pouuoir et authorité que Nous auons de S. A. notre tres honoré seigneur et pere, admis et retenu ainsy que par ces

(1) Joinville, dans l'arrondissement de Vassy (H[te]-Marne). Il y a deux communes du nom de Mussey, en Champagne : l'une dans l'arrondissement de Vassy, c'est celle dont il s'agit ici; l'autre, moins peuplée, dans l'arrondissement de Bar-le-Duc.

presentes signées de notre main Nous recepuons et admettons led[t] messire Nicolas de Blussy en tous nos païs et estatz, comme si diceulx jl fust originaire et naturel et né dans lesd[ts] estatz pour dores en auant y habiter en quelle part que ce soit, y acquerir et posseder biens meubles, immeubles, droictz, noms et actions, obligations, benefices de quelle nature quilz soient, comme aussy jouir plainement et paisiblement de tous biens qui sont maintenant en son pouuoir, tant de ses espargnes que par aultres tittres et moiens, et diceulx pouuoir tester et disposer a sa libre volonté, tant par testament que par aultres contractz que peuuent estre exercés entre les viuans, et jouir plainement et entierement de tous les priuilléges, jnmunités, exemptions dont jouissent les subjectz naturels et bourgeois de Chambery nez dans les mesmes estatz.

A quoy du pouuoir que dessus Nous lauons habilité et habilitons, a la charge quil y viura catholiquement, pieusement et religieusement ainsy qu'il a faict jusques a present, obseruant noz edictz, statutz, ordonnances et les reglementz qui sont ballies par noz magistratz et ministres sellon quil se treuuera obligé par la loy ciuille et les sainctz canons, et ne commettra acte indigne contre le seruice de sad[e] altesse. Si donnons.....

Donné à Chambery ce vingtiesme de januier 1630 (1).

Signé V. Amedée. — V[a] L. Milliet, pro domino cancellario. — V[a] Montholiuet. — R[a] Garneriis.

(Ibidem, 1630, vol 34, page 50.)

(1) Louys Rolliaz, conseiller, etc., confessons auoir heu et receu de messire Nicolas de Blussy, chanoine en la saincte chapelle de Chambery, la somme de 20 liures ducales pour la finance de ses lettres de naturalité, etc..... A Chambery, ce 5 auril 1630. — P[r] le trésorier general Rolliaz, Deloriol.

1616

Orgues des Dominicains de Chambéri.

Ces orgues des Dominicains existaient depuis longtemps en 1616, première date où on les trouve mentionnées, puisque, dans la liste de constructions et de réparations faites dans leur couvent de Chambéri, dressée par le père Pelin, on lit qu'en 1616 elles ont été *refaites par un père carme,* et que cela a coûté 500 florins. Le compte du père Pelin nous apprend encore que la même année on les fit accorder et compléter par un ouvrier suisse, qui y ajouta un *tremblant* et un jeu de *flûte douce.* Pour faire face aux dépenses que tout cela occasionna, les Dominicains quêtèrent de tous côtés. Le Sénat, qui était leur locataire, leur donna 70 florins; la Chambre des comptes 20 florins ; les syndics de la ville 40 florins. La quête en ville produisit 95 florins. Le couvent fournit le reste. Cet orgue ne servait pas seulement aux cérémonies religieuses des Dominicains. Lorsque les corporations d'artisans faisaient dire ou assistaient à une messe le dimanche ou à l'occasion de leur fête, à l'église St-Dominique, on jouait de l'orgue, et les corporations payaient un florin pour l'organiste.

Cela fut ainsi réglé avec la confrérie des maçons, en 1636. La même chose fut stipulée avec les maréchaux et serruriers, confrères de S. Eloi,

en 1550. Nous inscrirons plus loin à leur date les organistes des Dominicains dont on a retrouvé la trace.

1621-1623

Louis Ravier

MUSICIEN DE LA CHAMBRE DUCALE

Le duc de Savoie Charles-Emmanuel Ier donne, par lettre du 10 janvier 1623, un traitement de 12 ducatons par mois au musicien de la chambre, Louis Ravier, de Chambéri, dont le talent lui plaisait beaucoup, à commencer dès le 1er janvier 1621. Les lettres ducales disent que Ravier était depuis plusieurs années au service du prince, comme on va le voir :

Il duca di Savoja. Al magnifico consigre et tesoriere nostro generale di quà da monti mre secondo coppa presente e successori salute. Seruendoci Luiggi Rauiero (1) di Chiamberi da molti anni in quà di musico della camera a nostro particolar gusto et volendo percio noi dargli il modo col quale possa continuar assiduamente nella sua carica vi ordiniamo di pagare e far pagare al detto Luigi Rauiero ducattoni dodici a fiorini tredici l'uno il mese senza detrattione alcuna

(1) Ce nom de Ravier nous rappelle la fontaine qui était au milieu de la place St-Léger, sur l'emplacement de l'église démolie au siècle dernier, et qui a elle-même disparu il y a plusieurs années, quand on a fait les trottoirs de la place. On l'appelait le *Bourneau Ravier*.

che gli stabiliamo per istipendio dell'vfficio suo, cominciando dal principio dell'anno 1621 sin del quale glieli accordammo, et continuando nell'auuenire durante nostro bene placito non ostante qualsiuoglia bilancio sospensione instruttione et ordine verbale o in iscritto in contrario particolarmente quello de 22 di gennaio 1619 et biglietto de dieci di febraio 1620. Che mediante copia autentica del presente con la quittanza del sud° Rauiero, etc..... Date in Torino li 10 di gennaio 1623.

Carlo Emanuel. (Arch. com., *Patentes*, vol. 39, p. 237.)

1621-1628

Adrien Gariod

ORGANISTE

L'obituaire des Franciscains de Chambéri mentionne le 8 mars 1628 la mort du père Adrien Gariod, qui avait été longtemps gardien de cette maison, et qui y est qualifié de musicien et d'organiste distingué : *musicus et organista non vulgaris*. S'il a été longtemps gardien il n'aurait pas longtemps rempli les fonctions d'organiste, mais seulement depuis la mort de son prédécesseur, Ferraz, mort en 1621. C'est le sixième organiste qui figure sur le nécrologe du couvent. (*Obituaire des Frères mineurs de Chambéry, 8 mars*).

1638-1641

Louis Guinebaud

MUSICIEN DE LA CHAMBRE DE MADAME ROYALE ET MAITRE D'ÉPINETTE

Louis Guinebaud, Guenebod, *alias* Guitebault, était un des musiciens de la chambre de Madame Royale, Christine de France, veuve de Victor-Amédée I[er], et tutrice de ses fils François-Hyacinthe, mort le 4 octobre 1638, et Charles-Emmanuel II. Il était en outre le maître d'épinette des princesses filles de la régente : Louise, née en 1629; Marguerite-Yolande, née en 1635; Adélaïde et Catherine, nées le 6 novembre 1636. Les trois dernières étaient bien jeunes lorsqu'elles ont commencé à étudier la musique en 1638, alors que maître Guinebaud est désigné comme leur professeur, dans les lettres de la duchesse Christine, du 16 mai de cette année. Ces lettres ont pour objet de faire entrer Guinebaud parmi les familiers de la cour, et de lui assurer chaque jour la ration ordinaire de pain, de vin et de mets ou autres choses distribuées aux serviteurs du palais ducal.

Ces lettres sont assez courtes pour figurer ici eñ entier :

La duchessa di Sauoja,

Al consiglio della casa di S. A. R. mio figlio amatissimo salute. Hauendo noi tenuto Ludouico Guite-

bault per maestro da mostrar sonar della spinetta alle principesse mie figlie amatissime e volendo stabilirli da potersi mantenere alle seruitie v'ordiniamo pero d'assentare detto Guitebault soura lo stato di d^a^ casa in una rattione ordinaria di pane uino companatico et altre cose come hanno gli ufficiali d'essa cominciando dal primo del corrente anno a farlene pagare, e continuando all'auenire durante la seruitù sua et il beneplacito nostro si et come lo saranno gli altri ufficiali della detta casa mandando al maggiord^o^ magaz^e^ gener^e^ control^e^ tesoriere et altri ai quali spettarà di osservare et far osservare intieramente il pred^o^ stabilim^to^ d'una ratione ordinaria com^e^ cadun giorno al d^o^ Guitebault senza alcuna difficoltà. Che tal è nostra mente.

Date in Torino li 16 di maggio 1638.

Chrestienne. — V^a^ Piscina. — Binelli P^te^. — Gentilce.

(Arch. com., Contrôle des finances, 1638, vol. 115, p. 60.)

L'année suivante, la régente ordonne au trésorier général de remettre 100 ducatons à Guinebaud, qu'elle avait fait venir de Turin à Chambéri, où elle s'était retirée après la prise de Turin par ses beaux-frères, et à l'occasion de son entrevue avec son frère le roi Louis XIII à Grenoble. On voit par ces lettres, datées de Chambéri, que cette somme de 100 ducatons était donnée en partie à Guinebaud pour les frais de son voyage et de celui de sa famille, et pour l'indemniser de la perte de ses meubles à Turin, perte qui avait probablement été le résultat du siége et de la prise de cette ville. En voici du reste le texte :

La duchesse de Sauoye, reyne de Chipre, tutrice et régente, a nostre très cher bien ame et feal conseiller et trésorier general deça les montz, noble George Gantellet, present et autres avenir, salut. Nous vous mandons et ordonnons par ces presentes que de quelconques plus liquides deniers ordinaires et extraordinaires de vostre recepte vous ayez a payer ou faire payer a Louis Guenebaud, musicien de nostre chambre, la somme de cent ducattons de vingt blancs pièce que nous luy faisons payer tant pour les fraïx et despens de luy, de sa femme et enfans, au voyage qu'il a faict par nostre commandement despuis Turin pour venir en ceste ville, qu'aussy pour luy donner commodité de pouuoir s'entretenir et continuer a nostre seruice après la perte qu'il a faicte de ses meubles et autres facultés de sa maison aud[t] Turin, et que deplus luy sont deubz ses gaiges tant de lannée passée que courante, que moyennant le présent et quittance dud[t] Guenebaud, sans autre, lad[e] somme de 100 ducattons comme dessus payée sera entrée et allouée en voz comptes.........

Donné à Chambery le 17[e] d'octobre 1639.

Chrestienne. — V[a] Piscina. — Montolivet et Castagnery.— R[ta] Carron, ensuite d'ordre de M[me] R[le] du 12 novembre 1639, et à la détraction ord[e] des 10 den. pour liure, et scellé. — Verifié et intheriné le 17 novembre 1639. (Ibidem, 1638-39, vol. 39, page 236.)

En 1641, Guinebaud, devenu veuf, se remariait avec une veuve, la veuve Topin, et à cette occasion la régente lui remet une somme de trois cents livres, ainsi qu'il résulte du billet suivant :

La duchessa di Savoja,

Camera de conti di quà da monti passate e fatte buono in quelli del magnif^{co} consig^{e} e tesor^{e} nostro gen^{le} Mr Giulio Bussone la somma di liure trecento d'argento da venti soldi l'una per altrettanti che egli ha sborsate in nostre proprie mani e da noi fatte dare a Guinebaud musico della nostra camera et alla vedova Topin per aiuto di costa in consideratione del loro matrimonio, delle quali l. 300 come sopra vogliamo che mediante il presente e quittanza del d^{o} Guinebaud esso tesor^{e} ne sia da noi sufficientemente discaricato ne' suoi conti.........

Date in Torino li 19 di settembre 1641.

Chrestienne. — V^{a} Piscina. — Turinetti. — Bazin.

(Ibidem, 1641, vol. 120, page 5.)

1639-1640

Révérend Pierre Poissonnet

MAITRE DE MUSIQUE DE LA SAINTE-CHAPELLE

Révérend Pierre Poissonnet était prêtre et maître de musique de la Sainte-Chapelle de Chambéri quand il fut promu, le 10 décembre 1639, par lettres patentes, à la charge de prêtre d'honneur. Il conserva ces deux places jusqu'en octobre 1640, époque à laquelle il résigna l'une et l'autre. (*Reg. de contrôle de la grande chancellerie, manuscrit de la bibl. de F. Rabut*).

1640

Pierre Lecomte

MAITRE DE MUSIQUE DE LA SAINTE-CHAPELLE

Quand Poissonnet eut résigné ses fonctions de prêtre d'honneur et de maître de musique de la Sainte-Chapelle, des lettres patentes du 24 octobre 1640 conférèrent ces deux fonctions à Pierre Lecomte, avec les avantages et revenus qui y étaient attachés. (*Ibidem*).

1640

Louis Suavet et Claude Chaffardon

ÉLÈVES D'HONNEUR DE LA SAINTE-CHAPELLE

Les lettres patentes du 10 août 1640 nomment le musicien Claude Chaffardon à la place d'élève d'honneur, vacante en la Sainte-Chapelle de Savoie par le décès de Louis Suavet. (*Ibidem*).

1640

Louis Combet et Claude Rigaud

ÉLÈVES D'HONNEUR DE LA SAINTE-CHAPELLE

Par lettres patentes du 4 octobre, le prêtre Claude Rigaud est nommé à la place d'élève d'honneur, vacante à la Sainte-Chapelle par suite de la résignation faite en sa faveur par révérend Louis Combet, possesseur de ces fonctions. (*Ibidem*).

1648

(Orgues de l'église paroissiale de Rumilli)

Dom Maur Antoine

ORGANISTE

Révérend Louis Gay

FACTEUR D'ORGUES

La ville de Rumilli avait dans son église paroissiale de vieilles orgues qui étaient hors d'usage en 1648. Cette année, une dame généreuse, noble Philiberte Juge, en fit construire de nouvelles à ses frais. Elle fit à ce sujet des conventions, par acte du 10 mars, Claude Dufour notaire, avec un religieux du couvent des Dominicains de Montmélian, révérend Louis Gay, qui s'engagea à les construire, avec 10 jeux, pour le prix de 1,400 florins. Elles furent achevées pour la fête de la Nativité de la Vierge et placées dans le second chœur de l'église. Un des religieux du prieuré des Bénédictins de S[te] Agathe, de la même ville, dom Maur Antoine, qui en était le prieur et qui était organiste, s'engage dans le même acte à jouer desdites orgues dans les fêtes solennelles. (Croisollet, *Histoire de Rumilly*).

1662

Guillaume Contamin

ORGANISTE

Guillaume Contamin est le septième religieux du couvent des Frères mineurs conventuels de

St-François, de Chambéri, qui ait rempli les fonctions d'organiste. C'était un musicien distingué qui chantait et jouait de plusieurs instruments : *in musices, organorum et aliorum instrumentorum cantu versatissimus,* dit l'Obituaire, qui nous apprend encore qu'il mourut le 17 novembre 1662, âgé de plus de quatre-vingts années, ce qui explique pourquoi, pendant les trente-quatre ans qui s'écoulent entre la mort du père Gariod (1628) et la sienne, il n'y a pas d'autre organiste mentionné au nécrologe. (*Obituaire des Frères mineurs....., 17 novembre*).

1675-1679

(Orgues de la Sainte-Chapelle)

Etienne Senot

FACTEUR D'ORGUES

Les orgues construites au XVe siècle, dans la Sainte-Chapelle de Chambéri, par les ordres de la duchesse Yolande, étaient hors d'usage deux siècles plus tard. On en fit construire d'autres en 1675, et ce fut encore une princesse qui ordonna cette dépense, Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours, veuve de Charles-Emmanuel II depuis trois mois, et tutrice de son fils Victor-Amédée II. Le prix fait de cette entreprise fut arrêté le 22 septembre de cette année entre M. de Chamosset, avocat patrimonial près la Chambre des comptes de Savoie, et ho-

norable Etienne Senot, de Bourges, facteur d'orgues. Celui-ci s'engageait, moyennant la somme de 2,800 florins, à faire des orgues composées de 14 jeux, savoir : *bourdon, octave de la monstre, super-octave, unisson de la monstre, unisson de l'octave de la monstre, fuseaux, flajolet, nazard, petite quinte, la monstre d'estain fin, le cornet, la fourniture, le cimbale et voix humaines*. Maître Senot se mit immédiatement à l'œuvre ; elle fut rapidement accomplie, de même que d'autres travaux relatifs à la construction de ces orgues, pour lesquels il y eut aussi des prix faits avec divers ouvriers, car maître Senot n'avait à s'occuper que de l'instrument proprement dit. Ainsi, les maçons Tardy, Planoz et Aleymoz furent chargés, moyennant une somme de 780 florins, de faire la maçonnerie au lieu qui leur a été indiqué pour y placer les orgues. Le sculpteur Cuenot s'obligea à faire le buffet de ces orgues, avec tous les ornements figurés au dessin qu'il en a présenté, pour le prix de 190 ducatons. Il fut en outre, et pour un prix à part, chargé de l'élargissement de la loge où *se doit plasser l'organiste et où se doit poser la musique*. Jean Nicod, maître charpentier, reçut 20 livres pour travaux faits à la porte, au *soubpied et autres*, pour lesdites orgues. Enfin, le serrurier François Martin et le menuisier Charles-Antoine Neuron reçurent ensemble 177 florins 8 sols pour

divers travaux. Tout cela ressort des extraits suivants des comptes des trésoriers généraux.

Plus se decharge de la somme de mil huict cents soixsante six florins et huict sols Sauoye que des deniers de la ferme de la gabelle generale des sels de ce païs de l'année de ce compte 1675 &..... Il a payé à honorable Estienne Senot, me organiste de Bourge en Berry &... pour auanse et à compte des deux mille huict cents florins a luy promis par prix faict a luy passé le 22 septembre 1675, au greffe de ceans, par le sr conser d'Estat aduocat patrimonial de Chamosset, en l'assistance du sr consr d'Estat me audr et controleur general des finances Carron, par lequel ledt Senot s'est obligé de faire des orgues en la Ste Chapelle de Sauoye, composees entre autres de quatorze jeux cy après, le bourdon, octaue de la monstre, super octaue, vnisson de la monstre, vnisson de l'octaue de la monstre, a fuseaux, flajolet, nazard, la petite quinte, la monstre destain fin, le cornet, la fourniture, le cimbale et voix humaines, et comme plus amplement est porté par ledt prix fait auquel jl a desia en partie satisfaict ainsy que resulte de l'attestation du reverd prestre Rolliet, du 29 janvier 1676 &.....

(Arch. com., Compte de Nicolas Brun, 1675, vol. 348, art. 234)

Plus se decharge de la somme de quatre cents septante deux liures ducales et quatre sols valeur de sept cents huictante sept florins Sauoye que des mêmes deniers &... et ensuite tant d'autre mandat de ceans deuement expedié et contrôlé du 2 octobre 1675 que de decret du 20 decembre suiuant le comptable a payé à Benoict, Francois Claude et Joseph Tardy, à George

Planoz et à George Aleymoz, tous m^es massons, pour entier payement du prix faict à eux passé le 22 de septembre 1675 &... par lequel lesd^ts massons se sont solidairement obligés de faire toute la massonnerie désignée en jceluy dans la Ste Chapelle, au lieu qui leur a esté marqué pour y plasser les orgues &.....

(Ibidem, art. 235.)

Plus se decharge de la somme de huict cents soixsante quatre liures ducales et douze sols &.... qu'il a payé à honorable Francois Cuenot, maistre sculpteur et architecte de S. A. R. &..., le tout pour auanse et à compte des cent nonante ducatons effectifs qui luy ont esté promis par prix faict à luy passé au greffe de ceans le 22 septembre 1675 &..... par lequel led^t m^e Cuenot s'est obligé entre autres de faire dans six mois le buffet des orgues qui se doibuent faire dans la Ste Chapelle auec tous les ornemens et figures en dependants à forme du dessein quil en a dressé et qui a esté signé par fu sad^e A. R. de glorieuse memoire, et ce tout de bois noyer &..., et cent onze florins pour les fournitures et journées faictes par jceluy Cuenot pour l'elargissement de la loge desd^es orgues ou se doibt plasser le m^e organiste et ou se doibt poser la musique à forme d'une liste par luy signée, non comprise dans led^t prix faict &.......

(Ibid., art. 304. Voir aussi *les Sculpteurs en Savoie*, tome XIV, page 226.)

Plus se decharge de la somme de vingt liures ducales et neuf sols valeur de trente quatre florins et vn sol Sauoye qu'ensuitte d'autre mandat de ceans du 6e mars 1676, deuem^t expedié et contrôlé, jl a payé à Jean Nicod, m^e charpentier du chasteau de Chambery, pour les fournitures de bois et traual faicts pour la

porte, soubpied et autres pour les orgues de la sainte Chapelle de Sauoye &..... (Ibidem, 1676, art. 288.)

..... Ensuite, tant d'autre mandat de ceans deuem[t] expédié et contrôlé du 9[e] juin 1679 que de decret du 19[e] même mois, il a payé scauoir : nonante vn florins deux sols à Francois Martin, maistre serrurier, et huictante six florins six sols au maistre menuisier Charles Anthoine Neuron, pour les fournitures et trauaux quils ont respectiuement faicts pour les reparations des orgues de la sainte Chapelle de Chambery, à forme des deux listes par eux respectivement signées &..... (Ibidem, 1679, art. 260.)

1689

Joseph Guillard

ORGANISTE

Le père dominicain Joseph Guillard, du couvent de Chambéri, reçut l'habit le 11 août 1689; mais, quand il fit profession, il ne passa point de contrat avec la maison, comme c'était l'usage à cette occasion, et fut reçu gratis *en considération de ce qu'il jouerait de l'orgue.* (Rabut, *Documents relatifs au couvent de St-Dominique,* 1[re] série, page 36).



DIX-HUITIÈME SIÈCLE

1709

Etienne Chiesaz

ORGANISTE

Le 14 octobre 1709 mourut au couvent des Frères mineurs de Chambéri le franciscain Etienne Chiesaz, du couvent de Genève, né à Aiguebelle, qui était professeur de chant et très-habile organiste : *magister musices et organorum pulsator peritissimus*. C'était le huitième organiste mentionné au nécrologe. Ces expressions : du couvent de Genève, signifient qu'il avait fait son noviciat dans cette maison. (*Obituaire....., 14 octobre*).

1712

Orgues des Dominicains de Chambéri

Ces orgues, dont il a déjà été question dans les pages précédentes, entre autres page 135, date 1616, subirent d'importantes réparations un siècle plus tard. On apprend, en effet, que le père Simon Pernat donna au couvent, quand il fit profession au mois d'août 1712, une somme de 1,000 livres, dont 500 ont été *employées à l'orgue.* (*Ibidem,* page 37).

Ces orgues ont subsisté jusqu'à la suppression du couvent, après la réunion de la Savoie à la France, en 1792. Elles étaient alors en très-mauvais état, et on ne songea à en tirer aucun parti. Quelques vieillards nous ont raconté, il y a déjà plusieurs années, qu'étant enfants ils allaient prendre les débris de cet orgue pour s'en amuser.

1722

Tardy

MUSICIEN

Au baptême d'une fille de l'imprimeur Jacques Gorrin, dont le parrain était le sieur Rey, syndic et secrétaire d'intendance, le sieur Tardy, musicien, fit aller tous les joueurs d'instruments à l'église de Saint-Léger. (*L'Imprimerie, les imprimeurs et les libraires en Savoie,* page 154).

1725-1754

Royer

ORGANISTE, MAITRE DE MUSIQUE DES ENFANTS DE FRANCE

Grillet donne, dans l'introduction à son *Dictionnaire historique des départements du Mont-Blanc et du Léman,* quelques détails sur le savoisien Royer, établi à Paris en 1725, qui touchait de l'orgue et du clavecin avec talent, et qui fut maître de musique des enfants de France. Il fut

aussi nommé, en 1754, compositeur de la musique de la chambre du roi et inspecteur général de l'Opéra. (Grillet, *Dictionnaire historique*, tome Ier, page 210).

1726-1728

L'abbé de Motz de la Salle

INVENTEUR D'UNE NOUVELLE MÉTHODE DE MUSIQUE

L'abbé de Motz de la Salle, curé du diocèse de Genève dans la partie de France, nous dit Grillet, est l'auteur d'un nouveau système de notation musicale pour le plain-chant. Les signes de ce système sont placés à la suite de chaque syllabe, et sont composés d'une tête de forme ronde, carrée ou losange, et d'une queue dirigée dans divers sens. La tête indique la place de la note dans le clavier; la queue donne la place de la note dans l'échelle diatonique. Les artistes du temps et l'Académie des sciences ont donné leur approbation à cette méthode, que l'abbé de Motz a fait connaître dans les livres suivants :

Méthode de musique selon un nouveau système très-court, très-facile et très-sûr, dédiée à la reine de France et approuvée par l'Académie des sciences de Paris le 5 juin 1726; Paris, Pierre Simon, 1728; in-8° de 232 pages, avec figures;

*Méthode de plain-chant selon un nouveau système très-court, très-facile et très-sûr........ par M. ***, prêtre; à Paris, chez G.-F. Quillau, 1728;* petit in-8° de 10 feuilles non chiffrées, 38 pages chiffrées et 3 feuilles non chiffrées.

C'est suivant cette méthode que l'auteur a publié un bréviaire intitulé :

Bréviaire romain noté selon un nouveau système de chant très-court, etc.; Paris, Pierre Simon, 1728; in-12, composé de 22 feuillets liminaires non chiffrés, de 1476-XXVIII pages. Cela fait un volume très-épais. Aussi l'auteur donne au dernier feuillet le conseil à ceux qui voudront le faire relier en deux volumes, de le partager au *propre du temps*. Techener donne dans son catalogue à cet ouvrage la date de 1727; peut-être le titre a-t-il été imprimé deux fois. (Grillet; Croisollet, *Histoire de Rumilly;* et bibliothèque de F. Rabut).

....

Dumax

ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE D'ANNECI

La cathédrale d'Anneci possédait des orgues depuis longtemps, lorsque l'organiste Dumax, désigné sous le titre de *M. le Maître de St-Pierre,* fut remplacé par un autre maître, le sieur Jacques-Louis Nicoloz, qui donna des leçons à J.-J. Rousseau. (Th. Dufour).

1729-1741

J.-J. Rousseau, le maître Jacques-Louis Nicoloz, compositeur, le P. Caton, l'abbé Palais, organiste, les père et fils Roche, violonistes, Canavas, violoncelliste

Ce fut au séminaire d'Anneci, où il passa quelques mois, que Jean-Jacques Rousseau commença à s'occuper de musique. Revenu chez madame de Warens, il continua avec elle et avec le maître de musique de la cathédrale, un parisien nommé par lui *M. le Maître*, mais dont le vrai nom est Nicoloz (1), bon compositeur, chez lequel il passa l'hiver de 1730 en pension pour devenir musicien; mais la vie de la maîtrise ne lui plut pas davantage que celle du séminaire. Dans ses *Mémoires*, Jean-Jacques dit que le maître de chapelle de St-Pierre était bon compositeur et aimait son art avec passion.

Lorsque Jean-Jacques Rousseau, accueilli chez madame de Warens, travaillait au bureau du cadastre à Chambéri, où il était venu en 1732, il se mit avec ardeur à étudier la musique avec elle, et amena sa protectrice à donner tous les mois des concerts, auxquels prenaient part diverses personnes. Une maladie, dont la convalescence fut longue et le retint un mois

(1) Cette rectification est due à M. Théophile Dufour, bibliophile genevois.

au logis, lui donna des loisirs qu'il consacra à se perfectionner dans cet art avec plus d'entraînement. Une circonstance vint encore développer ce goût, comme il nous l'apprend dans ses *Confessions :*

« Pour m'achever, dit-il, il arriva de la Val-d'Aoste un jeune organiste appelé l'abbé Palais, bon musicien, bon homme, et qui accompagnait très-bien du clavecin. Je fais connaissance avec lui; nous voilà inséparables. Il était élève d'un moine italien, grand organiste. Il me parlait de ses principes; je les comparais avec ceux de mon Rameau; je remplissais ma tête d'accompagnements, d'accords, d'harmonie. Il fallait se former l'oreille à tout cela; je proposai à maman un petit concert tous les mois; elle y consentit. Me voilà si plein de ce concert, que ni jour ni nuit je ne songeais à autre chose; et réellement cela m'occupait, et beaucoup, pour rassembler la musique, les concertants, les instruments, tirer les parties, faire les répétitions, etc. Maman chantait; le P. Caton, dont j'ai parlé et dont j'ai à parler encore, chantait aussi; un maître à danser, appelé Roche, et son fils, jouaient du violon; Canavas, parent de M. Vanloo, qui travaillait au cadastre, et qui depuis s'est marié à Paris, jouait du violoncelle; l'abbé Palais accompagnait du clavecin. J'avais l'honneur de conduire la musique avec le bâton du bûcheron. »

Plus loin, il donne les détails suivants sur le P. Caton :

« Il s'agit du P. Caton, cordelier..... Il était bachelier de Sorbonne; il avait vécu longtemps à Paris

dans le plus grand monde, et très-faufilé, surtout chez le marquis d'Antremont, alors ambassadeur de Sardaigne. C'était un grand homme, bien fait, le visage plein, les yeux à fleur de tête, des cheveux noirs qui faisaient sans affectation le crochet aux côtés du front; l'air à la fois noble, ouvert, modeste; se présentant simplement et bien; n'ayant ni le maintien cafard ou effronté des moines, ni l'abord cavalier d'un homme à la mode. Le jour de nos concerts il soupait chez maman. Ces soupers étaient très-gais, très-agréables; on y disait le mot et la chose; on y chantait des duos...; le P. Caton était charmant.... L'abbé Palais, avec sa voix de bœuf, était le plastron... »

Jean-Jacques quitta bientôt le bureau du cadastre pour donner des leçons de musique, et il eut bientôt plus d'écolières qu'il ne lui en fallait pour remplacer sa paye de secrétaire.

L'accueil aisé, dit-il, l'esprit liant, l'humeur facile des habitants de Chambéri lui rendit sa nouvelle position fort aimable. Parmi les élèves qu'il eut, il rappelle dans ses *Confessions* Mlles de Mellarède, de Menthon, de Challes, Mme de Charly, née de Challes, et sa fille, Mlle Lard, fille d'un épicier, et M. de Conzié.

1720-1730

Jean-Baptiste-Hyacinthe Merceret

ORGANISTE DE LA COLLÉGIALE DE N.-D. A ANNECI

Un article de M. Th. Dufour, inséré dans la *Revue savoisienne* de juillet 1878, contient d'in-

téressants détails sur cet organiste, qui était de Salins en Franche-Comté. Il avait été nommé organiste en 1720, avec 15 florins de gage par mois, et 25 s'il donnait des leçons d'orgues à deux enfants. Il était aussi facteur d'orgues, et il fit des réparations à celles de la collégiale en 1724. Il fut remplacé en 1730 par un jeune homme nommé Chevalier, un de ses élèves probablement, et il alla à Fribourg.

1733

François Carron

MUSICIEN

Le franciscain François Carron, de la famille noble des Carron de Grési, était fils de Claude Carron, comte de Grési et de Cessens, conseiller d'Etat et contrôleur général des finances, et de dame Françoise de Pobel, de St-Alban. Il était docteur en théologie (*magister*) et musicien (*musicis predictus*). On regrette le laconisme du nécrologe, qui donne la date de sa mort au 19 juillet 1733 (*Obit. des Frères min.*, et *Histoire de Grésy-sur-Aix* du comte de Loche, page 93).

1738

Athanase de Capré

ORGANISTE

Voilà le neuvième organiste du couvent des Frères mineurs franciscains de Chambéri, qui

succéda au P. Chiesaz. C'est la date de sa mort que nous mettons en tête de cette note, d'après le nécrologe de la maison. Il mourut le 10 février de l'année 1738, à l'âge de 73 ans. Il aurait touché des orgues pendant près de trente ans. Le P. Athanase de Capré appartenait à une ancienne famille noble du pays.

Né en 1665, Athanase de Capré pourrait être un des fils de noble François Capré, seigneur de Mégève et de Bellecombe. Il ne figure pas dans l'Armorial et nobiliaire de Savoie. (*Obit. des Frères mineurs; 10 février*).

1748

Musique du régiment de Brabant

Le 29 septembre 1748, les Espagnols occupaient encore la Savoie, et le régiment de Brabant était en garnison à Rumilli. Il fêta ce jour-là son patron, saint Michel, dans l'église de la Visitation, qui fut parée et illuminée; pendant la grand'messe, la musique du régiment fit entendre des symphonies. (Croisollet, *Hist. de Rumilly*).

1767

Jean-François Collard

ORGANISTE

Le P. Jean-François Collard, définiteur perpétuel du couvent des Frères mineurs de Cham-

béri, très-habile à toucher des orgues, meurt le 20 novembre 1767. C'est le dixième organiste de cette maison. (*Obituaire; 10 nov.*).

1771

Blondet

MAITRE DE MUSIQUE DE LA SAINTE-CHAPELLE

Marc Exertier

FACTEUR D'ORGUES (*orgues de la Sainte-Chapelle*)

Marc Exertier, facteur d'orgues d'Anneci, vient à Chambéri pour réparer les orgues de la Sainte-Chapelle. Le prix fait avec le représentant du gouvernement est passé pour la somme de 500 livres. Les réparations à faire sont indiquées dans un mémoire de révérend Blondet, maître de musique et bénéficier de la Sainte-Chapelle. (*Mémoires de l'Académie de Savoie,* tome X).

1774-1784

Gaétan Ottavi

PEINTRE ET MUSICIEN DE LA CHAPELLE ROYALE

Cet artiste reçoit en 1784 une augmentation de 200 livres sur la pension annuelle de 800 livres dont il jouissait depuis 1774, et cela en récompense de ses louables services. (*Archives de la chambre;* reg. des pat., vol. 14, p. 123).

1779

Petites orgues des Franciscains de Chambéri

Lorsque le diocèse de Chambéri fut démembré de celui de Grenoble, en 1779, le nouveau prélat fut installé, ainsi que le chapitre de la Sainte-Chapelle, dans l'église et dans une partie du couvent des Frères mineurs. L'église de Saint-François devint ainsi la cathédrale; cela donna lieu à quelques difficultés, comme on peut le voir par le fragment de lettre suivant :

Monsieur,

....

Les petites orgues et le tableau de saint Antoine ont été rendus avant-hier aux PP. mineurs conventuels sans aucune difficulté de la part de MM. les curés, mais dans la même nuit on a substitué un autre tableau de saint Antoine au lieu d'y placer celui de saint Léger, ainsi qu'on le leur avait insinué ....
Chambery le 27 fevrier 1779.

Le tres humble, etc.

Signé De Serraval.

(Lettres des particuliers aux arch. du roy., à Turin).

1780

Orgues de la cathédrale, bas-chœur et maîtrise

On avait laissé dans l'église des Frères mi-

neurs leurs grandes orgues; mais elles étaient en mauvais état, et il fallut les réparer. Des mémoires furent dressés à cet effet par des experts venus de Turin, les organistes du roi Stiernemann et Conconi (1), et ils furent envoyés à Turin par le seigneur de Serraval, ainsi que le tout appert des pièces suivantes, qui font surtout connaître, avec grands détails, la nature et l'état des orgues à réparer :

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint les mémoires dressés par les S[rs] Stiernemann et Concon organistes du roi au sujet des réparations à faire aux orgues de cette eglise cathedrale lesquels V. E. m'a fait l'honneur de me communiquer par sa lettre du 13 de ce mois; comme les eclaircissemens que le s[r] Concon demande par son mémoire concernant lesd[es] réparations ne pouvoient être donnés que par quelques personnes qui connoissent la construction et le jeu des orgues, le s[r] sous-econome Dupuy n'auroit pas put seul me les

(1) Les frères François-Marie et Jean-Baptiste Conconi ont été nommés organistes du roi en remplacement de l'organiste Joseph Calandra, mort en 1748, avec un traitement de 200 livres, savoir : 150 livres de paye et 50 livres pour toucher des orgues de la chapelle royale. On ne sait quel est celui de ces deux artistes qui vint en Savoie pour l'expertise dont il s'agit. Peut-être est-ce Joachim Conconi, fils de François-Marie et neveu de Jean-Baptiste, auquel le roi Victor-Amédée III accorda, en 1789, la survivance de ses père et oncle. Le fils de Joachim, Louis Conconi, fut, en 1796, nommé organiste surnuméraire de la chapelle royale, au traitement de 100 livres. (*Patentes*, vol. I[er], p. 54).

procurer ; j'ay en conséquence prié M. l'avocat Rolf mon substitut, qui touche bien du clavecin et des orgues, de se transporter avec led[t] s[r] Dupuy à la cathédrale pour examiner attentivement le contenu dans lesd[ts] deux mémoires et de mettre ensuite par écrit son sentiment sur chacun desd[ts] articles demandés par le s[r] Concon. Ils ont fait hier cette verification en passant par le palais episcopal pour se rendre à la tribune des orgues, et sans que personne ait pu soupçonner l'objet de leur commission, et M. Rolf m'a remis le mémoire qu'il a dressé, que j'ai aussi l'honneur de faire parvenir cy joint à V. E. Je me flatte que le s[r] Concon y trouvera tous les éclaircissemens qu'il souhaite puisqu'il me paroit fait avec exactitude; led[t] M. Rolf pense qu'il n'y a personne plus en état de faire lesd[es] réparations que le s[r] Concon et probablement à beaucoup moindres frais qu'un autre, sur la probité duquel on ne pourroit peut être pas compter, et icy il n'y auroit personne en état de veiller à ces opérations.

. . . .

Monsieur,

De V. E.

Le très humble et très obéissant serviteur,

De Serraval.

Chamberi le 20 septembre 1780.

1° E necessario sapere, se l'organo sia in sedici, o in dodici, o in otto piedi armonici, di quanti registri, e quali precisamente sia composto, quale sia la prima delle canne di prospetto le quali si presumono di stagno.

1° I piedi armonici sono nove; questi cominciano dal C sol fa ut, et vengono fino all'ottava del medesimo.

I registri sono otto, cioè : bourdon, nasard, doublette, petite quinte, cornet, fourniture, prestant et montre.

La prima delle canne di prospetto si è C sol fa ut : et queste sono tutte di stagno.

2° In che stato sia la secreta ossia sommiere, e quali siano le reparazioni che se le debbono fare? come pure ai condutti del vento?

2° La secreta trovasi in cattivissimo stato e non potrebbe servire facendovi l'agiunta delle note, il boscho essendo guasto in parte, di maniera che il miglior partito si è di farne una nuova.

I condutti del vento possono servire mediante qualche cangiamento di boscho in qualche parte dove non unisce più; ciocche si riduce anche a poco.

3° Circa i mantici debbesi pure annotare il numero ed il loro preciso stato, se bisogni cangiare i legni o no, se bisogni cambiare la pelle o solo ripararla, ma non perciosi giudica che ove servano tutti i legni la spesa potrà essere minore.

La testatura, quantunque debba farsi affatto nuova, si giudica nondimeno potersi fare a minor prezzo.

3° I mantici sono tre; il boscho loro trovasi in buonissimo stato, la pelle puo servire mediante qualche riparazione; è questa neppure di conseguenza, non essendo che da una parte che trovasi alquanto mancante.

La testatura è buonissima : e anche cangiandola si dovrebbe tirar partito della vecchia.

4° Circa l'aumento delle otto note fa duopo sapere se l'organo sia all'ottava, alla distesa o alla sesta; se la tastatura cominci in C sol fa ut o in F fa ut; se questi tasti, o note da agiungersi

4° L'organo trovasi alla sesta : la testatura comincia per il C sol fa ut, et termina anche per il C sol fa ut, di maniera che pare che le note che vi si vogliono agiungere sono cinque nei bassi, cioè

siano nè bassi o negli acutie; quali note siano; se in queste sianvi canne di facciata, ossia prospetto, e quali e quante; se ve ne sian di legno, e quali e quante; se oltre le canne dipendenti dalla secreta vi siano contrabassi in 16 piedi, e se bisogni loro qualche riparazione od aggiunta.

Finalmente si giudica che questa aggiunta di tasti o note, la quale esigge necessariamente una o due aggiunte di secrete in longhezza, è fuori regola e di poco buona riuscita, percio trattandosi di dover già riparare la secreta esistente e farle l'aggiunta delle altre nuove per li otto tasti suddetti, meglio sia farne una sola affatto nuova, che serva per tutto.

C sol fa ut et C sol fa ut diesis, D la sol re, E la fa et E la mi, et tre negli acuti, cioè D la sol re, E la fa et E la mi; sembra pure che in queste note di agionta vi debbono essere canne di prospetto come pure di legno, non potendosi per ora fissare la quantità.

Le canne di boscho che si trouano attualmente, quanto ai bassi, sono cinque e in buono stato; quanto agli acuti sono egualmente cinque; una di queste è guasta e non potrà più servire.

Quelle di stagno di prospetto sono nove quanto ai bassi, cominciando dal C sol fa ut, et successivamente; altrettante quanto agli acuti cominciando dal I fa ut et venendo sino al C sol fa ut, et ventisette nel mezzo.

I contrabassi in sedici piedi sono sei, di quali cinque sono anche in buono stato; uno solamente, cioè il B mi, trovasi perforato in qualche parte, ed esigge riparazione.

Più secrete non potrebbero sussistere per la struttura, specialmente dell'organo, che non è soverchiamente largo, una sola si è quanto sarebbe più confacente.

Nota. Le s[r] Concon, après avoir reçu les éclaircissemens ou réponses aux articles qu'il avoit envoyés, et après avoir lu le rapport de l'organiste Stiernemann, ajoutoit au bas du mémoire ci-dessus : « Circa il prezzo......... stante la data istruzione e da quel che si puo presumere, si potrebbe senza dubbio dedurre le lire 392, dovendosi riflettere che se alle lire 1,392, prezzo dato nell'istruzione sud[a] si aggiunga ancora non molto grave somma, si puo fare un organo totalmente nuovo e tutto di stagno. »

Aïant visitté l'orgue de la cathedrale de cette ville pour verifier les réparations qu'il y auroit à faire, j'ai reconnu qu'elle est dans un état de dépérissement entier, et qu'il est indispensable de la faire réparer le plus tot, si l'on ne veut tomber dans des dépenses bien grandes qui reviendroient presque aussi fortes que s'il s'agissoit d'en construire une neuue.

Cet orgue se trouve composé de huit jeux qui font à peu près 601 tuyeaux, qui se trouvent en partie faussés, partie écrasés, et quelques uns hors de service; il sera donc nécessaire de tous les releuer, nettoyer, ressouder et couper ceux qui sont écrasés pour les anter, enfin les rendre dans leur perfection, ce que je ne pourroi faire que pour la somme de 22 louis neufs de France, soit.............. L. 528
y compris les ouvrages a faire au sommier et conduits du vent qui sont en bien mauvais état.

Les soufflets qui se trouvent pour ainsi

A reporter....... L. 528

Report..... L. 528

dire placés dans un endroit exposé aux injures du tems sont aussi en très mauvais état; il est indispensable de les reparer, ce qui ne pourra s'effectuer qu'en les démontant pour y faire les réparations necessaires et les mettre en leur entière perfection, ce qui reviendra à 8 louis, soit.......... » 192

Le clavier de l'orgue qui est antique, extraordinairement rude, est presque hors d'usage; il est indispensable de le refaire à neuf, ce qui reviendra à 4 louis, soit...... » 96

L'on ne peut non plus se dispenser de faire une augmentation de 8 notes au clavier pour le mettre en état d'etre touché avec aisance, ce qui occasionnera une augmentation de 80 tuyeaux tant en bois que étaim et plomb qu'il faudra faire à neuf, augmenter le sommier, enfin faire tout ce qui est necessaire pour les placer, ce qui reviendra à 24 louis, soit .... » 576

Le total de la depense portera... L. 1,392

Prevenant que si l'on veut que je fasse les susdites reparations, je ne pourroi les commencer que ces féries et les rendre parfaites à ditte d'expert que dans trois mois.

Chambery ce 14 aout 1780.

Stiernemann.

(Archives du royaume.)

Le chapitre, la maîtrise et les enfants de chœur de la Sainte-Chapelle furent alors transférés dans l'église épiscopale de Chambéri.

1792

Orgues de l'église de Randens

L'église collégiale de Randens, à Aiguebelle, possédait des orgues qui, en 1792, étaient en fort mauvais état, comme nous l'apprend M. Foray dans sa *Monographie de la basse Maurienne. L'orgue,* dit-il, *manquait de quelques tuyaux. Enfoui dans un grand buffet, ce vieil instrument accusait les chanoines d'avarice ou d'incurie. (Mém. de la Soc. d'hist. et d'arch. de la Maurienne,* 1re année, p. 197).

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE (1)

Rey François

VIOLONISTE

François Rey, de Chambéri, élève du célèbre

(1) Les difficultés que nous avons éprouvées pour obtenir des renseignements relatifs au XIXe siècle, nous ont un moment déterminés à arrêter ces notes à la fin du XVIIIe. Cependant, quelque incomplètes qu'elles soient, nous avons résolu de donner celles que nous avons réunies, et pour lesquelles nous devons surtout des remercîments à notre excellent confrère M. Albert Bottero. Les travailleurs de chaque localité pourront combler les lacunes nombreuses qui s'y trouvent, et nous sauront, espérons-le, gré d'avoir mis ici le peu qu'il y a.

Pugnani, était, au commencement du XIX[e] siècle, premier violon au grand théâtre de Marseille.

1809-1839

Raymond Georges-Marie

COMPOSITEUR

Georges-Marie Raymond, né à Chambéri en 1769, directeur de l'école secondaire de Chambéri au commencement du siècle (1803), puis directeur du *Journal de Savoie* (1816), était un homme instruit dans plusieurs branches des sciences et des arts. Il a composé un grand nombre de morceaux de musique, entre autres :

Le motet *Adoro te;* Paris, Pacini, 1822.

Le chant religieux pour l'élévation : *Suspendez vos concerts; silence, enfants du ciel;* ibid., 1823.

Ces deux pièces font partie d'un recueil de musique religieuse publié par Pacini, ainsi que les suivants du même auteur :

Domine, salvum fac regem ; 1823.

Trois antiennes à la Vierge, à trois voix; 1824.

La musique et l'accompagnement des chansons intitulées : *Les obstacles aplanis*, et *Le voyageur circonspect,* dont il a aussi fait les paroles, et qui ont paru dans l'*Ermite de Saint-Saturnin.*

On lui doit aussi des travaux sur la musique :

De la musique dans les églises, considérée dans ses rapports avec l'objet des cérémonies religieuses; Chambéri, 1809, in-8°.

Lettre sur le rétablissement des maîtrises de chapelle dans les cathédrales de France; Chambéri, 1810, in-8°.

Lettre à Villoteau, touchant ses vues sur la possibilité et l'utilité d'une théorie exacte des principes de la musique; Paris, 1811, in-8°.

Essai sur la détermination des bases physico-mathématiques de l'art musical; Paris, 1813.

Des principaux systèmes de notation musicale usités ou proposés chez divers peuples...; Turin, 1824.

Mémoire sur la musique religieuse, à l'occasion de l'établissement d'un bas-chœur et d'une maîtrise de chapelle dans l'église métropolitaine de Chambéry, 1828. (Tome III des *Mém. de l'Acad. de Savoie*).

Il a laissé, entre autres manuscrits, un *Traité élémentaire d'harmonie, de contre-point et de composition musicale.*

Georges-Marie Raymond est mort en 1839.

1814

Bavouz aîné

C'est pour ne rien omettre de ce que nous avons pu rencontrer, que nous citons la pièce

suivante : *La France délivrée, chant d'allégresse pour l'heureux retour des Bourbons*, composé et dédié aux puissances alliées, par *M. Bavouz aîné* (*de Chambéri*), éditée à Paris, chez Lemoine aîné.

1818

Octave Trosseli

ORGANISTE

Lorsque Mgr de Solle eut été nommé archevêque de Chambéri, cette nomination donna lieu à la cérémonie de la remise du *pallium*, qui fut faite en grande pompe dans la cathédrale. Les orgues étaient touchées par l'italien Octave Trosseli, organiste de la métropole; cet artiste donnait à Chambéri des leçons de tous les instruments. Il composait aussi toute espèce de morceaux de musique, tels que symphonies, morceaux d'ensemble pour la voix et les instruments, airs détachés, avec accompagnement de piano, de harpe, de guitare, etc., etc. Il avait fait annoncer cela dans le *Journal de Savoie*, qui donne son adresse, rue St-Antoine, No 151.

1824

Théâtre de Chambéri

L'ouverture du joli théâtre de Chambéri, construit sous la direction des sieurs Trivelli,

architecte de la ville, et Pregliano, architecte de Turin, sur le prix de 450,000 livres, dont 60,000 ont été fournies par le comte de Boigne, a eu lieu en 1824. Dès lors il a été donné aux habitants de cette ville d'entendre des mélodrames et des opéras comiques joués par la troupe de Grenoble, dirigée par M. Lintant, et cela a imprimé une grande activité au goût musical des habitants.

Notre intention n'est pas d'énumérer les diverses troupes qui ont exécuté des opéras sur ce théâtre. Mentionnons cependant une troupe lyrique allemande excellente, qui a chanté en 1844 les grands opéras de la *Norma,* de *Guillaume Tell,* etc., et une troupe lyrique italienne qui, l'année suivante, y a donné des opéras de Bellini, de Rossini, d'Auber, etc., la *Norma,* le *Siége de Corinthe,* le *Barbier de Séville,* la *Muette;* les troupes lyriques dirigées par MM. Adler, Coppini. Chaque année aussi des concerts y ont été donnés par des artistes de passage. Mlle Clarisse Miroy y a chanté pour la première fois, le 11 mai 1856, la cantate de J. Dessaix, *La Liberté,* qui a été répétée ensuite souvent sur ce théâtre et sur ceux d'Anneci et d'Aix, et qui est restée si populaire en Savoie : *Allobroges vaillants,* etc.

182..

Chiaramonte

ORGANISTE

L'organiste de la cathédrale qui a succédé à Octave Trosseli était l'abbé Chiaramonte, à qui l'on doit, entre autres, une cantate intitulée : *Le roi, la reine, le prince de Carignan, les Savoyards.*

1826

Charles-Victor Jupin

VIOLONISTE

Nous reproduisons l'article suivant du N° du 4 août 1826 du *Journal de Savoie :*

Lundi dernier, M. Charles-Victor *Jupin,* natif de Chambéry, élève de violon du Conservatoire de Paris, et violon pour les *solo* du théâtre royal de l'Odéon, a eu l'honneur d'exécuter la première partie d'un concerto de Viotti, au théâtre royal de cette ville, entre les deux pièces, en présence de LL. MM. et de LL. AA. RR. les Princes et Princesses d'Orléans. On a admiré l'aisance avec laquelle ce jeune virtuose dispose de son instrument, la pureté des sons soutenus qu'il en tire, la douce expression et la vigueur qu'il sait leur donner tour à tour, la facilité de son jeu dans les plus grandes difficultés, sans jamais manquer à l'extrême justesse des sons les plus rapides, dans toute l'étendue du diapason de son ins-

trument. Si notre jugement n'est d'aucun poids à ce sujet, nous pouvons y suppléer en rappelant les suffrages distingués que M. Jupin a recueillis dans la terre classique de la musique, et notamment à Turin, où il a trouvé des juges capables d'apprécier son talent, et qui lui ont payé hautement le tribut de leurs honorables éloges (voyez la *Gazette Piémontaise* du 25 juillet dernier). Lorsque M. Jupin, écouté ici avec le plus grand silence par un nombreux et brillant auditoire, a eu fini, la satisfaction que LL. MM. ont daigné montrer a été le signal des applaudissements qui ont éclaté.

Ripa

ORGANISTE

Le sieur Ripa, italien, a été de longues années organiste à l'église de Notre-Dame. Il donnait en ville des leçons de piano et de guitare.

18.. -1847

Georges-Jérémie Zimmermann dit Lent

PROFESSEUR DE MUSIQUE, CHEF DE MUSIQUE DU CORPS DES CANONNIERS SAPEURS-POMPIERS DE CHAMBÉRI

Trenca père, Bellemin, Fontanelli

(*Musique de la garde nationale*)

Les canonniers sapeurs-pompiers, créés à Chambéri pendant les premiers moments de la réunion à la France, en 1793, furent réorganisés,

mais sans canons, à la Restauration, et bientôt ce corps armé de fusils eut une musique, pour laquelle la ville fournit le traitement d'un chef chargé de la formation et de l'instruction de ce corps musical. Le premier chef de musique fut M. Zimmermann. Ce corps de musique a passé ensuite sous la direction de M. Trenca père, qui l'a beaucoup développé, a fait de nombreux élèves, et qui, en 1848, est devenu le chef de la musique de la garde nationale, de 1848 à 1860, puis sous celle de M. Bellemin en 1848, et ensuite sous celle d'un toscan, Thomas Fontanelli. Pendant que ce dernier dirigeait la musique des pompiers de Chambéri, elle a gagné un premier prix en 3me division au concours musical d'Anneci en 1869.

Un règlement particulier pour le service intérieur du corps de musique du bataillon des sapeurs-pompiers de Chambéri a été rédigé en 1858, et a contribué à ses progrès; il a été imprimé. On y voit que l'administration intérieure est confiée à un conseil composé du chef, du sous-chef et de quatre musiciens élus chaque année au scrutin secret par leurs camarades.

M. Zimmermann donnait des leçons de piano en ville et dans les pensionnats. Il avait été, avant de venir en Savoie, chef d'orchestre. Il figure, en 1847, parmi les experts pour la réception de l'orgue de la cathédrale.

1836

Félix de Courtois

L'incendie de la commune de Méri, entre Aix et Chambéri, a été l'occasion d'une romance intitulée : *Appel à la bienfaisance,* dont l'auteur est M. de la Prunarède, et dont la musique est de M. Félix de Courtois, ex-capitaine de chasseurs. Elle se vendait au profit des victimes de l'incendie. On voit sur le titre un dessin lithographié à la plume par Philippe Courtois.

1838-184..

D. Musso

MAITRE DE CHAPELLE ET ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE DE CHAMBÉRI

Debernardi

MAITRE DE CHAPELLE

Diethelm

ORGANISTE

Homme instruit, laborieux et consciencieux, M. Musso a écrit un très-grand nombre de pièces musicales, symphonies, messes, etc., pendant qu'il était maître de chapelle et organiste à la cathédrale de Chambéri. Extraordinairement modeste, il n'a rien fait imprimer, si ce n'est, en 1838, la musique d'une romance intitulée : *Appel à la charité,* qui se vendait au

profit des victimes de la grêle désastreuse qui avait frappé cette année la commune de Saint-Offenge. Il a fait d'excellents élèves, parmi lesquels MM. Gentil-Maurin et Michel Chiry, un de ses successeurs comme organiste. Après lui, on a séparé les fonctions d'organiste et de maître de chapelle, et on trouve comme maîtres de chapelle un étranger, le sieur Debernardi, puis l'abbé Brion, et comme organiste le sieur Diethelm.

18.. -1859

Le comte Pillet-Will

COMPOSITEUR

Le comte Pillet-Will, régent de la Banque de France, est né à Montmélian, qu'il a embelli de ses dons. Il jouait du violon, avait un talent qu'il transmit à son neveu, l'agronome Lacoste, et que celui-ci a légué à son neveu, le sculpteur Levret. Voilà du bel et bon népotisme, s'il en fut jamais.

Le comte Pillet-Will a composé plusieurs morceaux de violon, entre autres, des *Mélodies,* dont la *Revue musicale* du 31 août 1856 fait les plus grands éloges. Elles sont écrites avec ampleur, et parmi elles il y en a de charmantes; « Ce qui revient le plus souvent dans ces compositions, qui sont écrites avec accompagnement de piano, dit la *Revue,* c'est le souffle pastoral et champêtre, c'est le parfum montagnard du

thym et du serpolet. » Elle signale comme un chef-d'œuvre celle qui est dédiée à Rossini, car le riche virtuose les a dédiées pour la plupart aux artistes illustres de son temps : à Rossini, à Meyerbeer, à Auber, à Berlioz, à Vieuxtemps, etc., et une à Scribe. Il en a paru une cinquantaine dans l'espace de quelques années.

Il a aussi fait la musique de quelques romances : *Le Pèlerin,* paroles de M. A. Nourrit; *Amélie,* paroles de M. Perlet; *Le Singe du petit Savoyard,* etc.

M. Pillet-Will a fait des dons nombreux aux sociétés musicales de Montmélian et des communes voisines. Il a fondé et pourvu d'instruments du système sax la musique des pompiers de Montmélian en 1856.

Il est mort en 1859.

1840-1842

L'abbé Martin

MUSICIEN

On doit à l'abbé Martin, curé d'Allèves, une *Méthode élémentaire de plain-chant et de musique vocale,* publiée en 1840; des *Chants religieux,* dont la première livraison, de XVIII-271 pages, est intitulée : *Culte de Marie,* et la seconde : *Recueil d'hymnes et de motets au Très-Saint Sacrement;* elles ont paru en 1841 et en 1842.

1841-1855

Anne-Claude-Melchior Raymond

COMPOSITEUR

L'avocat Claude-Melchior Raymond, né à Chambéri en 1804, était fils de Georges-Marie Raymond. Ses travaux littéraires sont aussi nombreux que variés. Comme son père, il fut journaliste, et dirigea le *Courrier des Alpes*. Comme lui, il aimait la musique, jouait du piano et du basson et s'exerçait à quelques compositions musicales, parmi lesquelles on peut citer une symphonie à grand orchestre intitulée : *l'Orage,* qui fut exécutée par la Société philharmonique, dont il était le directeur, en 1842, dans un concert donné au théâtre de Chambéri; une autre symphonie, dédiée à l'Académie de Savoie, et exécutée dans la séance publique tenue en 1844, à l'occasion du Congrès de la Société géologique de France à Chambéri; une messe à grand orchestre, qui a été exécutée plusieurs fois dans la cathédrale de cette ville; la musique de la romance *Dieu vous bénira*, paroles de Joseph Dessaix, publiée au bénéfice des incendiés de Sallanches.

Nous devons encore signaler, comme se rapportant à ses talents musicaux, des rapports sur des expertises d'orgues, entre autres celui qui a été fait et imprimé chez Puthod en 1847, pour

la réception des orgues de la cathédrale de Chambéri, et un manuscrit inachevé sur une découverte qu'il avait faite sur la théorie physique du son, dont il avait déjà entretenu l'Académie de Savoie, et qu'il formulait ainsi : *Deux sons qui vibrent ensemble reproduisent toujours un troisième son égal à celui qui serait donné par un nombre de vibrations servant de plus grand commun diviseur aux nombres de vibrations des deux sons générateurs, pourvu que ce commun diviseur soit au-dessus de 32* (1). Enfin, nous rappelons avec plaisir que Claude-Melchior Raymond aimait à encourager les jeunes amateurs et venait en aide à tous les artistes malheureux de passage à Chambéri.

Il est mort en 1855, jeune encore.

18.. - 1866

Joseph Gentil dit Maurin

ORGANISTE, PIANISTE ET GUITARISTE

1869-1878

Michel Gentil

ORGANISTE

Un des bons élèves de M. Musso a été Gentil dit Maurin, qui a débuté comme enfant de chœur à la cathédrale de Chambéri, puis est allé se perfectionner à Paris, où il a été élève d'Henri

(1) Tome IX des *Mémoires de l'Académie de Savoie.*

Bertini et d'Adam. Il est devenu professeur de chant, de piano et de guitare, instruments sur lesquels il était d'une force peu commune, et organiste de l'église de Notre-Dame en 18..., après M. Ripa. Il a fait la musique de *la Mise à la voile, chant du voyageur;* d'une cantate qui se vendait au bénéfice des incendiés d'Yenne, en 1851; d'un *Hymne à Marie,* à quatre voix; du *Chant d'espoir,* en 1848; de six messes, dont une avec accompagnement à grand orchestre; de divers morceaux de musique religieuse; de chœurs pour distributions de prix, etc. Il est mort jeune encore, en 1866, le 26 juillet.

Son neveu, Michel Gentil-Maurin, né à Chambéri en 1846, à qui il avait donné les premières leçons de piano, a obtenu en 1869 le 2e prix d'orgue dans la 1re division, à l'école de musique religieuse fondée par Niedermeyer. Il vient d'être engagé comme second chef d'orchestre à Brest.

18..-1878

Chiry J.-Michel

MAITRE DE CHAPELLE, ORGANISTE ET COMPOSITEUR

Né en 1822, Michel Chiry, de Chambéri, a été un des élèves les plus distingués du *maestro* Musso. Elève de la chapelle de la cathédrale de Chambéri, il a appris de son maître, qui l'aimait beaucoup, l'orgue, le piano, le contre-point et

la composition musicale, et c'est lui qui a remplacé à la maîtrise son successeur, le sieur Guignard; mais, avant d'être organiste de la cathédrale, Chiry a été organiste à Notre-Dame, où il remplissait ces fonctions en 1847. Il était en même temps professeur de musique au collége royal. Son œuvre musicale est considérable, et bien qu'une maladie des plus déplorables, une paralysie du bras droit, l'ait empêché de remplir ses fonctions d'organiste, fonctions qu'il accomplissait avec un goût exquis, il peut encore composer. Il a écrit des messes et autres chants religieux; de la musique de piano : *Muguet et jasmin,* mazurka; *Olympe,* mazurka; *Héliotrope,* etc., dédié à ses élèves, et des chants de circonstance, comme le *Chant de Notre-Dame de l'Aumône,* l'*Hymne à la France,* la cantate pour l'*Inauguration de la statue de N.-D. de Myans,* une autre cantate chantée au bénéfice d'incendiés, etc.

1841-1842

Société philharmonique de Chambéri

Hustache

VIOLONISTE

Cette société musicale, la plus ancienne qui ait été fondée à Chambéri dans ce siècle avec une organisation régulière, a été constituée au commencement de l'année 1841. Le directeur fut quelque

temps un étranger, qui était un fort violoniste et se nommait Hustache. Il donnait depuis quelque temps des leçons à Chambéri, et tenait le pupitre de premier violon au théâtre. Puis, après le départ du sieur Hustache, ce fut M. Claude-Melchior Raymond qui la dirigea.

Cette société n'a vécu que dix-huit mois, par suite du départ de quelques-uns des exécutants qui ne purent être remplacés. Elle a exécuté des ouvertures et la symphonie *l'Orage,* de son directeur, sur le théâtre de Chambéri, en 1842. Voici les noms de quelques-uns des sociétaires :

	MM.
Premiers violons...	Silvoz et Levret.
Deuxièmes violons..	Debernardi, F. Rabut, Martin.
Altos	Teghil et Magnin.
Violoncelles	Chiry et P. Cot.
Contre-basse	Bellemin.
Clarinettes	Coppier aîné et Gabet.
Première flûte	Silva.
Deuxième flûte	Martin aîné.
Cors...............	J. Rabut et Bouvier.
Bassons	Cl.-M. Raymond et son frère.
Clavicor...........	Pactod aîné.
Cornets	Dubellair et Coppier.
Hautbois...........	Laracine.
Ophicléides.........	Jourdan et de Magny.
Caisse roulante.....	Claris.

Il y avait aussi quelques musiciens du régiment d'infanterie en garnison à Chambéri.

Chaque sociétaire payait un droit d'entrée de 10 francs et une cotisation mensuelle de 2 fr. D'après l'article 4 du règlement, qui a été imprimé chez Puthod en 1841, format in-8°, tous les objets formant la propriété de la société (musique, pupitres, etc.) devaient, en cas de suspension de ses exercices pendant plus d'un an, être déposés à l'hôtel-de-ville, pour être mis à la disposition des vingt premiers amateurs qui voudraient former une nouvelle société. Ainsi fut fait en 1849 pour le *Cercle musical* de Chambéri.

1843

Concert vocal donné à l'hôtel-de-ville de Chambéri par la famille tyrolienne Œtl.

1843-1846

J.-E. Miquel

VIOLONCELLISTE ET COMPOSITEUR

Un artiste étranger, fort distingué, a habité quelque temps Chambéri pendant les années 1843-1846 : c'est le sieur Miquel, violoncelliste habile, compositeur et auteur d'un système de notation musicale en chiffres, qu'il a publié à Chambéri sous le nom d'*Arithmographie musicale,* ayant quelque rapport avec celui qu'avait tenté d'introduire au siècle précédent J.-J. Rousseau. Il en a fait l'application avec succès dans plusieurs établissements : au séminaire et au

collége de Chambéri, au séminaire d'Anneci, au collége du Pont, etc. Aimable et bon, M. Miquel a prêté son concours aux concerts donnés à Aix et à Chambéri par des artistes de passage, ou organisés sur divers points de la Savoie au bénéfice des malheureux. Il a publié un graduel et un vespéral romains en 1844, notés suivant sa méthode; il a écrit beaucoup de musique et entre autres des ouvertures. — En 1845, il faisait un cours à 180 élèves de chant simultané, fondé par la ville d'Anneci.

1844-1845

Carillons des Gets en Faucigni et de Sallanches

Le carillon des Gets a été fondu en 1845 par les frères Paccard, d'Anneci, qui avaient déjà fait, l'année précédente, le célèbre carillon de Sallanches. (Voir, pour les détails, le ***Courrier des Alpes*** du 5 septembre 1844).

1844

Debernardi fils

VIOLONISTE

Abbiati

CORNISTE

Chiampo

TROMBONE

Le 24 juillet 1844, concert à Chambéri par M. Chiampo, trombone solo du casino Paganini,

de Paris, où débute le fils du maître de chapelle Debernardi, avec un air varié de Bériot. On y entend aussi un musicien du régiment, le corniste Abbiati.

1847

Ferdinand Croze

PIANISTE ET COMPOSITEUR

Cet artiste, étranger à la Savoie, y a fait quelques apparitions, entre autres en 1847. Il a donné des concerts et composé quelques morceaux de musique, parmi lesquels nous citerons : *Six fantaisies poétiques pour piano,* sur les paroles d'Antonin Cot, et des morceaux chantés au théâtre, dans un concert au profit des pauvres, et dont les paroles sont de M. Gaston de Chaumont, etc. Ferdinand Croze, de Marseille, est élève du conservatoire de Paris et d'une famille de musiciens. Il avait 17 ans lors de son arrivée en Savoie.

1847

Les orgues de la cathédrale de Chambéri

A. Zeiger

FACTEUR

Guignard

ORGANISTE

Les réparations qui avaient été faites aux orgues des Franciscains, à la fin du XVIIIe siè-

cle, pour les mettre en état de servir au culte dans leur église, devenue la cathédrale, n'ont servi qu'à prolonger leur existence d'un demi-siècle environ. Elles ont été remplacées par l'orgue magnifique construit par M. A. Zeiger et achevé en 1847, année où la réception de cet instrument très-remarquable a eu lieu, le 14 juillet, sur le rapport de Claude-Melchior Raymond, membre de la commission d'expertise, rapport qui a été imprimé.

Le buffet, de style ogival, a plus de 8 mètres et demi de large, sur plus de 13 mètres de hauteur. Il contient trois claviers : un de *grand orgue,* de 54 touches; un de *pédales,* de 24, et un troisième pour le *récit et l'écho expressif,* de 54. — Le grand orgue est composé de 16 jeux, savoir : *montre de 16 pieds, montre de 8 pieds, prestant de 4 pieds, genshorn, violoncelle, bourdon, flûte de 8 pieds, flûte de 4 pieds, doublette, sifflet, plein-jeu, cornet, ophicléide, euphone, trompette, clairon.*

Les jeux de pédales sont au nombre de cinq : *contrebasse-flûte, flûte, genshorn, ophicléide de 32 pieds* et *ophicléide de 16 pieds.*

Pour le récit et l'écho d'expression, il y a 11 jeux : *flûte harmonique, petite flûte harmonique, flageolet, voix humaines, cornet, clochette, bourdon, trompette expressive, clarinette, cor anglais, voix angéliques.*

L'inauguration de cet orgue a donné lieu, le

15 juillet de la même année, à une fête religieuse et musicale, dans laquelle on a entendu successivement M. Zeiger, le facteur de l'orgue, qui s'est appliqué à en faire valoir les différents jeux, tantôt séparément, tantôt combinés entre eux; M. Guignard, l'organiste de la cathédrale; M. Chiry, organiste de Notre-Dame, et M. Gentil-Maurin.

Quelques jours après, un concert spirituel a été donné par M. Zeiger, le 28 juillet, sur l'orgue de la cathédrale, au bénéfice des incendiés d'une commune voisine de Chambéri, la commune de Saint-Baldoph. Il y a fait entendre des improvisations sur des thèmes écrits par Léon Ménabréa, et intitulés : *La création du monde, Pastorale,* et le *Jugement dernier.*

En 1866, ce magnifique instrument subit encore quelques modifications importantes, exécutées par M. Zeiger neveu, et fut reçu à nouveau dans un concert religieux où étaient experts MM. Revel, architecte diocésain; Chiry, organiste titulaire; Ungerer, organiste de Saint-Jean-de-Maurienne; Trenca, organiste de Notre-Dame, etc.

1847

Burdin

PROFESSEUR DE MUSIQUE

Le 29 octobre 1847, au roi. Tel est le titre de quelques strophes du docteur Trésal, dont

la musique est du professeur Burdin. Le tout imprimé à Moûtiers, par J.-B. Blanc, en 1847.

1848-1849

Hiller

VIOLONISTE

Un violoniste étranger, le sieur Hiller, habitait Chambéri en 1848. Il y a donné un concert le 21 novembre de cette année, et il a été nommé professeur de musique au collége national. Il songea à doter Chambéri d'une société musicale pour remplacer la société philharmonique de 1841-42, dont le matériel serait ainsi utilisé. Il y réussit, et en devint le chef d'orchestre.

1849-1878

Cercle musical de Chambéri

Une société fut donc fondée à Chambéri en 1849, sous le nom de *Cercle musical de Chambéri*, dans le but d'exécuter des pièces de musique vocale et instrumentale, dramatique, religieuse, de concert ou de chambre. Elle comprenait des membres fondateurs et des membres honoraires en nombre illimité. La rétribution annuelle était de 25 fr. pour les membres fondateurs; les membres honoraires étaient les professeurs résidents ou étrangers; la société était administrée par un bureau de 11 membres.

Elle se proposait de fonder une école gratuite d'instruments divers et de chant, de composition et d'harmonie. Son règlement, en 46 articles, a été imprimé, ainsi qu'un règlement particulier de l'orchestre. En 1849, le président était M. Magnin; le directeur, M. C.-M. Raymond; le secrétaire, M. Paul Cot, et le chef d'orchestre, le professeur Hiller, violoniste, étranger à la Savoie. A M. Hiller succéda, comme chef d'orchestre, M. de Groot, le 9 mars 1852.

Le Cercle musical s'est fait entendre dans les soirées littéraires et musicales données par la Société nationale savoisienne d'instruction mutuelle, et dans des concerts de bienfaisance, où il a eu de réels succès. Il a exécuté entre autres, pour la première fois à Chambéri, *le Désert,* de Félicien David.

Le Cercle musical a eu une première période d'existence brillante, de 1849 à 1855, date de la mort de son directeur, M. C.-M. Raymond, qui fut pour cette société, comme pour plusieurs autres, un membre très-actif et très-utile. Après lui personne ne se sentit le courage de continuer sa tâche, et le Cercle musical cessa de de vivre.

Ses membres se réunirent par petits groupes pour former, les uns des quatuors, les autres de petits orchestres. Un de ces groupes s'intitula l'*Espérance philharmonique,* et se constitua en 1865; un autre groupe, réuni sous la direction

de M. François Rey, et composé de 10 exécutants, se fit entendre quelquefois au Jardin public. Ces petits concerts attirèrent de nouveaux adhérents, et les groupes isolés se réunirent; le Cercle musical fut ainsi reconstitué.

Avec un régisseur ayant l'administration morale et financière de la société, et un directeur musical chef d'orchestre, une nouvelle période brillante commença et a continué jusqu'à nos jours pour le Cercle musical, qui s'est fait entendre dans des concerts de bienfaisance à Chambéri, à Aix, à Allevard. Le nombre des membres effectifs et honoraires alla en augmentant. Un règlement était devenu nécessaire; il fut adopté dans une assemblée générale tenue le 28 décembre 1872. On y voit que l'administration est confiée à un comité de neuf membres, 5 membres actifs et 4 membres honoraires élus en assemblée générale. Le comité choisit dans son sein un président, un secrétaire et un trésorier.

Les membres honoraires payent un droit d'entrée de 5 fr. et une cotisation annuelle de 12 fr.

M. Rey fut nommé président; M. Bottero, secrétaire, et M. Pessieux, trésorier. M. Rey était toujours chef d'orchestre. Il fut remplacé l'année suivante en cette qualité par M. Libersac, qui fut aussi président du comité quelques mois plus tard. Après M. Libersac, les chefs d'orchestre ont été M. Maurer en 1874, et M. Trenca au mois d'octobre de la même année. Les pré-

sidents ont été, après M. Libersac : M. Bottero, en 1874; M. Victor Henry, en 1875, 1876 et 1877; M. Domenge, en 1878.

En 1872, le Cercle musical et le Cercle choral ont donné, le 4 mai, sur le théâtre de Chambéri, avec le concours de M. Genevois, premier ténor de Lyon, un grand concert au profit de l'œuvre de la libération du territoire. Les deux cercles exécutèrent alors pour la deuxième fois l'œuvre si remarquable de Félicien David. Le Cercle musical a aussi exécuté, avec le concours du Cercle choral et des élèves de chant des écoles primaires laïques, le *Super flumina Babylonis*, de Gounod, à une des dernières fêtes de la Sainte-Cécile, que célèbrent chaque année les sociétés musicales de Chambéri (Cercle choral, Cercle musical, Orphéon et Harmonie, avec les musiques militaires de la garnison), fêtes qui consistent principalement en une messe le matin, avec exécution de divers morceaux, et des banquets le soir (1).

1850-1878

Conservatoire de musique de la ville de Chambéri

L'incendie des archives de la ville, transportées au théâtre pendant la construction du nouvel

(1) Nous devons ces renseignements à M. Bottero, qui a été président et vice-président du Cercle musical.

hôtel municipal de Chambéri, nous a privé de renseignements sur l'origine du conservatoire de musique de cette ville. — La première notion que nous en avons eue est une lettre du syndic Forest, du 16 décembre 1850, qui fait connaître à M. Nicolas Python sa nomination de professeur de violon au conservatoire de Chambéri pour l'année 1851, avec le traitement annuel de 1,200 fr., et sous l'obligation de se conformer aux statuts, dont il prendra connaissance au secrétariat de la ville, où nous ne les avons pas retrouvés.

Le 9 mars 1852, le conseil municipal de Chambéri, sur la proposition d'une commission du conservatoire de musique, composée de MM. Perret, Gallay et Raymond, nomme chef d'orchestre du Cercle musical et professeur d'instruments à anches au conservatoire M. de Groot, avec un traitement annuel de 1,000 fr., à commencer au 1er janvier de ladite année 1852. Cette délibération du conseil municipal a été approuvée par l'intendant général le 1er avril suivant. (*Arch. départem.,* note fournie par M. de Jussieu).

En 1867, le maire de Chambéri, en exécution d'une délibération du conseil municipal du 17 mai 1866, publie, sous la date du 15 janvier, un nouveau règlement pour le conservatoire de musique.

Ce règlement a été imprimé chez F. Puthod,

format in-4°; il contient 38 articles. Les écoles de musique de la ville de Chambéri prendront désormais, dit le premier de ces articles, la dénomination de *conservatoire de musique*. Le conservatoire comprend quatre classes : instruments à cordes, instruments d'harmonie en bois, instruments d'harmonie en cuivre, et solfége. Quatre professeurs reçoivent des traitements montant ensemble à 4,100 fr., savoir : professeur de violon, 1,500 fr.; de violoncelle et contre-basse, 1,000 fr.; d'instruments à vent, 800 fr.; de solfége, 800 fr. — Le nombre des élèves est limité, sauf pour la classe de solfége; l'année d'étude va du 15 septembre au 15 août; des prix en argent sont distribués à la fin de l'année. Le conservatoire est administré par une commission nommée par le conseil municipal.

Ce règlement de 1867 a été modifié par les délibérations du conseil municipal des années 1872 et 1874. Ne sachant pas si ce règlement a été imprimé, et dans la crainte d'un nouvel incendie, nous le donnons en entier.

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Chambéry, formant règlement provisoire pour les écoles de cette ville.

(Délibérations des 14 juin, 12 août, 20 décembre 1872, et 10 août 1874).

Art. 1er. Les écoles de musique de la ville de Chambéry comprennent quatre classes :

1re classe : solfége, subdivisé en deux cours : élémentaire, supérieur ;

2e classe : instruments à vent ;

3e classe : violons et altos ;

4e classe : violoncelles et contre-basses.

Art. 2. Un professeur à traitement fixe est attaché à chacune des classes.

Les professeurs sont nommés par M. le maire et par arrêté spécial.

Art. 3. Le nombre des élèves est illimité ; il pourrait toutefois être restreint par la commission ci-après nommée, s'il en devenait le cas.

Art. 4. Les cours auront lieu dans le local ou les locaux assignés par la ville à MM. les professeurs.

Art. 5. Les leçons données par les professeurs auront lieu tous les jours, les jeudis et dimanches exceptés, aux heures fixées après entente entre la commission et les professeurs. — La durée de la leçon sera de deux heures.

Art. 6. L'année d'étude sera de dix mois ; elle commencera le 1er novembre de chaque année, et finira le 1er septembre de l'année suivante.

Il est en outre accordé quinze jours de congé à Pâques, soit pendant la semaine qui précède la fête de Pâques, et pendant celle qui la suit.

Art. 7. Chaque année, à la fin du mois de juillet, aura lieu une distribution de prix en faveur des élèves les plus méritants.

La quantité des prix et leur qualité seront déterminées par la commission.

Art. 8. Les écoles de musique seront administrées par une commission composée de M. le maire de la

ville de Chambéry, de membres du conseil municipal et de personnes étrangères à la municipalité prises parmi les amateurs de la ville, lesquelles seront chargées à tour de rôle de l'inspection des leçons.

Un tableau, contenant les noms des membres de cette commission, sera affiché au secrétariat de la mairie.

Les membres de cette commission sont nommés chaque année par le conseil municipal, dans sa session du mois d'août.

Les mêmes membres pourront être réélus indéfiniment.

Art. 9. Il appartient à cette commission de prendre toutes les mesures utiles pour la bonne direction et la bonne marche des écoles.

Elle pourra procéder, en ce qui concerne les professeurs, par voie de réprimande, de suspension ou de destitution, et, en ce qui touche les élèves, par voie d'amendes ou d'exclusion ; le tout suivant les cas.

Art. 10. Deux fois par an, soit dans la première huitaine de Pâques et dans la première quinzaine des vacances de fin d'année, les professeurs seront tenus d'adresser à M. le maire un rapport suffisamment détaillé sur les études, les progrès et les besoins de leurs élèves. M. le maire transmettra ce rapport à la commission, qui en fera l'examen pour soumettre ses observations à l'appréciation du conseil municipal.

Art. 11. Toutes demandes ou réclamations pendant le cours de l'année scolaire, soit qu'elles émanent des professeurs, soit qu'elles viennent des élèves, devront être adressées à l'inspecteur de service, qui les transmettra à la commission.

Art. 12. Chaque professeur dressera un inventaire

détaillé et à double expédition, dont une restera entre leurs mains, et l'autre sera déposée aux archives de la mairie, de tous les objets qui leur auront été confiés, et dont il sera seul responsable envers l'administration municipale.

Art. 13. Toute personne qui désirera fréquenter les écoles de musique devra en adresser la demande à M. le maire. Cette demande devra indiquer les nom et prénoms, l'âge, le lieu de la naissance, la demeure et la profession du requérant, ainsi que le nom, la demeure et la profession de leur père, mère ou tuteur.

Si la demande est accueillie, il sera remis à l'élève un certificat d'admission, lequel sera détaché d'un registre à souche déposé à la mairie. Le talon du registre à souche contiendra l'engagement de représenter, ou, à défaut, de payer la valeur de la musique ou des instruments de musique qui pourront être confiés aux élèves se trouvant dans le cas de l'art. 16 ci-après; cet engagement sera signé par l'élève, s'il est majeur, ou par son père, sa mère ou son tuteur, s'il est mineur ou orphelin.

Art. 14. Nul, se présentant comme élève pour la classe d'instruments, ne sera admis si ce n'est après avoir subi un examen de solmisation.

Cet examen sera donné par les deux professeurs de solfége et d'instruments (celui que l'élève veut suivre), sous la présidence de M. l'inspecteur de service.

Dans le cas où l'élève ne serait pas suffisamment instruit dans le solfége, il devra, avant d'être reçu dans les classes instrumentales, suivre le cours de chant jusqu'au moment où il pourra subir avec succès un nouvel examen.

Art. 15. Les élèves seront tenus d'arriver toujours

dix minutes avant l'heure fixée pour les cours, leçons, etc. — L'exactitude est de rigueur.

En cas de maladie grave ou d'absence obligatoire de la localité, l'élève devra en prévenir par lettre ou faire prévenir le professeur de sa classe.

Tout élève qui aura manqué trois leçons de suite, par sa faute, pourra être rayé.

Art. 16. Chaque élève devra se fournir de crayons, plumes, cartables, d'anches d'instruments à vent, en bois, d'embouchures pour les instruments en cuivre, de cordes, de colophane, etc., pour les instruments à cordes.

La musique et les instruments appartenant aux écoles de musique ne seront prêtés aux élèves (sur récépissé) qu'autant qu'il sera prouvé au professeur, et sur l'avis de l'inspecteur de service, que l'élève n'en possède pas et n'a pas les moyens de s'en procurer.

Art. 17. Le présent règlement sera affiché dans les salles des classes; une copie en sera remise aux professeurs.

Chambéry, le 15 octobre 1874.

Le Maire,

(Sceau de la mairie). DE VILLE DE TRAVERNAY.

Commission des écoles de musique

nommée par le conseil municipal dans sa séance du 10 août 1874.

M. le Maire.
M. Carret, conseiller munic.
M. Longoz, id.
M. Janin, id.
M. Bal, id.
M. Guiter, id.
M. de la Chavanne Christin.
M. Roissard, avocat.
M. Mossière, agent d'aff[res].
M. Henry, rentier.
M. Longue, avocat.
M. Michon Edouard, nég[t].
M. Blanc Louis-Guillaume, avoué.

1856-1878

J.-A. Trenca fils

PROFESSEUR DE MUSIQUE ET ORGANISTE

Le fils du chef de la musique de la garde nationale de Chambéri, élevé par son père dans l'art musical, a suivi la même carrière. Il étudia ensuite l'harmonie sous François Bazin, membre de l'Institut de France et professeur au conservatoire de Paris. Jeune encore, il fonde à Chambéri une école gratuite de chant pour les jeunes gens, dans la salle de l'institution libre dirigée par M. Muffat; ce fut l'origine du Cercle choral, dont il est aujourd'hui le directeur musical, et dont les succès ont été très-remarqués. En 1868-1869, il accompagne M. Ruck, alors inspecteur d'académie à Chambéri, en tournée d'inspection pédagogique, et fait des conférences sur l'enseignement de la musique aux instituteurs du département, réunis à cet effet dans les chefs-lieux de canton. A la suite de ces conférences et d'autres travaux concernant l'instruction publique, il reçut la décoration d'officier d'académie. Aujourd'hui M. Trenca est professeur de musique au lycée, chef d'orchestre du Cercle musical dès l'année 1874 et organiste de la cathédrale, depuis qu'une maladie bien regrettable a obligé son prédécesseur, M. Chiry, à résigner ses fonctions.

Il a été nommé en 1876, à la suite d'un concours où s'étaient présentés trois artistes. — Il a publié un *Memorandum des principes élémentaires de la musique*, en 1864; une méthode de solfége avec paroles; des chœurs à quatre voix; des morceaux de musique religieuse avec accompagnement d'orchestre, etc. (V. les articles *Cercle musical* et *Cercle choral* de Chambéri).

1856

G. Conterno

CHEF DE MUSIQUE

G. Conterno, chef de musique du 6e régiment d'infanterie, est né à Gènes. Pendant que ce régiment était en garnison à Anneci, il y a donné des leçons de musique et fait le chant d'une cantate : *La paix et l'avenir*, dédiée aux soldats revenant de Crimée, exécutée sur le théâtre d'Anneci le 28 juin 1856.

1857

Charles Deantoni

Un autre artiste piémontais a composé, à Anneci, la musique d'un chant dédié à la société nautique de cette ville, intitulé : *Le lac d'Annecy*, paroles de A. David.

1859-1878

Cercle choral de Chambéri

L'initiative de la société musicale qui s'intitule le *Cercle choral de Chambéry* est due à un artiste de cette ville, M. Joseph Trenca, qui avait déjà, trois ans auparavant, fondé une école gratuite de chant pour les jeunes gens. Le Cercle choral fut fondé en 1859, pour développer le goût de la musique vocale, par 27 personnes, dont les noms suivent : MM. Waitz, Levrier, Guillermin, Chaperon, Mure, Roux, Pessieux, Routin, Collonge, Aumerle, Girod, Trenca, Duverney F., Michon, Alberti, Bollaz, Gantoy, Jacquoud, Pressenda, Julien, Duverney Charles, Simonod, Perrin, Gleichauf, Quétand et Pastor. Le directeur musical était M. Trenca, le président M. Levrier Ernest. Un règlement fut publié le 17 novembre 1859. On y voit qu'outre les membres actifs ou exécutants, la société comprend des membres passifs ou non exécutants et des membres honoraires. Le droit d'entrée est de 3 fr., la cotisation mensuelle de 1 fr. 50 pour les membres actifs et 2 fr. pour les membres passifs. — En 1872, la cotisation fut réglée à 12 fr. par an pour les membres honoraires et à 6 fr. pour les membres actifs.

Après la réunion de la Savoie à la France, le Cercle choral fut approuvé et autorisé le 5 fé-

vrier 1861, et son président fut alors M. Gleichauf jusqu'en 1865. Ce fut sous sa présidence qu'en 1862 une députation du cercle, composée de 7 membres, fut conduite par M. Trenca à Londres, où elle alla représenter la Savoie au grand festival organisé par M. Delaporte. Ce fut aussi alors que la société adopta une bannière aux armes de la ville de Chambéri, brodées sur velours vert.

En 1865, M. le marquis Salteur de la Serraz fut nommé président et fut continué dans ces fonctions jusqu'en 1869. Il s'y dévoua avec activité. Sous sa présidence, l'école de chant fondée par M. Trenca fut placée sous la protection du Cercle choral, de 1865 jusqu'en 1867, année où la municipalité de Chambéri l'adopta sous le nom d'*Ecole de solfége de la ville,* toujours dirigée par M. Trenca. Ce fut aussi pendant cette période que le Cercle choral obtint, au concours de Grenoble, en 1868, le 1er prix d'exécution (ascendant), consistant en une médaille d'or, avec une médaille d'argent au directeur musical, et qu'elle obtint, au concours musical d'Anneci, en 1869, un 3me prix en lecture à vue, et une mention honorable pour l'exécution.

En 1869, M. le marquis Salteur fut remplacé à la présidence par M. le comte Christin de la Chavanne, amateur distingué, qui dirigea la société jusqu'à sa mort, arrivée en 1877, avec un zèle qui explique bien les profonds regrets qu'il

a laissés. Les succès du Cercle vont en augmentant. Il conquiert, au concours international de Genève en 1872, en 2me division, le 1er prix d'exécution, une coupe artistique d'argent de la valeur de 500 fr., et un 3me prix de lecture à vue. Aux grandes fêtes musicales qui ont eu lieu en 1873, il ne concourt pas, mais son président et ses membres prirent une large part à l'organisation et au succès de ces fêtes splendides. En 1874, le Cercle va donner deux concerts au théâtre Victor-Emmanuel à Turin, et la colonie savoyarde de Turin fit frapper une médaille commémorative de cette visite ; chaque membre en reçut un exemplaire en bronze, le président et le directeur musical une en argent, et la société une en or. En 1875, encore un 1er prix d'exécution (médaille d'or) au concours d'Albertville. En 1876, 1er prix de lecture à vue (palme en vermeil) et 1er prix d'exécution au concours de Grenoble, toujours en 1re division. En 1877, le Cercle débute en division d'excellence au concours international de Rumilli, et obtient le second prix (couronne de vermeil). Il y obtient aussi le 1er prix d'exécution en 2me section de division supérieure.

M. de la Serraz est redevenu son président en janvier 1878.

Le règlement du Cercle choral fut modifié en 1872. On y voit qu'il se propose un but philanthropique : celui de secourir les pauvres à l'aide

du produit de ses concerts, et il a déjà versé plus de 16,000 francs dans les bureaux de bienfaisance. Il a donné des concerts au profit des incendiés du Châtelard, pour la libération du territoire, pour les inondés de Chambéri, etc. Il a exécuté dans ses concerts des œuvres de Gounod et a pris part à l'exécution du *Désert*, de Félicien David.

L'insigne des membres du Cercle est un ruban vert moiré, frangé d'or, sur lequel est brodée une lyre d'or, surmontée d'une rosette verte, sur laquelle sont les armes de Chambéri; la rosette est blanche pour les président et vice-président.

1861

Société chorale d'Anneci

Jean Ritz

COMPOSITEUR

Fondée en octobre 1861, cette société a pour devise : *Harmonie, fraternité, patrie.* La chorale d'Anneci a obtenu à Paris, au grand concours du Trocadéro, en 1878, un 1er prix de lecture à vue et un 3me prix d'exécution. Elle est dirigée par M. Jean Ritz, directeur et compositeur distingué, à qui elle doit en très-grande partie ses succès, entre autres une médaille en vermeil au concours de Chambéri, en 1873.

1861

Charles Maloz

PIANISTE

En 1861, M. Charles Maloz, professeur de piano, mort jeune quelque temps après, publiait la *Marche royale,* arrangée pour le piano à deux et à quatre mains.

1864

Fanfare de Rumilli

Jean Bustini

CHEF

Une fanfare a été créée à Rumilli en 1864, pour le corps des sapeurs-pompiers. Le chef en a été M. Jean Bustini, qui a composé plusieurs morceaux pour elle, et sous la direction duquel elle a fait de rapides progrès. En 1868, elle a eu le 1er prix de sa section à Grenoble.

1864

Alfred Joly

COMPOSITEUR

Alfred Joly a fait la musique d'une cantate pour l'érection de la statue de N.-D.-de-l'Aumône à Rumilli, le 7 août 1864.

1867-1878

Ecole de chant de la ville de Chambéri

L'école gratuite de chant, ouverte avec un désintéressement méritoire en 1859, et placée dès lors sous le patronage du Cercle choral, fut ensuite adoptée, en 1867, par la municipalité de Chambéri, sous le nom d'*Ecole de solfége de la ville*, et a subsisté dès lors comme institution publique. Elle a toujours été dirigée par M. Joseph Trenca, et, en 1873, au concours international de Chambéri, elle a obtenu le 1er prix *ex æquo* avec une société d'enfants de Genève pour l'exécution, et un 1er prix unique pour la lecture en première vue.

Au concours de Rumilli, en 1877, elle a eu le 1er prix d'exécution, à l'unanimité, et le 1er prix de lecture à vue, aussi à l'unanimité, avec cette note du jury, présidé par M. Laurent de Rillé : « Lecture excellente et interprétation parfaite pour l'exécution. » Tous les élèves étaient au-dessous de 14 ans.

1869

Concours musical à Anneci.

Le 22 août 1869 un concours international de musique a eu lieu à Anneci et a admirablement réussi. (Voir le compte rendu publié chez J. Dépollier et Cie, en 1869; in-8o de 135 pages).

1869-1878

Orphéon chambérien

Antoine Carron

DIRECTEUR

Une autre société chorale a été fondée dans le chef-lieu du département de la Savoie en 1869, sous le nom d'*Orphéon chambérien*. Ses présidents ont été M. Python, avoué, jusqu'en 1873; M. Marchand, notaire, de 1873 à 1877, et dès lors M. Carron, imprimeur. Le directeur musical est M. Antoine Carron, né à Chambéri en 18... Il est l'auteur d'un chœur à 4 voix d'hommes, intitulé *le Réveil des chanteurs,* sur des paroles d'Antony Dessaix. Ce chant a été imposé au concours de Chambéri, en 1873, et a été lithographié chez Champod.

L'Orphéon chambérien a obtenu les succès suivants dans les concours :

En 1872, à Genève, 1er prix de lecture à vue et 3me prix d'exécution;

En 1874, à Lons-le-Saunier, 2me prix de lecture à vue et 3me prix d'exécution;

En 1875, à Albertville, 1er prix d'exécution;

En 1876, à Grenoble, 1er prix d'exécution et 3me prix de lecture à vue;

En 1877, à Lyon, 1er prix de lecture à vue;

La même année, à Rumilli, 1er prix d'exécution et 3me prix de lecture à vue.

Ces renseignements nous ont été transmis par M. A. Bottero, qui les devait à l'obligeance de M. Léger, secrétaire de l'Orphéon.

1873-1878

Harmonie de Chambéri

L'Harmonie de Chambéri a été fondée en 1873 par un groupe d'amateurs. Elle a été constituée définitivement le 1er janvier 1874, et composée de 57 membres actifs et de 180 membres honoraires payant une cotisation annuelle de 10 fr.

M. François Mossière, élu président en 1873, a été confirmé chaque année dès lors dans ces fonctions, dont il s'acquitte avec un zèle que seconde largement le dévouement des membres. Cette société a acquis une prospérité rapide, constatée par les succès obtenus dans les concours.

En 1875, l'Harmonie a obtenu au concours d'Albertville, en 3me division, un 1er prix ascendant;

En 1876, à Grenoble, en deuxième division, 2me section, le 1er prix de lecture à vue et le 2me prix d'exécution;

En 1877, à Rumilli, en deuxième division, 1re section, le 1er prix de lecture et le 1er prix d'exécution.

On voit que chaque année est marquée par un progrès réel sur l'année précédente.

Cette société a pour directeur M. Jean Wust. Elle est une des plus prospères de la Savoie. Une loterie autorisée par le préfet lui a permis de se munir d'excellents instruments.

1878

Orphéons du département de la Savoie

Outre les sociétés chorales de Chambéri, on compte encore dans le département : *les Enfants des Alpes,* à Albertville (M. Boirard, directeur; elle a eu deux prix au concours de Chambéri en 1873); — *les Centrons,* à Moûtiers; *le Cercle choral,* à Aiguebelle (M. Piot, directeur; il a obtenu une médaille de vermeil à Chambéri en 1873); — *l'Orphéon des Allobroges,* à St-Jean-de-Maurienne (M. Lecœur, directeur); — *l'Echo du fort,* à Montmélian (M. l'abbé Dunoyer, directeur; a remporté un 2e prix d'exécution au concours de Rumilli en 1877); — *l'Orphéon d'Aix-les-Bains* (M. Mottet Léon, directeur).

1878

Sociétés de musique instrumentale du département de la Savoie

Ce département renferme aussi plusieurs sociétés de musique, harmonies ou fanfares; telles

sont, outre *l'Harmonie de Chambéri,* président M. Mossière : les fanfares d'Aix-les-Bains (directeur en 1878, M. Lecœur), — *l'Union lyrique,* à St-Jean-de-Maurienne (directeur jusqu'en 1877, M. Lecœur ; elle a eu un 3e prix à Chambéri en 1873), — de Montmélian (directeur, M. Schram), — d'Aiguebelle, — de Moûtiers, — de Pont-de-Beauvoisin, — de St-Genix ; — l'harmonie *la Joyeuse,* à Saint-Pierre-d'Albigni (M. Boetti, directeur ; 1er prix, médaille d'or, au concours de Chambéri, 1873) ; — les fanfares d'Albertville, — *les Enfants de sainte Cécile,* à Conflans, — celle de la Motte-Servolex, fondée en 1876 par M. Crochet (directeur, M. Schram), — et enfin la fanfare de Bassens (M. Appelice, directeur).

1878

Sociétés de musique de la Haute-Savoie

Ce département compte un grand nombre de sociétés musicales. Parmi les orphéons, outre la *Société chorale* d'Anneci dont nous avons parlé plus haut, et qui est à la tête de toutes celles de la Haute-Savoie, nous trouvons : *l'Harmonie d'Anneci* (M. l'abbé Tissot, directeur, deux prix au concours de Chambéri), — *les Enfants d'Anneci* (M. Ruff, directeur), — *Société chorale,* de Rumilli, — *la Lyre albanaise,* de Rumilli, — *la Lyre rochoise,* de la Roche

(M. Rosa, directeur), — *Société chorale* de Saint-Julien, — *Société chorale* de Boëge, — *Société chorale* de St-Jeoire, — *Société chorale* de Bonne, — *l'Echo du Mont-Blanc,* à Chamonix, — *les Enfants* de Veyrier, — *l'Orphéon* de Thorens, — *l'Echo du Léman,* à Thonon (directeur, M. A. Jacquier), — *l'Allobrogie* de Faverges, — etc., etc.

Les sociétés de fanfare ou d'harmonie se trouvent dans les localités suivantes. Les dates qui accompagnent les noms de lieux sont celles de la fondation de ces sociétés : Albi, 1873; Faverges, 1867; Rumilli, 1865; Thônes, 1806; Bonneville, 1824; Cluses, 1716; Doussard, 1869; la Roche, *la Républicaine,* 1872; Saint-Jeoire, 1845; Sallanches, 1825; Taninges, 1838; Araches, 1850; Magland, 1845; Marnaz, 1837; Megève, 1843; Mont-Saxonnex, 1862; St-Julien, 1846; St-Sigismond, 1706; Scionzier, 1836; Seyssel, 1866; Abondance, 1863; Bellevaux, 1856; Châtel, 1858; Evian-les-Bains, 1874; le Biot, 1858; Montriond, 1852; Morzine, 1864; St-Jean-d'Aulph, 1856; Seytroux, 1858; Thonon, 1866; Vacheresse, 1862.

Quelques autres artistes de la Savoie

Nous donnons, pour terminer ces notes, une liste sommaire des artistes contemporains sur qui nous avons pu recueillir quelques renseignements :

A Chambéri :

M. Nicolas PYTHON neveu, de Chambéri, professeur de violon, élève de Baillot. On l'appelait Python neveu, parce qu'un de ses oncles, du même nom que lui, était aussi un violoniste distingué. Il a fait la musique avec accompagnement de piano d'une romance intitulée *Ma Mère!* Il a été nommé, en 1850, professeur de violon au conservatoire de Chambéri, avec un traitement annuel de 1,200 francs;

M. GARIOD, professeur de flûte et de guitare, première flûte au théâtre;

Mmes SALVAY, SIMOND et Mlle ZIMMERMANN, professeurs de piano;

M. GARIN, né à Chambéri, professeur de violon au conservatoire de cette ville, et aujourd'hui chef d'orchestre à Genève;

M. l'abbé RIVOIRE, aumônier de la Visitation de Chambéri, auteur d'une *Petite méthode de musique et de plain-chant,* publiée en 1855;

M. MARESCHAL Pierre-Jules, magistrat, qui a composé en 1858, alors qu'il était juge-adjoint au tribunal de Chambéri, son lieu de naissance, divers morceaux de piano, entre autres :

Premiers débuts, suite de valses,

Une journée à la Peysse, suite de valses,

Thésir, polka-mazurka favorite;

M. LIBERSAC, parisien, professeur de violon au conservatoire de Chambéri, où il a succédé au

sieur Garin; chef d'orchestre du Cercle musical de cette ville en 1873;

M. SLAWECK, professeur de violoncelle et de piano;

M. l'abbé BRION, directeur des enfants de chœur de la cathédrale;

M. Théophile CHABERT, qui a publié en 1865 le cantique du *Grenier;*

M. GRAZIELLO, flûtiste, né à Chambéri, fils d'un musicien italien, a joué de la flûte au théâtre de cette ville, et a donné des leçons en ville. A l'annexion de la Savoie à la France, en 1860, il a été nommé chef de musique dans un régiment de ligne;

M. MAURER Wenceslas, professeur de flûte en 1877-78 au lycée et au pensionnat des Frères de la Motte-Servolex.

A Anneci :

M. CURT, organiste de la cathédrale;

M. l'abbé P.-F. PONCET, chanoine de la cathédrale, écrivain et musicien, qui a publié en 1862 la 3e édition d'une *Méthode abrégée élémentaire de musique vocale et de plain-chant,* et, en 1863, une brochure intitulée : *De la notation du plain-chant et des moyens de populariser la musique religieuse.* Il avait fait partie, en 1847, de l'expertise de l'orgue de la cathédrale de Chambéri;

L'abbé J.-L. Gaillard, choriste de la cathédrale d'Anneci, auteur d'une *Méthode élémentaire de plain-chant selon la notation moderne*, dédiée aux enfants des écoles primaires, dont il y a eu plusieurs éditions; la 3e est de 1858;

L'abbé Tissot, directeur de l'*Harmonie d'Anneci*, qui a eu une médaille d'argent au concours international de Chambéri en 1873, auteur d'une *Messe de saint François de Sales*, à trois voix, publiée chez Burdet en 1855.

1873

Concours international de musique à Chambéri

Nous ne pouvons clore d'une façon plus honorable pour la Savoie cette série de notes sur la musique dans ce pays, qu'en rappelant les fêtes splendides qui ont eu lieu à Chambéri les 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20 août 1873, à l'occasion du concours international d'orphéons, de fanfares et de musiques d'harmonie, fêtes qui sont encore présentes au souvenir de tous. Les sociétés musicales de France, de Suisse et de Belgique y étaient au nombre de 92. La ville, les habitants individuellement et par quartiers ont rivalisé avec les artistes et les amateurs de Chambéri, avec les corps constitués et les sociétés philanthropiques et littéraires, pour

laisser une impression ineffaçable de ces solemnités, et on y a réussi.

Qu'il y a loin des écoles de ménétriers du XIVe siècle à cette réunion si nombreuse et si cordiale, et à celle d'Anneci en 1869 ! Mais, pour être juste, il faut reconnaître dans les premières le germe des dernières, et une preuve du goût musical de la Savoie.

Signalons enfin comme concours musical bien réussi celui qui a eu lieu à Albertville le 19 septembre 1875.

TABLE DES PERSONNES



TABLE DES CHOSES



SUR LES CAUSES

DU

DÉPLACEMENT POLAIRE

PAR LE DOCTEUR

JULES CARRET.

SUR LES CAUSES

DU

DÉPLACEMENT POLAIRE

Vers la fin de l'année 1876 a paru mon petit livre intitulé : *Le Déplacement polaire*. En le publiant, j'avais pour but de démontrer que les pôles se déplacent lentement sur la surface de la terre, que ces déplacements s'effectuent depuis les temps les plus reculés que nous signale la géologie, et que les chemins parcourus par les pôles ont été considérables. A la fin de cette démonstration, j'annonçais que, dans un travail ultérieur, je m'occuperais de déterminer les éléments de la trajectoire polaire, c'est-à-dire la forme des chemins parcourus par les pôles et la vitesse du déplacement, — et je m'occuperais de rechercher les causes des variations de l'axe terrestre.

Depuis que mon livre a paru, divers auteurs

ont publié des travaux se rapportant à cette même question du déplacement polaire.

M. George-H. Darwin, M. W. Thomson, de Glascow, M. Haughton, M. A.-W. Waters, ont calculé de quelles quantités se déplacerait l'axe terrestre dans les hypothèses de soulèvements ou d'affaissements de terrains se produisant avec plus ou moins d'importance en des lieux quelconques du globe, ou de transports de matériaux d'un point à un autre de la surface terrestre.

M. Jules Péroche a fait imprimer deux brochures, où il prétend résoudre complètement le problème du déplacement polaire. Une critique des travaux de M. Péroche, écrite par moi, sera publiée sous mon nom dans l'*Année géographique*. Je suis dispensé d'en parler plus longuement ici.

MM. Delesse et de Lapparent ont consacré un article de la *Revue de Géologie* à juger mon œuvre. Ils en admettent les conclusions. Mais ils émettent cette pensée que le déplacement polaire doit avoir pour cause les transports de matières effectués à la surface du globe.

J'ai dit dans mon livre que les charriages des matériaux terrestres, ainsi que les soulèvements et les affaissements des terrains, n'étaient certainement pas la cause du déplacement polaire, et m'en paraissaient plutôt l'effet. Je persiste dans cette vue, et j'écrivis dans ce sens, au mois d'avril, à M. Waters.

Je ne me sens pas prêt à traiter les questions de la trajectoire polaire et des causes des variations de l'axe, soit parce que je n'ai pas achevé les études que je me propose sur ces sujets, soit parce que les idées exposées dans mon livre n'ont pas encore été suffisamment discutées. Cependant, les partisans du déplacement polaire se hâtent d'en chercher la cause; ils croient la trouver dans les charriages de matériaux et les dénivellations des terrains. A mon sens, ils entrent dans une mauvaise voie. C'est pourquoi j'imagine qu'il ne sera peut-être pas inutile de dire quelques mots sur la question de la cause du déplacement polaire. Je vais répéter, à peu près, ce que je disais à M. Waters.

M. Delesse a tendance, ainsi que plusieurs autres savants, à voir la cause du déplacement polaire dans les phénomènes de transports de matières à la surface du globe, et dans les mouvements séculaires des terrains.

Inversement, je pense que les transports de matières et les mouvements séculaires sont principalement causés par le déplacement polaire.

Simplifions. Les charriages de matériaux à la surface du globe dépendent des mouvements séculaires du sol. Les divers transports de matières prendraient bientôt fin si les mouvements lents d'exhaussement et d'abaissement des terrains cessaient de se produire, — car bientôt toutes les saillies seraient détruites, et le sol

complètement nivelé et submergé. Ainsi, nous pouvons laisser de côté les transports de matières, ou les sous-entendre dans les mouvements séculaires du sol.

Ceux dont je combats la théorie disent : « Les mouvements séculaires du sol sont la cause du déplacement de l'axe. » Il leur reste à trouver la cause des mouvements séculaires.

Je dis : « Le déplacement de l'axe est la cause des mouvements séculaires. » Et il me reste à trouver la cause du déplacement de l'axe.

Je dis que les mouvements séculaires sont causés par le déplacement de l'axe, parce que je crois avoir montré (*Déplacement polaire*, chapitres III et IV) que les mouvements séculaires se produisent suivant un ordre déterminé, et seraient entièrement expliqués par un certain sens du déplacement de l'axe ; — et parce que la disposition des antipodes, la figure du globe, la présence de terres émergées vers les pôles, indiquent que les saillies et les dépressions de la surface du globe sont presque toutes, sinon toutes, causées par le déplacement de l'axe.

Dans mon système, le déplacement de l'axe est une cause suffisante des mouvements séculaires du sol.

Dans le système opposé, les mouvements séculaires du sol sont une cause insuffisante du déplacement de l'axe. Je vais le montrer.

Il faut que les pôles aient été très-loin de leur

situation actuelle pour que le déplacement polaire puisse expliquer les fossiles propres aux régions tempérées découverts dans les régions arctiques, les périodes glaciaires, les traces glaciaires trouvées vers l'équateur actuel, la disposition des antipodes par tout le globe, et beaucoup d'autres phénomènes, notamment la distribution des flores et des faunes, et l'existence, aujourd'hui constatée, aux îles de l'océan antarctique, des mollusques qui vivaient en Europe aux temps paléozoïques. Or, d'après les calculs de MM. Darwin, Thomson, Haughton et Waters, le soulèvement, jusqu'à une hauteur de 300 mètres, d'une masse telle que le continent de l'Asie, ne dévierait pas l'axe de plus d'un tiers de degré. Le transport de toute la masse de tous les continents et de toutes les îles, et la répartition de cette matière sur les points du globe où l'effet sur l'axe serait au maximum, n'amènerait qu'une variation du pôle comprise entre deux et trois degrés de latitude. Ceci, bien entendu, en supposant la masse du globe complètement rigide.

Si nous admettons que notre planète est une masse plastique, laquelle, après une déviation même légère de l'axe, reprend la forme de l'ellipsoïde de révolution, les transports considérés plus haut pourront amener des variations polaires plus considérables ; alors, d'après M. Darwin, le pôle peut s'être écarté de 10 ou 15 degrés de sa position primitive.

Une déviation polaire double ou triple serait encore insuffisante. Et est-il besoin d'insister pour montrer ce qu'ont d'invraisemblable de tels mouvements de terrain?

Passons aux causes des causes.

Si les mouvements séculaires étaient la cause du déplacement de l'axe, quelle serait la cause des mouvements séculaires?

Invoquera-t-on des actions chimiques? — thermo-dynamiques? — une diminution du volume du globe? — Je ne pense pas me tromper en affirmant qu'on ne trouvera jamais une hypothèse un peu solide à l'appui de ce système. Les forces auxquelles on attribuera les mouvements du sol sont nécessairement intérieures au globe et ne peuvent pas être inépuisables. Il faut cependant admettre que les mouvements séculaires sont à l'œuvre depuis des époques géologiques étonnamment reculées, et que les alternances de soulèvement et d'affaissement se sont reproduites, en de nombreux endroits, un nombre de fois considérable. Comment expliquer ces alternances? Et comment ces forces ne se sont-elles pas épuisées? En outre, pour croire à ces forces, il faudrait que les élévations et les subsidences se produisissent en désordre, ou suivant un ordre différent de celui que je crois avoir mis en lumière.

Remarquons aussi que la plasticité de l'intérieur du globe, — plasticité que j'admets pour les

raisons exposées dans mon livre,— augmenterait bien, dans ce système, les écarts de l'axe, mais devrait amener un nivellement rapide des saillies du globe, et l'épuisement rapide des forces qui tendraient à faire varier géographiquement le pôle. Elle amènerait à bref délai la disparition de terres émergées et la mort géologique de la planète.

Si le déplacement polaire est la cause des mouvements séculaires, quelle est la cause du déplacement polaire?

Il suffit ici de montrer qu'on peut facilement trouver une cause du déplacement polaire en dehors des actions terrestres d'élévation et de subsidence des terrains.

Je pense, sans en être certain, que le déplacement polaire est dû au concours de ces trois causes : — l'état plastique de l'intérieur du globe, — les forces qui produisent la précession des équinoxes, — enfin le mouvement de translation du soleil et de tout le système solaire dans l'espace, suivant une direction différente de la ligne droite.

Les actions perturbatrices du soleil et de la lune, qui produisent les mouvements coniques de la précession des équinoxes et de la nutation, n'agissent que sur cette portion de l'ellipsoïde terrestre qui excède la sphère tangente aux deux pôles, c'est-à-dire, en admettant l'état pâteux de l'intérieur, à peu près uniquement

sur ce que l'on est convenu d'appeler la croûte terrestre, et presque sur toute la croûte terrestre. La croûte glisse sur l'intérieur plastique. Elle parvient à entraîner l'intérieur, car, sinon, l'axe de la rotation du globe demeurerait parallèle à lui-même dans l'espace, ou n'éprouverait que des variations insignifiantes, et le phénomène de la précession des équinoxes n'existerait pas. Ainsi, la croûte et l'intérieur se meuvent de quantités inégales, d'où le déplacement géographique du pôle sur la sphère.

Cette idée a été émise, je crois, pour la première fois, par M. Evans; depuis, par M. J. Péroche.

Après chaque déplacement du pôle, le globe reprend la forme ellipsoïdale par le fait de sa rotation sur son axe. Mais, durant le glissement de la croûte sur l'intérieur, l'axe a, il me semble, tendance à devenir lentement vertical sur l'écliptique. Alors que le plan de l'écliptique et le plan de l'équateur coïncideraient, la précession des équinoxes et le déplacement polaire cesseraient de se produire.

Le mouvement de translation du système solaire dans l'espace peut rétablir l'obliquité de l'axe.

Faisons abstraction du mouvement de précession des équinoxes. Admettons, et on l'admettra facilement, que le soleil se transporte suivant une ligne courbe. La terre suit le soleil,

et l'axe de la terre tend à demeurer constamment parallèle à lui-même. Si, à un certain moment, l'axe de la terre est parallèle à la tangente à la trajectoire solaire, menée au point où le plan de l'orbite terrestre coupe cette trajectoire, — le parallélisme va être aussitôt détruit, et l'axe va tendre à former un angle de plus en plus grand avec les tangentes menées successivement aux points où le plan de l'orbite coupera la trajectoire.

Si, comme on peut le croire, la route tracée par le soleil à travers l'espace stellaire est une courbe fermée, ou si elle représente une ligne spirale, — il est à prévoir qu'après s'être écarté de la perpendiculaire sur le plan de l'orbite, l'axe du globe, s'il n'est pas maintenu par le déplacement polaire, viendra se coucher dans ce plan; et, le mouvement continuant, la rotation du globe s'effectuera dans le sens rétrograde, et l'axe se rapprochera de nouveau de la perpendiculaire; et ainsi de suite.

Qu'il s'agisse donc de notre globe, ou qu'il s'agisse d'une planète quelconque soumise au déplacement géographique de ses pôles, — le déplacement polaire tend à amener l'axe de rotation de la planète dans la situation perpendiculaire au plan de l'orbite; et, d'autre part, le mouvement de translation du soleil à travers l'espace tend à faire varier l'obliquité de l'axe de rotation sur le plan de l'orbite, tantôt en la

diminuant, tantôt en l'exagérant. Le degré d'obliquité de l'axe résulte de ces deux actions combinées.

Je crois voir des confirmations de cette idée dans les inclinaisons différentes des axes des différentes planètes, du soleil lui-même, et des orbites des satellites. Et peut-être ce système pourrait-il fournir des explications au déplacement du périhélie de l'orbite terrestre et aux variations de l'obliquité du plan de l'écliptique.

En résumé :

Si l'on admet que le déplacement polaire est la cause des mouvements séculaires du sol, ces mouvements sont bien expliqués, — et il me semble facile de trouver hors du globe la cause du déplacement polaire.

Si, au contraire, on veut que les mouvements séculaires du sol soient la cause du déplacement polaire, on est conduit à limiter l'importance et la durée des variations des pôles jusqu'à ne plus pouvoir expliquer les phénomènes qui prouvent que les pôles se déplacent, — et on arrive à ne pas pouvoir trouver une cause aux mouvements séculaires.



LES NATURALISÉS
DE SAVOIE EN FRANCE
DE 1814 A 1848

PAR

ALBERT ALBRIER

Membre des Sociétés d'histoire et d'archéologie de Chambéry et de St-Jean-de-Maurienne, de l'Académie de Savoie, de la Société florimontane d'Annecy, de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, de la Société bibliographique de France, de l'Académie de Mâcon, de la Société littéraire de Lyon, etc.

16

La Savoie, qui, dans les siècles passés, a vu naître tant d'hommes éminents, a produit de nos jours bien des esprits distingués; mais, si beaucoup de Savoyards ont conquis sur le sol natal une renommée durable, beaucoup aussi ont acquis sur la terre étrangère une notoriété qui ne s'effacera pas. Combien de Savoisiens, — alors que la Savoie n'était pas réunie à la France, — ont quitté le pays de leurs ancêtres, sont allés se fixer sur le sol français, et ont réclamé du souverain des lettres de naturalité! Faut-il citer ici, — pour ne parler que des contemporains, — le général baron de Montfort, le général comte Dessaix, le général baron Foncet de Montailleur, l'ingénieur Garella, le commandant d'armes chevalier Alliot, le professeur de droit Carrier, le receveur des finances baron Curial, le général baron Janin, les professeurs de droit Burdet et Bailly, le colonel d'artillerie

Borson, l'ingénieur Pellegrini, le général comte Pacthod, le colonel d'infanterie chevalier Pillet, le général baron Henriod, le sous-lieutenant Barral, dont le fils fut l'un des fondateurs du *Journal d'agriculture pratique;* le général chevalier Songeon, le général chevalier Montserrat, le directeur des domaines Bella, dont le fils fut directeur de l'Institut agronomique de Grignon; le général baron Forestier, le conseiller à la cour de Lyon comte de Fortis, l'ingénieur des mines Burdin, le contre-amiral de Galiffet, le colonel baron Bochaton, le général comte Dupas, le docteur en médecine Joseph-Marie Socquet, le négociant Louis-Félix Despine, frère de l'inspecteur des eaux d'Aix, baron Charles-Humbert-Antoine Despine, et du député Charles-Marie-Joseph Despine; le professeur de mathématiques Nicollet, le général Guillet, l'avocat Quétand, le pharmacien Pétroz, le médecin homéopathe Pétroz, le commissaire du gouvernement Uzannaz, l'évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup; le directeur de la *Revue des Deux-Mondes,* Buloz; le directeur de l'institution des Sourds-Muets de Lyon, Claudius Forestier, etc.? Il nous a semblé qu'il serait bon de réunir dans une même étude les noms de tous les Savoyards qui ont obtenu des lettres de naturalité des rois Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe Ier, c'est-à-dire depuis le jour où la Savoie a été rendue à ses anciens princes jusqu'au moment où éclata,

comme un coup de tonnerre, la révolution de 1848. Nous reviendrons plus tard sur la période comprise entre la chute du gouvernement de Juillet et la réunion définitive de la Savoie à la France.

Personne n'ignore les formalités que devait autrefois remplir en France l'étranger qui « désirait acquérir les droits et les privilèges dont jouissaient les *naturels*. » On connaît les déclarations de 1386 et de 1431; on connaît aussi les prescriptions de l'ordonnance de Blois; on sait enfin que le roi seul, à l'exclusion de tout seigneur, juge ou cour souveraine, pouvait accorder des lettres de naturalité, lettres qui n'avaient force de loi qu'après avoir été enregistrées par les cours de justice et entérinées au bureau des finances.

Une loi du 30 avril-2 mai 1790 inaugura des principes nouveaux; elle porte : « Tous ceux qui, nés hors du royaume de parents étrangers, sont établis en France, sont réputés français, et admis, en prêtant le serment civique, à l'exercice des droits de citoyen actif, après cinq ans de domicile continu dans le royaume, s'ils ont, en outre, ou acquis des immeubles, ou épousé une française, ou formé un établissement de commerce, ou reçu dans quelque ville des lettres de bourgeoisie, nonobstant tous règlements contraires, auxquels il est dérogé. » Un an plus tard environ fut promulguée la constitution du

14 septembre 1791, dont l'article 3, titre II, est ainsi conçu : « Ceux qui, nés hors du royaume de parents étrangers, résident en France, deviennent citoyens français après cinq ans de domicile continu dans le royaume, s'ils y ont, en outre, acquis des immeubles ou épousé une française, ou formé un établissement d'agriculture ou de commerce, et s'ils ont prêté le serment civique. » Pour être admis à jouir des droits de citoyen français, la loi de 1790 et la constitution de 1791 exigent de l'étranger la prestation du serment civique. La constitution de 1793, qui vint après, n'en fait plus la moindre mention; elle se contente de dire : « Tout étranger, âgé de 21 ans accomplis, qui, domicilié en France depuis une année, y vit de son travail, ou acquiert une propriété, ou épouse une française, ou adopte un enfant, ou nourrit un vieillard; tout étranger enfin qui sera jugé par le Corps législatif avoir bien mérité de l'humanité, est admis à l'exercice des droits de citoyen français. »

La constitution du 5 fructidor an III remplaça bientôt celle de 1793. L'article 10 porte : « L'étranger devient citoyen français lorsque, après avoir atteint l'âge de 21 ans accomplis et avoir déclaré l'intention de se fixer en France, il y a résidé pendant sept années consécutives, pourvu qu'il y paie une contribution directe, et qu'en outre il y possède une propriété foncière ou un

établissement d'agriculture ou de commerce, ou qu'il ait épousé une française. »

Enfin, la constitution du 22 frimaire an VIII dit, article 3 : « Un étranger devient citoyen français lorsque, après avoir atteint l'âge de 21 ans accomplis et avoir déclaré l'intention de se fixer en France, il y a résidé pendant dix années consécutives. »

« La loi de 1790 et les constitutions de 1791 et de 1793, dit M. Alauzet, avaient fait résulter la volonté de l'étranger de s'établir en France de certaines circonstances, telles que l'acquisition d'un immeuble, le mariage avec une française (1), » imposant ainsi la naturalisation comme on impose la naturalité. La constitution de l'an III, plus logique, « voulait, elle, une déclaration par laquelle l'étranger manifestait l'intention de se fixer en France, » et maintenait les conditions accessoires, conditions que supprimait la constitution de l'an VIII, qui exigeait, par contre, un stage plus long.

« La loi du 17 ventôse an XI, sur la jouissance des droits civils, disait, le 23 messidor an XI, le ministre de la justice Regnier, ne l'accorde aux étrangers qui, aux termes de la constitution, veulent devenir citoyens français, que lorsqu'ils auront été admis par le gouvernement

(1) V. *De la qualité de français et de la naturalisation*, par Isidore Alauzet, chef de division au ministère de la justice; Paris, Cosse, Marchal et Cie, 1867, in-8°, page 86.

à établir leur domicile sur le territoire de la République. Cette première faveur doit être garantie par des connaissances positives sur l'étranger qui la réclame. Il doit, à cet effet, produire son acte de naissance, le passeport en vertu duquel il est venu en France, justifier d'un état ou d'une profession qui assure qu'il ne sera pas à la charge de la commune, et avoir des répondants sur sa bonne conduite. Les autorités du domicile élu par l'étranger doivent être consultées par le préfet, qui alors doit donner son avis motivé au gouvernement (1). »

« Lorsqu'un étranger, dit un décret de l'empereur Napoléon Ier, du 17 mars 1809, en se conformant aux dispositions de l'acte des constitutions de l'empire du 22 frimaire an VIII, aura rempli les conditions exigées pour devenir citoyen français, sa naturalisation sera prononcée par nous. » Ainsi, l'étranger, après avoir justifié de l'accomplissement des formalités légales, n'est pas pour cela naturalisé de plein droit; il faut qu'il adresse une demande *ad hoc* au gouvernement, qui reste maître absolu d'accorder ou de refuser une telle faveur (2).

(1) Archives de la Côte-d'Or, M. 11. Nous donnons, sans y rien modifier, cette pièce intéressante.

(2) L'article 2 du décret du 17 mars 1809 porte : « La demande en naturalisation et les pièces à l'appui seront transmises par le maire du domicile du pétitionnaire au préfet, qui les adressera, avec son avis, à notre grand juge, ministre de la justice. »

Les événements de 1814 eurent pour effet de créer un droit spécial et transitoire, en ce qui concerne la naturalisation des habitants des provinces détachées de la France. « Lorsqu'une province est démembrée de la couronne, dit Pothier, lorsqu'un pays conquis est rendu par le traité de paix, les habitants changent de dénomination. De citoyens qu'ils étaient au moment de la conquête ou depuis la conquête, s'ils sont nés depuis la réunion; de citoyens qu'ils étaient par leur naissance, jusqu'au temps du démembrement de la province, ils deviennent étrangers. » — « Les traités de 1814 et 1815, en détachant du territoire les contrées que les conquêtes de la République et de l'Empire avaient converties en départements français, eurent donc pour effet, dit M. Alauzet, de rendre immédiatement et de plein droit étrangers les habitants de ces contrées; mais leur position parut de nature à justifier une faveur particulière, et la loi du 14 octobre 1814 eut pour but de rendre plus faciles à leur égard les moyens d'acquérir la qualité de français.

« Cette loi déclare par l'art. 1 que les personnes à qui elle s'applique, résidant en France depuis dix années, à partir de l'âge de 21 ans, seront dispensées du stage exigé par l'art. 3 de la loi du 22 frimaire an VIII, à la charge par elles de déclarer, dans le délai de trois mois, qu'elles persistent dans la volonté de se fixer en France.

L'art. 2 règle la position de ceux qui n'avaient pas encore complété les dix ans de résidence, et qui devaient ou accomplir ce délai ou en être dispensés par le gouvernement auquel ce pouvoir était conféré. Enfin l'art. 3 parlait de défaut absolu de résidence antérieure; le droit commun devenait alors de nouveau applicable en principe; mais le gouvernement était autorisé à abréger le stage décennal.

« Cette loi, ajoute M. Alauzet, a été interprétée de la manière la plus large. Le délai de trois mois, imposé par la loi à ceux qui devaient profiter de ses dispositions, a été considéré comme purement comminatoire; la déchéance n'a jamais été opposée, et les dix ans de résidence n'ont été exigés dans aucun cas, comme condition légale au moins, des habitants des anciens départements détachés, qui, jusqu'à la loi du 3 décembre 1849, ont sollicité la naturalisation (1). »

Ajoutons que la loi de 1814 n'a pas concédé de plein droit la qualité de français aux habitants des anciens départements français qui en ont manifesté le désir; ces derniers ont dû se pourvoir de lettres de naturalité, lettres que le gouvernement restait libre de refuser ou d'accorder (2).

(1) V. Alauzet, loc. cit., p. 93.

(2) Le 4 septembre 1829, le préfet de la Côte-d'Or, le marquis d'Arbaud-Joucques, adressait au maire de Montmançon-

La naturalisation, obtenue en vertu des lois ci-dessus mentionnées, ne donnait pas à un étranger, depuis l'ordonnance du 4 juin 1814, le droit de siéger aux assemblées législatives; mais cette même ordonnance déclarait que, pour services importants rendus à l'Etat, un étranger pouvait être élevé à la *plénitude de la qualité de citoyen français*, au moyen de lettres délivrées par le roi et vérifiées par les deux chambres (1). Cette ordonnance fut implicitement

les-Pontaillier la lettre suivante, qui résume très-bien les formalités que devait remplir, de 1814 à 1848, l'étranger qui voulait être naturalisé français : « Les lois relatives à la naturalisation sont celles des 22 frimaire an VII et 14 octobre 1814, insérées au *Bulletin des lois*. Il faut préalablement que l'étranger qui désire obtenir des lettres de naturalité fasse une déclaration *ad hoc* par-devant le maire de sa commune. Dix années après cette déclaration, il est susceptible d'obtenir lesdites lettres. Si sa résidence en France remonte à une époque où, d'après les dispositions des lois des 30 avril 1790 et 3 septembre 1791, l'étranger devenait français par l'effet d'un séjour de cinq ou sept ans dans le royaume et de son mariage avec une française, il serait français et n'aurait pas besoin de lettres ; *s'il appartenait à un pays qui aurait été momentanément réuni à la France, et qu'il eût résidé dans le royaume pendant dix années depuis cette époque, il pourrait, selon certaines dispositions de la loi du 14 octobre 1814, obtenir alors sa naturalité.* L'étranger doit demander l'autorisation d'établir en France son domicile pour jouir de l'exercice des droits civils tant qu'il continuera d'y résider. » (Archives de la Côte-d'Or, M. 11).

(1) « Cette concession n'était soumise à aucune condition préalable : c'était une *loi privée* rendue en faveur de celui qui y était désigné et faite exprès pour lui. Masséna est le

abrogée par le décret du gouvernement provisoire du 5 mars 1848, qui convoquait les assemblées électorales et qui décidait que tous les français indigènes ou naturalisés seraient éligibles, pourvu qu'ils aient 25 ans. Un nouveau décret, en date, à Paris, du 28 mars 1848, autorisa bientôt le ministre de la justice à accorder la naturalisation à tous les étrangers qui la demanderaient, s'ils justifiaient d'une résidence de cinq ans en France, et s'ils produisaient l'attestation préfectorale qu'ils étaient dignes d'être admis à jouir des droits de citoyen français. Ce décret lui-même ne tarda pas à être modifié par la loi du 3 décembre 1849, qui resta en vigueur jusqu'au 29 juin 1867. Aux termes de cette loi, les étrangers devaient, pour être naturalisés, justifier d'un séjour de dix ans en France, soit depuis le décret d'admission à domicile obtenu après 21 ans accomplis, soit depuis la déclaration faite antérieurement à la promulgation de la loi nouvelle, conformément à l'art. 3 de la constitution de l'an VIII, et, en outre, obtenir un avis favorable du Conseil d'Etat. La naturalisation accordée ne donnait pas aux étrangers le droit de siéger à l'assemblée nationale : l'éligibilité

premier à qui l'ordonnance ait été appliquée ; 21 étrangers seulement après lui ont obtenu la même faveur sous les divers gouvernements qui se sont succédé jusqu'au 24 février 1848. C'est ce qu'on a appelé *la grande naturalisation*. » Alauzet, loc. cit., p. 102.

ne pouvait leur être accordée que par une loi spéciale.

Enfin, le 29 juin 1867, fut promulguée une nouvelle loi, du texte de laquelle il résulte que l'étranger ne peut être naturalisé qu'aux trois conditions suivantes : 1° être âgé de 21 ans accomplis; 2° avoir obtenu, par décret du Chef de l'Etat, l'autorisation d'établir son domicile en France, conformément à l'art. 13 du Code civil; 3° d'y avoir résidé pendant trois ans. Ajoutons qu'aujourd'hui tout étranger naturalisé est électeur, éligible, et peut, comme tout français de naissance, siéger dans les assemblées politiques.

Telle est la législation qui, de 1790 à nos jours, a régi la situation de l'étranger désireux de devenir français. Nous nous sommes surtout étendu sur la période antérieure à 1848, notre étude devant s'arrêter à la chute du roi Louis-Philippe Ier.

Et maintenant, avant de passer en revue les enfants de la Savoie auxquels des lettres de naturalité ont été accordées de 1814 à 1848, qu'il nous soit permis d'adresser nos vifs remercîments à nos très-chers collègues à la Société d'histoire et d'archéologie de Chambéry, M. le docteur Guilland et MM. les professeurs François et Laurent Rabut. Aux noms de ces doctes confrères, nous devons joindre ceux de M. le géomètre Riondet (de Samoëns), de M. le no-

taire Bonnefoy (de Sallanches), de M. le docteur Mottard (de Saint-Jean-de-Maurienne), de M. l'archiviste-adjoint de la Haute-Savoie Eloi Serand (d'Annecy), de M. le président de la Société centrale d'agriculture de la Savoie, M. Pierre Tochon (de la Motte-Servolex), et enfin de M. François-Marie Combet (de Saint-Jean-de-Maurienne). Tous nous ont aidé de leurs avis, de leurs conseils, tous nous les retrouverons, nous l'espérons, aussi bienveillants et aussi obligeants quand nous nous occuperons des *Anoblis de Savoie au XIXe siècle.*

Sivry-les-Arnay (Côte-d'Or), octobre 1878.



LES NATURALISÉS
DE SAVOIE EN FRANCE
DE 1814 A 1848

LOUIS XVIII

24 AVRIL 1814 — 16 SEPTEMBRE 1824

1. Paris, 27 décembre 1814. — Lettres de naturalité accordées à André-Régis Vachat, commissaire des guerres, attaché au ministère de la guerre, chevalier de la Légion d'honneur, né le 2 octobre 1779, à Bonneville (1). V. nos 15 et 103.

2. Paris, 24 janvier 1815. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Marie Manantaz, ancien sous-lieutenant, chevalier de la Légion d'honneur, né le 10 juillet 1773, à Saint-Martin-de-Belleville, en Tarentaise (2).

(1) Bonneville, chef-lieu de canton et chef-lieu d'arrondissement du département de la Haute-Savoie.

(2) Saint-Martin-de-Belleville, canton et arrondissement de Moûtiers (Savoie).

Les registres de l'état civil de la ville d'Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) (1) mentionnent, à la date du 14 février 1811, le mariage d'un sieur Alexandre Mamentaz (*sic*), marchand à Arnay-le-Duc, né à Saint-Martin-de-Belleville, le 8 juillet 1788, de Jean-Marie Manentaz, cultivateur audit lieu, et d'Hélène Hudry, avec une demoiselle Françoise Lagrange, née le 2 janvier 1779, à Saroges, commune de Foissy, canton d'Arnay-le-Duc. Est-ce un parent du sous-lieutenant Manantaz?

3. Paris, 31 janvier 1815. — Lettres de naturalité accordées à Pierre Combet, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, né le 4 décembre 1769, à Sainte-Marie-de-Cuines (2).

Le capitaine Combet appartenait à une famille qui a produit quelques hommes distingués. Antoine Combet, aïeul du capitaine, eut, entre autres enfants : 1° Jean-Pierre, qui suit; 2° Joseph, curé de Saint-Martin-d'Arc; 3° François, curé de Mont-Pascal; 4° Jean-Baptiste, né à Sainte-Marie-de-Cuines, le 8 janvier 1730, curé de Valloires, fondateur des écoles primaires des Clots, des Granges, des Verneys, etc., mort en émigration, à Novare (Italie), en 1795.

II. Jean-Pierre Combet épousa Marie Combet-Blanc, et en eut, entre autres : 1° Jean-Claude, dont nous allons parler ; 2° Pierre, né à Sainte-Marie-de-Cuines, le 4 décembre 1769. Ce dernier, après avoir achevé ses études au collége Lambertin de Saint-Jean-de-Maurienne, entra comme soldat le 22 juillet

(1) Arnay-le-Duc, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Beaune (Côte-d'Or).

(2) Sainte-Marie-de-Cuines, canton de la Chambre, arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie).

1792 au régiment de Savoie infanterie, et fut nommé caporal le 1er mars 1793, sergent le 1er novembre de la même année et sergent-major un mois après. Passé le 10 juillet 1800 au 111e de ligne, il devint sous-lieutenant le 3 janvier 1806, chevalier de la Légion d'honneur le 14 mars suivant, lientenant le 6 septembre 1808 et capitaine le 20 janvier 1810; blessé grièvement d'un coup de feu à la jambe gauche le 19 avril 1809, il fut obligé de prendre sa retraite le 21 janvier 1812. Adjudant de la troisième cohorte de la garde nationale du Mont-Blanc en 1813, il prit en 1814 le commandement en chef des troupes et forts de la rive gauche de l'Isère, et seconda de tout son pouvoir le général Dessaix. Le 15 février 1814, il adressait au baron Finot, préfet du Mont-Blanc, la curieuse lettre suivante :

« Aiguebelle, ce 15 février 1814.

« Monsieur le baron (1),

« J'ai l'honneur de vous informer que M. le général comte Dessaix est venu le dimanche 13 courant passer la revue des troupes stationnées à Aiguebelle, et qu'il est reparti le même jour. Il m'a été rapporté aussi que son conducteur l'avoit versé près de Coise,

(1) Antoine-Bernard Finot, auditeur au conseil d'Etat, préfet du Mont-Blanc, baron de l'empire en 1811, mort vers 1818, était né à Dijon, le 16 janvier 1748; il portait : *écartelé aux 1 et 4 d'azur, à la rose d'argent; au 2 de gueules au signe des barons, conseillers d'Etat; au 3 de gueules au chevron d'or, surmonté de deux étoiles d'argent.* V. Lettre de M. Alcide Georgel, 18 août 1869, apd. bibliothèque Albrier, à Sivry-les-Arnay (Côte-d'Or).

et qu'il s'étoit blessé à la tête; il ne paroît pas cependant que sa blessure soit grave; son frère, le docteur, est resté ici jusqu'à ce matin.

« Je n'ai rien appris touchant le mouvement de l'ennemi; leurs postes, patrouilles et sentinelles sont les mêmes. M'étant fait mal au pied, je n'ai pu les aller voir ce matin ni hier, car je tiens le lit, mais M. le lieutenant Gallet, par son rapport journalier, m'en instruit, outre cela mes gardes forestiers et champêtres.

« Il déserte toujours du monde des troupes qui se trouvent à Aiguebelle; hier on en a arrêté trois, ainsi que trois paysans de la commune de Chamoux qui leur avoient donné des habits du pays et gardé les leurs, ainsi que leurs capotes. Les trois paysans sont en prison ici. Le maire de Chamoux est venu cet après-midi prendre quatre militaires pour être employés en garnisaires; il paroît qu'il n'est pas d'accord de les nourrir, et que moyennant deux francs ils doivent se nourrir; il vous en fera part.

« Il paroît aussi, d'après ouï dire, que, malgré qu'il déserte du monde, la troupe continue à prendre le même contingent de rations. J'ai aussi entendu dire qu'un particulier d'ici avoit conduit une voiture de riz à Sainte-Hélène, et que de là il est probable qu'elle aura passé la rivière.

« Le commandant a fait partir ce matin pour Saint-Jean 25 hommes.

« Monsieur le baron, maintenant qu'il se trouve ici de la troupe, elle pourroit bien faire le service que je suis obligé de faire; si vous le jugez à propos, je vous prierois d'en écrire à M. le général, et, en atten-

›s,

Combet, — Jean-Pierre Combet,
rie-de-Cuines, — propriétaire,
dé — né à Sainte-Marie-de-Cuines,
ntpascal. — marié en 1746
à Marie Combet-Blanc.

; mars 1767,	Pierre Combet,
,	né à Ste-Marie-de-Cuines, le 4 décembre 1769,
ɘ-Maurienne,	capitaine d'infanterie, chevalier de
ɜ ville,	la Légion d'honneur,
ırs 1851,	naturalisé français le 31 janvier 1815,
arie Brunet.	mort à Grenoble, sans alliance,
	le 2 janvier 1833.

ɜet,
ːcembre 1813,
le,
rèse Mollard.

François-Marie Combet,
. St-Jean-de-Maurienne, en 1851,
clerc d'avoué en cette ville,
non marié.

dant vos ordres, je vous prie de croire que je suis, avec la plus haute estime et considération distinguée,

« Votre très-humble et obéissant serviteur,

« Signé : Combet (1). »

Le capitaine Combet, dont nous possédons dans nos collections un portrait photographié sur l'original, fut naturalisé français le 31 janvier 1815, ainsi que nous l'avons vu. Il mourut à Grenoble (Isère) le 2 janvier 1833.

III. Jean-Claude Combet, né à Sainte-Marie-de-Cuines, le 8 mars 1767, entra au service militaire le 17 avril 1789 comme simple soldat au régiment de Guyenne infanterie, et devint caporal à la 93e demi-brigade le 1er mai 1792 et sergent le 1er septembre suivant; passé à la compagnie de canonniers le 21 février 1793, il fut promu sergent-major le 25 juillet 1794, lieutenant en second le 11 janvier 1795 et lieutenant en premier le 24 janvier 1800. De 1793 à 1794 il fit partie de l'armée du Rhin; de 1795 à 1796 il servit dans les rangs de l'armée de Rhin et Moselle, et de 1797 à 1800 dans ceux de l'armée d'Italie. Démissionnaire le 31 mars 1800, il fut nommé économe de l'hospice de Saint-Jean-de-Maurienne, puis receveur de l'octroi. Il mourut le 19 mars 1851, en laissant postérité. C'est à l'obligeance de l'un de ses petits-fils que nous devons communication des renseignements qui précèdent et qui nous permettent de dresser le tableau généalogique ci-contre.

Un membre de cette famille Combet, révérend Es-

(1) L'original de cette lettre est aux archives de la Savoie.

prit Combet, né en 1741 à St-André en Maurienne (1), était secrétaire de Mgr de Martiniana quand il fut appelé à la cure de Lanslevillard (6 octobre 1763), qu'il administra pendant cinquante ans et dix mois avec un dévouement extrême, et où il mourut le 30 juillet 1814, en laissant de nombreux écrits, et, entre autres : le *Coutumier de Lanslevillard,* manuscrit (2), l'*Histoire chronologique des évêques de Maurienne,* manuscrit, etc. M. le comte Martin d'Arve a publié dans les Mémoires de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie (3) le travail de l'abbé Combet sur l'*Ancienneté, les noms et la situation du diocèse de Maurienne,* et M. le docteur Mottard, dans les travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne (4), ses recherches sur l'*Etat succinct du diocèse de Maurienne.*

4. Paris, 8 février 1815. — Lettres de naturalité accordées à Claude Dunoyer, conducteur des ponts et chaussées, né le 29 juin 1775, à Montmélian (5). V. nos 68, 237.

(1) Saint-André, canton de Modane, arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne.

(2) Recueil énorme, dit M. d'Arve, où il a consigné tout ce qui peut intéresser cette paroisse, comme la vie de saint Landry, la succession des curés, les fondations faites à diverses époques, les coutumes de la paroisse avant la Révolution, la note des revenus de la cure, etc.

(3) V. t. II. Chambéry, 1858; in-8°, p. 217.

(4) V. t. III, 2e bulletin. Chambéry, Puthod, 1874; in-8°, p. 105.

(5) Montmélian, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Chambéry (Savoie).

5. Paris, 28 février 1815. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-Antoine Audé, capitaine du génie, chevalier de la Légion d'honneur, né le 31 mars 1775, à Lanslebourg (1).

6. Paris, 28 février 1815. — Lettres de naturalité accordées à Laurent Jaccaz, ancien contrôleur principal des contributions indirectes, né le 8 juin 1770, à la Rochette (2).

7. Paris, 7 mars 1815. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-Philibert Marin, ancien employé des contributions indirectes, né le 19 novembre 1782, à Moûtiers en Tarentaise. V. n° 13.

8. Paris, 7 mars 1815. — Lettres de naturalité accordées à Jacques, baron de Montfort, maréchal des camps et armées du roi, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, né le 22 juillet 1770, à Sallanches (3).

Fils de Jean-Claude Montfort, cultivateur aisé, ayant domaine à Saint-Roch et maison à Sallanches, et de Marie Favre, Jacques Montfort s'occupait de transactions commerciales quand éclata la Révolution française. Entré alors au service militaire comme simple soldat au 4e bataillon des volontaires du Bas-Rhin (5 août 1792), il fut nommé, le 3 juin 1793, capitaine commandant la compagnie de canonniers de

(1) Lanslebourg, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne.

(2) La Rochette, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Chambéry.

(3) Sallanches, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Bonneville.

ce bataillon. Fait prisonnier non loin de Rhinzaben (20 août 1793), il parvint à se dégager des mains de l'ennemi et à ramener à Lauterbourg, à l'aide de quelques canonniers, deux pièces d'artillerie laissées sur le champ de bataille. Ses services furent vivement appréciés par les généraux Desaix, La Riboisière et Dorsner. Aide de camp du général Lecourbe le 21 mars 1799, il se distingua tellement les 27, 28 et 29 thermidor an VII, qu'il fut promu par Masséna chef de bataillon (18 août 1799). Il se fit aussi remarquer au passage du pont de la Mutten en Suisse, à Maestricht, à Memmingen et à Neufbourg; fut envoyé, après la paix d'Amiens, à la Martinique, et nommé, le 24 mai 1805, colonel du 82e de ligne. Chevalier de la Légion d'honneur le 8 octobre 1806, il fut fait prisonnier de guerre le 24 février 1809; rendu à la liberté sur parole, il rentra en France et fut promu officier de la Légion d'honneur le 7 juillet 1809. Après son échange (16 octobre 1810), il passa en Espagne, devint général de brigade (6 août 1811), et se distingua surtout sur la Bidassoa et devant Bayonne; baron de l'Empire le 30 décembre 1812, il rendit encore de signalés services à Bar-sur-Aube et à Troyes, fut naturalisé français, avec adjonction de la particule nobiliaire, le 7 mars 1815, et devint commandant des départements de Seine-et-Marne (14 mars) et de la Meurthe (27 mars), chef d'état-major général au corps d'observation du Jura (23 avril), commandant du département de la Marne (1er septembre), inspecteur général adjoint d'infanterie (22 août 1816) et commandant de l'école de la Flèche (5 mars 1819).

Le général baron Jacques de Montfort, mis en dis-

ponibilité en 1821 pour perte presque entière de la vue, mourut à Paris le 1er janvier 1824, et fut inhumé au cimetière du Père-Lachaise. Il était commandeur de la Légion d'honneur depuis le 5 avril 1814, et chevalier de Saint-Louis depuis le 14 septembre de la même année, et avait épousé Marie-Thérèse Lorano, d'où un fils, le général baron Emile de Montfort, admis dans la section de réserve le 30 septembre 1875 (1).

Armes : *Ecartelé aux 1 et 4 d'azur, à la tour d'argent crénelée de quatre pièces, ouverte, ajourée et maçonnée de sable et soutenue d'un rocher de sinople; aux 2 et 3 d'or, à trois pals d'azur; franc quartier des barons militaires brochant au 9e de l'écu* (2).

9. Paris, 7 mars 1815. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-François Pépin, ancien capitaine au 24e régiment d'infanterie légère, chevalier de la Légion d'honneur, né le 7 février 1773, à Morillon (3).

Le capitaine Pépin fut anobli par lettres patentes du 31 janvier 1818. Nous ne connaissons pas ses armoiries.

10. Paris, 14 mars 1815. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Marie, comte Dessaix, lieutenant-général des armées du roi, grand-officier de la Légion

(1) V. Lettre de M. Bonnefoy, notaire à Sallanches et membre de l'Académie de Savoie (6 août 1875), et états de services du général de Montfort, manuscrit apd. bibliothèque Albrier, à Sivry.

(2) V. *Les anoblis de Savoie sous le premier Empire*, notes héraldiques, par A. Albrier, apd. *Revue savoisienne*, 1876, février, p. 13.

(3) Morillon, canton de Samoëns, arrondissement de Bonneville.

d'honneur, chevalier de Saint-Louis, né le 24 septembre 1764, à Thonon (1). V. n°s 239 et 299.

Fils de Charles-Eugène-Joseph Dessaix, docteur en médecine et proto-médecin du Chablais, et de Marie-Philippine Favrat, et petit-fils d'André-Joseph Dessaix, maître chirurgien à Thonon, et d'Elisabeth Wootten, Joseph-Marie Dessaix fut reçu docteur en médecine à Turin en 1785. Il fit ensuite partie comme volontaire de la garde nationale soldée de Paris (12 juillet 1789), devint capitaine de la légion des Allobroges le 7 août 1792, chef de bataillon le 13 août suivant, colonel le 17 août 1793, député au Conseil des Cinq-Cents en mars 1798, général de brigade le 29 août 1803, général de division le 9 juillet 1809, comte de l'Empire avec une dotation de 10,000 francs de rente, sise au pays de Hanovre, par décret du 15 août de la même année, grand-officier de la Légion d'honneur après le passage du Niémen, le 30 juin 1812, chevalier de Saint-Louis le 27 juin 1814, et commandant de la garde nationale de Lyon en 1830. Le général comte Dessaix, auquel on a attribué souvent, à tort, le titre de baron, fut gouverneur militaire de Berlin. Il mourut à Marclaz, près Thonon, le 26 octobre 1834, en laissant d'Anne-Marguerite Virot deux filles, Constance et Caroline, mariées l'une au général baron Breissand, et l'autre au général baron Favrat de Bellevaux.

Armes : *Ecartelé : au 1er d'azur, au signe des comtes militaires; au 2e de gueules au cor d'or* (2)*; au 3e*

(1) Thonon, chef-lieu d'arrondissement du département de la Haute-Savoie.

(2) Le cor rappelle le souvenir des services de Dessaix comme officier d'avant-garde.

de gueules à une branche de chêne d'argent (1) *et une branche de laurier d'or en barre posées en sautoir* (2); *au 4e d'or, à la rivière en bande de sinople senestrée de trois pièces de canon de sable en position* (3).

11. Paris, 7 septembre 1815. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-Antoine Rogès, ancien lieutenant d'infanterie légère, chevalier de la Légion d'honneur, né le 26 juin 1781, à Saint-Jean-de-Maurienne.

Fils de Jean-François Rogès, avocat fiscal à Saint-Jean-de-Maurienne, et de Marie-Antoinette Raymond, Pierre-Antoine Rogès fut lieutenant au 26e d'infanterie légère, capitaine d'état-major et major de place à Navarin. Il servit dans la grande armée en Brabant, à la Guadeloupe, en Espagne et en Morée, fut blessé à Hoffen le 6 février 1807, à Eihberg le 10 juin suivant, à Ebersberg le 3 mai 1809, à Wagram le 6 juillet de la même année et à Brienne le 29 janvier 1814, et fut fait chevalier de la Légion d'honneur le 27 janvier 1814, chevalier de saint Louis le 29 octobre 1826 et chevalier de 2e classe de saint Ferdinand d'Espagne le 28 novembre 1824.

Le 25 décembre 1831, il adressa à un de ses frères, alors avoué à Saint-Jean, une lettre dont nous détachons les passages suivants :

(1) La branche de chêne indique les fonctions du général comme membre du collége électoral du Léman.

(2) La branche de laurier désigne sa gloire militaire.

(3) La rivière évoque le souvenir du passage de la Piava, en 1809. V. Lettres de M. le député Folliet, des 5 et 17 janvier 1874, apd. bibliothèque Albrier, à Sivry.

« Navarin en Morée, le 25 décembre 1831.

« Mon cher frère,

« ....J'ai été remis en activité le 12 octobre dernier pour être employé, en Morée, comme major de place à Navarin, où je suis arrivé à bon port le 24 novembre avec ma femme et ma dernière petite ; j'ai laissé mon aînée chez mon beau-père à Perpignan contre ma volonté ; mais je n'ai pu résister à la demande de toute la famille ; ma femme a voulu me suivre contre vent et marée. Enfin nous sommes arrivés bien portants tous les trois ; j'ai aussitôt été installé dans mon nouvel emploi. J'ai ici pour général en chef mon ancien colonel dans l'ex-26e régiment d'infanterie légère, qui m'a reconnu de suite et qui m'a parfaitement accueilli ; il a donné de suite des ordres pour que je puisse être logé le mieux possible, car la ville de Navarin n'est qu'un tas de masures et de décombres depuis que l'escadre turque a été entièrement coulée à fond par les trois escadres combinées franco-anglo-russe, et, comme la ville a été détruite à cette époque, les pauvres habitants du pays, qui ont considérablement souffert et qui ont été maltraités par l'armée turque, ne peuvent faire reconstruire leurs maisons. Cependant quantité de Français, d'Italiens, de Maltais et de Napolitains achètent des propriétés et font construire des habitations sous un nouveau plan depuis que les Français sont ici ; je suis, par mon emploi, chargé par le général en chef, avec un capitaine du génie désigné à cet effet, de la direction de la continuation des mai-

sons qui se bâtissent chaque jour, ce qui me donne beaucoup d'occupation, sans compter le service militaire dont je suis (plus) spécialement chargé. Le climat est ici très-beau et très-bon ; il fait très-chaud maintenant : aussi nous nous y portons tous très-bien. Il n'y a pas de maladie. Les habitants sont bons et bien soumis; l'on porte ici le costume turc. Les denrées de toutes espèces commencent à y être abondantes, car on y trouve de tout et à très-bon marché, malgré que le pays ait été entièrement ravagé par les Turcs ; mais les terres sont si fertiles que tout vient en abondance, et (que) j'espère (même) pouvoir faire quelques économies et me recouvrir de ce que j'ai dépensé dans les trois années de non-activité que j'ai passées à Perpignan. Je désirerais maintenant, puisque je me trouve là, y rester quelque temps ; mais comme je ne puis faire aucun fondement sur mon avenir, je dois voir venir et prendre le temps comme il vient ; ce qu'il y a de sûr cependant c'est qu'à ma rentrée en France j'irai, si je suis mis à la retraite, me fixer dans les environs de Grenoble, où nous aurons le plaisir de nous revoir et de te faire connaître ta belle-sœur et tes nièces, qui, de leur côté, désirent ardemment faire ta connaissance. Je ne retournerai à Perpignan que pour y chercher ma petite Hortense que j'ai laissée chez mon beau-père, cette ville n'étant aucunement de mon goût, et moi-même ayant envie de finir mes jours avec des vivants et non avec des sauvages (1). »

Le vœu du capitaine Rogès ne se réalisa pas, notre compatriote étant mort à Perpignan, en 1850. Une

(1) Cette lettre nous a été communiquée par M. Combet.

de ses filles, Hortense, habite Tours, et l'autre, Emilie, demeure à Perpignan, où elle a épousé M. Charles Coffe, décédé agent-voyer d'arrondissement. Un de ses frères, Urbain Rogès, lieutenant-colonel dans l'armée sarde, chevalier des saints Maurice et Lazare, est mort à Asti (Italie), sans alliance, en 1852; un autre, François Rogès, avoué près le tribunal civil de la province de Maurienne, né à Saint-Jean le 4 août 1786, mort au même lieu le 18 avril 1851, a laissé un fils décédé sans alliance et trois filles non mariées. Nous croyons devoir résumer dans le tableau généalogique ci-contre les renseignements divers que nous avons recueillis sur la famille Rogès, et qui émanent soit de M. le docteur Mottard, président de la Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne, soit de M. François Combet.

12. Paris, 25 octobre 1815. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Jacques Ract-Madoux, élève de l'Ecole normale, professeur de latinité au collége royal de Clermont-Ferrand, né à Mercury-Gemilly (1). V. n° 414.

J.-J. Ract-Madoux a ensuite été professeur à Bordeaux, où il est mort. Il a publié une traduction en vers français des *Bucoliques* de Virgile, en 1819, à Clermont-Ferrand (2).

(1) Mercury-Gemilly, canton et arrondissement d'Albertville (Savoie).

(2) Clermont-Ferrand, à l'imprimerie de Landriot, 1819 (apd. bibliothèque de F. Rabut). Ce livre est dédié à Joseph-Marie Ancenay, propriétaire à Aigueblanche, oncle de Ract-Madoux.

ÈS.

Jean-François Rogès,
prêtre, curé d'Hauteville, mort en 1771.

Pierre-Antoine Rogès, religieux carme, puis curé de Coise pendant 35 ans, mort le 16 octobre 1838.

lieutent-colonel sarde, chevalier rice et Lazare, sans alliance, en

François Rogès, avoué, né à St-Jean-de-Maurienne, le 4 août 1786, mort au même lieu le 18 avril 1851, marié à Anne-Françoise-Eugénie-Henrica-Jeanne-Rosine-Alexia, fille de Pierre Dupraz, architecte, et de Jeanne-Lucrèce Bérard.

eph Rogès, oué, né à St-an en 1819, ort le 28 juil-t 1874, sans liance.

Thérèse Rogès, non mariée.

Julie Rogès, restée fille.

Joséphine Rogès.

13. Paris, 20 décembre 1815. — Lettres de naturalité accordées à Jacques-Ambroise Marin, docteur en médecine, chirurgien de première classe, né le 4 août 1773, à Sallanches. V. n° 7.

Le docteur Marin, mort à Toulon (Var), a laissé une fille mariée à M. Tourron, avoué près le tribunal de première instance de cette ville; il était fils de Charles-Antoine Marin, propriétaire, et de Marie-Françoise Viallay, et neveu du docteur en théologie Marin, qui fut chanoine de Sallanches et aumônier du cardinal Rohan (1).

14. Paris, 10 janvier 1816. — Lettres de naturalité accordées à Jean Ducrest, attaché à l'administration de la loterie, né le 1er octobre 1772, à Ugines (2). V. n° 223.

C'est sans doute à la même famille qu'appartient Joseph-François Ducrest, né à Ugines le 7 février 1825, docteur en médecine et en chirurgie de l'Université de Turin le 3 août 1852, médecin à Albertville, membre du conseil d'hygiène, médecin de l'Ecole normale, professeur d'hygiène, etc., auquel on doit différentes pièces de vers insérées dans l'*Abeille médicale,* et une édition du *Voyage autour de ma chambre* de X. de Maistre (3), avec des épigraphes en vers et

(1) V. Lettres du docteur Guilland, Aix-les-Bains, 16 octobre 1878, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry.

(2) Ugines, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Albertville.

(3) François-Xavier-Joseph-Marie de Maistre est né à Chambéry, le 8 novembre 1763, et non au mois d'octobre de la même année, comme le disent tous ses biographes, de François-Xavier Maistre, écuyer, avocat fiscal général près

de charmantes et humoristiques gravures à l'eau forte, par Latil.

15. Paris, 10 janvier 1816. — Lettres de naturalité accordées à François Vachat, receveur des contributions indirectes dans la Haute-Saône, né à Chambéry, le 21 août 1784. V. nos 1 et 103.

16. Paris, 24 janvier 1816. — Lettres de naturalité accordées à Henri-Gabriel-Joseph-Faustin Foncet, baron de Montailleur, maréchal de camp, officier supérieur des gardes de la porte de Sa Majesté, officier de la Légion d'honneur, chevalier des ordres de saint Louis et de saint Jean-de-Jérusalem, né le 15 février 1780, à Chambéry.

Le général baron Foncet de Montailleur appartenait à une famille originaire de Saint-Jeoire en Faucigny; il était petit-fils de Jean-Joseph Foncet, baron de Montailleur, seigneur de la Tour et conseiller d'Etat, et fils de Pierre-Clément Foncet, baron de Montailleur, sénateur au Sénat de Savoie. Armes : *D'azur à une tour d'argent.*

17. Paris, 24 janvier 1816. — Lettres de naturalité accordées à Hyacinthe Garella, ingénieur en chef des ponts et chaussées du département des Bouches-du-Rhône, chevalier de la Légion d'honneur, né en 1776, à Chambéry (1). V. n° 452.

le Sénat de Savoie, et de Christine de Motz. V. Lettre de M. Laurent Rabut, 1er août 1878, apd. bibliothèque Albrier, à Sivry.

(1) Hyacinthe Garella dut être inspecteur général honoraire des ponts et chaussées ; son fils fut aussi inspecteur général honoraire; la veuve de ce dernier vivait encore en 1875.

Son fils, Félix-Napoléon Garella, ingénieur distingué, né le 18 avril 1809, mourut le 26 mai 1850. Une Garella, dont les prénoms étaient Marie-Anne, épousa Jean-François Replat et en eut un fils, Jacques Replat, qui vint au monde à Chambéry le 14 décembre 1807, qui s'allia, le 23 avril 1838, à Désirée Perrissin, et qui mourut à Annecy, le 28 octobre 1866. Jacques Replat, docteur en droit de l'Université de Turin (11 mai 1827), fut membre de l'Académie de Savoie, correspondant de l'Institut genevois, député au parlement sarde, et chevalier des ordres des saints Maurice et Lazare (1857) et de la Légion d'honneur (1860). Son éloge, prononcé par M. Jules Philippe, le 15 décembre 1866, à la Société florimontane, a été publié dans la *Revue savoisienne* des 15 décembre 1866 et 15 janvier 1867.

18. Paris, 24 janvier 1816. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Antoine Matrod, notaire royal à Belley et membre du collége électoral de l'arrondissement, né le 31 janvier 1777, à Chainaz-les-Alby (1).

19. Paris, 31 janvier 1816. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-Antoine André, capitaine au corps royal des ingénieurs géographes militaires, né le 11 janvier 1769, à la Chambre. V. n° 377.

Fils d'Alban André et d'Anne Laracine, Pierre-Antoine André fit partie de la commission des ingénieurs géographes chargée, sous la direction du colonel Nouet, de la vérification du cadastre de Savoie.

(1) Chainaz, canton d'Alby, arrondissement d'Annecy (Hte-Savoie).

20. Paris, 31 janvier 1816. — Lettres de naturalité accordées à Sébastien Palluat, receveur des domaines à Bourg-en-Bresse, né le 1er avril 1767, à Chambéry.

21. Paris, 7 février 1816. — Lettres de naturalité accordées à Louis Sibuet, attaché à la direction des domaines à Evreux, né le 21 avril 1767, à Chambéry.

22. Paris, 14 février 1816. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Claude-Louis Domenget, inspecteur des domaines à Villeneuve-d'Agen, né le 4 novembre 1782, à Aix-les-Bains (1).

C'est à la même famille qu'appartenait Marie Domenget, épouse de Gaspard Forestier, notaire à Aix-les-Bains, et mère des deux généraux Forestier, si connus par leur bravoure et leur sang-froid. V. n° 166.

23. Paris, 21 février 1816. — Lettres de naturalité accordées à Claude-Joseph de Lavenay, avocat à la

(1) Aix-les-Bains, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Chambéry. Fils de François Domenget et de Jeanne Perret, Jean-Claude-Louis Domenget entra dans l'administration des domaines le 13 mars 1800, et devint receveur des domaines à Frangy le 22 février 1805, et à Pont-de-Veyle le 11 septembre 1806, vérificateur des domaines le 8 septembre 1809, inspecteur à Genève le 24 septembre 1813, puis à Villeneuve-d'Agen le 17 novembre 1814 et à Perpignan le 18 mars 1816 ; il mourut à Chambéry le 7 septembre 1829, en laissant de Virginie Guiter, qu'il avait épousée à Perpignan en 1820, un fils unique né à Perpignan le 17 juin 1831, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur en chef de la voirie urbaine à Lyon. V. Lettre du docteur Guilland, Aix-les-Bains, 16 octobre 1878, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry.

Cour royale de Paris, né le 20 janvier 1785, à Chilly-les-Frangy (1). V. nos 282, 296.

Claude-Joseph de Lavenay épousa Louise-Pulchérie Penavère; son fils, Victor-Hippolyte-Mathieu de Lavenay, né à Paris, en 1814, fut auditeur au conseil d'Etat, chef du cabinet du ministère des travaux publics en 1839, chevalier de la Légion d'honneur, secrétaire général du ministère de l'agriculture et du commerce en 1850, maître des requêtes au conseil d'Etat, conseiller d'Etat en 1861, président de la section des finances au conseil d'Etat en 1868, officier (1863), puis commandeur de la Légion d'honneur (14 août 1868), etc.; il s'unit le 4 juin 1863 à Emma-Ernestine-Marie, fille de Fidèle-Marie Gaillard de Kerbertin, ancien pair de France, et de Renée Leveil. Marie-Caroline de Lavenay, sa sœur, si je ne me trompe, s'allia à Charles-François-Just de Mouhy, et eut un fils, Charles-Louis-Stanislas de Mouhy, qui se maria, le 3 août 1863, avec Constance-Thérèse-Valentine, fille de Jean-Louis Amet, attaché à la direction des postes de Marseille, et de Joséphine Junot-d'Abrantès.

24. Paris, 21 février 1816. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Collomb-d'Arcine, sous-préfet de l'arrondissement de Dôle, né le 20 décembre 1782, à Arbusigny (2). V. nos 336, 367.

Armes : *Coupé de gueules et d'azur; le gueules au*

(1) Chilly, canton de Frangy, arrondissement de Saint-Julien (Haute-Savoie).

(2) Arbusigny, canton de Reignier, arrondissement de Saint-Julien.

bras d'argent tenant une palme de sinople, et l'azur à trois colombes d'argent posées deux et une.

La famille à laquelle appartenait M. Collomb-d'Arcine est, d'après M. de La Bâtie, originaire de la Côte-Saint-André (Isère).

25. Paris, 28 février 1816. — Lettres de naturalité accordées à Claude-Louis Alliot, chef de bataillon, commandant d'armes, né le 20 décembre 1767, à Aix-les-Bains.

M. Alliot avait été créé chevalier de l'empire le 1er janvier 1813. Il portait : *D'azur à la fasce ondée d'argent accompagnée de deux têtes de lion arrachées d'or et posées en chef, à l'épée haute en pal de gueules montée de sable et brochant sur la fasce ; champagne de gueules du tiers de l'écu au signe des chevaliers légionnaires* (1).

26. Paris, 28 février 1816. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Claude Berthet, chirurgien-major à l'ex-23e régiment de ligne, né le 15 novembre 1765, à Sainte-Hélène-du-Lac (2). V. nos 150, 479, 677, 683.

27. Paris, 28 février 1816. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste Carrier, professeur à la Faculté de droit de Dijon, avocat près la Cour de cette ville, né le 16 juillet 1770, au Châtelard (3). V. no 566.

Né le 16 juillet 1770, au Châtelard, Jean-Baptiste

(1) V. Lettre de M. A. Georgel, Elbœuf-sur-Seine, 27 août 1878, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry. Sa famille était alliée aux Domenget et aux Pavy.

(2) Sainte-Hélène-du-Lac, canton de Montmélian.

(3) Le Châtelard, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Chambéry.

Carrier mourut à Dijon, le 26 avril 1841 ; il était fils de Jean-François Carrier, notaire au Châtelard, et de Jacqueline-Césarine Vellex. Il fit ses études de droit à Turin, puis, voulant comme tant d'autres payer sa dette à la patrie, il entra au service militaire sans renoncer pour cela à ses travaux de prédilection. « Hussard au régiment de Bercheny, son *Corpus juris,* pendu par une boucle à l'arçon de sa selle, ne le quitta jamais pendant la campagne d'Italie, qu'il fit avec le général Bonaparte, » et l'auteur des *Ecoles de droit en Franche-Comté et en Bourgogne* (1), qui nous fournit ces détails, ajoute : « Il passait à le relire et à le méditer tous les loisirs que lui laissait sa nouvelle carrière, qu'il accomplissait bravement. » Blessé de deux coups de sabre sur le bras dans une charge brillante à Marengo, atteint d'un coup de lance en pleine poitrine au pont de Lodi et d'une balle à la jambe dans une autre affaire, il avait repris sa robe d'avocat, quand le chef de l'Etat, qui se connaissait en hommes, l'appela comme professeur suppléant à la Faculté de droit de Grenoble, qu'il venait de réorganiser. Quelque temps après s'ouvrait à Paris un concours d'agrégation (1er juin 1809) ; il s'agissait de remplacer à la Faculté de droit de Dijon le professeur de Code civil, Philibert Joly, décédé le 11 août 1808. Trois concurrents se disputèrent la place : Dupin aîné, Persil et Carrier, et le plus modeste des trois, le Savoisien Carrier, fut proclamé vainqueur (31 juillet 1809). Peu après, abandonnant Grenoble,

(1) V. *Les Ecoles de droit en Franche-Comté et en Bourgogne,* par M. Villequez, professeur à la Faculté de droit de Dijon ; Paris, Thorin, 1875, in-8°, page 88.

l'heureux lauréat s'installait à Dijon, qu'il ne devait plus quitter, et devenait le collègue et l'ami du grand jurisconsulte Proudhon.

Très-attaché à l'empereur Napoléon Ier, Carrier vit avec regret disparaître le gouvernement impérial; il fut peu sympathique à la Restauration, qui lui conserva cependant sa place et lui accorda, un peu de mauvaise grâce, des lettres de naturalité le 28 février 1816. Que serait-il arrivé si le billet suivant du maire de Dijon était parvenu plus tôt à l'autorité supérieure :

« Dijon, le 26 février 1816.

« Monsieur le Préfet,

« Conformément à votre lettre du 19 courant, M. le commissaire de police a pris des renseignements exacts sur le sieur Carrier, professeur à la Faculté de droit, établi en cette ville. Il résulte du rapport qu'il m'a fait que M. Carrier n'est point connu dans le pays pour être partisan du gouvernement des Bourbons, et que ses relations habituelles ont lieu avec des gens qui y sont totalement opposés.

« Recevez, etc.

« Le maire de Dijon,
« Signé : DURANDE (1). »

Quand Carrier mourut, il était depuis quelques heures doyen de la Faculté de droit. « Vous verrez, disait-il à ceux qui l'entouraient, que le décanat, quelque empressement que le rédacteur de l'ordonnance veuille bien y mettre, n'arrivera que pour décorer

(1) V. Archives de la Côte-d'Or, M. 11, liasse 2, cote 9.

mon cercueil! » Il succomba bientôt en effet des suites d'une opération de lithotritie, et eut pour successeur dans le décanat M. le professeur Morelot, décédé le 13 mars 1875 seulement.

Jurisconsulte distingué, orateur écouté, homme d'une probité antique et d'une honnêteté scrupuleuse, Carrier, comme avocat, n'acceptait jamais que la moitié des honoraires qui lui étaient dus. Un jour on le vit payer de ses deniers les frais d'un procès perdu qu'il avait conseillé le croyant juste. Très-habile dessinateur, il a laissé de curieux croquis à la plume, pris sur place, de scènes militaires auxquelles il avait assisté. Il a écrit aussi sur le Code civil des observations qui ne manquent point d'intérêt et de valeur, mais qui ont été depuis bien dépassées par la science contemporaine. Nous citerons entre autres parmi ses ouvrages de droit : 1° *Traité des obligations d'après les principes du Code civil,* Paris, Delestre et Boulage, 1818, in-8°; 2° *Traité des hypothèques, priviléges et expropriations forcées,* Paris, Delestre et Boulage, 1819, in-8°; 3° *Traité sur les engagements qui se forment sans convention, et sur le contrat de mariage,* Paris, Delestre et Boulage, 1819, in-8°.

Carrier avait épousé Jeanne-Françoise Bauzon ; il mourut sans enfants (1).

28. Paris, 6 mars 1816. — Lettres de naturalité accordées à Antoine-Joseph Tochon de Marollier, sous-préfet d'Ussel (Corrèze), né le 10 janvier 1788, à Annecy.

(1) V. *Un Savoisien à la Faculté de droit de Dijon,* par A. Albrier, apd. *Revue savoisienne,* 1875, livraison du 31 mars, page 30.

M. Tochon de Marollier appartenait à une famille originaire d'Araches (Haute-Savoie). Un de ses parents, Joseph-François Tochon, né au château de Mez, près d'Annecy, le 4 novembre 1772, fut reçu docteur en droit en 1792, suivit ensuite la carrière militaire, quitta l'armée en 1798 étant déjà capitaine d'état-major, fit un voyage en Italie et en rapporta une riche collection d'antiquités admirée de tous les savants, acquise par l'Etat en 1817, et déposée au Louvre; élu député en 1815, il fut nommé en 1816 membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), puis membre de la Société royale des antiquaires de France et de l'Académie royale des sciences de Turin; il mourut à Paris, le 20 août 1820, en laissant des travaux archéologiques estimés. Un autre de ses parents, M. Pierre Tochon, né à Chambéry en 1820, a été, à sa sortie de l'école de Grignon, attaché à la maison Burdin, de Chambéry; directeur d'une fabrique d'instruments d'agriculture à Turin, il forma dans cette ville le *Musée agricole du palais Madame,* coopéra avec Cavour aux publications de la *Société agraire,* prit à ferme la grande exploitation du Wuache, succéda au comte Marin dans son *secrétariat* de la Chambre royale d'agriculture et de commerce de Chambéry, et se retira ensuite dans son domaine de Servolex. Nous avons raconté ailleurs l'existence de M. Tochon et analysé ses principaux ouvrages (1); nous nous contenterons de rappeler ici que l'auteur de l'*Histoire de l'agriculture en Savoie* est président de la Société centrale d'agriculture de

(1) V. *Revue savoisienne,* novembre 1875, page 98, et avril 1878, page 41.

la Savoie, membre de l'Académie de Chambéry, officier d'académie et chevalier des ordres de la Légion d'honneur et des saints Maurice et Lazare.

Armes : *D'azur au coq d'argent crêté de même.*

29. Paris, 13 mars 1816. — Lettres de naturalité accordées à François Bella, ancien inspecteur des douanes, né le 17 juillet 1752, à Chambéry. V. n[os] 154, 176, 205.

François Bella appartenait à une famille savoyarde originaire du Piémont, sur laquelle nous reviendrons plus loin. N° 154.

30. Paris, 13 mars 1816. — Lettres de naturalité accordées à Sébastien-Joseph Bernard, ancien médecin ordinaire des hospices militaires, né le 14 novembre 1758, à Modane (1). V. n° 508.

31. Paris, 13 mars 1816. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste Chautagnat, sous-lieutenant de douanes à Nantua, né le 8 janvier 1776, à Vallières-les-Rumilly (2).

32. Paris, 13 mars 1816. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Marie Gavard, employé des douanes à Nantua, né le 11 juillet 1780, à Boëge (3).

Le nom de Gavard est très-répandu en Savoie. Un Gavard, de Viuz en Faucigny, était au siècle dernier administrateur général des finances en Toscane ; un

(1) Modane, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne. Il était fils de Sébastien Bernard et de Jeanne Armand.

(2) Vallières, canton de Rumilly, arrondissement d'Annecy.

(3) Boëge, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Thonon.

autre Gavard, de Montmélian, mort à Paris en 1802, anatomiste distingué, fut médecin de l'école de Mars, membre de la Société de médecine.

33. Paris, 13 mars 1816. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Henri Gentil dit Maurin, capitaine d'artillerie à pied à l'ancienne garde impériale, chevalier de la Légion d'honneur, né le 13 mai 1778, à Chambéry.

34. Paris, 20 mars 1816. — Lettres de naturalité accordées à Pierre Bouvier, receveur des contributions indirectes à Vesoul, né le 21 décembre 1779, à Chambéry. V. n° 608.

35. Paris, 20 mars 1816. — Lettres de naturalité accordées à Claude Charve, capitaine du génie, né le 17 février 1773, à Montmélian. V. n° 410.

36. Paris, 20 mars 1816. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-Charles-François Gaillard, attaché à la direction de l'enregistrement et des domaines à Bourg-en-Bresse, né le 14 août 1777, à Saint-Marcel (1). V. n° 695.

37. Paris, 20 mars 1816. — Lettres de naturalité accordées à Joachim-François-Ignace Mayan, ancien directeur des douanes, né le 6 avril 1754, à Chambéry. V. nos 43, 203, 211, 330.

38. Paris, 20 mars 1816. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-François Masson, ancien receveur des domaines, né le 9 septembre 1787, à La Clusaz (2). V. n° 355.

(1) Saint-Marcel, canton de Moûtiers en Tarentaise.
(2) La Clusaz, canton de Thônes, arrondissement d'Annecy.

39. Paris, 20 mars 1816. — Lettres de naturalité accordées à Aimé Taballet, receveur des douanes à Allevard, né le 25 décembre 1767, à Chambéry.

40. Paris, 27 mars 1816. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Marie Meynet, lieutenant de douanes à Nantua, né le 28 juin 1778, à Lullin (1).

41. Paris, 27 mars 1816. — Lettres de naturalité accordées à Etienne Regard, adjudant du génie à Montreuil (Pas-de-Calais), né le 16 octobre 1754, à Chambéry.

42. Paris, 27 mars 1816. — Lettres de naturalité accordées à Claude-François Bojon, employé dans les douanes à Entre-deux-Guiers (Isère), né le 23 décembre 1775, à Rumilly.

43. Paris, 27 mars 1816. — Lettres de naturalité accordées à Pierre Mayan, receveur des douanes au bureau d'Entre-deux-Guiers, né le 23 novembre 1784, à Chambéry. V. nos 37, 203, 211, 330.

44. Paris, 27 mars 1816. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Marie Mermaud, employé au ministère de la marine, né le 15 avril 1768, à Contamines (2).

45. Paris, 27 mars 1816. — Lettres de naturalité accordées à François Plantard, chanoine de Nancy, né le 21 juin 1761, à Héry-sur-Alby (3).

46. Paris, 3 avril 1816. — Lettres de naturalité accordées à François Baratay, préposé des douanes à

(1) Lullin, canton de Thonon.
(2) Contamines, canton de Bonneville.
(3) Héry-sur-Alby, canton d'Alby.

Pont-de-Beauvoisin (Isère), né le 18 avril 1787, à Saint-Paul-en-Chablais (1).

47. Paris, 13 avril 1816. — Lettres de naturalité accordées à Etienne Tatin, préposé des douanes à Pont-de-Beauvoisin, né le 20 avril 1772, à Aix-les-Bains. V. n° 373.

48. Paris, 13 avril 1816. — Lettres de naturalité accordées à Louis Bellemin, employé des douanes à Paris, né le 13 mai 1783, à Chambéry. V. n° 141.

49. Paris, 13 avril 1816. — Lettres de naturalité accordées à Jean-François Gindre, lieutenant d'ordre dans les douanes, direction de Belley, né le 17 juillet 1779, à Samoëns.

50. Paris, 16 avril 1816. — Lettres de naturalité accordées à François-Hippolyte Curial, receveur particulier des finances à Gaillac, né le 4 avril 1783, à Saint-Pierre-d'Albigny (2).

Un parent de François-Hippolyte Curial, Philibert-Jean-Baptiste-Joseph Curial, né aussi à Saint-Pierre-d'Albigny, le 21 avril 1774, et mort à Paris, le 29 mai 1829, a droit ici à une mention particulière. Il fit ses premières armes comme capitaine dans les volontaires Allobroges, prit part à l'expédition d'Egypte et fut élevé au grade de commandant en 1799, puis à celui de colonel en 1803. A Austerlitz (1805), il était colonel-major des chasseurs à pied de la garde impé-

(1) Saint-Paul-en-Chablais, canton d'Evian, arrondissement de Thonon.

(2) Saint-Pierre-d'Albigny, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Chambéry. Créé baron par le roi de Sardaigne, François-Hippolyte Curial mourut à Dommartin (Rhône), le 1er août 1861.

riale et chevalier de la Légion d'honneur; à Eylau (8 février 1807) et à Friedland (14 juin suivant), il montra une si grande bravoure que Napoléon le nomma colonel-commandant, puis général de brigade et, le 12 octobre 1808, baron de l'empire avec une dotation de 30,000 francs. A Essling, il décida du succès de la bataille en enlevant le village de ce nom, qui avait résisté à sept attaques successives, et gagna ainsi les épaulettes de général de division (5 juin 1809). Dans la campagne de Russie, il commanda les chasseurs de la garde et prit une part active aux événements militaires de 1813. Comte de l'empire en 1810, il devint chevalier de saint Louis le 2 juin 1814, pair de France le 4 juin suivant, grand'croix de la Légion d'honneur le 14 juillet de la même année et commandant de la 19e division militaire, ce qui ne l'empêcha pas de se trouver à Waterloo. Comte-pair le 2 mai 1818, gentilhomme de la chambre en 1823, commandant de la 5e division de l'armée d'Espagne, Curial assista au sacre de Charles X et fut fait, le 3 juin 1827, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit.

Son fils, Napoléon-Joseph comte Curial, né à Paris, le 19 janvier 1809, eut pour parrain l'empereur Napoléon et pour marraine l'impératrice Joséphine; il fut d'abord page de Louis XVIII, puis sous-lieutenant des grenadiers à cheval de la garde royale (1er septembre 1827), pair de France (23 mars 1835), conseiller général du département de l'Orne, maire d'Alençon (1843-1848), représentant du peuple (1848), député et sénateur (26 janvier 1852); chevalier de la Légion d'honneur en 1847, il mourut en 1861 (1).

(1) V. Albrier, *Les anoblis de Savoie sous le premier empire*, apd. *Revue savoisienne*, décembre 1873, page 98.

Armes, 1° comme baron de l'empire : *D'or à deux lances passées en sautoir d'argent, mises en abîme, chargées d'un bouclier de sable bordé d'argent portant pour emblême un foudre d'or et argent, et accompagnées de 4 étoiles du même 2 et 2 ; au canton dextre une tête de Borée au naturel soufflant d'argent; au canton senestre un franc-quartier des barons militaires, et en pointe un crocodile au naturel contourné, enchaîné au bouclier par une chaîne de sable et soutenu d'une rivière d'azur* (1).

2° Comme comte de l'empire : *D'or à deux lances d'argent passées en sautoir, posées en abîme, chargées d'un bouclier de sable bordé d'argent et portant pour emblême un foudre d'or, et accompagnées de 4 étoiles d'argent 2 et 2 ; au canton dextre un franc-quartier de comte militaire; au canton senestre une tête de Borée au naturel soufflant d'argent, et en pointe un crocodile contourné au naturel, soutenu d'une rivière d'azur et enchaîné au bouclier par une chaîne d'argent.*

3° Comme comte-pair : mêmes armes que les précédentes, sauf que le franc-quartier de comte militaire est supprimé, et que la tête de Borée est placée à dextre et non à senestre (2).

51. Paris, 18 avril 1816. — Lettres de naturalité accordées à Claude-Marie Anselmier, capitaine du génie, chevalier de la Légion d'honneur, né le 1er septembre 1788, à Chambéry.

Elève et premier lauréat du collége de Grenoble,

(1) V. Henry Simon, *Armorial de l'empire,* ouvrage non terminé.

(2) V. *Etat présent de la noblesse française,* Paris, Bachelin-Deflorenne, 1868.

Anselmier fut présenté en 1805 au chef de l'Etat, qui le fit admettre l'année suivante à l'école polytechnique. Envoyé à l'école de Metz en 1808, il en sortit avec le grade de lieutenant du génie, pour se rendre en Hollande, dans l'île de Cadzand, à la défense de laquelle il fut employé. Il dirigea habilement les travaux de fortifications qui lui furent confiés, et gagna ainsi le grade de capitaine; il organisa alors la défense des places de Berkens, Flessingue, Rammekens, Dunkerque, Phalsbourg, Sarrelouis et Petite-Pierre. Chef du génie à Valence, à Pierre-Châtel et au fort de l'Ecluse, le commandant Anselmier fut nommé officier de la Légion d'honneur par le roi Louis-Philippe; il quitta alors le service militaire et se retira à Belley (Ain), où il mourut le 19 février 1865 (1).

Claude-Marie Anselmier, fils de Joseph Anselmier, propriétaire, et de Claudine Gaimoz, s'unit à Aimée-Julie-Joseph de Rochefort, et en eut treize enfants qu'il a instruits lui-même.

52. Paris, 18 avril 1816. — Lettres de naturalité accordées à François Arnaud, receveur des douanes, né le 21 février 1775, à Alby. V. n[os] 71, 482.

53. Paris, 18 avril 1816. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Joseph-Marie-François Dronchat, fils de François, notaire, et de Françoise Dimier, employé des douanes à Bellegarde, né le 5 avril 1790, à Saint-Innocent (2), mort à Marseille vérificateur des douanes, le 16 décembre 1848 (3).

(1) V. *Galerie militaire de l'Ain,* par C.-J. Dufay; Bourg, Grandin, 1874, in-8°, page 32.

(2) St-Innocent, comm[ne] de Brison, canton d'Aix-les-Bains.

(3) Renseignements fournis par le docteur L. Guilland.

54. Paris, 25 avril 1816. — Lettres de naturalité accordées à Ferdinand Bertolus, sous-lieutenant de cavalerie en demi-solde, né le 22 janvier 1790, à Presles (1).

55. Paris, 25 avril 1816. — Lettres de naturalité accordées à Antoine Blanc, sous-lieutenant de douanes à Verieux (Ain), né le 19 septembre 1780, à La Thuile (2). V. nos 111, 337, 534, 691.

56. Paris, 25 avril 1816. — Lettres de naturalité accordées à Thomas Jacquiot, sous-lieutenant, chevalier de la Légion d'honneur, né le 27 janvier 1776, au Châtelard. V. n° 491.

57. Paris, 25 avril 1816. — Lettres de naturalité accordées à Claude Mangé, commis des contributions indirectes à Saint-André (Basses-Alpes), né le 22 juin 1785, à Aigueblanche (3).

58. Paris, 25 avril 1816. — Lettres de naturalité accordées à Etienne-François-Agapit Roissard, vérificateur des douanes, né le 18 août 1770, à Chambéry.

59. Paris, 2 mai 1816. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-Charles Dupasquier, ancien inspecteur des domaines, né le 6 novembre 1770, à Saint-Alban (4). V. n° 317.

60. Paris, 2 mai 1816. — Lettres de naturalité accordées à Antoine baron Janin, maréchal de camp, ancien aide-major des mousquetaires du roi, né le 16 septembre 1775, à Chambéry. V. n° 121.

(1) Presles, canton de La Rochette.
(2) La Thuile, canton de Faverges, arrondissemt d'Annecy.
(3) Aigueblanche, canton de Moûtiers en Tarentaise.
(4) Saint-Alban, canton de Chambéry.

Entré au service militaire en 1792, comme chasseur à cheval au 14e régiment, Janin fut employé à l'armée de l'ouest de 1792 à 1795, devint sous-lieutenant le 21 septembre 1793 et fit partie des armées du nord, de l'ouest et d'Italie. Nommé lieutenant en 1800, il passa deux ans plus tard, avec le même grade, dans la gendarmerie d'élite, et fut décoré en 1804 de la Légion d'honneur. Il fit ensuite partie de la grande armée, combattit en Autriche, en Prusse et en Pologne, parvint au grade de capitaine, alla en Espagne et revint en France; il prit part bientôt après à la campagne de 1809, fut nommé commandant en 1810, et servit en Russie (1812), en Saxe (1813) et en France (1814).

Baron de l'empire en 1813, il devint en 1814 colonel de gendarmerie, aide-major de la 1re compagnie des mousquetaires du roi et chevalier de saint Louis, et en 1815 maréchal de camp et officier de la Légion d'honneur. Il accompagna Louis XVIII à Gand, revint en France avec lui et fut nommé d'abord inspecteur de la gendarmerie royale, puis commandant de la subdivision des Basses-Pyrénées. Commandeur de la Légion d'honneur en 1823, grand-officier du même ordre le 3 novembre 1827, il fut, sous le règne de Louis-Philippe, promu au grade de lieutenant-général (30 août 1830) et appelé au commandement d'abord de la 11e division militaire, puis de la 6e division. Passé dans le cadre de réserve, il se retira à Osserain, fit partie du conseil général des Basses-Pyrénées, et mourut le 18 mai 1861 (1).

(1) V. Albrier, *Les anoblis de Savoie sous le premier empire*, apd. *Revue savoisienne*, août 1875, page 67; *Les*

Armes : *D'azur au cheval cabré d'or, au chef du même chargé d'une étoile d'azur, franc-quartier de baron militaire brochant au 9e de l'écu* (1).

61. Paris, 9 mai 1816. — Lettres de naturalité accordées à Claude-Marie Burdet, avocat près la Cour de Grenoble, professeur à la Faculté de droit de cette ville, né le 12 mars 1771, à Annecy. V. nos 350, 470, 578.

Fils de Joseph Burdet et d'Anne Cardinal (2), Claude-Marie Burdet appartenait à une famille qui a donné plusieurs imprimeurs à la Savoie et un doyen à la Faculté de droit de Grenoble (3). Jean-Baptiste Burdet exerça pendant plus de 40 ans l'art typographique à Annecy. « Le premier livre sorti de ses presses que nous puissions citer, disent MM. Dufour et Rabut, est *La vie abrégée de Madame de Chantal*, par Louise-Françoise de Bussy-Rabutin, sa petite-fille, 1737, in-12 (4). » Il laissa son imprimerie à son fils Alexis, qui dirigea l'établissement de 1782 à 1825,

Gloires de la Savoie, par Jules Philippe, Annecy, 1863, in-8°, page 93. Vapereau, *Dictionnaire des contemporains*, Paris, Hachette, 1864.

(1) V. Lettres de M. A. Georgel, 18 mars 1875, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry.

(2) V. Lettre de M. Eloi Serand, Annecy, 17 septembre 1875, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry.

(3) M. le doyen Burdet est mort à Voreppe, au mois de septembre 1875.

(4) V. *Notes pour servir à l'histoire des Savoyards de divers états. L'imprimerie, les imprimeurs et les libraires en Savoie du XIIIe au XIXe siècle*, par Auguste Dufour et François Rabut, apd. *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie;* Chambéry, imprimerie A. Bottero, 1877, tome XVI, page 246.

fit paraître beaucoup de livres de piété, et fut vaillamment secondé par sa femme, M[lle] Pegoud (de Seyssel). Alexis Burdet laissa trois enfants; Aimé-Antoine, le second, lui succéda. Aimé Burdet, entré comme élève à l'école de topographie militaire en 1808, fut nommé membre de la section chargée d'exécuter la carte relief de la Spezzia, puis appelé comme professeur de dessin à l'école régimentaire du génie à Arras; démissionnaire en 1819, il vint aider son père et prendre, en 1825, la direction d'une imprimerie qu'il conserva jusqu'en 1856, et qu'il céda cette année même à son fils Charles, qui s'en défit en 1875. On sait que la mère du général Songeon était une demoiselle Burdet.

62. Paris, 15 mai 1816. — Lettres de naturalité accordées à Catherine-Barthélemi Dégallion, receveur des douanes à Montaret (Isère), né le 18 décembre 1791, à Chambéry.

63. Paris, 15 mai 1816. — Lettres de naturalité accordées à Claude-Louis Héritier, ancien receveur des domaines, né le 27 février 1769, au Châtelard.

64. Paris, 24 mai 1816. — Lettres de naturalité accordées à Claude Marquet, préposé des douanes à Belley, né le 29 avril 1776, à Eloise (1).

65. Paris, 24 mai 1816. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste Raymond, capitaine en 1[er] au corps des ingénieurs géographes militaires, né le 26 décembre 1776, à Chambéry.

Le capitaine Raymond fit, avec M. André, partie de

(1) Eloise, canton de Frangy.

la section des ingénieurs géographes chargés de la vérification du cadastre en Savoie. C'était le frère de Georges-Marie Raymond, savant mathématicien, habile physicien, docte philosophe, littérateur distingué et artiste estimé, qui fonda avec Mgr Billiet et avec les comtes de Loche et de Vignet l'Académie de Savoie, et qui, né à Chambéry, le 23 mai 1769, d'une famille originaire de Sixt-les-Samoëns, mourut dans l'ancienne capitale de la Savoie, le 24 avril 1839.

66. Paris, 29 mai 1816. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Antoine Frarin, ancien inspecteur des douanes, né le 27 octobre 1792, à Ambilly-les-Annemasse (1).

67. Paris, 5 juin 1816. — Lettres de naturalité accordées à François Bailly, avocat près la Cour de Grenoble, professeur à la Faculté de droit de cette ville, né le 16 octobre 1775, à Thusy-les-Rumilly (2).

68. Paris, 19 juin 1816. — Lettres de naturalité accordées à Georges Dunoyer, lieutenant d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, né le 21 octobre 1773, à Samoëns. V. nos 4, 237.

69. Paris, 19 juin 1816. — Lettres de naturalité accordées à Louis Durochat, capitaine de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur, né le 25 juin 1779, à Pont-de-Beauvoisin (3).

(1) Ambilly, canton d'Annemasse, arrondissement de Saint-Julien.

(2) Thusy, canton de Rumilly.

(3) Pont-de-Beauvoisin, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Chambéry.

70. Paris, 19 juin 1816. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Claude Emonet, lieutenant dans la 1re légion de gendarmerie de l'Isère, né le 1er mai 1788, à Magland-les-Cluses (1). V. nº 624 (*ter*).

71. Paris, 3 juillet 1816. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Arnaud, receveur des douanes à Colmar, né le 26 octobre 1780, à Annecy. V. nos 52, 482.

72. Paris, 3 juillet 1816. — Lettres de naturalité accordées à Louis-Félix Chaumontel, préposé des douanes à Lyon, né le 13 février 1791, à Frangy.

73. Paris, 10 juillet 1816. — Lettres de naturalité accordées à Etienne-Louis Borson, lieutenant-colonel d'artillerie, inspecteur de la manufacture d'armes blanches de Klingenthal (Bas-Rhin), officier de la Légion d'honneur, né le 28 mai 1771, à Saint-Pierre-d'Albigny.

Etienne-Louis Borson, mort à Dijon le 13 octobre 1853, colonel d'artillerie en retraite et commandeur de la Légion d'honneur, avait épousé Marie-Jeanne Lacointa, née à Châlons-sur-Marne le 8 juin 1774, décédée à Dijon le 31 décembre 1853. Il était fils de Louis Borson, bourgeois de Saint-Pierre-d'Albigny, et de Marie-Anne Pépin, et frère du docteur Borson, mort à Chambéry, et du naturaliste Etienne Borson, mort à Turin (2). Ce dernier était né aussi à Saint-Pierre-d'Albigny en 1758; il fit ses études universi-

(1) Magland, canton de Cluses, arrondissement de Bonneville.

(2) V. Lettre de MM. F. Rabut et N. Fétu, Dijon, 23 et 25 août 1878, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry.

taires en Piémont, et resta en Italie où il acquit comme naturaliste une certaine notoriété, et où il connut le médecin Allioni; il parcourut la péninsule italique, visita les collections publiques et privées, vit Spallanzzani à Pavie et Fontane à Florence, et fut nommé conservateur du cabinet d'histoire naturelle de l'Université de Turin. On lui doit divers ouvrages scientifiques qui lui ouvrirent les portes de presque toutes les sociétés savantes d'Italie.

74. Paris, 10 juillet 1816. — Lettres de naturalité accordées à André-Elisabeth Burnier, élève sous-lieutenant d'artillerie à l'école de Metz, né le 4 novembre 1793, à Chambéry. V. nº 621.

Un de ses parents, Jean-Baptiste Burnier, notaire à Chambéry, épousa Elisa, fille de N..... Parmentier et de Marguerite Caffe (1), et en eut un fils, Eugène,

(1) Marguerite Caffe était sœur de Charles-Joseph Caffe, capitaine des guides de l'armée du Midi, commandant du Mont-Cenis, juge au Tribunal spécial et criminel de la Drôme, président du Tribunal criminel de l'Ain, chevalier des ordres de saint Louis et de la Légion d'honneur, né à Chambéry le 28 avril 1751, mort à Paris, à l'hôtel des Invalides, le 10 décembre 1835, et tante de Paul-Louis-Balthasar Caffe, docteur en médecine en 1833, chef de clinique à l'Hôtel-Dieu de Paris, puis à la Pitié, chevalier de la Légion d'honneur le 10 décembre 1844, officier du même ordre en 1867, officier d'académie en 1864, chevalier des ordres du Christ du Brésil (15 novembre 1846) et de Charles III d'Espagne (1864), chevalier (19 octobre 1852), officier (24 août 1859), puis commandeur (1868) des saints Maurice et Lazare, commandeur de l'ordre de la Couronne d'Italie (1870) et de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique, membre du conseil central d'hygiène, de la Société anatomique, des Sociétés médicales de Lyon, de Dijon et de Strasbourg, des Académies de Rio-Janeiro, de Mexico,

né à Chambéry le 7 février 1831, docteur en droit en juillet 1853, juge-adjoint au Tribunal de Chambéry le 21 février 1859, juge titulaire au Tribunal de Saint-Jean-de-Maurienne le 16 février 1861, membre de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie en 1862, membre de l'Académie de Savoie en 1865, juge d'instruction au Tribunal de Bonneville le 24 juillet 1867, chevalier des saints Maurice et Lazare d'Italie en 1864, mort à Bonneville le 27 février 1870, auteur de l'*Histoire du Sénat de Savoie et des autres compagnies judiciaires de la même province*, Chambéry, Puthod, 1863-1864, 2 volumes in-8°, et de l'*Histoire de l'abbaye de Tamié en Savoie,* Chambéry, Pouchet, 1865, in-8°.

75. Paris, 17 juillet 1816. — Lettres de naturalité accordées à Claude-François Obus, garde du génie à Montluçon, né le 16 mai 1774, à Chambéry.

76. Paris, 24 juillet 1816. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Antoine Lasalle, receveur des domaines à Goncelin (Isère), né le 6 janvier 1758, à Aix-les-Bains.

77. Paris, 24 juillet 1816. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Jérôme Milliet, propriétaire, né à Saint-Julien.

d'Amsterdam, de Rotterdam, de Madrid, de Bruges et d'Anvers, de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie et directeur du *Journal des connaissances médicales pratiques et de pharmacologie,* né à Chambéry le 29 décembre 1803, mort à Paris le 19 janvier 1876. Armes : *D'azur à la croix d'or cantonnée aux 1 et 4 d'une tête de maure, contournée au 2e d'une épée haute en pal d'argent et au 3e d'un mortier d'hermines.*

78. Paris, 24 juillet 1816. — Lettres de naturalité accordées à Jean Boysson, receveur particulier des finances à Gex, né le 7 janvier 1778, à Ecole (1). V. n° 490.

79. Paris, 24 juillet 1816. — Lettres de naturalité accordées à Jean-François La Thuille, propriétaire à Ferney, né le 12 novembre 1759, à Aix-les-Bains. V. n° 370.

80. Paris, 31 juillet 1816. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Claude Julien, contrôleur des douanes à Belley, né le 22 juillet 1787, à Chambéry.

81. Paris, 31 juillet 1816. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-Antoine Mathel, lieutenant des douanes à Paris, né à Beaufort en Savoie (2).

82. Paris, 31 juillet 1816. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Claude-Frédéric-Alexis Pellegrini, ingénieur des ponts et chaussées, né le 22 juillet 1787, à Chambéry (3). V. nos 485, 493, 506.

83. Paris, 31 juillet 1816. — Lettres de naturalité accordées à François Pignière, chef d'escadron d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur, né le 13 juillet 1777, à Chambéry.

84. Paris, 7 août 1816. — Lettres de naturalité accordées à François Garin, sous-inspecteur aux revues, né le 26 mai 1769, à Chambéry.

(1) Ecole, canton du Châtelard.

(2) Beaufort, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Albertville.

(3) M. Pellegrini a été retraité comme ingénieur en chef de 1re classe avec le titre d'inspecteur général honoraire. Il était à son décès officier de la Légion d'honneur.

85. Paris, 7 août 1816. — Lettres de naturalité accordées à Gaspard Viviand, colonel d'état-major, chevalier des ordres de saint Louis et de la Légion d'honneur, né le 27 août 1772, à Aix-les-Bains. V. n° 244.

Nous n'avons pas de données sur cet officier supérieur, qui était fils de Claude Viviand et d'Anne Domenget, qui fit la campagne d'Espagne de 1823, et qui mourut à Tresserve près Aix en 1838.

86. Paris, 14 août 1816. — Lettres de naturalité accordées à Michel-Marie comte Pacthod, lieutenant-général, né le 16 janvier 1764, à Saint-Julien.

D'abord auditeur des guerres en Piémont (1786), puis chef de bataillon aux volontaires du Mont-Blanc (1793), Pacthod entra à l'armée d'Italie, devint adjudant-général, gouverneur de Marseille et, le 26 mai 1795, général de brigade. En 1799, il était à la tête de l'avant-garde de l'armée de Hollande; en 1800, il faisait partie de l'armée gallo-batave. Il prit une part active aux campagnes de 1805, de 1806 et de 1807, reçut à Morhrungen un coup de biscaïen à la hanche gauche, et passa en 1808 en Espagne, où il se fit remarquer. A Espinosa, il fut fait général de division (16 novembre 1808); à Wagram, il fut grièvement blessé. Baron de l'empire le 9 octobre 1810, il commanda dans les Calabres d'abord, puis en 1812 dans les provinces illyriennes et albanaises, fit en 1813 la campagne de Saxe, et se distingua surtout à Bautzen, à Hoyes-Werda et à Hanau, où il fut blessé. Comte de l'empire, il résista le 25 mars 1814, à la tête de 6,000 hommes déterminés, pendant 5 heures, aux charges d'un corps de cavalerie cinq fois supérieur en

nombre, et ne se rendit que lorsqu'il eut perdu presque tous les siens. Grand-officier de la Légion d'honneur, le général Pacthod devint inspecteur général d'infanterie le 1er juillet 1818 ; mis en disponibilité en 1821 et admis à la retraite en 1827, il mourut à Paris, le 24 mars 1830. Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Etoile (1).

Armes : *Coupé : au 1er parti, d'azur au signe des comtes militaires, et d'or à la tour de sable maçonnée d'argent, ouverte du champ ; au 2e, d'azur à trois croissants d'or posés 2 et 1* (2).

87. Paris, 21 août 1816. — Lettres de naturalité accordées à François-Joseph Hudry, préposé des douanes à Belley, né le 2 février 1789, au Biot (3).

88. Paris, 21 août 1816. — Lettres de naturalité accordées à Christophe Vellet, attaché à l'hospice militaire de Longwy, né le 20 septembre 1767, à Chambéry. V. n° 101.

89. Paris, 26 août 1816. — Lettres de naturalité accordées à Louis-Marie Pillet, colonel d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, né le 18 août 1775, à Chambéry.

Fils d'Amédée Pillet, docteur en médecine, et de Gasparde Pommel, Louis-Marie Pillet s'engagea dans les volontaires allobroges, et fit de 1793 à 1802 les

(1) V. Albrier, *Les anoblis de Savoie sous le premier empire,* apd. *Revue savoisienne,* février 1876, page 14 ; — Philippe, *Les gloires de la Savoie,* page 81.

(2) V. Lettre de M. A. Georgel, Elbeuf-sur-Seine, 18 mars 1875, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry-les-Arnay.

(3) Le Biot, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Thonon.

campagnes des Pyrénées-Orientales, d'Italie et des Grisons. Successivement sous-lieutenant, lieutenant et capitaine, il fut nommé commandant par le général Championnet le 11 août 1799. Le 22 avril suivant, il enleva à la baïonnette, à la tête de son bataillon, le village de Gravière, dans la vallée de Suse, en chassa l'ennemi qui s'y trouvait en nombre supérieur, lui fit deux cents prisonniers et s'empara de trois pièces de canon ; le 7 juillet de la même année, avec cinquante chasseurs il mit en déroute un corps de cavalerie ennemi. Major au 10e régiment d'infanterie légère le 22 décembre 1803, Pillet reçut la croix de la Légion d'honneur, fit en 1806 et en 1807 les campagnes de Prusse et de Pologne, et servit en 1809 dans les rangs de l'armée du Nord. Colonel du 1er régiment d'infanterie-légère le 5 mai 1812, puis chevalier de l'empire le 15 juin suivant, il se distingua aux combats d'Yecla, de Villena, de Castella et de Barja, en Espagne, et fut cité à l'ordre du jour de l'armée. Admis à la retraite en 1814, il se fixa à Chapareillan (Isère) ; il mourut à Chambéry, le 8 mars 1830, en laissant deux filles, Emilie et Hortense. Cette dernière s'allia, le 18 octobre 1844, à Joseph-Marie Dessaix, propre neveu du général comte Dessaix. V. nos 10 et 299 (1).

Armes : *Parti de sinople et d'or, le sinople au coq d'argent tenant dans sa patte senestre trois flèches du même croisées en sautoir, et l'or à l'épée haute en pal de sable ; champagne de gueules du tiers de l'écu*

(1) V. Albrier, *Les anoblis de Savoie sous le premier empire*, apd. *Revue savoisienne*, avril 1876, page 28 ; — Philippe, *Les gloires de la Savoie*, page 98.

chargée du signe des chevaliers légionnaires (1).

Le colonel Pillet appartenait à une honorable famille de Chambéry.

I. Barthélemi Pillet, son aïeul, épousa Louise Georges, et en eut : 1° Jeanne-Marie, morte avant 1817, femme de Joseph Borrel; 2° Pierre-Louis, qui suit; 3° Claude-Louis, sénateur au souverain Sénat de Savoie, décédé en avril 1825; 4° Amédée, qui fit branche.

II. Pierre-Louis Pillet, mort avant 1817, s'unit à Marie-Françoise Despine, et en eut : 1° Joséphine, décédée en 1846, épouse de M. Thiollier; 2° Jean-Louis, qui suit; 3° Claude-Marie, né à Chambéry le 17 mai 1771, mort à Paris le 5 février 1826; il se fit remarquer de bonne heure par son érudition exceptionnelle, collabora activement à la *Biographie Michaud* (2), revit les épreuves des tomes IV à XXV, annota les articles et donna de sages conseils aux

(1) V. Lettre de M. A. Georgel, Elbeuf-sur-Seine, 14 mars 1876, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry.

(2) Joseph-François Michaud, qui publia avec son frère Louis-Gabriel Michaud une *Biographie universelle*, et avec Poujoulat une collection de *Mémoires pour servir à l'histoire de France*, était né à La Biolle, canton d'Albens, arrondissement de Chambéry, le 19 juin 1767, de Louis-Marie Michaud, notaire et commissaire à terrier, et de Marie-Anne Montagnat; il fut membre de l'Académie française, censeur général des journaux, député et officier de la Légion d'honneur; il mourut à Passy-Paris le 30 septembre 1839. Son frère, Louis-Gabriel, imprimeur à Paris, né au château de Richemont, commune de Villette (Ain), le 19 janvier 1773, est décédé aux Termes le 12 mars 1858. Armes : *D'azur à un pin d'or, le pied du fût fiché d'azur en cœur de même et accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe de deux croissants d'or.*

auteurs; il légua sa bibliothèque au collége de Chambéry, publia divers ouvrages de mathématiques et une *Analyse des cartes et des plans dressés pour l'histoire des croisades,* 1812, in-8°:

III. Jean-Louis Pillet, avocat distingué du barreau de Chambéry, mort vers 1830, s'allia à Françoise Gariod, décédée en 1849, fille d'un notaire de Grésy-sur-Aix et petite-fille d'un procureur au Sénat de Savoie, d'où : 1° Antoine, ingénieur civil, mort jeune; 2° Pierre-Victor, qui suit; 3° Humbert, né à La Trinité le 30 septembre 1812, docteur en théologie, secrétaire particulier de l'abbé Martinet, membre de l'Académie de Savoie, chanoine de Chambéry, vicaire-général du diocèse en 1847, précepteur des princes de Savoie en 1850, mort à Grésy-sur-Aix le 11 octobre 1852; 4° Françoise, religieuse de Saint-Joseph; 5° Marie-Louise, aussi religieuse de Saint-Joseph, morte le 15 février 1871; 6° Louise, non mariée; 7° Maurice, avocat fiscal près le Tribunal civil de Moûtiers, décédé époux de Marie Laracine, morte elle-même en 1870, d'où : *a)* Françoise, alliée à M. Claudius Blanchard, membre de l'Académie de Savoie; *b)* Antoine; *c)* Louise; 8° Françoise, épouse de Claude Gariod; 9° Pierre-Louis, né à Chambéry le 4 juin 1817, avocat à la Cour de cette ville, chevalier des saints Maurice et Lazare, président de l'Académie de Savoie (1874), vice-président de la Société d'histoire naturelle de Chambéry, membre de la Société géologique de France, de l'Institut des provinces, de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, de la Société florimontane, officier d'académie, ancien directeur des études au collége de Chambéry, auteur de nombreux travaux très-appréciés.

IV. Pierre-Victor Pillet, avocat près la Cour de Chambéry, chevalier des saints Maurice et Lazare, a épousé Amélie Besson, d'où : 1° Céline, mariée en 1863 à M. Dénarié, architecte; 2° Charles, avocat; 3° Albert, prêtre; 4° Valérie; 5° Claudius, ingénieur, marié à Mlle Turrel.

II. Amédée Pillet, docteur en médecine, mort avant 1820, avait épousé Gasparde Pommel, et en avait eu : 1° Maurice-Barthélemi, prévôt de la Métropole de Chambéry, mort le 10 décembre 1859 ; 2° Marguerite, mariée à Octave Ménabréa, puis, le 4 août 1844, à Joseph de Mouxy, colonel d'infanterie, commandeur des saints Maurice et Lazare, fils de Charles-Emmanuel de Mouxy, chevalier, comte de Loche, officier d'infanterie, et d'Anne Falquet, d'où : *a)* Léon-Camille Ménabréa, docteur en droit de l'Université de Turin en 1827, juge de mandement à Modane, substitut avocat fiscal et assesseur à Moûtiers et à Annecy, substitut avocat des pauvres à Chambéry, conseiller à la Cour de cette ville en 1851, chevalier des ordres des saints Maurice et Lazare, de Charles III d'Espagne et du Christ de Portugal, secrétaire perpétuel de l'Académie de Savoie, membre de l'Académie des sciences de Turin, anobli en 1843, né à Bassens le 12 avril 1802, mort à Chambéry le 24 mai 1857 ; *b)* Elisa Ménabréa, mariée au comte Brunet; *c)* Louis-Frédéric comte Ménabréa, marquis de Valdora, major général du génie, député de Saint-Jean-de-Maurienne, officier de la Légion d'honneur, général du génie, ministre, sénateur du royaume d'Italie, né à Chambéry le 4 septembre 1809 (1); 3° Louis-Marie Pillet, colonel

(1) **Ménabréa, armes** : ***Parti d'or et de gueules à deux***

d'infanterie, chevalier de l'empire, *de cujus;* 4° Pierre-Louis, lieutenant, puis capitaine d'infanterie, naturalisé, comme nous le verrons, le 4 juin 1817 (v. n° 193), né le 4 mai 1785, à Chambéry, mort avant 1823 en laissant un fils, Fortunat (1).

90. Paris, 4 septembre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste de Carrel, ancien officier de cavalerie, ancien officier vendéen, né en 1771, à La Croix-de-la-Rochette (2).

91. Paris, 4 septembre 1816. — Lettres de naturalité accordées à François-Esther Thomas, ancien chef de bataillon, officier de la Légion d'honneur, chevalier de saint Louis, né le 26 mai 1769, à Chambéry. V. n° 194.

92. Paris, 11 septembre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Marie Girard, receveur des douanes à Montferrat (Ain), né le 11 juillet 1783, à Loisieux (3). V. nos 354, 392.

93. Paris, 11 septembre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Claude Lambert, receveur des douanes à Abriès (Hautes-Alpes), né le 13 février 1773, à Chambéry.

étoiles rangées en pal de l'un en l'autre, une au point du chef et l'autre en cœur, celle-ci accostée de deux autres étoiles de l'un en l'autre; devise : *Virtus in arduis.* Note communiquée par M. François Rabut, auquel nous devons bien des renseignements.

(1) V. *Histoire de Grésy-sur-Aix* par le comte de Loche, Chambéry, Bottero, 1874, in-8°, page 182.

(2) La Croix-de-la-Rochette, canton de La Rochette.

(3) Loisieux, canton d'Yenne, arrondissement de Chambéry.

94. Paris, 18 septembre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Claude-Albert-Eugène Delatte, ancien receveur particulier des finances, né le 30 novembre 1784, à Annecy.

95. Paris, 18 septembre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Jean-François baron Henriod, maréchal de camp en retraite, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de saint Louis, né le 21 octobre 1763, à La Rivière-en-Verse (1).

Fils de Jean-François Henriod et de Michelle Burtin, Jean-François Henriod devint après plusieurs actions d'éclat colonel, puis général de brigade; il se distingua ensuite à Heilsberg (10 juin 1807), où il fut même assez grièvement blessé, fut fait commandant de la Légion d'honneur et, le 18 mars 1809, baron de l'empire, avec une dotation de 4,000 francs. Chevalier de l'ordre de saint Louis à la Restauration, il fut admis à la retraite en 1816, et mourut à Néris-les-Bains, le 20 juin 1825 (2).

Armes : *D'azur au lion armé d'or issant d'une rivière en fasce d'argent et accompagné en chef de deux fleurs de pensée du même; franc-quartier de baron militaire brochant au 9e de l'écu* (3).

(1) La Rivière-en-Verse, canton de Taninges, arrondissement de Bonneville.

(2) Notes et documents envoyés par M. Tavernier, juge de paix de Taninges, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry.

(3) V. Lettre de M. Marius Sépet, ancien élève de l'Ecole des chartes, Paris, 17 juin 1875, et Lettre de M. Anatole de Barthélemy, membre du Comité des travaux historiques, Ville-d'Avray, 19 juin 1875, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry.

96. Paris, 25 septembre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Calixte Chappuis, commandant de dragons, officier de la Légion d'honneur, né le 14 octobre 1767, à Thonon.

97. Paris, 25 septembre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Babuty, capitaine d'infanterie en non activité, chevalier de la Légion d'honneur, né le 25 août 1786, à Passy-les-Saint-Gervais (1).

98. Paris, 2 octobre 1816. — Lettres de naturalité accordées à François-Joseph Buttet, capitaine d'infanterie en non activité, né le 23 juillet 1784, à Saint-Jean-d'Aulps (2).

99. Paris, 2 octobre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Thomas Montagni, ancien employé des contributions indirectes, né le 11 juillet 1783, à Chambéry.

100. Paris, 2 octobre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Charles-Prudent Perrin, employé des contributions indirectes à Grenoble, né en 1788, à Chambéry.

101. Paris, 2 octobre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Hugues-Anthelme Vellet, capitaine d'infanterie en non activité, chevalier de la Légion d'honneur, né le 6 avril 1787, à Chambéry. V. n° 88.

102. Paris, 9 octobre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Aimé Dronchat, capitaine d'infanterie, puis chef de bataillon, officier de la Légion d'honneur,

(1) Passy, canton de Saint-Gervais, arrondissement de Bonneville.

(2) Saint-Jean-d'Aulps, canton du Biot.

chevalier de saint Louis; était sorti de l'École militaire, avait fait les campagnes d'Espagne, d'Allemagne, de Morée et d'Afrique, était frère de Jean-Joseph-Marie-François (v. n° 53), tous les deux fils de François, né le 23 octobre 1788, à Brison-Saint-Innocent, mort à Aix, le 16 février 1856 (1).

103. Paris, 16 octobre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Pierre Vachat, attaché au ministère de la guerre, né le 23 juin 1787, à Chambéry. V. n[os] 1 et 15.

104. Paris, 20 octobre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Louis Portier, lieutenant de douanes à Belley, né le 25 novembre 1777, à Lully-les-Douvaine (2). V. n[os] 349, 513.

105. Paris, 23 octobre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Marie-Julien Bocagny, ancien receveur des contributions indirectes, né à Rumilly.

106. Paris, 23 octobre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Charles-André Gaidioz, ancien lieutenant de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur, né le 17 février 1767, à Bettonnet-les-Chamoux (3).

107. Paris, 23 octobre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Benoît-Joseph Lochelly, capitaine d'état-major, né le 8 mars 1781, à Chambéry.

108. Paris, 1[er] novembre 1816. — Lettres de natu-

(1) Renseignements fournis par M. le docteur Louis Guilland, à qui nous en devons plusieurs autres.

(2) Lully, canton de Douvaine, arrondissement de Thonon.

(3) Bettonnet, canton de Chamoux, arrondissement de Chambéry.

ralité accordées à Joseph Angelloz, ancien lieutenant de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur, né le 15 août 1772, au Grand-Bornand (1).

109. Paris, 1er novembre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Etienne Chevalier, sous-lieutenant de cavalerie, né le 14 mai 1783, à Annecy. V. nos 207, 257, 404, 604.

110. Paris, 1er novembre 1816. — Lettres de naturalité accordées à François-Nicolas Dénarié, sous-lieutenant d'infanterie en non activité, né le 5 décembre 1789, à La Rivière-en-Verse.

111. Paris, 13 novembre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Jean-François Blanc, capitaine d'infanterie en demi-solde, officier de la Légion d'honneur, né le 13 février 1782, à Serraval-les-Thônes (2). V. nos 55, 337, 534, 691.

112. Paris, 20 novembre 1816. — Lettres de naturalité accordées à François-Denis Perrot, lieutenant de gendarmerie en retraite, né le 14 février 1765, à Chambéry.

113. Paris, 27 novembre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Charles Bataillard, capitaine, ancien adjudant-major d'infanterie en non activité, chevalier de la Légion d'honneur, né le 11 juin 1783, à Chambéry. V. no 501.

114. Paris, 27 novembre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Antoine-Louis Champrond, capitaine

(1) Le Grand-Bornand, canton de Thônes.
(2) Serraval, canton de Thônes.

d'infanterie en non activité, né le 4 mai 1786, à Chambéry.

115. Paris, 4 décembre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Henri Blay, ancien lieutenant d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, né le 20 février 1771, à Avressieux-les-Saint-Genix (1).

116. Paris, 4 décembre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Claude-Aimé-François Cornuty, lieutenant adjudant-major du train des équipages militaires en demi-solde, né le 25 novembre 1775, à Mercury-Gemilly.

117. Paris, 4 décembre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Claude Florentin, sapeur à l'ancienne garde en retraite, né le 28 mars 1747, à Viry (2).

118. Paris, 4 décembre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Antoine Pernet, capitaine d'infanterie en non activité, né au Grand-Bornand, le 22 avril 1772.

119. Paris, 11 décembre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Antoine-Hyacinthe Maréchal, capitaine d'infanterie en non activité, né le 2 novembre 1777, à Chambéry.

120. Paris, 11 décembre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Philibert-Alexis Peyssart, vérificateur des douanes à Forbach (Moselle), né le 28 juillet 1773, à Chambéry.

(1) Avressieux, canton de Saint-Genix, arrondissement de Chambéry.

(2) Viry, canton de Saint-Julien.

121. Paris, 18 décembre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Claude-Philibert Janin, ancien employé des contributions indirectes, né le 7 juin 1771, à Chambéry. V. n° 60.

122. Paris, 25 décembre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Claude Bein, sous-lieutenant en non activité, né le 8 novembre 1792, à Chambéry.

123. Paris, 25 décembre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Pierre Bigex, capitaine d'infanterie en non activité, né le 18 septembre 1778, à la Balme-de-Thuy (1).

A la famille du capitaine Bigex appartenaient : Simon Bigex, secrétaire de Voltaire ; François-Marie Bigex, archevêque de Chambéry du 24 mai 1824 au 19 février 1827, auteur du *Missionnaire catholique*, des *Etrennes religieuses* et de diverses autres publications politico-religieuses (2); l'adjudant-commandant Pierre-Marie Bigex, qui fut naturalisé le 19 février 1817, et qui aura son article à part (v. n° 151), etc.

124. Paris, 25 décembre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Alexis Carron, ancien militaire, chevalier de la Légion d'honneur, né le 19 octobre 1773, à Billième-les-Yenne (3).

125. Paris, 25 décembre 1816. — Lettres de natu-

(1) La Balme-de-Thuy, canton de Thônes.

(2) François-Marie Bigex, évêque de Pignerol en 1817, archevêque de Chambéry du 24 mai 1824 au 19 février 1827, portait : *De sable à la gerbe d'or, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.* V. Lettre de M. F. Rabut, Dijon, 22 août 1878, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry.

(3) Billième, canton d'Yenne, arrondissement de Chambéry.

ralité accordées à Pierre Guillet, lieutenant adjudant-major en non activité, né le 25 décembre 1783, à Chambéry. V. n° 310.

Pierre Guillet appartenait à une honorable famille de Chambéry; son oncle, né à Chambéry le 2 juin 1759, embrassa la carrière ecclésiastique, reçut les ordres, et entra en 1782 comme directeur au séminaire d'Annecy; en 1792, il quitta la Savoie et se réfugia à Turin, d'où il revint clandestinement dans sa patrie; arrêté le 20 mars 1798, il fut transporté dans l'île de Ré, d'où il s'évada et revint en Savoie. Il réunit alors quelques jeunes gens à Saint-Ombre, fut nommé par Mgr de Mérinville, en 1803, supérieur du séminaire de Chambéry, organisa le petit séminaire de Rumilly, et fonda à ses frais celui de Saint-Louis-du-Mont; il mourut le 7 novembre 1812. Un autre de ses parents, le général Pierre-Joseph Guillet, fut naturalisé le 5 mai 1819; nous le retrouverons à cette date.

126. Paris, 25 décembre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Gaspard Juge, ancien sous-lieutenant d'infanterie, né le 2 mars 1778, à Bellecombe en Savoie (1).

127. Paris, 25 décembre 1816. — Lettres de naturalité accordées à André Mathieu, sous-lieutenant d'infanterie en non activité, né le 5 février 1788, à Rumilly. V. n° 435.

128. Paris, 25 décembre 1816. — Lettres de naturalité accordées à Claude Rubellin, lieutenant-colonel,

(1) Bellecombe, canton de Moûtiers, ou Bellecombe, canton du Châtelard.

ancien major d'infanterie en non activité, officier de la Légion d'honneur, né le 7 janvier 1773, à Rumilly. V. n° 537.

Claude Rubellin s'engagea en 1792, et servit comme capitaine dans les armées des Alpes et du Midi. Il se distingua à la prise du poste de Saint-Etienne et à celle de la redoute Saint-Jean; cité à l'ordre du jour de l'armée le 10 octobre 1810, il se surpassa encore à l'affaire de Barnos (5 novembre 1811) et au siége de Térifo. « En 1813, disent *Les fastes de la gloire,* il fut nommé au 23e léger; il donna des preuves de la plus éclatante valeur à Leipsick. Rentré ensuite au dépôt stationné dans le département de la Côte-d'Or, il y réorganisa le 4e bataillon qui avait été totalement détruit à Lutzen et à Bautzen. Nommé en 1814 commandant supérieur d'Auxonne, il défendit cette place, pendant les cinq mois qu'elle demeura bloquée, avec 1,200 conscrits contre 15,000 Autrichiens. La vigoureuse résistance qu'il fit avec une si faible garnison, dans une ville à peine à l'abri d'un coup de main, ajouta encore à la belle réputation qu'il s'était acquise dans divers combats. Par la fermeté de son caractère, par les plus habiles dispositions, en se montrant aussi infatigable dans les travaux que terrible dans les différentes sorties qu'il faisait, il imposa à l'ennemi, et fut assez heureux pour conserver à la France un arsenal de construction des plus beaux que nous ayons et un matériel évalué à plus de 8,000,000. La glorieuse défense d'Auxonne donna au major Rubellin les droits les plus incontestables à la reconnaissance nationale. » Le lieutenant-colonel Rubellin mourut à Saint-Tropez en 1835 (1).

(1) V. Philippe, *Les gloires de la Savoie,* page 102.

La famille Rubellin, de Rumilly, porte : *D'argent à une branche de laurier de sinople soutenue d'un cœur de gueules et surmontée d'une étoile de même, le cœur accosté de deux étoiles aussi de même* (1).

129. Paris, 25 décembre 1816. — Lettres de naturalité accordées à François Vernay, ancien sous-lieutenant d'infanterie, né le 31 août 1787, à Chambéry.

130. Paris, 15 janvier 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Auguste Barral, sous-lieutenant d'infanterie en non activité, chevalier de la Légion d'honneur, né le 18 mars 1782, à Saint-Martin-de-Belleville.

Jean-Augustin Barral, fils du sous-lieutenant dont nous venons de citer le nom, né à Metz en 1819, fut reçu en 1838 à l'école polytechnique, et entra deux ans après dans l'administration des tabacs. Répétiteur adjoint à l'école polytechnique, puis professeur de physique au collége de Sainte-Barbe, il a reçu la croix de la Légion d'honneur en 1856 et a été promu officier le 24 janvier 1863, comme membre de la section française du jury international de l'exposition universelle de Londres. En 1850, il entreprit avec M. Bixio un voyage aérostatique dont le but était avant tout d'observer les variations de la température et du degré d'humidité de l'atmosphère, et de recueillir de l'air à différentes hauteurs. Dans une première tentative, faite le 29 juin, une rupture survint à leur ballon à une hauteur de 5,900 mètres; ils s'élevèrent une seconde fois le 27 juillet, et atteignirent une hauteur

(1) *Armorial* mss. *de Savoie,* apd. bibliothèque François Rabut, à Dijon.

de 7,000 mètres environ; ils fondèrent ensemble un *Journal d'agriculture pratique,* qui fait aujourd'hui autorité dans le monde agricole, et M. Barral, attiré par des études pleines d'attraits, fit paraître le *Manuel du drainage* (1854, in-18), *Le bon fermier* (1858, in-18), *Le blé et le pain* (1863, in-18), l'*Agriculture du nord de la France* (1867, in-8°), la *Trilogie agricole* (1867, in-18), etc. M. Barral a en outre édité les œuvres complètes d'Arago (1854-1862, 17 volumes in-8°). En 1863, au concours régional de Chambéry, en terminant son rapport sur les instruments exposés, M. Barral, rappelant l'origine savoyarde de sa famille, disait : On aime beaucoup le pays où l'on a vu le jour, on aime plus encore cependant le pays où ont vécu nos ancêtres. « *Or,* ajoutait-il, *je n'oublierai jamais, quant à moi, que mon père est né dans vos plus hautes montagnes, et que tous ses parents les ont habitées durant des siècles* (1). »

131. Paris, 15 janvier 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Pierre Magnin, sous-lieutenant d'infanterie en non activité, né le 20 septembre 1779, à Andilly-les-Cruseilles (2). V. n°s 270, 492, 502.

132. Paris, 15 janvier 1817. — Lettres de naturalité accordées à Gabriel Paccard, major de la légion des Basses-Pyrénées, chevalier des ordres de saint Louis et de la Légion d'honneur, né le 7 septembre 1778, à Chambéry. V. n°s 382, 426.

(1) V. *Histoire de l'agriculture en Savoie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours,* par Pierre Tochon, Chambéry, imprimerie Puthod, 1871, in-8°, page 139.

(2) Andilly, canton de Cruseilles, arrondissement de Saint-Julien.

133. Paris, 15 janvier 1817. — Lettres de naturalité accordées à Claude Vidal, sous-lieutenant d'infanterie en non activité, né à Chambéry.

134. Paris, 19 janvier 1817. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Constant-du-Rhône, lieutenant aide de camp du général baron Borelli, chevalier de la Légion d'honneur, né le 18 novembre 1788, à Rumilly.

135. Paris, 30 janvier 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Marc-Marie Amphoux, lieutenant du génie, né le 10 avril 1791, à Chambéry.

136. Paris, 30 janvier 1817. — Lettres de naturalité accordées à Claude-François Besson, capitaine d'infanterie en non activité, né le 5 septembre 1782, à Saint-Julien-de-Maurienne (1).

137. Paris, 30 janvier 1817. — Lettres de naturalité accordées à Paul Paget, capitaine d'infanterie en non activité, chevalier de la Légion d'honneur, né le 10 avril 1781, à Saint-Julien.

138. Paris, 30 janvier 1817. — Lettres de naturalité accordées à Sébastien Pasquier, capitaine d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur, né le 3 octobre 1777, à Saint-Pierre-d'Albigny.

139. Paris, 30 janvier 1817. — Lettres de naturalité accordées à François-Joseph Pignarre, sous-lieutenant d'infanterie en non activité, chevalier de la Légion d'honneur, né le 15 mars 1787, à Bonneville. V. n° 343.

(1) Saint-Julien-de-Maurienne, canton de Saint-Jean-de-Maurienne.

140. Paris, 30 janvier 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Marie Songeon, maréchal de camp en retraite, né le 30 avril 1771, à Annecy. V. n° 246.

Fils de Jean-Philibert Songeon, bourgeois d'Annecy, et de Jeanne Burdet (1), Jean-Marie Songeon, né à Annecy le 3 avril 1771, fut successivement apprenti canonnier dans l'artillerie des colonies le 10 juin 1787, canonnier en premier en 1788 et artificier en 1789. Il fit les campagnes de Saint-Domingue, reçut un coup de feu à la jambe droite à l'affaire de Saint-Marc (10 mars 1790), et fut renvoyé dans ses foyers. Il rentra au service le 1er mars 1793, fut élu capitaine au 5e bataillon des volontaires du Mont-Blanc (7 juin), puis fut nommé chef de bataillon et lieutenant-colonel à titre provisoire. Partout il se distingua par son intrépidité et son courage. Chef de bataillon titulaire de la 14e demi-brigade le 13 décembre 1797, puis en 1798 officier d'ordonnance du général Joubert, Songeon fut appelé le 26 janvier 1799 au commandement du quartier général de l'armée de Naples; il passa ensuite comme aide de camp auprès du général Garnier. Employé au camp de Boulogne en 1803, il obtint le 22 décembre le grade de major et le 25 mars 1804 la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Colonel du 53e de ligne le 1er février 1805, il fit la campagne d'Italie, eut un cheval tué sous lui au passage de l'Adige, fut nommé adjudant-commandant le 30 mars 1809, et se distingua à la bataille de Sacile livrée le 16 avril suivant. Napoléon le fit chevalier de l'empire le 15 août 1809, puis chef d'état-

(1) V. Lettre de M. Eloi Serand, Annecy, 17 septembre 1875, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry.

major du prince d'Essling, et le 1er mars 1810 commandant supérieur des îles de Room, de Dordrecht et de la Brille. Nous le trouvons ensuite gouverneur de Salamanque (21 mars 1811) et commandant de Burgos (4 février 1812); il se couvrit de gloire à la défense de Saint-Sébastien, et fut fait général de brigade le 25 novembre 1813, chevalier de saint Louis le 13 août 1814 et aux Cent-Jours inspecteur général adjoint de cavalerie. La seconde Restauration le mit en retrait d'emploi, et l'interna à Seyssel (Ain); le gouvernement de Juillet le fit officier de la Légion d'honneur (1).

Le général Songeon mourut à Moulette, près Houdon (Seine-et-Oise), le 13 septembre 1834 (2). Une de ses nièces épousa son cousin, M. Songeon, naturaliste distingué, fils de Joseph-Marie Songeon, ancien médecin militaire, chevalier de la Légion d'honneur, et de Mlle Leborgne de Boigne (3).

(1) V. Albrier, *Les anoblis de Savoie sous le premier empire*, apd. *Revue savoisienne*, février 1875, page 22; —Philippe, *Les gloires de la Savoie*, page 79; —Dufay, *Galerie militaire de l'Ain*, page 483.

(2) D'après M. Dufay, le général Songeon serait mort le 28 et non le 13 septembre.

(3) Mlle de Boigne appartenait à une famille que M. François Rabut croit originaire de Grenoble. Fils d'un marchand de pelleteries, Benoît Leborgne, qui fut créé comte de Boigne par le roi de Sardaigne, naquit à Chambéry le 8 mars 1741, et mourut au même lieu le 21 juin 1830; il servit d'abord en France et en Russie, puis passa dans l'Inde, où il offrit ses services au prince Sindhyah, qui lui accorda toute sa confiance et le nomma général en chef des armées mahrates, armées qu'il instruisit à l'européenne et à l'aide desquelles il défit bientôt les phalanges ennemies. Comblé d'honneurs et de richesses, il quitta l'Inde après la mort de Sindhyah (1794), et vint se fixer à Chambéry; il consacra plus de quatre

Armes : *Parti : au 1er, coupé d'argent et de sinople, l'argent à l'épée en pal d'azur, la poignée accolée d'une pensée au naturel, et le sinople à l'ananas d'or feuillé au naturel; au 2e, d'azur à trois poissons en fasce l'un sur l'autre d'argent, bordure de gueules du tiers de l'écu chargée du signe des chevaliers légionnaires au 2e point en chef* (1).

141. Paris, 5 février 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Louis Bellemain, sous-lieutenant d'infanterie en non activité, né le 2 mars 1768, à Chambéry. V. n° 48.

142. Paris, 5 février 1817. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Marie Fuljod, capitaine d'infanterie en non activité, né le 30 avril 1766, à Boëge.

143. Paris, 5 février 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jean-François Gojon, ancien entreposeur des tabacs, né le 11 juin 1766, à Chambéry. V. n° 559.

144. Paris, 5 février 1817. — Lettres de naturalité accordées à Antoine-Frédéric Huguenin, sous-lieu-

millions de francs à des actes de bienfaisance et à la création d'établissements utiles. Un de ses petits-fils, le comte Ernest de Boigne, a été député au Parlement sarde et au Corps législatif; un autre, Octave de Boigne, comte italien reconnu comme tel en France, est membre du Conseil général de la Haute-Savoie. Armes : *D'azur au lion d'or rampant sur une montagne de pourpre mouvant de la pointe de l'écu, dans laquelle montagne il enfonce une épée d'argent.* Devise : *Patientia omnia vincit.*

(1) Ces armoiries se voient encore sur la porte de la maison que le général fit rebâtir à Annecy, aux Marquisats, maison devenue aujourd'hui la propriété de M. Laeuffer.

tenant d'infanterie en non activité, chevalier de la Légion d'honneur, né le 6 octobre 1789, à Chambéry.

Etait-il parent d'Auguste Huguenin, professeur d'histoire naturelle au collége de Chambéry, botaniste distingué, né à Chambéry en 1800, mort au même lieu le 25 juillet 1860?

145 Paris, 5 février 1817. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-François Montserrat, lieutenant-général en retraite, né le 25 février 1758, à L'Hôpital (aujourd'hui Albertville) en Savoie.

Le général Montserrat, sur lequel nous n'avons pu nous procurer des renseignements certains, fut créé chevalier de l'empire par lettres patentes délivrées le 29 septembre 1809 et enregistrées le 29 novembre suivant.

146. Paris, 12 février 1817. — Lettres de naturalité accordées à François Bézuchet, capitaine d'infanterie en non activité, né le 15 mars 1783, à Chambéry.

147. Paris, 12 février 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste Sallier, préposé des douanes à Saint-Laurent-du-Pont (Isère), né le 3 mai 1779, à Saint-Colomban-des-Villards (1).

148. Paris, 12 février 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste Sallin, préposé des douanes à Bordeaux, né à Sainte-Foy (2).

149. Paris, 12 février 1817. — Lettres de naturalité accordées à André Vouatoux, préposé des douanes

(1) Saint-Colomban-des-Villards, canton de La Chambre.

(2) Sainte-Foy, canton de Bourg-Saint-Maurice, arrondissement de Moûtiers.

à Pont-de-Beauvoisin (Isère), né le 30 novembre 1781, à Lullin.

150. Paris, 19 février 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Pierre Berthet, ancien militaire, préposé des douanes à Pontcharra (Isère), né le 10 octobre 1782, à Abondance (1). V. n°s 26, 479, 677, 683.

151. Paris, 19 février 1817. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-Marie Bigex, adjudant-commandant en retraite, officier de la Légion d'honneur, chevalier de saint Louis, né le 1er mai 1759, à La Balme-de-Thuy. V. n° 123.

Né en 1759, Pierre-Marie Bigex se rendit à Paris en 1789, et s'engagea dans le 104e de ligne. L'année suivante, il passa dans les volontaires de Paris, où il devint capitaine (1792); il entra en 1793 dans l'état-major en qualité d'adjoint, et conquit rapidement les grades de sous-lieutenant, de lieutenant et de capitaine. Il servit dans les armées du Nord et des Pyrénées-Orientales, dans l'expédition de l'Ariége et dans les armées d'Allemagne et de Hollande (1794-1802); il fit partie de l'expédition de Saint-Domingue, et se trouva au camp d'Utrecht en 1804. Passé en Dalmatie en 1805, il fut nommé commandant en 1807 et envoyé à l'armée d'Espagne, où il resta jusqu'en 1814 et où il gagna les épaulettes de colonel d'état-major (1811) et d'adjudant-commandant. Retraité le 1er août 1815, il se fixa à Paris, où il mourut (2).

(1) Abondance, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Thonon.

(2) V. Philippe, *Les gloires de la Savoie*, page 100.

152. Paris, 19 février 1817. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-François de Monthoux, capitaine de cavalerie en non activité, chevalier de la Légion d'honneur, né le 3 août 1777, à Annecy.

La famille de Monthoux, qui porte *d'or au chevron de gueules,* a donné plusieurs dignitaires ecclésiastiques et un député aux Etats généraux de Savoie, en 1511.

153. Paris, 26 février 1817. — Lettres de naturalité accordées à Louis Brun, ingénieur des ponts et chaussées en retraite, né le 14 décembre 1760, à Chambéry. V. n° 564.

154. Paris, 7 mars 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste Bella, ancien directeur des domaines et des contributions directes, né à Chambéry. V. nos 29, 176, 205.

Ainsi que nous l'avons dit, la famille Bella est originaire du Piémont, où le chef de la branche aînée, M. le baron Bella, occupait encore en 1856 une position des plus honorables. Jean-Baptiste Bella, chef de la branche cadette, fut directeur des gabelles en Savoie; il eut, de Gasparde Vallière ou Valliet, dix-sept ou dix-neuf enfants, et entre autres une fille qui fut l'aïeule paternelle du général comte Ménabréa, aujourd'hui ambassadeur du roi d'Italie près le Gouvernement britannique, et un fils, Jean-Baptiste, qui fut naturalisé français le 7 mars 1817. Ce fils, venu en Alsace pour des acquisitions de tabac, se fixa dans cette province, et fut successivement notaire royal à Sainte-Marie-aux-Mines, directeur du séquestre des biens des princes étrangers possessionnés en France, directeur des domaines de tous les pays conquis

entre le Rhin et la Moselle, directeur de l'enregistrement et des contributions directes et enfin administrateur en Illyrie ; il épousa Marie-Catherine Blanc, nurembergeoise de naissance, mais savoisienne d'origine, qui décéda à Melsheim (Bas-Rhin) en 1793, en laissant trois fils : 1° N......., aide de camp de Desaix, tué en Egypte ; 2° François, qui épousa Mlle de Gratzia, et fut le père de Francz Bella, percepteur des finances à Pessac (Gironde), et d'Henri Bella, inspecteur des chemins impériaux et royaux à Vienne, en Autriche ; 3° Joseph-Marie-Auguste, le premier directeur de l'Institut agronomique de Grignon.

Né à Strasbourg le 10 octobre 1777, Auguste Bella fit ses premières études à Belley, et le 13 vendémiaire an VII (4 octobre 1798) entra aux escadrons de guerre du 7e régiment de hussards, qui appartenait à l'armée du Rhin et qui était commandé par le colonel Van Marisy : deux mois après il était brigadier. Attaché aux guides de Masséna, il fut atteint d'un coup de lance à Zurich et nommé maréchal des logis ; il fit ensuite les campagnes de Ligurie, se distingua à l'enlèvement de la redoute de Saint-Jean-de-Murialto et au combat de Loano, où il eut un cheval tué sous lui, et fut promu sous-lieutenant le 29 germinal an VIII. Il servit comme lieutenant en Hollande, au Hanovre, en Autriche, en Prusse et en Pologne, reçut, lors de sa création, la croix de l'ordre de la Légion d'honneur, se trouva à Eylau, à Friedland, à Austerlitz, à Somma-Sierra, à Madrid et à la Corogne, fut fait capitaine le 14 juillet 1807 et admis à la retraite le 16 mai 1810. Officier de la Légion d'honneur en 1807 et chevalier de l'empire, Auguste Bella, la santé gravement compromise, se retira, avec une modeste

pension de 600 francs, dans une petite métairie sise sur les roches de lias qui dominent Chambéry ; là il épousa (9 juillet 1810) Mlle Caroline Masset-Clerc ; là il connut l'ingénieur Polonceau. Il reprit du service lors de l'invasion, et fut fait chef de bataillon au 62e de ligne après l'affaire des Echelles ; aide de camp de Grouchy à Waterloo, il rentra en France avec le grade de lieutenant-colonel d'état-major à titre provisoire, fut rayé des contrôles de l'armée, devint directeur de la verrerie de Ritterwaken-Lorraine et maire de Plaine-de-Valsch, et alla fonder avec Polonceau l'Institut agronomique de Grignon, où il organisa, sur des bases solides, l'enseignement scientifique de l'agriculture (1827), et où il mourut le 3 avril 1856. Auguste Bella était membre de la Société centrale d'agriculture de France et de la Société d'agriculture de Seine-et-Oise. Son fils, M. François Bella, né à Chambéry, est officier de la Légion d'honneur et membre de la Société centrale d'agriculture de France; il a été directeur de l'Institut agronomique de Grignon de 1856 à 1867 (1).

155. Paris, 7 mars 1817. — Lettres de naturalité

(1) V. Lettre de M. François Bella, Paris, 14 septembre 1878, et *Trésor généalogique*, Savoie, dossier Bella, documents fournis par M. Laurent Rabut, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry. — Pommier, *Eloge de Joseph-Marie-Auguste Bella*, Paris, imprimerie Ve Bouchard-Huzard, 1857, in-8°, 32 pages. — Arnaud, *Bella (Joseph-Marie-Auguste)*, avec portrait, apd. *Bulletin de l'association des anciens élèves de Grignon*, Versailles, imprimerie Cerf, année 1869, 15 pages. — *Le centenaire d'Auguste Bella célébré le 10 juin 1878*, par Henri Sagnier, suivi de l'*Eloge d'Auguste Bella* par Heuzé, Paris, G. Masson, 1878, in-8° de 16 pages.

accordées à Jacques Delabeye, commissaire des guerres, né le 19 avril 1779, à Chambéry.

156. Paris, 7 mars 1817. — Lettres de naturalité accordées à Maurice Veyrat, ancien capitaine-adjudant de place, né le 3 février 1770, à Manigod (1). V. nos 264, 290.

157. Paris, 12 mars 1817. — Lettres de naturalité accordées à Charles Burnet-Fauchez, sergent en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, né le 5 janvier 1774, à Saint-Nicolas-de-La-Chapelle (2).

158. Paris, 12 mars 1817. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-Marie Campion, capitaine d'infanterie en non activité, né le 22 novembre 1775, à Chambéry.

159. Paris, 12 mars 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Louis Delaye, sous-lieutenant à la légion de l'Isère, né le 4 juin 1789, à Chambéry. V. n° 275.

160. Paris, 12 mars 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste Descombes, lieutenant d'infanterie, né le 11 janvier 1774, à Rumilly.

161. Paris, 12 mars 1817. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Rémon, préposé des douanes à Pont-de-Beauvoisin (Isère), chevalier de la Légion d'honneur, né le 2 octobre 1781, à Publier-les-Evian (3).

162. Paris, 19 mars 1817. — Lettres de naturalité

(1) Manigod, canton de Thônes.
(2) Saint-Nicolas-de-La-Chapelle, canton d'Ugines.
(3) Publier, canton d'Evian.

accordées à Alexandre Bonvin, sergent au 6e régiment de ligne, chevalier de la Légion d'honneur, né le 3 septembre 1780, au Grand-Bornand.

163. Paris, 19 mars 1817. — Lettres de naturalité accordées à Etienne Dunand, lieutenant d'infanterie en non activité, chevalier de la Légion d'honneur, né le 5 octobre 1783, à Bernex-Onex (1). V. nos 540, 550.

164. Paris, 19 mars 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jean-François Ringuet, employé des douanes à Belfort, né le 9 février 1792, à Rumilly. V. no 422.

165. Paris, 26 mars 1817. — Lettres de naturalité accordées à Pierre Belly, ancien contrôleur des contributions indirectes, né le 19 octobre 1771, à Yenne. V. no 206.

166. Paris, 26 mars 1817. — Lettres de naturalité accordées à Gaspard-François baron Forestier, maréchal de camp, commandeur de la Légion d'honneur, né le 14 mars 1767, à Aix-les-Bains.

Fils de Gaspard Forestier, notaire à Aix-les-Bains et secrétaire de la commune de Grésy-sur-Aix de 1772 à 1797, et de Marie Domenget (v. no 22), Gaspard-François Forestier s'engagea dans la légion des Allobroges et fit les campagnes des Pyrénées et d'Espagne. Il montra partout un sang-froid et une bravoure extrêmes : avec 105 hommes, il sut victorieusement défendre le poste de la tour de la Massane contre 500 Espagnols (17 décembre 1793); à Saint-Elme, il s'élança intrépidement au milieu des gardes

(1) **Bernex-Onex, canton d'Abondance.**

wallones et reconquit le drapeau enlevé à son bataillon (30 frimaire an II). Il alla ensuite en Italie et fut nommé successivement adjoint provisoire à l'adjudant général Guillet, aide de camp du général Frégeville et chef d'escadron le 22 juin 1804. Il fit la campagne de 1806, fut grièvement blessé à l'assaut de Civita del Tronto, rejoignit la grande armée en 1807 et fut de nouveau blessé au siége de Stralsund, où il était major de tranchées. Passé au 2e corps de l'armée d'Espagne, il se distingua à Rio-Secco, fut encore blessé à Oporto en 1809, résida quelque temps à Madrid et devint baron de l'empire (décret du 20 mai 1811 et lettres patentes du 25 novembre 1813), sous-chef de l'état-major de l'armée du Midi, officier de la Légion d'honneur, général de brigade (30 mai 1813), commandant d'une partie de l'avant-garde de l'armée du vice-roi d'Italie, inspecteur d'infanterie dans la 16e division militaire, commandant du département de l'Hérault (10 juin 1815), commandeur de la Légion d'honneur et chevalier de saint Louis. Mis en non activité le 1er septembre 1815, il fut admis à la retraite le 1er janvier 1825, et mourut à Paris le 24 avril 1832. — Armes : *Ecartelé au 1er d'azur au drapeau en barre d'argent ferré, cravaté, bâtonné et frangé d'or, tenu vers le milieu du fût par un dextrochère aussi d'argent mouvant de dextre ; au 2e, de gueules au signe des barons militaires ; au 3e, d'or à une forêt de sapins de sinople terrassée du même ; au 4e, d'argent à deux montagnes de sable séparées par un défilé et mouvant des deux flancs de l'écu.*

Son frère, François-Louis Forestier, né aussi à Aix-les-Bains, le 3 mars 1776, s'engagea comme son

frère dans la légion des Allobroges, prit part au siége de Toulon, où il fut blessé, passa à l'armée des Pyrénées-Orientales et y devint capitaine. Après avoir soutenu avec deux compagnies d'élite la retraite du général Charlet dans les montagnes de Canigou, il se rendit en Italie et se distingua hautement à l'assaut de la redoute de Saint-Jean, près de Cerva, où il eut une jambe cassée; adjoint à l'état-major le 25 janvier 1799, et chargé de se rendre au quartier général de Championnet, à Pescara, il traversa les lignes ennemies, franchit quatre-vingts lieues de pays insurgé et arriva à destination après avoir perdu la moitié de son escorte. Aide de camp du général Duhesme, il suivit cet officier supérieur à l'armée gallo-batave et l'accompagna à Lyon avec le grade de chef d'escadron; aide de camp du général César Berthier, il passa aux armées d'Italie et d'Allemagne, fut blessé à Raab et créé le 15 août 1809 baron de l'empire (1); officier de la Légion d'honneur le 22 du même mois, Forestier fit la campagne de Russie, fut encore blessé à Krasnoë et devint général de brigade (9 novembre 1813); il suivit ensuite le mouvement de retraite de Franckenthal en France, fut blessé très-grièvement à Brienne (29 janvier 1814), et mourut peu après, malgré les soins qui lui furent prodigués. Armes : *Coupé au 1er parti d'or et de gueules, l'or à trois tourteaux d'azur et le gueules au signe des barons militaires; au 2e, d'azur au lion bandé d'argent et de gueules de huit pièces.*

(1) V. Albrier, *Les anoblis de Savoie sous le premier empire*, apd. *Revue savoisienne*, juin 1875, page 53. — Phi-

Deux frères des généraux qui précèdent suivirent l'un la carrière médicale, et l'autre la carrière du notariat. Le premier, Jean-Jacques, médecin à Aix-les-Bains, fut le père de M. Auguste Forestier, né à Aix-les-Bains, docteur en médecine de la Faculté de Turin, médecin militaire, membre de la commission d'inspection des eaux d'Aix, auteur du *Conseiller du baigneur* (Chambéry, Bottero, 1857, in-8° de x-221 pages; 2e édition, Chambéry, Pouchet, 1864, in-8° de xi-303 pages); le second, Jean-Baptiste, notaire à Aix, et, de 1816 à 1830, secrétaire de la commune de Grésy-sur-Aix, a dû laisser lui-même trois fils : 1° Pierre-Gaspard, notaire à Aix, et secrétaire de la commune de Grésy de 1841 à 1858; 2° Jean-Baptiste, avocat à Chambéry, secrétaire de la commune de Grésy de 1858 à 1860; 3° Claude-Nicolas, naturalisé le 5 mai 1846, que nous retrouverons à cette date (v. n° 685).

167. Paris, 2 avril 1817. — Lettres de naturalité accordées à Louis Desgeorges, ancien receveur des contributions indirectes, né le 26 août 1762, à Chambéry.

168. Paris, 2 avril 1817. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Marie Villiard dit Villard, militaire en retraite, né le 16 novembre 1785, à Chambéry.

169. Paris, 2 avril 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jérôme Vulliod, capitaine adjoint aux

lippe, *Les gloires de la Savoie*, pages 88 et 90. — Documents fournis par madame Gaspard Forestier, *Savoie, notes historiques*, dossier Forestier, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry.

états-majors en retraite, né le 29 mars 1770, à Chambéry.

170. Paris, 9 avril 1817. — Lettres de naturalité accordées à Claude-Louis Pocquel, lieutenant d'infanterie, secrétaire à l'administration des gardes du corps de S. A. R. Monsieur, né le 17 avril 1781, à Tresserve-les-Aix (1).

171. Paris, 16 avril 1817. — Lettres de naturalité accordées à François Daugon, capitaine de cavalerie en non activité, chevalier de la Légion d'honneur, né le 4 juillet 1780, à Annecy.

172. Paris, 16 avril 1817. — Lettres de naturalité accordées à Claude Ducruet, notaire à Lyon, né le 25 août 1759, à Ruffieux (2).

173. Paris, 16 avril 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jacques Lescaze, ancien employé pensionné du trésor royal, né le 9 novembre 1759, à Chambéry. V. n° 469.

174. Paris, 16 avril 1817. — Lettres de naturalité accordées à Balthasar Ruffier, ancien tambour-major, chevalier de la Légion d'honneur, né le 10 avril 1790, aux Chapelles-Saint-Maurice (3). V. n° 616.

175. Paris, 30 avril 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Claude Avoine, employé des douanes à Cette, né le 6 août 1784, à Chambéry.

(1) Tresserve, canton d'Aix-les-Bains.
(2) Ruffieux, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Chambéry.
(3) Les Chapelles-Saint-Maurice, canton de Bourg-Saint-Maurice.

176. Paris, 30 avril 1817. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-Marc Bella, visiteur des douanes à la Gache (Isère), né le 10 août 1756, à Chambéry. V. nos 29, 154, 205.

177. Paris, 30 avril 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste Jeannon, chef de bataillon en non activité, officier de la Légion d'honneur, chevalier de saint Louis, né le 21 mai 1778, à Chambéry. V. n° 291.

178. Paris, 7 mai 1817. — Lettres de naturalité accordées à Louis Fontaine, préposé des douanes à Virignin (Ain), né le 10 septembre 1793, à Rumilly.

179. Paris, 7 mai 1817. — Lettres de naturalité accordées à Louis Lavy, préposé des douanes à Valenciennes (Nord), né le 28 janvier 1791, à Annecy.

180. Paris, 14 mai 1817. — Lettres de naturalité accordées à François Alexandre, capitaine commandant au régiment d'Auxonne, chevalier de la Légion d'honneur, né le 25 octobre 1775, à Montmélian.

181. Paris, 14 mai 1817. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Antonioz, ancien militaire en retraite, né le 2 janvier 1788, à Beaufort. V. n° 280.

182. Paris, 14 mai 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste Giraud, préposé des douanes dans les Hautes-Alpes, né le 8 juin 1783, à Vallières-les-Rumilly. V. nos 357, 421, 475, 484, 516.

183. Paris, 14 mai 1817. — Lettres de naturalité accordées à Claude Savoye, chef de bataillon en retraite, officier de la Légion d'honneur, né le 2 novembre 1772, à Chambéry. V. n° 321.

184. Paris, 20 mai 1817. — Lettres de naturalité accordées à Marc Ritaud, ancien militaire, chevalier de la Légion d'honneur, né le 17 octobre 1770, à Ruffieux.

185. Paris, 21 mai 1817. — Lettres de naturalité accordées à Philibert-Joseph Gariod, sous-inspecteur des finances, né le 7 janvier 1787, à Chambéry.

La famille à laquelle appartenait Philibert-Joseph Gariod paraît originaire de Chambéry. Pierre-Antoine Gariod, bourgeois de Chambéry, mort le 1[er] mai 1721 et inhumé dans l'église de Grésy-sur-Aix, épousa Jacqueline, fille de Jean-Claude Ribitel, bourgeois de Chambéry, et d'Antoinette Duret, et en eut deux fils : Pierre et Louis, qui firent souches.

Pierre Gariod, l'aîné, laissa, entre autres, un fils, Pierre, qui s'unit d'abord à Marie-Antoinette Jacquemard, puis à Claudine Vincent; du premier lit Pierre Gariod eut le sous-inspecteur des finances Philibert-Joseph Gariod, un autre fils, disparu dans la campagne de Russie, et deux filles; du second lit il eut deux fils, un mort et l'autre, Pierre-Joseph, ancien avoué, propriétaire à Rochefort-les-Saint-Genix, et trois filles, actuellement décédées. L'une de ces filles, Joséphine Gariod, s'allia à l'orfévre Louis Rabut (de Saint-Innocent), et fut la mère de MM. François et Laurent Rabut, officiers d'académie, membres de l'Académie de Savoie et de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, et professeurs l'un au lycée de Dijon et l'autre au lycée de Chambéry. Quant au sous-inspecteur Gariod, il mourut à Grenoble receveur général en retraite; l'un de ses fils, avocat près la Cour de Grenoble, s'occupe de travaux historiques.

Louis Gariod, le plus jeune des fils de Pierre-Antoine Gariod-Ribitel, fut bourgeois de Chambéry et procureur au Sénat de Savoie. De Catherine Pernet, à laquelle il s'était uni le 26 janvier 1724, il eut trois fils : 1° François, 2° Louis-François, 3° Joseph. Ce dernier, né le 26 janvier 1727 et mort à la Pétéchie en 1817, fut notaire à Grésy-sur-Aix. Françoise, fille de cet officier ministériel, née en 1779, morte en 1849, s'unit à l'avocat Jean-Louis Pillet, fils de Pierre-Louis Pillet, bourgeois de la ville de Chambéry, mort avant 1817, et de Marie-Françoise Despine, et petit-fils de Barthélemi Pillet, bourgeois de Chambéry, et de Louise Georges, et en eut, entre autres, une fille, Françoise Pillet, qui s'unit elle-même à son cousin M. Claude Gariod. V. n° 89.

M. le comte de Loche a donné quelques renseignements précis sur cette famille dans son *Histoire de Grésy-sur-Aix;* nous y renvoyons le lecteur (1).

186. Paris, 21 mai 1817. — Lettres de naturalité accordées à Claude-Marie Gruat, capitaine de cavalerie en non activité, chevalier de la Légion d'honneur, né le 26 avril 1786, à Chambéry.

187. Paris, 28 mai 1817. — Lettres de naturalité accordées à François-Marie Fortis, avocat, ancien conseiller à la Cour de Lyon, né le 2 mars 1768, à Chambéry. V. n° 423.

François-Marie comte Fortis, écuyer, plus connu sous la dénomination de *comte de Fortis,* était issu d'une bonne famille de Chambéry. « La mort vient de frapper, dit le *Journal des Débats* du 3 février 1847, après une courte maladie, un homme de bien, un litté-

(1) V. page 208.

rateur de mérite, dans la personne de M. François-Marie comte de Fortis, né à Chambéry (le 2 mars 1768), ancien avocat général à la Cour royale de Lyon, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur et de celui de saint Maurice et de saint Lazare, membre de plusieurs sociétés savantes, mort à Paris, le 24 janvier 1847.

« Doué d'une heureuse élocution, d'une grande pénétration d'esprit, d'une mémoire prodigieuse et ayant fait d'ailleurs de très-brillantes études classiques, la vocation de M. le comte de Fortis le dirigea vers le barreau; il débuta dans cette carrière par les fonctions d'avocat qu'il exerça à Genève de la manière la plus honorable, et qui fit pressentir un magistrat de la plus haute espérance. En effet, appelé à Lyon à cause de sa réputation de savoir et d'intégrité, il y remplit avec talent et distinction les fonctions d'avocat général à la Cour royale (1). L'activité de son esprit lui faisant un besoin du travail, il employa constamment le temps qu'il pouvait dérober aux affaires du palais à la culture des lettres et des arts.

« Comme littérateur, on a de M. le comte de Fortis un *Voyage historique et pittoresque à Lyon et ses environs* (2) et un *Voyage à Aix en Savoie* (3); ce

(1) Avocat général à la Cour impériale de Lyon le 30 juillet 1811, conseiller à la même Cour le 7 janvier 1812, démissionnaire le 21 novembre 1815. V. Documents fournis par M. le conseiller Niepce, *Savoie, notes historiques*, dossier Fortis, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry.

(2) *Voyage pittoresque et historique à Lyon, aux environs et sur les rives de la Saône et du Rhône*, Paris, Bossange frères, 1821, 2 volumes in-8°, avec un atlas in-f° de 20 planches.

(3) *Amélie ou voyage à Aix-les-Bains et aux environs*,

dernier ouvrage n'a pas peu contribué à étendre la juste célébrité de l'établissement thermal de cette ville, et le besoin de reconnaître ce service fut un des motifs qui portèrent le roi Charles-Félix à récompenser cet écrivain patriote par l'ordre de saint Maurice et de saint Lazare.

« Mais une composition capitale, celle sur laquelle il fondait le plus d'espérance pour sa gloire littéraire, et que malheureusement il laisse inachevée, est un *Tableau historique, statistique et descriptif du duché de Savoie,* entrepris, tant était grande son ardeur à l'étude à l'époque même où la plupart des hommes de lettres aiment à se reposer. Ceux de ses amis, qui ont connaissance de la partie terminée de cet important ouvrage, ne peuvent que former des vœux pour qu'il soit continué sur son plan primitif, le public devant y trouver, sur un pays que l'auteur lui-même disait n'être pas assez connu, des aperçus curieux, instructifs et souvent profonds, que l'on chercherait vainement ailleurs (1). »

On lui doit encore : *Notice sur la statue équestre d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, surnommé Tête-de-Fer ou le Prince à Cent-Yeux,* Paris, Everat, imprimeur, 1838, in-8° de 64 pages, et l'*Eloge historique de Jacquard, suivi d'une notice sur la statue élevée à Lyon à sa mémoire et sur les manufactures d'étoffes de soie de cette ville,* Paris, Béthume,

Lyon, imprimerie André Idt; Turin, librairie Pic, 1829, 2 volumes in-8°.

(1) Document communiqué par M. Aimé Vingtrinier, directeur de la *Revue du Lyonnais.* V. *Savoie, notes historiques,* dossier Fortis, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry.

imprimeur, 1840, in-8° de 132 pages avec une planche (1).

Armes : *Ecartelé : au 1er, de gueules au lion d'or; au 2e, d'azur à l'abeille d'or; au 3e, d'azur au mortier de sable bordé d'hermine; au 4e, de gueules à la balance d'argent.* Devise : *Fortes creantur fortibus et bonis* (2).

188. Paris, 28 mai 1817. — Lettres de naturalité accordées à Benoît Gallice, ancien lieutenant de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur, né le 11 janvier 1757, aux Valloires (3).

Fils de Jean-Baptiste Gallice et de Bénédicte Billet, Benoît Gallice mourut à Wassy (Haute-Marne), le 16 avril 1830; il avait épousé Marguerite Foissant.

189. Paris, 28 mai 1817. — Lettres de naturalité accordées à Joséphin de La Magdelaine dit Magdelaine, capitaine d'artillerie à pied en non activité, auteur de travaux sur les fortifications et sur divers sujets, né le 23 juin 1791, à Evian.

190. Paris, 4 juin 1817. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-Etienne Buffet, maréchal des logis de gendarmerie, né le 1er mars 1767, à Clermont-les-Seyssel (4). V. n° 248.

(1) M. Léon Ménabréa a donné une *Notice biographique sur le comte Fortis* dans les *Mémoires* de l'Académie de Savoie, 2e série, tome Ier, page CIX.

(2) Nous devons communication de ce blason à l'obligeance de M. François Rabut.

(3) Les Valloires, canton de Saint-Michel, arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne.

(4) Clermont, canton de Seyssel, arrondissement de Saint-Julien.

191. Paris, 4 juin 1817. — Lettres de naturalité accordées à Claude Burdin, aspirant ingénieur des mines, né le 18 mai 1781, à Lépin-les-Pont-de-Beauvoisin (1).

Claude Burdin est mort dans un âge avancé, en 1874, chevalier de la Légion d'honneur et ingénieur en chef de première classe; il était en retraite depuis plusieurs années.

Un M. Martin Burdin, membre de la Société royale économique de Chambéry pour l'agriculture, le commerce et les arts, a publié en 1779 un catalogue raisonné des arbres fruitiers et autres plants cultivés par lui dans ses pépinières de Lémenc; il en a donné en 1787 une nouvelle édition précédée d'une instruction sur le choix de l'exposition et sur les travaux préparatoires qui doivent préluder à toute plantation. Ce catalogue raisonné, où sont exposés les principes généraux de la taille, est, dit M. Tochon, le premier travail spécial publié en Savoie sur les arbres fruitiers (2).

Rappelons enfin ici que la mère de l'inspecteur général des mines, député au Parlement sarde, Joseph Despine, était une Burdin.

192. Paris, 4 juin 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jacques-François Dupraz, chirurgien aide major à la légion Corse, né le 6 septembre 1766, à Saint-Jean-de-Maurienne.

Il a laissé une fille, Julie, veuve Lartigues, qui habite à la Française (Tarn-et-Garonne).

(1) Lépin, canton de Pont-de-Beauvoisin, arrondissement de Chambéry.

(2) V. Tochon, *Histoire de l'agriculture en Savoie,* page 54.

Fils de Pierre Dupraz, architecte, et de Jeanne-Lucrèce de Bérard, Jacques-François Dupraz, né à Saint-Jean-de-Maurienne en 1766, est mort à Toulouse en 1835 ; il était cousin germain de Jacques-Antoine Dupraz, docteur en médecine et en chirurgie, syndic de la ville de Saint-Jean-de-Maurienne, administrateur de l'hospice, chevalier des saints Maurice et Lazare, né à Saint-Michel, mort en 1857 à Saint-Jean-de-Maurienne. On peut dire de lui : *Vitam transiit benefaciendo.*

193. Paris, 4 juin 1817. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-Louis Pillet, lieutenant d'infanterie en retraite, né le 4 mai 1785, à Chambéry. V. n° 89.

Pierre-Louis Pillet, né à Chambéry en 1785, mort avant 1823, en laissant un fils, Fortunat, était frère de madame Ménabréa et du colonel Pillet, dont nous avons parlé au n° 89, et fils d'Amédée Pillet, docteur en médecine, et de Gasparde Pommel ; mais il n'était point parent, croyons-nous, du comte Michel-Frédéric Pillet-Will, régent de la Banque de France, l'un des plus nobles caractères qu'ait produits la Savoie (1).

(1) Michel-Frédéric Pillet, né le 26 août 1781, à Montmélian, appartenait, dit-on, par sa mère, à la famille du chancelier Daguesseau ; parti jeune et peu fortuné de sa ville natale, il se livra de bonne heure au commerce, et épousa, en 1805, la fille de Louis Will, banquier de Lausanne, dont il joignit le nom au sien. Depuis lors sa fortune ne fit que s'accroître, grâce à son entente des affaires et à sa rare intelligence. Banquier à Paris, il devint juge au Tribunal de commerce de la Seine, et fut, en 1818, avec Benjamin Delessert, l'un des fondateurs de la Caisse d'épargne, dont il resta l'un des directeurs ; en 1828, il devint régent de la Banque de France ;

194. Paris, 4 juin 1817. — Lettres de naturalité accordées à Charles-François-Bertrand Thomas, lieutenant de gendarmerie, aide de camp du baron Janin, chevalier de la Légion d'honneur, né le 19 décembre 1791, à Montmélian. V. n° 91.

195. Paris, 11 juin 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jacques-Bernard Avocat, sous-lieutenant des douanes dans la Meuse, né le 9 avril 1790, à Evian.

196. Paris, 11 juin 1817. — Lettres de naturalité accordées à François Cantaz, préposé des douanes à Entre-deux-Guiers, né le 7 décembre 1797, à La Chapelle en Savoie (1).

artiste distingué, M. Pillet-Will ne cessa jamais de favoriser les efforts des associations artistiqnes ou littéraires de la Savoie entière. Sociétés littéraires, associations artistiques, écoles et bibliothèques publiques, églises, presbytères, etc., furent l'objet constant de sa munificence. Créé comte le 27 novembre 1833 et nommé commandeur de la Légion d'honneur en 1843, il mourut à Paris le 10 février 1860. Son fils, le comte Hyacinthe-Louis-Alexis-Constantin Pillet-Will, officier de la Légion d'honneur et régent de la Banque de France, s'est uni à Louise-Claudine Roulin, et a eu, je crois, deux filles, mesdames de Barthélemy et Lanjuinais, et un fils, Frédéric-Alexis-Louis, banquier à Paris, et époux, le 6 février 1869, de Jeanne-Marie-Clotilde Briatte, fille d'un conseiller référendaire à la Cour des comptes. — Armes : *Ecartelé aux 1 et 4 d'argent au frêne au naturel, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or mises en fasce aux 2 et 3 d'or, à la pie de sable, au chef d'azur chargé d'une étoile d'or* (V. Lettre de M. F. Rabut, Dijon, 25 juin 1875, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry.

(1) La Chapelle, canton de La Chambre, ou La Chapelle, canton d'Abondance.

197. Paris, 11 juin 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Pierre Fournier, militaire en retraite, né le 4 juillet 1777, à Veyrier (1). V. nos 345, 384.

198. Paris, 18 juin 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Jacques Munier, brigadier de gendarmerie à cheval, né le 25 avril 1786, à Bourg-Saint-Maurice. V. n° 325.

199. Saint-Cloud, 25 juin 1817. — Lettres de naturalité accordées à Claude Genevois, ancien militaire, jardinier au Luxembourg, né le 21 août 1775, à Chambéry. V. n° 366.

200. Paris, 25 juin 1817. — Lettres de naturalité accordées à Maurice Sylvestre, ancien militaire, chevalier de la Légion d'honneur, né le 26 février 1761, à Aime (2).

201. Saint-Cloud, 2 juillet 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste Lachenal, ancien employé à l'administration des vivres, né le 28 mars 1789, à Annecy. V. nos 640, 690.

202. Paris, 9 juillet 1817. — Lettres de naturalité accordées à Louis Renaud ou Renand, préposé des douanes à Aubagne (Bouches-du-Rhône), né le 26 octobre 1789, à Samoëns.

203. Paris, 23 juillet 1817. — Lettres de naturalité accordées à Nicolas Mayan, employé des douanes à Grenoble, né le 10 septembre 1795, à Chambéry. V. nos 37, 43, 211, 330.

(1) Veyrier, canton d'Annecy.

(2) Aime, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Moûtiers.

204. Paris, 30 juillet 1817. — Lettres de naturalité accordées à Philibert Bonnod, préposé des douanes à Avesne, né le 2 novembre 1785, à Thénésol (1).

205. Paris, 6 août 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Claude Bella, ancien garde-magasin du timbre, né le 20 mai 1751, à Chambéry. V. nos 29, 154, 176.

206. Paris, 6 août 1817. — Lettres de naturalité accordées à Alexandre-Madeleine Belly, ancien sous-lieutenant de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur, né le 7 septembre 1786, à Yenne. V. n° 165.

207. Paris, 6 août 1817. — Lettres de naturalité accordées à Marcel Chevalier, ancien commissaire des guerres, né le 10 septembre 1761, à La Chapelle en Savoie. V. nos 109, 257, 404, 604.

208. Paris, 6 août 1817. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Marie-Victor Duplan, lieutenant-colonel, officier de la Légion d'honneur, né le 2 juillet 1773, à Moûtiers.

209. Paris, 6 août 1817. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Marie de Galliffet, capitaine de vaisseau, chef de division en retraite, chevalier de saint Louis, né le 21 septembre 1751, à Lépin-les-Pont-de-Beauvoisin.

Joseph-Marie de Galliffet, mort à Marseille le 9 décembre 1838 avec le grade de contre-amiral, était fils de Joachim de Galliffet et de Jeanne de Corbeau de Lanfrey; son frère, Pierre, né le 28 mars 1748, lieutenant au régiment de la Sarre et chevalier de

(1) Thénésol, canton d'Albertville.

saint Louis, décéda à Marseille le 3 juin 1821, sans alliance; sa sœur, Anne-Marie, épousa un M. Porta, de Chambéry. Le contre-amiral de Galliffet mourut lui-même sans alliance. A une autre branche de cette famille appartient Gaston-Alexandre-Auguste marquis de Galliffet, prince de Martigues, général de division, commandeur de la Légion d'honneur, commandant la 15e division militaire. Armes : *De gueules au chevron d'argent accompagné de trois trèfles d'or.*

210. Paris, 13 août 1817. — Lettres de naturalité accordées à François Chappaz, lieutenant d'infanterie en non activité, chevalier de la Légion d'honneur, né le 1er février 1785, à Thorens-Sales (1).

211. Paris, 13 août 1817. — Lettres de naturalité accordées à Pierre Mayan, ancien capitaine d'infanterie, chavalier de la Légion d'honneur, né le 31 janvier 1769, à La Clusaz. V. nos 37, 43, 203, 330.

212. Paris, 13 août 1817. — Lettres de naturalité accordées à André Montmasson, capitaine au corps royal du génie, né le 27 août 1788, à Evian.

213. Paris, 13 août 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jean Rémondat, ancien chef de division des subsistances au ministère, né le 12 décembre 1755, à Ruffieux.

214. Paris, 13 août 1817. — Lettres de naturalité accordées à Etienne Tournafond, ancien chef de bataillon, chevalier de la Légion d'honneur, né le 12 novembre 1768, à Chamoux.

(1) Thorens-Sales, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Annecy.

215. Paris, 15 août 1817. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Marie-François Rosset, ancien chirurgien-major, chevalier de la Légion d'honneur, né le 27 décembre 1767, à Albens (1).

Docteur en médecine de l'Université de Turin, puis chirurgien-major des armées sardes et françaises, il devint chirurgien en chef de l'hospice d'Alexandrie, prit sa retraite en 1815, et mourut à Saint-Girod, le 7 septembre 1846, dans des sentiments d'une extrême piété.

216. Paris, 3 septembre 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste-Vincent Larive, employé des douanes à Saint-Pierre-d'Entremont (Isère), né le 17 février 1774, à Saint-Jean-de-Maurienne.

217. Paris, 10 septembre 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste Beauchamp, capitaine d'infanterie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, né le 8 décembre 1763, à Cléry-Frontenex (2).

218. Paris, 10 septembre 1817. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Boursier, ancien militaire, préposé des douanes à Entre-Vaux (Basses-Alpes), né le 6 juillet 1775, à Saint-Aquiler-les-Frangy (3).

219. Paris, 10 septembre 1817. — Lettres de naturalité accordées à Marie-Joseph Perret, capitaine d'infanterie en retraite, né le 18 février 1783, à Ecole. V. n[os] 250, 348, 442, 514.

(1) Albens, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Chambéry.

(2) Cléry-Frontenex, canton de Grésy-sur-Isère, arrondissement d'Albertville.

(3) Saint-Aquiler, canton de Frangy.

220. Paris, 17 septembre 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Marie baron Bochaton, ancien colonel d'infanterie, baron de l'empire, officier de la Légion d'honneur, chevalier de saint Louis, né le 31 décembre 1771, à Evian. Volontaire, en 1792, du 5e bataillon du Mont-Blanc, il fut en 1803 capitaine et aide de camp du général Dupas, en 1811 major, en 1813 colonel; se distingua à Friedland, à Wagram, à Leipsick, à Montmirail et au pont de la Dranse en 1815, sous les ordres de Dessaix. Il mourut à Evian.

Nous n'avons pu nous procurer la moindre donnée sur cet officier supérieur; nous savons seulement qu'il était fils d'André Bochaton, bourgeois d'Evian, et de Jeanne-Andrée-Françoise Sache.

221. Paris, 24 septembre 1817. — Lettres de naturalité accordées à Maurice Chappe, ancien capitaine adjudant-major de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur, né le 15 juillet 1779, à Annecy.

222. Paris, 15 octobre 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Antoine Bérard, capitaine d'infanterie en retraite, né le 27 novembre 1759, à Aime.

223. Paris, 22 octobre 1817. — Lettres de naturalité accordées à Louis Ducrest, ancien sergent, chevalier de la Légion d'honneur, né le 15 septembre 1788, à Ugines. V. nº 14.

224. Paris, 22 octobre 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Claude Dumolard, ancien capitaine d'infanterie, né le 7 novembre 1789, à Chambéry.

225. Paris, 22 octobre 1817. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Jeandet, préposé des vivres au

fort de Pierre-Châtel (Ain), né le 27 février 1788, à Yenne.

226. Paris, 27 octobre 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste Richart, sous-lieutenant de douanes, né le 26 juillet 1772, au Bourget (1).

227. Paris, 29 octobre 1817. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Henrioux, caporal aux voltigeurs du 1er régiment d'infanterie de la garde royale, chevalier de la Légion d'honneur, né à Annecy, le 14 mai 1783. V. n° 411.

228. Paris, 6 novembre 1817. — Lettres de naturalité accordées à François Grobert, ancien commissaire des guerres, officier de la Légion d'honneur, chevalier de saint Louis, né le 12 février 1763, à Aix-les-Bains.

229. Paris, 12 novembre 1817. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-Louis comte Dupas, lieutenant-général en retraite, commandeur de la Légion d'honneur, né le 13 février 1761, à Evian.

Fils de Gaspard Dupas, bourgeois d'Evian, et d'Antoinette Pellissier, Pierre-Louis Dupas servit d'abord dans les armées piémontaises et genevoise, puis dans les troupes françaises. Soldat au régiment suisse de Châteauvieux en 1787, il fut nommé au commencement de la Révolution commandant de gendarmerie à Paris. Lors de la réunion de la Savoie à la France, il se rendit dans son pays natal et se fit élire adjudant-major dans une des légions des Allo-

(1) Le Bourget, canton de La Motte-Servolex, arrondissement de Chambéry.

broges; bientôt capitaine, il passa le 10 août 1793 commandant de carabiniers, assista au siége de Toulon et remplit les fonctions d'aide de camp du général en chef Carteaux. Nous le trouvons ensuite dans les Pyrénées-Orientales, dans la Cerdagne, dans les Pyrénées-Occidentales et en Suisse. Commandant du 3e bataillon de la demi-brigade des Allobroges, Dupas servit à l'armée d'Italie, se conduisit avec intrépidité à la tête de 200 hommes au pont de Lodi, et reçut, pour ce fait d'armes, un sabre d'honneur. Blessé cinq fois à Caldiero, il fut encore atteint à Anghiera d'une balle à la cuisse droite, fut fait chef de bataillon des guides à la prise de Malte, puis commandant de la citadelle du Caire le 12 janvier 1799. Colonel des mamelucks le 2 mai 1803, puis général de brigade la même année, Dupas commanda une brigade de la première division des grenadiers d'Oudinot au 5e corps de la grande armée, se distingua à Austerlitz, prit part aux campagnes de Prusse et de Pologne de 1806 à 1809, se fit remarquer à Friedland, à Essling et à Wagram et devint général de l'empire (25 avril 1809) avec dotation, commandant de la Légion d'honneur, chevalier de la Couronne de Fer, grand'croix de l'ordre du Lion de Bavière, etc. Obligé, pour raison de santé, de solliciter sa mise à la retraite en 1813, le général Dupas se tint dès lors un peu à l'écart; il mourut à Ripaille, près Thonon, le 6 mars 1823. Il avait épousé Anne-Antoinette Raimond, nièce du général comte Hullin, et en avait eu deux fils et une fille : 1° Pierre-Auguste-Louis-Antoine, né en 1812, ancien commandant de cuirassiers, propriétaire à Ripaille; 2° Jeanne-Pétronille-Anne-Adélaïde, née en 1813, veuve d'Ernest Dubouloz, propriétaire à Thonon; 3° Jean-François,

né en 1815, officier de cuirassiers, décédé sans alliance le 28 mars 1871 (1).

Armes : *D'or au palmier de sinople terrassé du même, sur le fût duquel broche un cheval galopant de sable allumé de gueules; bordure d'azur chargée d'étoiles d'argent; franc-quartier de comte militaire brochant sur le tout au 9e de l'écu* (2).

230. Paris, 19 novembre 1817. — Lettres de naturalité accordées à Maurice Chapel, préposé des douanes dans la Moselle, né le 22 octobre 1782, à Bourg-Saint-Maurice.

231. Paris, 26 novembre 1817. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Burgat, ancien négociant, chevalier de la Légion d'honneur, né le 21 septembre 1761, à Manigod-les-Thônes.

232. Paris, 26 novembre 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jean-François Passet, avocat, juge suppléant au Tribunal de première instance de Lyon, né le 24 juillet 1766, à Grésy-sur-Isère.

Avocat, bâtonnier de l'ordre à Lyon, juge suppléant au Tribunal civil de cette ville et chevalier de la Légion d'honneur, Jean-François Passet fut l'un des défenseurs du général Mouton-Duvernet, en faveur duquel il prononça un éloquent plaidoyer, qui a été imprimé en 1818. Il mourut à Lyon, le 11 février 1841.

(1) V. Albrier, *Les anoblis de Savoie sous le premier empire,* apd. *Revue savoisienne,* août 1875, page 67. — Philippe, *Les gloires de la Savoie.*

(2) V. Lettre de M. Alcide Georgel, Elbeuf-sur-Seine, 18 mars 1875, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry.

Passet a lu à la Société littéraire de Lyon, dont il fut un des fondateurs : *Epithalame à Hortense; Chanson à un ami qui avait couru quelques dangers à cause de ses opinions politiques; Chanson d'adieu à des amis* (3 septembre 1807); *Discours sur les progrès de l'esprit humain chez les différents peuples* (10 mars 1808); *Fragments en vers d'un poëme sur la guerre des Français en Italie* (7 juillet), etc. (1).

233. Paris, 3 décembre 1817. — Lettres de naturalité accordées à François Chinal, sergent à la 1re compagnie du 1er bataillon du 1er régiment d'infanterie de la garde royale, chevalier de la Légion d'honneur, né le 29 janvier 1786, à Albanne (2).

234. Paris, 3 décembre 1817. — Lettres de naturalité accordées à Gaspard-Philibert-Madeleine Delamare, ancien colonel d'état-major, chevalier de la Légion d'honneur, né le 10 juin 1761, à Bonne (3).

Entré dans les gardes du corps du roi de Sardaigne le 24 septembre 1778, il fut nommé sous-lieutenant dans le régiment de Maurienne en 1784 et lieutenant dans celui d'Oneille en 1793; il fit les premières campagnes de la Révolution avec les troupes piémontaises contre la République française, et fut blessé le 9 juin 1793 à l'affaire du col de Brois. Promu capitaine en 1794, il fut de nouveau blessé au combat de Marthe, près Nice, et nommé après Marengo commandant au 1er régiment de dragons piémontais. Passé au service

(1) V. Albrier, *La Savoie à la Société littéraire de Lyon*, apd. *Revue savoisienne*, mai 1869, page 35.

(2) Albanne, commune du canton de Saint-Jean-de-Maurienne.

(3) Bonne, canton d'Annemasse.

de France, il devint aide de camp du général Pacthod et le 14 juin 1804 chevalier de la Légion d'honneur. Il fit les campagnes de 1806 à la grande armée, entra comme adjoint à l'état-major de l'armée du Nord, puis à celui de l'armée de Naples, assista au siége de Gaëte et passa adjudant-commandant (30 septembre 1807). Admis à la retraite le 17 février 1810, il reprit du service en 1814 et quitta définitivement l'armée le 15 juillet 1815. Il mourut à Ferney-Voltaire, le 14 mars 1833 (1).

235. Paris, 3 décembre 1817. — Lettres de naturalité accordées à Henri Novel, employé des douanes aux Sables-d'Olonne (Vendée), né le 14 mars 1769, à Chilly-les-Frangy. V. n° 412.

236. Paris, 10 décembre 1817. — Lettres de naturalité accordées à Antoine Baldy, capitaine d'infanterie en non activité à Montpellier, né le 13 avril 1784, à Annecy.

237. Paris, 10 décembre 1817. — Lettres de naturalité accordées à Pierre Dunoyer, sous-lieutenant d'infanterie en non activité, né le 31 janvier 1790, à Rumilly. V. nos 4, 68.

238. Paris, 23 décembre 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jean-François Dépigny, lieutenant d'infanterie en non activité, né le 30 mai 1786, à Annecy.

239. Paris, 23 décembre 1817. — Lettres de naturalité accordées à François-Amédée-Lubin Dessaix,

(1) *Supplément à la galerie militaire de l'Ain*, par C.-J. Dufay, 1878, in-8°, page 30.

chef de bataillon, aide de camp, retraité capitaine, chevalier de la Légion d'honneur, né le 10 mai 1767, à Thonon. V. nos 10 et 299.

Frère du général comte Dessaix, François-Amédée-Lubin Dessaix, mort en 1837, épousa en 1816 Louise Naz. Son fils, Edouard, avocat, président du Conseil général de la Haute-Savoie, chevalier de la Légion d'honneur, membre de la Société florimontane, est décédé en 1870 sans postérité.

240. Paris, 23 décembre 1817. — Lettres de naturalité accordées à François Donche, chirurgien-major en retraite, né le 23 mai 1765, à Saint-André-les-Boëge (1).

Docteur des Facultés de Turin et de Paris, il mourut dans cette dernière ville le 13 juin 1835.

241. Paris, 23 décembre 1817. — Lettres de naturalité accordées à Antoine-Joseph Dumont, capitaine d'artillerie à Rennes, chevalier de la Légion d'honneur, né le 1er janvier 1785, à Saint-Jean-de-la-Porte (2). V. n° 266.

242. Paris, 23 décembre 1817. — Lettres de naturalité accordées à Louis Everard, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, né le 24 avril 1771, au Bourget-en-Huile (3).

243. Paris, 23 décembre 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Marie Martin, lieutenant de gendarmerie en non activité, chevalier de la Légion

(1) Saint-André, canton de Boëge.

(2) Saint-Jean-de-la-Porte, canton de Saint-Pierre-d'Albigny.

(3) Le Bourget-en-Huile, canton de Chamoux.

d'honneur, né le 3 juin 1762, à Saint-Maxime-les-Beaufort (1). V. nos 371, 372, 440, 585, 631, 682.

244. Paris, 23 décembre 1817. — Lettres de naturalité accordées à Antoine Viviand, brigadier à cheval de la gendarmerie royale de Paris, né le 17 juillet 1793, à Chambéry. V. n° 85.

245. Paris, 31 décembre 1817. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-Claude Manuel, sous-lieutenant d'infanterie en non activité, né le 8 juillet 1781, à Thonon. V. n° 676.

246. Paris, 31 décembre 1817. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Guillaume Songeon, sous-lieutenant d'infanterie en non activité, né le 28 septembre 1792, à Annecy. V. n° 140.

247. Paris, 9 janvier 1818. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Marie-Ferdinand Mugnier, capitaine d'état-major en demi-solde, né le 5 mars 1771, à Thonon.

248. Paris, 21 janvier 1818. — Lettres de naturalité accordées à François-Marie Buffet, sous-lieutenant de la légion de l'Isère, chevalier de la Légion d'honneur, né le 21 mai 1770, à Thônes. V. n° 190.

249. Paris, 21 janvier 1818. — Lettres de naturalité accordées à Pierre Mermillod, sous-lieutenant de gendarmerie en non activité, né le 12 janvier 1760, aux Villards-sur-Thônes (2). V. n° 547.

250. Paris, 21 janvier 1818. — Lettres de naturalité accordées à Dominique Perret, sous-lieutenant d'in-

(1) Saint-Maxime, canton de Beaufort.
(2) Les Villards-sur-Thônes, canton de Thônes.

fanterie en non activité, né le 23 août 1785, à Chambéry. V. nos 219, 348, 442, 514.

251. Paris, 3 février 1818. — Lettres de naturalité accordées à François-Marie Anthoine dit Milhomme, ancien militaire, lieutenant de douanes à Hisson (Aisne), né le 25 mai 1789, à Clefs-les-Thônes (1).

252. Paris, 3 février 1818. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Maurice Sache, sous-lieutenant d'infanterie en non activité, né le 15 avril 1778, à Lugrin (2).

253. Paris, 6 février 1818. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Joseph Dupont, préposé des douanes à Holstroff (Moselle), né le 15 juillet 1771, à Saint-Ferréol (3). V. n° 593.

254. Paris, 6 février 1818. — Lettres de naturalité accordées à Alexandre-Zacharie-Silvain Galley, négociant et propriétaire à Annonay, chevalier de la Légion d'honneur, né le 22 juillet 1793, à Vallorcine-les-Chamonix. V. n° 313.

255. Paris, 6 février 1818. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Vincenty, sous-lieutenant d'infanterie en non activité, né le 31 août 1788, à Chambéry.

256. Paris, 11 février 1818. — Lettres de naturalité accordées à Jacques-Antoine Dahu, sous-lieutenant de cavalerie en non activité, né le 4 juin 1779, à Chambéry.

(1) Clefs, canton de Thônes.
(2) Lugrin, canton d'Evian.
(3) Saint-Ferréol, canton de Faverges.

257. Paris, 18 février 1818. — Lettres de naturalité accordées à Jacques Chevalier-Joly, chef de bataillon en non activité, né le 13 juillet 1768, à Beaufort. V. n°s 109, 207, 404, 604.

258. Paris, 18 février 1818. — Lettres de naturalité accordées à Marie-Jean-Louis Decret, capitaine d'infanterie en non activité, né le 30 mars 1780, à Bonneville.

259. Paris, 18 février 1818. — Lettres de naturalité accordées à Frédéric Forest, capitaine au 3e bataillon de la légion de Maine-et-Loire, né le 14 novembre 1790, à Chambéry.

260. Paris, 18 février 1818. — Lettres de naturalité accordées à Laurent Genin, lieutenant d'infanterie en non activité, né le 12 octobre 1779, à Argentine (1).

261. Paris, 25 février 1818. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Marie Petit, courrier postulant des postes, né le 25 juin 1787, à Sallanches.

Il a laissé une fille unique mariée à un M. Crespin.

262. Paris, 25 février 1818. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Pierre Vial, sous-lieutenant d'infanterie, né le 13 novembre 1781, à Saint-Jean-d'Arves (2). V. n° 533.

263. Paris, 11 mars 1818. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Marie Dubuisson, lieutenant de gendarmerie en non activité, né le 19 juillet 1766, à Chambéry. V. n° 265.

(1) Argentine, canton d'Aiguebelle, arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne.

(2) Saint-Jean-d'Arves, canton de Saint-Jean-de-Maurienne.

264. Paris, 11 mars 1818. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Veyrat, receveur des contributions indirectes en retraite, né le 1er mai 1777, à Manigod. V. nos 156, 290.

265. Paris, 18 mars 1818. — Lettres de naturalité accordées à Claude Dubuisson, receveur à cheval des contributions indirectes à Saint-Laurent-de-l'Ain, né le 12 avril 1781, à Chambéry. V. n° 263.

266. Paris, 25 mars 1818. — Lettres de naturalité accordées à François-Thomas Dumont, ancien receveur à cheval des contributions indirectes, né le 29 avril 1779, à Saint-Pierre-d'Albigny. V. n° 241.

267. Paris, 10 avril 1818. — Lettres de naturalité accordées à Marie-Joseph Ducray, sous-lieutenant d'infanterie en non activité, chevalier de la Légion d'honneur, né le 6 avril 1774, à La Pallud en Savoie (1).

268. Paris, 10 avril 1818. — Lettres de naturalité accordées à Octavien Froment, lieutenant d'infanterie en non activité, chevalier de la Légion d'honneur, né le 9 avril 1776, à Chambéry.

269. Paris, 23 avril 1818. — Lettres de naturalité accordées à Jacques Falquet, sous-lieutenant d'infanterie en non activité, né le 9 janvier 1784, à Villard-Sallet (2).

270. Paris, 23 avril 1818. — Lettres de naturalité accordées à Pierre Magnin, sous-lieutenant d'infan-

(1) La Pallud, canton d'Albertville.
(2) Villard-Sallet, canton de la Rochette.

terie en non activité, né le 11 avril 1791, à Rumilly. V. nos 131, 492, 502.

271. Paris, 2 mai 1818. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-Antoine Berchoux, sous-lieutenant d'infanterie en non activité, né le 20 octobre 1781, à Presles (1).

272. Paris, 2 mai 1818. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-François-Nicolas Bétemps, capitaine ex-adjudant de place en retraite, né le 20 août 1770, à Thonon.

273. Paris, 2 mai 1818. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste Navet, lieutenant d'infanterie en non activité, né le 10 décembre 1778, à Saint-Jean-de-Belleville (2).

274. Paris, 20 mai 1818. — Lettres de naturalité accordées à Barthélemi Cosme, capitaine d'infanterie en non activité, né le 19 mars 1776, à Albanne.

275. Paris, 20 mai 1818. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Antoine Delaye, aide garde-magasin des vivres, né le 27 décembre 1792, à Chambéry. V. n° 159.

276. Paris, 20 mai 1818. — Lettres de naturalité accordées à Gaspard-Amédée Germain, lieutenant de cavalerie en non activité, chevalier de la Légion d'honneur, né le 13 août 1788, à Moûtiers.

277. Paris, 20 mai 1818. — Lettres de naturalité accordées à François Jolivet dit Moilon, ancien mili-

(1) Presles, canton de La Rochette.

(2) Saint-Jean-de-Belleville, canton de Moûtiers.

taire, chevalier de la Légion d'honneur, né le 1er mars 1789, à Bonneville.

278. Paris, 20 mai 1818. — Lettres de naturalité accordées à Jacques Vernier, négociant à Marseille, né le 18 août 1784, à Chambéry.

279. Paris, 28 mai 1818. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Marie Socquet, docteur en médecine, né le 15 mai 1768, à Mégève (1). V. nº 568.

Le docteur Socquet s'occupa beaucoup de médecine pratique, acquit une assez grande fortune à Lyon sous le gouvernement impérial, s'adonna ensuite à l'étude de la chimie, et enseigna avec succès cette science en Italie, en France. Il publia divers ouvrages de chimie appliquée aux arts et un grand nombre de mémoires dans différents recueils scientifiques. Il était docteur en médecine de l'Université de Turin, docteur ès-sciences de la Faculté de Paris, secrétaire de l'Académie de Lyon, correspondant de l'Académie de Turin et officier de l'Université. Le docteur Joseph-Marie Socquet décéda à Turin en 1839. Il fut aussi professeur de physique et de chimie aux écoles centrales du Mont-Blanc et du Puy-de-Dôme et à la Faculté des sciences de Lyon.

280. Paris, 3 juin 1818. — Lettres de naturalité accordées à Charles Anthonioz, sous-lieutenant d'infanterie en retraite, né le 2 juin 1779, à Annecy. V. nº 181.

281. Paris, 3 juin 1818. — Lettres de naturalité

(1) **Mégève, canton de Sallanches.**

accordées à Louis Henry, préposé des douanes, né le 7 mars 1775, aux Allinges-les-Thonon (1).

282. Paris, 3 juin 1818. — Lettres de naturalité accordées à Claude-André de Lavenay, docteur en médecine et médecin en chef des hôpitaux civils de la ville de Chaumont, né le 14 mai 1786, à Amancy (2). V. nos 23, 296.

283. Paris, 3 juin 1818. — Lettres de naturalité accordées à Alexandre Sonnet, capitaine d'infanterie en retraite, né le 17 mai 1766, à La Chavanne (3).

284. Paris, 10 juin 1818. — Lettres de naturalité accordées à Jean-François Audibert, professeur à l'école royale du 2e régiment du génie, né le 14 octobre 1762, à Chambéry.

285. Paris, 10 juin 1818. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste Viollet, lieutenant d'infanterie en non activité, né le 23 juin 1774, à Rumilly.

286. Paris, 17 juin 1818. — Lettres de naturalité accordées à Pierre Blard, capitaine d'infanterie en non activité, chevalier de la Légion d'honneur, né le 24 février 1784, à Montmélian.

287. Paris, 17 juin 1818. — Lettres de naturalité accordées à Claude Favre, chasseur à cheval de l'ancienne garde en retraite, né le 26 septembre 1775, à Mercury-Gemilly. V. nos 448, 583, 584, 611, 623.

(1) Les Allinges, canton de Thonon.

(2) Amancy, canton de La Roche, arrondissement de Bonneville.

(3) La Chavanne, canton de Montmélian.

288. Paris, 17 juin 1818. — Lettres de naturalité accordées à Jean-François Ollier, capitaine d'infanterie en retraite, né le 26 août 1765, à Faverges.

289. Paris, 17 juin 1818. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Pécherand-Charmet, lieutenant d'infanterie en non activité, né le 9 juin 1785, à Ugines.

290. Paris, 17 juin 1818. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-François Veyrat, lieutenant d'infanterie en retraite, né le 20 janvier 1765, à Manigod. V. n[os] 156, 264.

291. Paris, 1[er] juillet 1818. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Jeannon, employé des douanes, né le 15 mai 1779, à Chambéry. V. n° 177.

292. Saint-Cloud, 1[er] juillet 1818. — Lettres de naturalité accordées à Mathieu Mercier, lieutenant d'infanterie en non activité, chevalier de la Légion d'honneur, né le 21 septembre 1784, à Evian. V. n° 503.

293. Saint-Cloud, 8 juillet 1818. — Lettres de naturalité accordées à Claude-Anthelme Létanche, né le 23 septembre 1776, à Thonon.

294. Saint-Cloud, 15 juillet 1818. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste Richard, marchand forain, né le 15 avril 1778, aux Valloires. V. n° 526.

295. Paris, 5 août 1818. — Lettres de naturalité accordées à Claude-François Larger, employé des contributions indirectes en retraite, débitant de tabac à Coublevie (Isère), né le 23 septembre 1746, à Chambéry.

296. Paris, 19 août 1818. — Lettres de naturalité accordées à Hippolyte de Lavenay, sous-lieutenant à la légion de la Haute-Marne, né le 20 décembre 1790, à Amancy. V. nos 23, 282.

297. Paris, 26 août 1818. — Lettres de naturalité accordées à Jacques-Ambroise Cartier, lieutenant à la légion de la Meuse, né le 3 avril 1796, à Sallanches.

Neveu par sa mère du général de Montfort (v. n° 8), Jacques-Ambroise Cartier, ancien maire de Verdun-sur-Meuse, vivait encore en 1875 (1); il avait quitté le service militaire avec le grade de colonel.

298. Paris, 26 août 1818. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-François-Paul Chabord, ingénieur en chef des ponts et chaussées du département de la Drôme, né le 23 juin 1767, à Chambéry. V. n° 306.

299. Paris, 26 août 1818. — Lettres de naturalité accordées à Jean-François-Aimé Dessaix, capitaine d'infanterie en retraite, né le 20 mars 1774, à Thonon. V. nos 10 et 239.

Frère du général Dessaix et du commandant Dessaix, Jean-François-Aimé Dessaix fut capitaine dans la légion allobroge, avocat, juge à Genève et sous-intendant du Chablais; il mourut en 1853. Il avait épousé, en 1809, Anne-Marie-Sophie Roch, décédée en 1864. Joseph-Marie Dessaix, son fils, né aux Allinges, le 7 mai 1817, fit ses études au collége de Thonon et au petit séminaire de Saint-Louis-du-Mont, fonda en 1841 un établissement lithographique à

(1) V. Lettre de M. Bonnefoy, notaire à Sallanches, 19 mai 1875, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry.

Chambéry, inventa la zincographie et devint chevalier des saints Maurice et Lazare, président de la Société d'instruction mutuelle et de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, correspondant de la Société d'encouragement des arts et de l'industrie de Paris, de la Société d'histoire de la Suisse romande, de l'Institut national genevois, etc. Joseph Dessaix attacha son nom à un grand nombre de publications périodiques, et entre autres à l'*Education,* journal authographié et illustré ; au *Foyer,* journal de critiques théâtrales et littéraires ; au *Chat,* journal satirique ; à l'*Allobroge,* au *Léman,* à la *Nymphe des eaux,* etc.; il entreprit une œuvre importante qui s'arrêta malheureusement, à la suite de difficultés avec l'éditeur, à la 33e livraison : *La Savoie historique, pittoresque, statistique et biographique.* On lui doit aussi la plus grande partie du texte de *Nice et Savoie* (sites pittoresques, monuments, description et histoire des départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Alpes-Maritimes, réunis à la France en 1860), magnifique album édité par Charpentier (1862-1863). Il mettait presque la dernière main à la *Vie politique et littéraire du général Dessaix,* son oncle, quand la mort vint le surprendre à Evian, le 30 octobre 1870. Il a encore publié une *Histoire de la réunion de la Savoie à la France en 1792*, d'après des documents inédits, Chambéry, 1856, in-8° de IX-463 pages; et *Evian-les-Bains et Thonon,* guide du baigneur et du touriste, promenades historiques, légendes populaires, récits merveilleux, Thonon, 1864, in-8° de 212 pages. Joseph-Marie Dessaix avait épousé, le 18 octobre 1844, Hortense Pillet, fille du colonel dont nous avons parlé précédemment (v. n° 89).

ld, d'Oxford.

ants,

Joseph-Marc... Dessaix, ... le 24 sept... 1774, ... claz le 26... d'in... division, ... ant du ... de l'Empi... 26 août ... 14 mars ... en 1809 ... Anne-Mar... Roch,

Jean-Marie dit Adolphe Dessaix, né à Thonon le 21 décembre 1781, mort au même lieu, en 1844, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur, marié en 1816 à Françoise-Dominique Portay.

Constan... Des... mariée au gé... baron Breis... tué à Dantzi... 1813.

...né aux ... mort à ...0, che... et La... ...re 1844

Eug^ne Dessaix, propriétaire à Féternes, mort en 1870.

Antony Dessaix, fixé à Chambéry, marié en 1861 à Louise Drivet.

Antony et Jean-Louis Dessaix, tous deux mariés et fixés à Féternes.

Les na...

Un autre frère du général Dessaix, Jean-Marie-Adolphe, docteur en médecine, médecin divisionnaire, chevalier de la Légion d'honneur, né en 1781, mort en 1844, épousa, en 1816, Françoise-Dominique Portay, et en eut deux fils, Eugène, propriétaire à Féternes (Haute-Savoie), mort en 1870, et Antony, collaborateur de diverses feuilles savoisiennes. Les renseignements donnés par nous sur la famille Dessaix autorisent ici la publication du tableau généalogique ci-contre (1).

300. Paris, 9 septembre 1818. — Lettres de naturalité accordées à Hyacinthe Curtillet, capitaine d'infanterie réformé, chevalier de la Légion d'honneur, né le 21 juillet 1790, à Aix-les-Bains. V. n° 305 (2).

301. Paris, 21 octobre 1818. — Lettres de naturalité accordées à Louis-Félix Despine, négociant à Marseille, né le 30 octobre 1782, à Annecy.

Il se prépara à la carrière commerciale dans de grandes maisons de Paris et d'Amsterdam. Victime de ses commettants, il se tourna vers l'industrie en

(1) V. Lettres de M. Folliet des 5 et 17 janvier 1874, et documents divers sur la famille Dessaix, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry. — Rabut, *Bulletin bibliographique de la Savoie* (1856-1867); — *Revue savoisienne,* novembre 1870, page 94.

(2) Hyacinthe Curtillet était fils de Joseph Curtillet, propriétaire, et de Marguerite Signet. Il entra à l'école militaire de Fontainebleau au mois de juillet 1807, devint sous-lieutenant au 24e léger le 21 juin 1808 et capitaine au 6e léger le 12 août 1812; il fit les campagnes de 1808 à 1815, reçut deux blessures, et dut être tué en duel en 1820. V. Lettre de M. le docteur Guilland du 16 octobre 1878, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry.

1825, et monta à Marseille une fabrique d'eaux gazeuses, et plus tard à Rome une fabrique d'eaux minérales artificielles; il est mort à Marseille en 1858.

L.-F. Despine avait un esprit remarquable d'initiative, un caractère aimable et une grande instruction. Il parlait l'italien, l'anglais et le hollandais. Il avait épousé Marianne de Passier (1).

La famille Despine, une des plus honorables de la ville d'Annecy, est bien connue en Savoie. Joseph Despine, médecin du roi Victor-Amédée III et premier médecin directeur des eaux d'Aix en 1787, eut de Constance Burdin, entre autres, trois fils, Charles-Antoine-Humbert, Charles-Marie-Joseph et Louis-Félix, *de cujus*.

Charles-Antoine-Humbert Despine, docteur en médecine, directeur des eaux d'Aix, membre de l'Académie de Savoie, chevalier de la Légion d'honneur en 1805, fut créé baron par lettres patentes du 5 juin 1841. Il mourut en 1852. Son fils, le baron Claude-Joseph-Constant Despine, docteur en médecine, directeur des eaux d'Aix, chevalier des ordres de la Légion d'honneur et des saints Maurice et Lazare, membre de plusieurs sociétés savantes, né à Annecy le 13 mars 1807, mort à Saint-Innocent le 14 mars 1873, a laissé sur Aix-les-Bains des écrits estimés, entre autres : *Indicateur médical et topographique d'Aix-les-Bains,* 8e édition en 1858, 11e édition en

(1) Renseignements dus à M. le docteur Louis Guilland, qui a été très-complaisant pour moi, et qui me pardonnera l'indiscrétion que je vais commettre en annonçant qu'il va publier très-incessamment un travail biographique sur les médecins de la Savoie, une première centurie alphabétique destinée à la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.

1864; *L'été à Aix en Savoie,* Batignolles, Hennuyer, 1859, in-8°, etc. Armes : *De gueules au chevron d'or accompagné de trois roses d'argent boutonnées de gueules.* Devise : *Non sine spinis* (1).

Charles-Marie-Joseph Despine, né à Annecy le 4 décembre 1792, mort à Chavanod le 20 février 1859, fut ingénieur des mines en 1812, directeur de l'école des mines de Moûtiers en 1825, inspecteur général en 1835, commandeur des saints Maurice et Lazare, administrateur de la dette publique, président de l'Académie royale de Turin en 1850, président du conseil provincial d'Annecy, député de Duing au Parlement sarde de 1848 à 1859, membre de l'Académie de Savoie, etc.

Deux autres frères de Louis-Félix sont morts à la Guadeloupe : Jean-Humbert et François-Joseph-Louis-Félix.

302. Paris, 4 novembre 1818. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Claude Durieux, lieutenant de gendarmerie à La Tour-du-Pin (Isère), chevalier de la Légion d'honneur, né le 13 décembre 1787, à Mouxy (2).

303. Paris, 18 novembre 1818. — Lettres de naturalité accordées à Jean Vannet, préposé des douanes dans le Nord, né le 6 août 1770, à Champagneux (3).

304. Paris, 12 décembre 1818. — Lettres de naturalité accordées à François-Marie Perrier, capitaine

(1) V. Lettre de M. F. Rabut, Dijon, 25 juin 1875, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry.

(2) Mouxy, canton d'Aix-les-Bains.

(3) Champagneux, canton de Saint-Genix.

d'infanterie en retraite, né le 9 novembre 1767, à Sallanches.

305. Paris, 24 décembre 1818. — Lettres de naturalité accordées à François Curtillet, maire de Saint-Champ (Ain), né le 11 janvier 1773, à Chanaz (1). V. n° 300.

306. Paris, 3 février 1819. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-Auguste Chabord, capitaine d'infanterie en non activité, né le 16 septembre 1766, à Chambéry. V. n° 298.

307. Paris, 3 février 1819. — Lettres de naturalité accordées à Jacques-François Filliard, négociant, chevalier de la Légion d'honneur, né le 19 septembre 1792, à La Biolle (2). V. n° 311.

La famille Filliard paraît originaire de Grésy-sur-Aix, où l'on voit dès l'an 1289 un Aimon Filliard se déclarer l'homme lige du seigneur du lieu. Antoine Filliard, notaire à Grésy de 1655 à 1687, laissa un fils, Pierre-Joseph, qui fut curial de Grésy en 1696, et qui mourut en 1705. Nous trouvons ensuite : Georges-François Filliard, notaire et commissaire d'extentes en 1723, décédé en 1736 époux de Claudine Juillard; Pierre Filliard, qui testa en 1782 en faveur de Pierre-Louis Filliard, son fils, avocat au Sénat de Savoie (3).

308. Paris, 24 février 1819. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Nicolas Nicollet, professeur de

(1) Chanaz, canton de Ruffieux.
(2) La Biolle, canton d'Albens.
(3) V. le comte de Loche, *Histoire de Grésy-sur-Aix*, page 204.

mathématiques au collége Louis-le-Grand et secrétaire du Bureau des longitudes, né le 26 juillet 1786, à Cluses (1). V. n° 319.

Nicollet, qui aimait les sciences avec passion, fut d'abord secrétaire-bibliothécaire de l'Observatoire de Paris, puis membre du Bureau des longitudes, dont il devint bientôt secrétaire. Examinateur à l'école navale de Brest et professeur de mathématiques au collége Louis-le-Grand à Paris, il fut chargé d'une mission scientifique aux Etats-Unis qu'il ne put mener à bonne fin, la mort l'ayant surpris à Washington, le 11 septembre 1843. On doit à Nicollet un ouvrage fantaisiste publié sous le nom d'Herschel fils et intitulé : *Les animaux de la lune.*

309. Paris, 17 mars 1819. — Lettres de naturalité accordées à Michel-François Berger, officier d'infanterie en retraite, né le 14 juillet 1775, à Thonon.

310. Paris, 5 mai 1819. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-Joseph Guillet, maréchal de camp, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de saint Louis, né le 3 février 1765, à Chambéry. V. n° 125.

Volontaire dans les gardes du corps du roi de Sardaigne, Pierre-Joseph Guillet passa en 1786 au service du roi d'Espagne et se fit ensuite incorporer dans l'armée française. Lieutenant au 1er bataillon du Mont-Blanc le 28 février 1793 et capitaine le 18 mars suivant, il fit partie de l'armée des Pyrénées-Orientales et se distingua surtout à la prise de Villelongue

(1) Cluses, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Bonneville.

et à la retraite du 1er nivôse. Guillet, dit l'auteur des *Gloires de la Savoie* auquel nous empruntons ces détails, nommé adjudant-général (chef de bataillon), puis adjudant-général chef de brigade (colonel), fut promu général de division le 12 thermidor an IX (31 juillet 1801); il fit ensuite la campagne de Portugal, fut employé dans les 10e et 9e divisions militaires, devint commandant de la Légion d'honneur le 25 prairial an XII (14 juin 1804), et alla en Italie et en Dalmatie. Envoyé en 1807 dans les îles de la Brazza et de la Solta, il fut rappelé à Milan en raison de son excessive rigueur; mis en non activité le 12 février 1809, il ne reprit du service qu'en 1815 dans la garde nationale active de la 7e division de réserve à l'armée des Alpes, et mourut prisonnier du *buon governo* au fort de Fénestrelle le 3 mars 1836.

311. Paris, 23 juin 1819. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Louis Filliard, docteur en droit, né le 6 décembre 1785, à La Biolle. V. n° 307.

312. Paris, 27 juin 1819. — Lettres de naturalité accordées à Jacques Courtois, ancien vérificateur des domaines, né le 7 mai 1747, à Chambéry.

313. Saint-Cloud, 28 juillet 1819. — Lettres de naturalité accordées à Claude Galley, officier de santé, né le 13 septembre 1776, à Annecy. V. n° 254.

Dix-neuvième et dernier fils de Jean-Michel Galley, commissaire, et d'Anne-Françoise Amblet, Galley était, en l'an VII, attaché à l'armée du Nord comme officier de santé.

314. Saint-Cloud, 28 juillet 1819. — Lettres de naturalité accordées à François Vallet, lieutenant en

retraite, ancien adjoint aux adjudants-généraux, né le 17 mars 1759, à Chambéry.

315. Saint-Cloud, 4 août 1819. — Lettres de naturalité accordées à Eustache Chalamel, capitaine d'infanterie en retraite, né le 1er octobre 1766, à Entrevernes (1). V. nos 389, 639.

316. Saint-Cloud, 4 août 1819. — Lettres de naturalité accordées à Jacques Joly-Muffat, militaire en retraite, né le 24 novembre 1769, à Hauteluce-les-Beaufort (2).

317. Paris, 18 août 1819. — Lettres de naturalité accordées à Charles-Laurent Dupasquier, courtier pour la soie près la bourse de Lyon, né le 27 mai 1773, à Saint-Alban-les-Chambéry. V. n° 59.

318. Paris, 1er septembre 1819. — Lettres de naturalité accordées à Aimé Jacquemin, inspecteur des forêts en retraite, né le 25 novembre 1752, à Saint-Maurice-de-Jacob en Savoie.

319. Paris, 1er septembre 1819. — Lettres de naturalité accordées à Jean-François Nicollet, percepteur des contributions directes, né le 20 avril 1786, à Cluses. V. n° 308.

320. Paris, 15 septembre 1819. — Lettres de naturalité accordées à Claude-François Page, propriétaire, né en Savoie, le 26 mars 1783.

321. Paris, 13 octobre 1819. — Lettres de naturalité accordées à Honoré Savoye, garde forestier, né le 19 octobre 1783, aux Valloires. V. n° 183.

(1) Entrevernes, canton d'Annecy.
(2) Hauteluce, canton de Beaufort.

322. Paris, 20 octobre 1819. — Lettres de naturalité accordées à Jean Megevand, né le 1[er] mai 1784, à Marlioz (1).

323. Paris, 3 novembre 1819. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-François Calvet, propriétaire à Toulouse, né le 12 octobre 1747, à Chambéry.

324. Paris, 8 décembre 1819. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Brondel, sous-lieutenant d'infanterie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, né le 30 octobre 1773, à Yenne. V. n° 509.

325. Paris, 8 décembre 1819. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Munier, militaire en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, né le 5 octobre 1762, à Morillon-les-Samoëns. V. n° 198.

326. Paris, 16 décembre 1819. — Lettres de naturalité accordées à Jean-François Gril, chirurgien-major en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, né le 1[er] décembre 1774, en Savoie.

327. Paris, 19 janvier 1820. — Lettres de naturalité accordées à Sébastien Thiollier, né le 7 octobre 1798, à Chambéry.

328. Paris, 4 février 1820. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Louis Brazier, ancien adjudant-sous-officier au 31[e] de ligne, chevalier de la Légion d'honneur, propriétaire à Ferney-Voltaire, né le 18 juin 1781, à Amancy.

329. Paris, 4 février 1820. — Lettres de naturalité accordées à Sébastion Gay dit Guerraz, chevalier de

(1) **Marlioz, canton de Frangy.**

la Légion d'honneur, propriétaire à Seyssel (Ain), né le 24 juillet 1787, à Rumilly. V. nos 368, 379.

330. Paris, 4 février 1820. — Lettres de naturalité accordées à Adrien-Auguste Mayan, employé des douanes à Pont-de-Beauvoisin (Isère), né le 12 novembre 1798, à Lanslebourg. V. nos 37, 43, 203, 211.

331. Paris, 4 février 1820. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste Mégalland, chef de division à la direction générale des contributions indirectes à Paris, né le 19 août 1781, à Aime.

332. Paris, 4 février 1820. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Marie Merme, ancien militaire, chevalier de la Légion d'honneur, né le 22 février 1778, à Saint-Laurent-de-la-Côte (1).

Il alla tout jeune à Paris, où il prit part à la prise de la Bastille. Quelque temps commissionnaire, il entra ensuite à l'école des élèves trompettes et de là dans le 18e régiment de dragons, et fit presque toutes les campagnes de la République et de l'Empire. Sa vie a été écrite d'après ses récits, et publiée en 1852 chez Bocquet, à Moûtiers ; il a donné *La médaille de Sainte-Hélène et le second empire,* Moûtiers, Bocquet, 1859, in-4° de 8 pages.

333. Paris, 10 mars 1820. — Lettres de naturalité accordées à Louis Genève, adjudant-sous-officier au 4e régiment des tirailleurs de la jeune garde, chevalier de la Légion d'honneur, né le 14 juin 1789, aux Echelles (2).

(1) Saint-Laurent-de-la-Côte, canton de Moûtiers.

(2) Les Echelles, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Chambéry.

334. Paris, 10 mars 1820. — Lettres de naturalité accordées à Guillaume Pricaz, ancien garde d'honneur, à Pont-de-Beauvoisin (Isère), né le 12 novembre 1781, à Bellecombe.

335. Paris, 10 avril 1820. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Michel Savioz, préposé des douanes à Vitry (Moselle), né le 30 janvier 1795, à Marlens-les-Faverges (1).

336. Paris, 14 avril 1820. — Lettres de naturalité accordées à François-Marie Collomb-d'Arcine, contrôleur des contributions indirectes, à Lons-le-Saulnier, né le 17 février 1788, à Arbusigny. V. nos 24, 367.

337. Paris, 25 avril 1820. — Lettres de naturalité accordées à Jean-François Blanc, négociant à Lyon, né le 30 juin 1786, à Faverges. V. nos 55, 111, 534, 691.

C'est très-probablement à la même famille qu'appartient Noémie-Marguerite-Sidonie, fille de Nicolas Blanc, propriétaire à Faverges, et de Marguerite-Léonie Duport, épouse, le 12 mars 1849, de Jean-Charles de Montherot, ministre plénipotentiaire à Bade, mort à Carlsruhe, le 12 janvier 1862, fils de Jean-Baptiste-François-Marie de Montherot, membre du Conseil général de l'Ain, maire de Charnoz, président de l'Académie de Lyon, et de Marie-Suzanne-Clémentine de Lamartine (2).

(1) Marlens, canton de Faverges.

(2) Alphonse-Marie-Louis de Lamartine, frère de madame de Montherot, l'immortel auteur des *Méditations poétiques*, né à Mâcon (Saône-et-Loire) le 21 octobre 1790, et mort à Paris le 28 février 1869, avait épousé, — nous tenons à le constater, — à Chambéry, le 5 juin 1820, Marie-Anne-Elisa

338. Paris, 5 mai 1820. — Lettres de naturalité accordées à Philibert Pennet, brigadier aux chevau-légers de l'ex-garde, chevalier de la Légion d'honneur, à Seyssel (Ain), né le 20 mars 1778, à Albens.

339. Paris, 12 mai 1820. — Lettres de naturalité accordées à Michel Girod, sergent en retraite à l'ex-97e de ligne, garde forestier à Brazey (Côte-d'Or), né le 5 février 1775, à Naves (1). V. nos 361, 636.

Michel Girod entra au 5e de ligne en germinal an VIII, et passa ensuite à la 71e, puis à la 92e demi-brigade ; blessé de deux coups de feu et retraité comme sergent, il devint le 1er novembre 1813 garde forestier à Brazey-en-Plaine, canton de Saint-Jean-de-Losne. (Archives de la Côte-d'Or, M. 11, liasse 2, cote 7.)

340. Paris, 17 juin 1820. — Lettres de naturalité accordées à Dominique Moine, instituteur à Miremonde (Drôme), né le 18 novembre 1788, à Saint-Jorioz (2).

341. Paris, 2 juillet 1820. — Lettres de naturalité accordées à Thomas Trouillet, chirurgien à Paris, né le 23 février 1763, à Chambéry.

342. Paris, 9 août 1820. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Maniglier, militaire en retraite à

Birche, fille d'un gentilhomme de S. A. R. le prince de Galles. C. *Lamartine et sa famille* d'après des documents authentiques, par E. révérend du Mesnil, Lyon, imprimerie Vingtrinier, 1869, in-8°, page 40.

(1) Naves, canton de Moûtiers.

(2) Saint-Jorioz, canton d'Annecy.

Saint-Amand (Marne), né le 27 janvier 1787, à Montmin (1).

343. Paris, 30 août 1820. — Lettres de naturalité accordées à Jean-François Pignarre, ancien gendarme, préposé des douanes royales, né le 29 juin 1784, à Annecy. V. nº 139.

344. Paris, 13 septembre 1820. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Louis Falcoz, dit Falques, sergent-major d'infanterie de ligne, en retraite à Gerbomont (Vosges), né le 26 mars 1777, à Aiguebelle.

345. Paris, 13 septembre 1820. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste Fournier, ex-sergent d'infanterie, en retraite à Bayonne, né le 1er mai 1760, à Annecy. V. nos 197, 384.

346. Paris, 4 octobre 1820. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Marie Dupuy, sous-lieutenant d'infanterie en retraite à Ferney-Voltaire (Ain), chevalier de la Légion d'honneur, né le 6 octobre 1770, à Boëge.

347. Paris, 4 octobre 1820. — Lettres de naturalité accordées à Martin Lanterne, trompette au régiment de dragons de la garde royale, chevalier de la Légion d'honneur, né le 2 septembre 1784, à Saint-Jean-d'Arves.

348. Paris, 4 octobre 1820. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Marie Perret, propriétaire à Blanzy (Saône-et-Loire); à Joseph Perret, propriétaire à Buxy (Saône-et-Loire), et à Joseph-Marie

(1) Montmin, canton de Faverges.

Perret-Morin, propriétaire au Cray-les-Buxy (Saône-et-Loire), nés à Samoëns : le premier le 2 juillet 1772, le second le 22 octobre 1776, et le troisième le 1er mars 1783. V. nos 219, 250, 448, 514.

Fils de Claude-François Perret, qui avait acquis une fortune considérable dans des entreprises de travaux sur les canaux de Givors et de Saint-Quentin, Joseph-Marie, Joseph et Joseph-Marie acquirent une partie des mines de Blanzy. Joseph-Marie l'aîné, fut le père d'Hippolyte Perret, officier de la Légion d'honneur, maître des requêtes au Conseil d'Etat sous l'Empire, conseiller d'Etat élu par l'Assemblée nationale, et époux de Mlle Barthe.

La famille Perret, ancienne à Samoëns, a donné des chanoines à la collégiale de ce lieu, des notaires, des chirurgiens, etc. (1).

349. Paris, 4 octobre 1820. — Lettres de naturalité accordées à Jean-François Portier, préposé des douanes, né le 11 septembre 1798, à Fessy-Lully (2). V. nos 104, 513.

350. Paris, 18 octobre 1820. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Burdet, employé des contributions indirectes à Gap, né le 23 septembre 1781, à Annecy. V. nos 61, 470, 578.

351. Paris, 8 novembre 1820. — Lettres de naturalité accordées à Alexis Dalbanne, négociant à Troyes, né le 23 mars 1754, aux Valloires.

Son petit-fils, François-Victor Dalbanne, décédé à

(1) V. Lettres de M. Riondel, Samoëns, 1er août 1872, apd. bibliothèque Albrier, à Sivry.

(2) Fessy-Lully, canton de Douvaine.

Troyes le 9 juin 1855, laissa entre autres, d'Anne-Justine Fleury, un fils, Edme-Elisabeth-Emmanuel Dalbanne, qui épousa, à Avallon, le 25 février 1867, Amélie-Marie Raudot, nièce de l'ancien député de ce nom, fille de François-Alphonse Raudot, ancien officier, et de Clémence Patin de Lamairie, petite-fille de Jean-Edme-Michel-Auguste Raudot, député de l'Yonne et maire d'Avallon, et de Jeanne-Pierrette Adelon de Chaudenay, et arrière-petite-fille de Jean Raudot, écuyer, seigneur d'Orbigny, conseiller secrétaire du roi, et de Marie-Jeanne Denesvre de Domecy (1). On sait qu'une Dalbanne a épousé M. Lebrun, conservateur du musée et correspondant du ministère de l'instruction publique à Troyes. Un membre de cette famille, Joseph-François Dalbanne, chanoine de Saint-Jean-de-Maurienne et professeur au grand séminaire, a publié en 1864 *Le Mois de Saint-Joseph, ou Méditations pratiques sur la vie, les vertus et les prérogatives de saint Joseph, à l'usage des enfants de Marie,* Chambéry, Bottero, in-16 de 196 pages (2e édition en 1865, in-32 de 370 pages). Un autre savoyard, du même nom, Ernest d'Albane, fils d'un notaire de Saint-Jean-de-Maurienne, et membre de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, acheta en 1870 l'imprimerie Pouchet, de Chambéry, fit paraître la *Feuille d'Avis,* la *Sabaudia,* revue littéraire et historique qui n'eut qu'une durée éphémère, des ouvrages de ville pour l'administration militaire, des brochures sur les eaux minérales de Challes et de la Bauche, etc.

(1) V. Lettres de M. Paul Baudoin, membre de sociétés savantes, Avallon, 31 août 1876, apd. bibliothèque Albrier, à Sivry.

Son imprimerie a été transportée à Bourg-en-Bresse en 1876 (1).

352. Paris, 8 novembre 1820. — Lettres de naturalité accordées à François-Ambroise Marion, sous-lieutenant en retraite aux Martigues (Bouches-du-Rhône), né le 14 décembre 1768, à Annecy.

353. Paris, 6 décembre 1820. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste Blois, ancien négociant dans le département de l'Aube, né le 24 décembre 1751, à Albanne.

354. Paris, 20 décembre 1820. — Lettres de naturalité accordées à Dominique Girard, lieutenant de cavalerie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, à Pontcharra (Isère), né le 17 février 1771, à Verrens-Arvey (2). V. nos 92, 392.

355. Paris, 20 décembre 1820. — Lettres de naturalité accordées à Guillaume Masson, sous-lieutenant de douanes dans les Pyrénées-Orientales, né le 5 mai 1787, à Villard-les-Boëge (3). V. n° 38.

(1) V. F. Rabut et A. Dufour, *L'imprimerie, les imprimeurs et les libraires en Savoie*, page 219. La famille d'Ernest Dalbanne, Dalbane ou D'Albane, paraît originaire de Saint-Julien en Maurienne. C'est à Saint-Julien que furent successivement notaires Charles d'Albane (1715-1727), Emmanuel D'Albane (1735-1740), Pierre-François D'Albane (1760-1800), Joseph-Laurent-Victor D'Albane (1819-1862). Ce dernier avait épousé Marie-Antoinette Foray, sœur de l'historien Camille Foray, et fille du notaire Charles-Antoine Foray, et en avait eu quatre fils, Ernest, Emile, Joseph et Florentin. (Notes de M. F.-M. Combet, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry.)

(2) Verrens-Arvey, canton de Grésy-sur-Isère.

(3) Villard, canton de Boëge.

356. Paris, 23 janvier 1821. — Lettres de naturalité accordées à Jacques-François Botollier dit Boutelier, ancien militaire à Nancy, né le 14 mai 1778, à Magland-les-Cluses.

357. Paris, 22 février 1821. — Lettres de naturalité accordées à Pierre Giraud, négociant à Troyes, né le 24 mars 1777, aux Valloires. V. nos 182, 421, 475, 484, 516.

358. Paris, 21 mars 1821. — Lettres de naturalité accordées à Boniface Escoffier, ancien militaire, préposé des douanes à Boulogne, né le 23 mars 1777, à Valmeinier-les-Saint-Michel (1).

359. Paris, 28 mars 1821. — Lettres de naturalité accordées à Alexandre Revilliod, propriétaire à Paris, né le 5 avril 1777, à Contamines en Savoie (2).

360. Paris, 25 avril 1821. — Lettres de naturalité accordées à Charles Petraz dit Petrasse, ancien militaire en retraite à Paris, chevalier de la Légion d'honneur, né le 2 mai 1782, à La Ravoire (3).

361. Paris, 26 mai 1821. — Lettres de naturalité accordées à Antoine Girod, ancien sous-officier au 5e régiment de chasseurs à cheval à Paris, né en 1790, à Chambéry. V. nos 339, 636.

(1) Valmeinier, canton de Saint-Michel.

(2) Contamines, canton de Bonneville, ou canton de Saint-Gervais, où canton de Frangy. Nous n'avons pu déterminer à quel canton se rattachait au juste le village où prit naissance Alexandre Revilliod, dont le nom est porté aussi par une très-ancienne famille suisse.

(3) La Ravoire, canton de Chambéry.

362. Paris, 23 mai 1821. — Lettres de naturalité accordées à Pierre Cattin, demeurant à Pont-de-Beauvoisin (Isère), né le 10 juillet 1756, au Noyer (1).

363. Paris, 30 mai 1821. — Lettres de naturalité accordées à Henri Boissat, propriétaire à Lyon, né le 30 janvier 1798, à Saint-Girod-les-Albens (2). V. n° 471.

364. Paris, 13 juin 1821. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Aimé Duffour, capitaine d'infanterie en non activité à Cannes, né le 4 mars 1764, à Serraval-les-Thônes.

365. Paris, 20 juin 1821. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Pierre Buys dit Bui, ancien militaire, chevalier de la Légion d'honneur, né le 3 janvier 1772, à Evian.

366. Saint-Cloud, 21 juillet 1821. — Lettres de naturalité accordées à Antoine Genevois, chef de bataillon en retraite, officier de la Légion d'honneur, à Chapareillan (Isère), né le 10 janvier 1772, à Chambéry. V. n° 199.

367. Saint-Cloud, 29 juillet 1821. — Lettres de naturalité accordées à Jean-François-Emmanuel Collomb-d'Arcine, colonel du 6e de ligne, officier de la Légion d'honneur, chevalier de saint Louis, né le 15 octobre 1784, à Arbusigny-les-Reignier. V. nos 24, 336.

368. Saint-Cloud, 8 août 1821. — Lettres de naturalité accordées à Pierre Gay, grenadier au 3e régiment de l'ancienne garde, chevalier de la Légion

(1) Le Noyer, canton du Châtelard.
(2) Saint-Girod, canton d'Albens.

d'honneur, né le 1er janvier 1787, en Savoie. V. nos 329, 379.

369. Paris, 15 août 1821. — Lettres de naturalité accordées à Benoît-Joseph Bal, ancien lieutenant d'infanterie, chevalier de la Légioa d'honneur, né le 27 février 1787, à Chambéry.

370. Paris, 15 août 1821. — Lettres de naturalité accordées à Alexis Lathuille, ancien militaire, préposé des douanes à Lormont (Gironde), né le 21 novembre 1787, à Thônes. V. n° 79.

371. Paris, 29 août 1821. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Martin, propriétaire à Paris, né le 26 septembre 1765, à Chambéry. V. nos 243, 372, 440, 585, 631, 682.

372. Paris, 29 août 1821. — Lettres de naturalité accordées à Benoît Martin, propriétaire à Paris, né le 9 février 1767, à Chambéry. V. nos 243, 371, 440, 585, 631, 682.

373. Paris, 12 septembre 1821. — Lettres de naturalité accordées à Jean Tatin, demeurant à Chirens, né le 29 août 1800, à Aix-les-Bains. V. n° 47.

374. Paris, 30 octobre 1821. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste Dubenoit, sergent au 5e régiment d'infanterie de la garde, né le 5 décembre 1781, à Chambéry.

375. Paris, 10 octobre 1821. — Lettres de naturalité accordées à Balthasar Jay, ancien militaire à Paris, né le 26 avril 1786, à Saint-Martin-de-Belleville.

376. Paris, 31 octobre 1821. — Lettres de naturalité accordées à David Perinet, ancien militaire, che-

valier de la Légion d'honneur, né le 1er avril 1786, à Mégève-les-Sallanches. V. n° 472.

377. Paris, 7 novembre 1821. — Lettres de naturalité accordées à Joseph André, militaire en retraite à Lyon, né le 10 février 1786, à Rumilly. V. n° 19.

378. Paris, 12 décembre 1821. — Lettres de naturalité accordées à André Béné, lieutenant d'infanterie en retraite à Luc (Var), chevalier de la Légion d'honneur, né le 18 décembre 1781, à Chambéry.

379. Paris, 26 décembre 1821. — Lettres de naturalité accordées à Marie-Prosper Gay, chirurgien, maire de Musinens (Ain), né le 30 juin 1775, à Chilly-les-Frangy. V. nos 329, 368.

380. Paris, 3 janvier 1822. — Lettres de naturalité accordées à Claude Soret, gendarme en retraite à Rodemack (Moselle), né le 17 janvier 1765, à Saint-Pierre-de-Curtille (1).

381. Paris, 23 janvier 1822. — Lettres de naturalité accordées à Maxime Vial, ex-militaire en retraite, né le 2 avril 1789, à Beaufort.

382. Paris, 30 janvier 1822. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Marie Paccard, propriétaire à Massigneux (Isère), né le 2 mars 1799, à Yenne. V. nos 132, 426.

383. Paris, 30 janvier 1822. — Lettres de naturalité accordées à Pierre Piollet, chirurgien aide-major à Belley, né le 20 juillet 1794, à Yenne.

384. Paris, 27 février 1822. — Lettres de naturalité

(1) Saint-Pierre-de-Curtille, canton de Ruffieux.

accordées à Antoine Fournier, sous-lieutenant au 1er régiment de hussards à Issoudun, né le 3 juin 1772, à Annecy. V. nos 197, 345.

385. Paris, 17 avril 1822. — Lettres de naturalité accordées à Pierre Berlier, officier de santé, médecin oculiste à Lyon, né le 31 décembre 1775, à Serrières-les-Ruffieux (1).

Nous avons vu, dans un autre travail, que des lettres de naturalité avaient précédemment été concédées en septembre 1808 à Joseph Berlier, marchand à Chalon-sur-Saône, natif de Barcelonnette, ville appartenant au duc de Savoie (archives de la Côte-d'Or, B. 59, f. 176), et nous avons dit que, de ce Joseph Berlier, descendait très-probablement Jean-Baptiste Berlier, colonel du 36e de ligne, général de brigade, officier de la Légion d'honneur, baron de l'Empire en 1808, pair de France aux Cent-Jours, père du colonel baron Berlier (Pierre-Hercule-André-Stanislas), qui épousa le 15 octobre 1864 Marie-Madeleine-Joséphine de Vaudremont (2). Armes : *Ecartelé : aux 1er et 4e, d'argent à trois lionceaux de sable posés 2 et 1 ; au 2e, de gueules au signe des barons militaires ; au 4e, de gueules à la lance ancienne en pal d'argent* (3).

Avant d'habiter Barcelonnette, la famille Berlier demeurait en Savoie. Tandis qu'une branche de cette

(1) Serrières, canton de Ruffieux.

(2) V. A. Albrier, *Les naturalisés de Savoie en Bourgogne, de 1509 à 1769*, apd. *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, tome XIII, page 231, n° 65.

(3) *Armorial universel*, par J. d'Eschavannes, Paris, Curmer, 1844, in-8°, page 55. — Lettres de M. A. Georgel, Elbeuf-sur-Seine, 18 août 1869, apd. bibliothèque Albrier, à Sivry.

maison se fixait dans les Basses-Alpes, une autre émigrait dans le Forez et de là passait en Bourgogne. Mathieu Berlier, marchand quincaillier, paraît être le premier qui se soit établi à Dijon; son fils, Guillaume, né à Dijon le 3 novembre 1699, fut reçu avocat au Parlement; il reprit ensuite le fonds de commerce qu'exploitait son père, et laissa de Marie-Benoîte Didier : 1° Antoine, né à Dijon en 1731, notaire à Dijon du 10 avril 1780 au 25 janvier 1813; 2° Théophile, né à Dijon en 1733, conseiller du roi, garde-marteau en la maîtrise des eaux et forêts de Châtillon-sur-Seine, écroué aux Carmes sur l'ordre de l'accusateur public pour propos contre-révolutionnaires le 26 mars 1794, et condamné à mort le 20 mai suivant (1); 3° Adrien, marchand quincaillier à Dijon, marié à Jeanne Baudot, d'Is-sur-Tille, morte à Paris vers 1817, et père de ce Théophile Berlier qui fut successivement avocat au Parlement en 1783, membre du Conseil général de la Côte-d'Or en 1791, député à la Convention nationale en 1792, président de cette assemblée en 1795, membre du conseil des Cinq-Cents, substitut au Tribunal de cassation en 1797, président du conseil des Cinq-Cents en 1798, conseiller d'Etat en 1799, président de la commission des prises, comte de l'Empire avec dotation en 1808, commandant de la Légion d'honneur, membre de l'Institut, etc. (2). Né à Dijon le 1er février 1761 et

(1) V. *Le couvent des Carmes et le séminaire de Saint-Sulpice pendant la terreur,* par Alexandre Sorel, Paris, Didier, 1864, in-18, 2e édition, page 376.

(2) V. *Conseil d'Etat de l'Empire : M. Berlier,* apd. *Le droit,* octobre 1844; — *Esquisse de la vie et des travaux de M. le comte Berlier,* discours prononcé le 10 novembre 1845

mort au même lieu le 12 septembre 1844, le comte Théophile Berlier avait épousé : 1° Marie-Françoise-Blanche Marlot, décédée en 1799, d'où mesdames Duriveau et Masson; 2° Marguerite-Eugénie, morte en 1816, fille d'Edme-Antoine Villiers, chevalier de Longeau, député au Corps législatif, et de Nicole Mathieu, d'où un fils, le comte Gustave Berlier, licencié en droit, marié le 11 juillet 1837 à Nicole-Françoise-Eugénie, née à Longvie le 7 avril 1817, morte à Dijon le 6 décembre 1840, fille de Blaise-Nicolas-Théodore Brenot, colonel d'état-major en retraite, et de Marguerite-Rose Villiers. Le comte Berlier a eu de cette union deux fils : 1° Eugène-Théophile, né le 1er juin 1838, non marié; 2° Aimé-Théodore-Georges, né à Dijon le 19 novembre 1840, licencié en droit, attaché à l'administration des finances (Banque de France), époux, le 17 août 1872, d'Antoinette-Félicité-Marguerite Billet, fille du doyen actuel de la Faculté des sciences de Dijon.

Armes : *Parti, au 1er, de sable au bélier d'argent; au 2e, d'argent à un mât de pourpre, franc-quartier de comte conseiller d'Etat* (1).

386. Paris, 24 avril 1822. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-Marie Cléaz, ancien militaire,

à l'audience de rentrée de la Cour royale de Dijon par M. Grenier, procureur général, Dijon, 1845, in-8°; — *Berlier et le code Napoléon,* discours prononcé par M. Etienne Metman à la séance de rentrée de la conférence Proudhon, le 7 décembre 1866, à Dijon, Paris, 1867, in-8° de 20 pages.

(1) V. *Nouveau manuel complet du blason au code héraldique,* par Jules Pautet, Paris, Roret, 1854, in-12, page 204, planche 6, figure 275.

chevalier de la Légion d'honneur, né le 20 décembre 1786, à Bellentre-les-Aime (1).

Nous le croyons parent de Pierre Cléaz qui fut imprimeur à Chambéry de 1803 à 1820, année de sa mort, et qui édita entre autres le *Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Mont-Blanc et du Léman* de J.-L. Grillet.

387. Paris, 1er mai 1822. — Lettres de naturalité accordées à Edouard Borot, marchand épicier à Lyon, né le 8 avril 1770, à Lanslebourg. V. n° 403.

388. Paris, 8 mai 1822. — Lettres de naturalité accordées à Gaspard Breffort, voltigeur au 4e de la garde, chevalier de la Légion d'honneur, né le 13 janvier 1775, à Ville-la-Grand (2).

389. Saint-Cloud, 12 juin 1822. — Lettres de naturalité accordées à Gaspard Chalamel, négociant à Reims, né le 29 septembre 1789, à Entrevernes-les-Annecy. V. nos 315, 639.

390. Saint-Cloud, 19 juin 1822. — Lettres de naturalité accordées à Jacques Dupond, ancien caporal au 7e de ligne, chevalier de la Légion d'honneur, à Ornex-les-Gex (Ain), né le 23 décembre 1781, à Thusy-les-Rumilly.

391. Saint-Cloud, 19 juin 1822. — Lettres de naturalité accordées à François Michaut, chevalier de la Légion d'honneur, sergent au 1er régiment de la garde royale, né au Châtelard, le 26 avril 1788.

(1) Bellentre, canton d'Aime.

(2) Ville-la-Grand, canton d'Annemasse.

392. Saint-Cloud, 26 juin 1822. — Lettres de naturalité accordées à Claude Girard, ancien militaire, né le 14 juin 1788, au Bourget. V. n°s 92, 354.

393. Saint-Cloud, 26 juin 1822. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Marie Jourdant dit Jourdan, ancien caporal d'infanterie à Ferney (Ain), né le 12 janvier 1786, à Cluses.

394. Saint-Cloud, 26 juin 1822. — Lettres de naturalité accordées à André Bonne, propriétaire à Grenoble, né le 3 avril 1786, à Saint-Christophe (1).

395. Saint-Cloud, 21 juin 1822. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Charles Genoude, ex-militaire en retraite à Gex, né le 8 mars 1765, à Habère-les-Boëge (2).

Ce nom de Genoude rappelle à la mémoire le souvenir d'un homme de beaucoup d'esprit, dauphinois de naissance, mais savoyard d'origine. Né à Montélimart (Drôme) en février 1792, Antoine-Eugène Genoude était fils d'un enfant de la paroisse des Marches en Savoie; il fut d'abord précepteur du jeune de Chenoise, puis étudiant en droit, professeur au lycée Bonaparte, séminariste, aide de camp du prince de Polignac et journaliste. Après avoir collaboré au *Conservateur* et au *Défenseur,* il prit la direction de la *Gazette de France,* où il soutint constamment la cause de la monarchie et après 1830 les droits du suffrage universel. Devenu veuf en 1835, il embrassa l'état ecclésiastique et fut élu député de la Haute-

(1) Saint-Christophe, canton des Echelles.

(2) Nous ne savons s'il s'agit ici d'Habère-Lullin ou d'Habère-Poche, communes du canton de Boëge.

Garonne en 1846. On lui doit une *Histoire de France* (1844-1848, 23 volumes in-8°) et une nouvelle traduction de *La Bible* (1821-1824, 23 volumes in-8°). Ce dernier ouvrage, publié aux frais de l'Etat, lui valut une pension et des lettres de noblesse (21 juin 1822); depuis lors Antoine-Eugène Genoude s'appela M. de Genoude. Il mourut à Hyères, le 19 avril 1849. Nous n'avons pu nous procurer ses armoiries.

396. Saint-Cloud, 26 juin 1822. — Lettres de naturalité accordées à Pierre Viret, ex-militaire retraité à Lyon, né à Rumilly, le 24 janvier 1788.

397. Paris, 10 août 1822. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-François Ponte, chevalier de la Légion d'honneur, caporal au 4e régiment de la garde royale, né le 25 mai 1786, en Savoie.

398. Paris, 14 août 1822. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste-Marie Durand, maréchal-vétérinaire au 1er régiment des hussards du Haut-Rhin, né le 6 février 1789, à Chambéry. V. n° 671.

399. Paris, 28 août 1822. — Lettres de naturalité accordées à Barthélemi Chavoutier dit Chavatier, ex-gendarme à Mériel (Seine-et-Oise), né le 30 octobre 1787, à Salins en Savoie (1).

400. Paris, 15 septembre 1822. — Lettres de naturalité accordées à Louis Griot, chevalier de la Légion d'honneur, capitaine à l'ex-15e de ligne à Ferney, né le 24 janvier 1781, à Chambéry.

401. Paris, 30 octobre 1822. — Lettres de naturalité accordées à Jacques Biolet, chevalier de la Légion

(1) Salins, canton de Moûtiers.

d'honneur, sous-lieutenant d'infanterie en retraite à Mesnil-Vigot (Manche), né le 9 février 1774, au Bourget.

402. Paris, 6 novembre 1822. — Lettres de naturalité accordées à François Baroton, sapeur-pompier à Paris, né le 18 octobre 1779, à Chambéry.

403. Paris, 6 novembre 1822. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste-Etienne Borot, sapeur-pompier à Paris, né le 2 septembre 1789, à La Chapelle-Blanche (1). V. nº 387.

404. Paris, 6 novembre 1822. — Lettres de naturalité accordées à Jacques Chevalier-Joly, sapeur-pompier à Paris, né le 17 octobre 1779, à Beaufort. V. nos 109, 207, 257, 604.

405. Paris, 6 novembre 1822. — Lettres de naturalité accordées à Jean Didier, sapeur-pompier à Paris, né le 11 novembre 1795, à Montmélian.

406. Paris, 13 novembre 1822. — Lettres de naturalité accordées à François Vieux dit Le Vieux, chevalier des ordres de saint Louis et de la Légion d'honneur, chef de bataillon en retraite, propriétaire à Challans (Vendée), né le 27 mars 1756, à Montailleur (2).

407. Paris, 27 novembre 1822. — Lettres de naturalité accordées à Marin Revel, cavalier à l'ex-6e léger à Lyon, né le 6 novembre 1783, à Saint-Maurice-de-Rotherens (3).

(1) La Chapelle-Blanche, canton de La Rochette.
(2) Montailleur, canton de Grésy-sur-Isère.
(3) Saint-Maurice-de-Rotherens, canton de Saint-Genix.

408. Paris, 4 décembre 1822. — Lettres de naturalité accordées à Georges-Marie Deschavassins, gendarme à pied à Paris, né le 29 mars 1787, à Samoëns.

409. Paris, 4 décembre 1822. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Victor Python, sous-officier, secrétaire de la place d'Aire (Pas-de-Calais), né le 26 avril 1771, à Chambéry. V. n° 561.

410. Paris, 18 décembre 1822. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Charve, propriétaire à Paris, né le 20 septembre 1793, à Champagny-les-Bozel (1). V. n° 35.

411. Paris, 18 décembre 1822. — Lettres de naturalité accordées à François Henrioux, capitaine d'infanterie en retraite à Tours, né le 15 avril 1759, à Annecy. V. n° 227.

412. Paris, 22 janvier 1823. — Lettres de naturalité accordées à Benoît Novelle dit Nouvelle, canonnier en retraite de l'ex-2e régiment d'artillerie à pied à Seyssel, né le 26 mai 1770, à Frangy. V. n° 235.

413. Paris, 18 février 1823. — Lettres de naturalité accordées à Cyprien Meilleur, chevalier de la Légion d'honneur, capitaine d'infanterie en retraite à Limoges, né le 3 mai 1767, aux Villards-sur-Thônes.

414. Paris, 23 avril 1823. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Ract, ex-militaire, relieur à Paris, né le 4 février 1766, à Saint-Vital (2). V. n° 12.

(1) Champagny, canton de Bozel, arrondissement de Moûtiers.

(2) Saint-Vital, canton de Grésy-sur-Isère.

415. Paris, 18 juin 1823. — Lettres de naturalité accordées à Claude Charret, chevalier de la Légion d'honneur, sergent au 12e de ligne en retraite à Chapareillan (Isère), né le 14 janvier 1784, à Chambéry.

416. Paris, 25 juin 1823. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Barucan, demeurant à Paris, né le 18 mars 1763, à Alex-les-Annecy (1).

417. Paris, 30 juillet 1823. — Lettres de naturalité accordées à Aimé Duboin dit Dubois, chevalier de la Légion d'honneur, ancien militaire, né le 2 septembre 1790, à Moûtiers.

418. Paris, 3 septembre 1823. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Marie Buchard, chevalier de la Légion d'honneur, ex-militaire à Douai, né le 26 avril 1775, à Ugines.

419. Paris, 24 septembre 1823. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Charles Fontanel, avocat à la Cour royale de Lyon, né le 25 février 1776, à Vanzy-les-Frangy (2). V. n° 624.

420. Paris, 24 septembre 1823. — Lettres de naturalité accordées à Louis Sérac, chevalier de la Légion d'honneur, tambour-major au 1er régiment du génie, né le 3 août 1774, à Thorens-Sales.

421. Paris, 14 janvier 1824. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Giraud, négociant à Troyes, né le 29 mai 1789, aux Valloires-les-Saint-Michel. V. n°s 182, 357, 475, 484, 516.

(1) Alex ou Allex, canton d'Annecy.
(2) Vanzy, canton de Frangy.

422. Paris, 31 mars 1824. — Lettres de naturalité accordées à Jean Ringuet, artiste vétérinaire au régiment de cuirassiers de Reims, né le 2 août 1789, à Rumilly. V. n° 164.

423. Paris, 2 juin 1824. — Lettres de naturalité accordées à Modeste Fortis, agent de change à Lyon, né le 29 juin 1771, à Chambéry. V. n° 187.

Modeste Fortis avait épousé Fleurie-Aspasie-Pierrette Vouty de Latour, morte en avril 1865, fille de Claude-Antoine Vouty de Latour, conseiller au Parlement de Bourgogne en 1783, membre du Conseil général du Rhône, président du Tribunal d'appel de Lyon, premier président de la Cour d'appel de cette ville en 1804, commandant de la Légion d'honneur, baron de l'Empire en 1810, etc., petite-fille de Dominique Vouty, écuyer, seigneur de Montsimon, et de Marie de Riverieulx, et arrière-petite-fille de Claude-André Vouty, conseiller secrétaire du roi, et d'Antoinette Michel (1).

424. Saint-Cloud, 23 juin 1824. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste Ouvrier, chevalier de la Légion d'honneur, brigadier au 1er régiment de

(1) La famille Vouty de Latour portait : *D'azur au chevron d'or chargé d'une étoile de gueules, cantonné à dextre d'un soleil d'or et accompagné en pointe d'un tournesol d'argent.* Le père de madame de Fortis avait reçu de l'empereur le blason suivant : *D'azur au chevron d'or cantonné en chef à dextre d'un soleil rayonnant d'argent et accompagné en cœur d'une tige fleurie à six feuilles de même; franc-quartier des barons présidents de Cour d'appel.* — V. Documents fournis par M. le conseiller Niepce, *Trésor généalogique,* dossier Vouty, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry.

l'ancienne garde, à Ferney, né le 8 juillet 1766, à Massongy-les-Douvaine (1).

425. Saint-Cloud, 28 juillet 1824. — Lettres de naturalité accordées à Claude-Joseph Francoz, propriétaire et négociant à Lyon, né le 7 novembre 1777, à Saint-Offenge-Dessous (2). V. n° 569.

CHARLES X

16 SEPTEMBRE 1824 — 2 AOUT 1830

426. Saint-Cloud, 18 septembre 1824.— Lettres de naturalité accordées à Jean-Marie Paccard, propriétaire à Paris, né le 20 janvier 1754, à Saint-Gervais. V. n°s 132, 382.

427. Paris, 1er décembre 1824. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Marie Morel, propriétaire à Paris, né le 1er août 1756, à Annecy. V. n° 633.

428. Paris, 3 mars 1825. — Lettres de naturalité accordées à Alexis Muraz, ex-militaire au 18e de ligne à Paris, né le 23 avril 1791, aux Avanchers-en-Tarentaise (3).

429. Paris, 15 juin 1825. — Lettres de naturalité accordées à Luc de Bornes, chef d'institution à Caluire (Rhône), né le 17 octobre 1787, à Arbusigny-les-Reignier.

(1) Massongy, canton de Douvaine.
(2) Saint-Offenge-Dessous, canton d'Aix-les-Bains.
(3) Les Avanchers, canton de Moûtiers.

Nommé principal du collége de Chambéry en 1855, M. de Bornes reçut en 1857 la croix des saints Maurice et Lazare. Il fut membre de la Société d'éducation de Lyon. On lui doit une étude sur l'*Enseignement régulier de la langue maternelle d'après les principes du R. P. Girard* (1).

430. Paris, 15 juin 1825. — Lettres de naturalité accordées à Jean-François Roche-Brunet, militaire en retraite à Paris, né le 12 mai 1780, aux Valloires.

431. Paris, 23 juillet 1825. — Lettres de naturalité accordées à Noël Caille, dit Baccard, brigadier de gendarmerie à pied à Châtel-Montagne (Allier), né le 8 novembre 1769, à Bissy (2).

432. Saint-Cloud, 28 septembre 1825. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Séraphin, chevalier de la Légion d'honneur, ex-militaire à Ornex (Ain), né le 7 janvier 1790, à Saint-Jeoire-les-Chambéry (3).

433. Paris, 3 janvier 1826. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Marie Charvey, attaché au service du ministère de l'intérieur, né le 1er septembre 1782, à Contamines-les-Frangy.

434. Paris, 16 février 1826. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Louis Toinet, négociant à Tulle, né le 1er janvier 1750, à Villard-de-Beaufort (4).

435. Paris, 22 mars 1826. — Lettres de naturalité

(1) V. François Rabut, *Bulletin bibliographique de la Savoie*, 2e année, 1857, in-8°, page 65.

(2) Bissy, canton de la Motte-Servolex.

(3) Saint-Jeoire, canton de Chambéry.

(4) Villard-de-Beaufort, canton de Beaufort.

accordées à François-Antoine Mathieu, contrôleur des contributions indirectes à Gap, né le 22 août 1780, à Sciez-Chavanez-Filly (1). V. n° 127.

436. Paris, 4 mai 1826. — Lettres de naturalité accordées à Claude Culet, ancien militaire en retraite, à Moëns (Ain), né le 19 novembre 1781, à Vétraz-Monthoux (2).

437. Paris, 15 octobre 1826. — Lettres de naturalité accordées à Claude Busset, gendarme à cheval à Yssingeaux (Haute-Loire), né le 26 avril 1786, à Chevenoz (3).

438. Paris, 15 novembre 1826. -- Lettres de naturalité accordées à Joseph-François Quisard, chevalier des ordres de saint Louis et de la Légion d'honneur, chef d'escadron du 6e chasseurs à cheval, né le 22 mai 1786, à Massongy.

439. Paris, 6 décembre 1826. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Louis Lacombe, lieutenant honoraire, invalide à Paris, né le 30 septembre 1794, à Annecy.

440. Paris, 13 décembre 1826. — Lettres de naturalité accordées à Claude-Antoine Martin, demeurant à Grenoble, né le 8 juin 1770, à Beaufort. V. nos 243, 371, 372, 585, 682, 691.

441. Paris, 24 janvier 1827. — Lettres de naturalité accordées à Alexandre Wilmeneck, chevalier de

(1) Sciez-Chavanez-Filly, canton de Thonon.
(2) Vétraz-Monthoux, canton d'Annemasse.
(3) Chevenoz, canton d'Abondance.

la Légion d'honneur, lieutenant de lanciers en disponibilité à Auxerre, né le 6 avril 1781, à Chambéry.

442. Paris, 21 février 1827.— Lettres de naturalité accordées à Joseph-Vincent Perret, garde-magasin du dépôt d'habillement de la place de Brest, né le 1er juillet 1780, à Chambéry. V. nos 219, 250, 348, 514.

443. Paris, 28 février 1827. — Lettres de naturalité accordées à Antoine Chevrier, courrier de commerce à Paris, né le 11 mai 1784, à St-Nicolas-de-Véroce (1).

444. Paris, 15 mars 1827. — Lettres de naturalité accordées à François Yvreux dit Evraud, soldat à la 33e compagnie de fusiliers à Riom, né le 18 septembre 1778, à La Motte-Servolex.

445. Paris, 22 mars 1827. — Lettres de naturalité accordées à Hugues Cattarel, garde champêtre et garde forestier à Magnieux (Ain), né le 10 décembre 1770, à Loisieux-les-Yenne.

446. Paris, 29 mars 1827. — Lettres de naturalité accordées à Hippolyte Biron, demeurant à Saint-Quentin-sur-Isère (Isère), né le 11 août 1789, à Saint-Pierre-de-Genebroz (2).

447. Paris, 5 avril 1827. — Lettres de naturalité accordées à Michel-André Cettour, préposé des douanes à Montolieu (Isère), né le 22 juillet 1785, à Vacheresse (3).

448. Paris, 11 avril 1827. — Lettres de naturalité accordées à Marie-Aimé Favre, gendarme à cheval

(1) Saint-Nicolas-de-Véroce, canton de Saint-Gervais.

(2) Saint-Pierre-de-Genebroz, canton des Echelles.

(3) Vacheresse, canton d'Abondance.

dans le Gers, né le 12 décembre 1787, à Scionzier (1). V. nos 287, 583, 584, 611, 623.

449. Paris, 17 avril 1827. — Lettres de naturalité accordées à Michel Brancaz dit Brantcage, caporal au 3e d'artillerie, né le 28 avril 1789, à Entremont-le-Vieux (2).

450. Paris, 16 mai 1827. — Lettres de naturalité accordées à Antoine Cohendet, percepteur des contributions directes à Vizille (Isère), né le 26 décembre 1788, à Serraval-les-Thônes.

451. Saint-Cloud, 20 juin 1827. — Lettres de naturalité accordées à Denis Allemoz, lieutenant honoraire, né le 28 août 1785, en Savoie.

452. Saint-Cloud, 4 juillet 1827. — Lettres de naturalité accordées à Louis-Marie Garella, entrepreneur des bâtiments civils de la marine à Toulon, né le 8 décembre 1777, à Chambéry. V. n° 17.

453. Saint-Cloud, 1er août 1827. — Lettres de naturalité accordées à Maurice Vulpilière, prêtre à Rignat (Ain), né le 27 avril 1778, à Magland-les-Cluses.

454. Paris, 15 août 1827. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Marie-Alexandre Clément, ex-militaire à Paris, né le 30 novembre 1781, à Marthod (3).

455. Paris, 15 octobre 1827. — Lettres de naturalité accordées à Guillaume Sermier dit Salmier, ex-militaire en retraite, né le 17 septembre 1773, au Bourget-du-Lac.

(1) Scionzier, canton de Cluses.
(2) Entremont-le-Vieux, canton des Echelles.
(3) Marthod, canton d'Albertville.

456. Paris, 3 octobre 1827. — Lettres de naturalité accordées à Prosper Chappet, entrepreneur de roulage à Lyon, né le 30 janvier 1778, à Talloires (1).

457. Paris, 24 octobre 1827.— Lettres de naturalité accordées à Pierre-François Beaud, gendarme à cheval dans l'administration des forêts à Yon (Ain), né le 9 février 1780, à Thonon.

458. Paris, 14 novembre 1827. — Lettres de naturalité accordées à Prosper-François Presset, chevalier de la Légion d'honneur, capitaine adjudant-major, né le 25 septembre 1788, à Bonneville.

459. Paris, 16 janvier 1828.— Lettres de naturalité accordées à Pierre-Marie Grenu, propriétaire à Paris, né le 12 mai 1785, à Sallanches.

Grenu, qui fut quelque temps homme d'affaires, est mort bedeau d'église à Mobile en Amérique (2).

460. Paris, 16 janvier 1828. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Marie Jacquemoud, demeurant à Paris, né le 27 septembre 1773, à Contamines-les-Frangy (3).

(1) Talloires, canton d'Annecy.

(2) V. Lettre de M. Bonnefoy, Sallanches, 19 mai 1875, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry.

(3) Le nom de Jacquemoud, assez répandu en Savoie, a été porté, entre autres, par un savoisien de mérite qui n'a pas passé inaperçu. Fils de Pierre Jacqemoud, avocat à Chambéry, et de Marie Domenget, Joseph Jacquemoud, né à Chambéry le 26 mai 1802, fut professeur suppléant à l'Ecole de droit de sa ville natale en 1822, professeur titulaire en 1824, substitut avocat-fiscal-général près le Sénat de Savoie en 1828, membre de l'Académie de Chambéry en 1832, baron le 5 juillet 1834, sénateur au Sénat de Savoie en 1839,

461. Paris, 16 janvier 1828. — Lettres de naturalité accordées à Prosper Rey, demeurant à Puilly (Ardennes), né le 20 avril 1781, à Thônes. V. nos 548, 667.

462. Paris, 13 février 1828. — Lettres de naturalité accordées à Claude Pachoud, sergent de voltigeurs au 22e de ligne, chevalier de la Légion d'honneur, né le 27 mars 1774, à La Pallud-les-Albertville.

463. Paris, 25 mai 1828. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Drevet, ex-sergent au 59e de ligne, négociant à Lyon, né le 19 novembre 1791, à Saint-Genix.

464. Paris, 25 mai 1828. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Marie Fêge, ex-lieutenant au 143e de ligne à Sédan, né le 12 janvier 1780, à Mégève. V. n° 679.

vice-président de la Chambre d'agriculture et de commerce de Savoie de 1840 à 1860, membre du Conseil municipal de Chambéry de 1842 à 1848, chevalier des saints Maurice et Lazare en 1845, commandeur de l'ordre de saint Grégoire-le-Grand en 1847, député au Parlement sarde de 1848 à 1850, conseiller d'Etat de 1849 à 1863, sénateur de 1850 à 1863, commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne en 1852, officier de la Légion d'honneur en 1854, grand-officier de l'ordre de Léopold de Belgique en 1858, grand-cordon du même ordre en 1860, grand-officier des saints Maurice et Lazare en 1861, etc. Le baron Jacquemoud est mort à Chambéry, sans alliance, le 27 novembre 1863, laissant à son frère Louis, substitut de l'avocat-général près le Tribunal suprême de guerre, son titre nobiliaire, titre dans lequel ce dernier a été confirmé par S. M. le roi d'Italie le 20 mars 1864. Armes : *D'argent à trois fasces d'azur chargées de 5 besants d'or, posés 1, 3 et 1.*

465. Paris, 25 mai 1828. — Lettres de naturalité accordées à Marie-Balthasar Muffat-Jeandet, chevalier de la Légion d'honneur, sergent-major au régiment d'artillerie à pied de la garde royale, adjudant sous-officier à l'Ecole polytechnique, né le 5 janvier 1780, à Mégève. V. n° 678.

Originaire de Mégève, la famille Muffat s'est divisée en plusieurs branches connues sous les noms de Muffat-Joly, Muffat-Méridal, Muffat-Jeandet et Muffat-Saint-Amour. Cette dernière branche s'est elle-même partagée en deux rameaux : l'un resté bourgeois et l'autre entré dans le corps de la noblesse (1). A ce dernier rameau appartenait Jean-Pierre Muffat-Saint-Amour, qui se distingua sous le prince Eugène à la bataille de Pétervaradin en 1716, et au siége de Belgrade, devint maréchal-lieutenant dans les armées impériales, fut créé comte par l'empereur et occupa le poste de gouverneur de Pavie. Saint-Amour fit une fortune considérable, acheta plusieurs terres titrées pour ses parents, qui devinrent ainsi marquis de Chanaz et comtes de Rumilly-sous-Cornillon. Un de ses petits-neveux, Jean-François, fut général-major dans les armées autrichiennes en 1808 (2). Muffat-St-Amour portait : *Ecartelé aux 1 et 4 d'azur, au lion d'or; aux 2 et 3 de gueules, à trois rencontres de loup d'argent posés 2 et 1* (3).

(1) Lettre de M. Bonnefoy, 19 mai 1875, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry.

(2) V. Borel d'Hauterive, *Annuaire de la noblesse de France*, 1861, p. 384.

(3) V. *Armorial* mss. *de Savoie*, apd. bibliothèque Fr. Rabut, professeur à Dijon.

466. Saint-Cloud, 17 août 1828. — Lettres de naturalité accordées à François Quétand, licencié de la Faculté de droit de Paris, admis au serment d'avocat à la Cour le 9 décembre 1826, professeur au collége Louis-le-Grand, né le 8 mars 1804, à La Roche.

Avocat à la Cour de Paris, président honoraire de la Société philanthropique savoisienne, officier des saints Maurice et Lazare d'Italie, chevalier de la Légion d'honneur, François Quétand aimait sincèrement les hommes et les choses de la Savoie. Sorti du collége de La Roche pour aller tenter fortune à Paris, il eut d'abord à lutter contre bien des difficultés. « Attaché à un collége de Paris, a dit M. le docteur Bouvier, il profita des loisirs que lui donnait sa position pour suivre les cours de l'Ecole de droit; gai, d'une humeur enjouée, doué de ce caractère actif et heureux que tempérait en lui une certaine bonhomie si fréquente chez les enfants des Alpes, il fut bientôt apprécié et recherché par ses compatriotes, qu'il aimait à obliger de toutes façons. Il leur donnait volontiers son temps sans mesure, et ajoutait au prix du bienfait l'inestimable mérite d'une parole gracieuse et d'un sourire bienveillant (1). » Il mourut à Paris le 9 mars 1866, en laissant à son fils le souvenir et l'exemple d'une vie de dévouement et d'abnégation.

467. Saint-Cloud, 20 septembre 1828. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Aimé Brassier, lieutenant honoraire invalide à la succursale de l'hôtel royal à Avignon, né le 29 avril 1788, à Cornier (2).

(1) V. *Revue savoisienne*, mars 1868, page 27.

(2) Cornier, canton de La Roche.

468. Paris, 28 janvier 1829. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste Maître, demeurant à Paris, né le 30 décembre 1768, à Serrières-les-Ruffieux.

469. Paris, 8 février 1829. — Lettres de naturalité accordées à Antoine Lescaze, propriétaire à Paris, né le 31 mars 1774, à Chambéry. V. nº 173.

470. Paris, 26 mars 1829. — Lettres de naturalité accordées à Hyacinthe-César Burdet, commis des contributions indirectes à Perpignan, né le 5 septembre 1783, à Annecy. V. nºs 61, 350, 578.

471. Paris, 3 avril 1829. — Lettres de naturalité accordées à Jacques-François Boissat, marchand de bois à Lyon, né le 3 juin 1786, à Saint-Girod. V. nº 363.

472. Paris, 19 avril 1829. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Marie Perinet, sergent au 1er régiment de la garde royale, né le 18 janvier 1796, à Mégève. V. nº 376.

473. Saint-Cloud, 10 mai 1829. — Lettres de naturalité accordées à Claude Dantin, employé des contributions indirectes à Vitré (Ille-et-Vilaine), né le 21 mars 1766, à Yenne.

474. Saint-Cloud, 3 juin 1829. — Lettres de naturalité accordées à Claude-François Deplace, propriétaire à Saint-Loup-de-la-Salle (Saône-et-Loire), né le 28 septembre 1786, à Samoëns.

Claude-François Deplace était fils de ce Claude Deplace qui acquit une fortune considérable dans des entreprises sur le canal de Givors et sur le canal de

Saint-Quentin. Il ne paraît pas avoir fait quoi que ce soit digne d'être noté dans cette étude (1).

475. Saint-Cloud, 2 septembre 1829. — Lettres de naturalité accordées à Michel Giraud, propriétaire à Cornot (Haute-Saône), né le 14 août 1762, aux Valloires. V. nos 182, 357, 421, 484, 516.

476. Paris, 28 octobre 1829. — Lettres de naturalité accordées à Claude-Henri Pétroz, pharmacien en chef de l'hôpital de la Charité, membre de l'Académie royale de médecine, né le 2 novembre 1788, à Montmélian.

Claude-Henri Pétroz, chevalier de la Légion d'honneur, mort à Paris, le 10 janvier 1867, a collaboré au *Dictionnaire des sciences médicales* de Panckoucke, et publié : 1° *Examen chimique d'une écorce désignée sous le nom de quina bicolore ;* 2° *Examen chimique des fruits de lilas,* etc. Il était fils d'Antoine Pétroz et de Jeanne Dulac, et frère d'Antoine Pétroz, mentionné au n° 499.

477. Paris, 2 décembre 1829. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Marie Jacquemoux, gendarme à Vouziers, né le 19 février 1769, à Saint-Gervais.

478. Paris, 2 décembre 1829. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Morand, premier clerc de notaire à Lyon, né le 18 février 1799, à Rumilly. V. nos 561, 570, 575, 590.

479. Saint-Cloud, 10 décembre 1829. — Lettres

(1) V. Lettre de M. Riondet, Samoëns, 1er août 1872, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry.

de naturalité accordées à Philippe Berthet, demeurant à Grand-Champ (Yonne), né le 19 avril 1791, à Bonvillard (1). V. nos 26, 150, 677, 683.

480. Paris, 27 janvier 1830. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Marie Gaiddon, fusilier à la compagnie de fusiliers sédentaires en garnison à Saint-Denis, né le 27 mai 1768, à Mégève.

481. Paris, 11 mars 1830. — Lettres de naturalité accordées à Jacques Coutin, chevalier de la Légion d'honneur, ex-militaire, demeurant dans le département de l'Isère, né le 19 mars 1784, à Thénésol.

482. Saint-Cloud, 25 juillet 1830. — Lettres de naturalité accordées à François Arnaud-Godet, négociant à Lyon, né le 1er mai 1787, à La Table (2). V. nos 52, 71.

LOUIS-PHILIPPE Ier

2 AOUT 1830 — 24 FÉVRIER 1848

483. Paris, 21 août 1830. — Lettres de naturalité accordées à Camille-François Reignauld de Lannoy, élève de l'Ecole polytechnique, né le 30 mai 1809, à Bissy.

484. Paris, 8 septembre 1830. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Nicolas Giraud, négociant à

(1) Bonvillard, canton de Grésy-sur-Isère.
(2) La Table, canton de La Rochette.

Saint-Quentin, né le 28 mai 1787, aux Valloires. V. nos 182, 357, 421, 475, 516.

485. Paris, 8 septembre 1830. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Pellegrini, demeurant à Paris, né à Chambéry. V. nos 82, 493, 506.

486. Paris, 22 janvier 1831. — Lettres de naturalité accordées à Gabriel-Nicolas Jacquier, propriétaire à Paris, né le 13 mars 1790, à Chêne-les-Seyssel (1).

487. Paris, 1er février 1831. — Lettres de naturalité accordées à Amédée Joux, demeurant à La Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne), né le 22 novembre 1778, à Montvalezan-sur-Séez (2).

488. Paris, 13 février 1831. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Alexandre Guichanet, docteur en médecine à Vaise (Rhône), né le 25 février 1797, à Modane.

Il fut maire de Vaise et chevalier de la Légion d'honneur.

489. Paris, 16 mars 1831. — Lettres de déclaration de naturalité accordées à Pierre-Marie-Edouard Tarut, propriétaire, né le 24 juin 1799, à Rully (Saône-et-Loire), d'un père né en Savoie, naturalisé français, et demeurant à Saint-Rémy. V. no 522.

Nous avons vu ailleurs (3) que des lettres de naturalité, datées de Versailles avril 1753, avaient été con-

(1) Chêne, canton de Seyssel.

(2) Montvalezan-sur-Séez, canton de Bourg-Saint-Maurice.

(3) V. A. Albrier, *Les naturalisés de Savoie en Bourgogne de 1508 à 1789*, apd. *Mémoires de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, tome XIII, page 249, no 91.

cédées à Gaspard Tarut, agent d'affaires du sire de Rully, demeurant ordinairement au château de Rully en Bourgogne, natif de la paroisse de Chindrieux-les-Ruffieux en Savoie, fils de Jean Tarut et de Jeanne Colomb. Cette famille est aujourd'hui représentée en Bourgogne, entre autres, par M. Armand Tarut, propriétaire à Talant-les-Etrigny (Saône-et-Loire), qui a épousé M[lle] Sordet, nièce de M. le conseiller Foisset, l'un des fondateurs du *Correspondant,* l'historien du président de Brosses et du R. P. Lacordaire, l'ami de Montalembert et d'Ozanam.

490. Paris, 27 avril 1831. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-Louis Boysson, vicaire à la Madeleine à Paris, né le 19 décembre 1787, à Ecole. V. n° 78.

491. Paris, 27 avril 1831. — Lettres de naturalité accordées à François Jacquiot dit Constant, demeurant à Lucheux, né le 21 janvier 1797, en Savoie. V. n° 56.

492. Paris, 30 avril 1831. — Lettres de naturalité accordées à François Magnin, propriétaire à Paris, né le 11 septembre 1773, à Aix-les-Bains. V. n[os] 131, 270, 502.

493. Paris, 5 mai 1831. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Bernard Pellegrini, ingénieur civil, né le 20 juin 1794, à Chambéry. V. n[os] 82, 485, 506.

494. Saint-Cloud, 14 mai 1831. — Lettres de naturalité accordées à François-Marie Bertholet, docteur en médecine à Saint-Amand (Cher), né à Collonges-sous-Salève (1).

(1) Collonges-sous-Salève, canton de Saint-Julien.

Ce nom de Bertholet a été illustré par un enfant de la Savoie qui a laissé dans les sciences un nom immortel. Né à Talloires, près Annecy, le 9 novembre 1748, de Louis Bertholet, bourgeois d'Annecy, et de Philiberte Donyer, Claude-Louis Bertholet étudia au collége des provinces à Turin de 1766 à 1770, fut reçu docteur en médecine en 1770, vint à Paris en 1772, s'y lia avec Lavoisier, et fut attaché comme préparateur au laboratoire de chimie du duc d'Orléans, et comme médecin à la maison de madame de Montesson. Membre de l'Académie des sciences en 1780, il découvrit, en 1785, l'alcali volatil et la part de l'azote dans la composition des substances animales; directeur des Gobelins en 1784, il inventa le procédé du blanchiment des toiles par le chlore, et apporta de nombreuses améliorations dans l'art de la teinture. En 1796, il fut envoyé avec Monge en Italie pour y faire un choix de tableaux destinés à enrichir nos musées, fit partie de l'expédition d'Egypte, d'où il revint avec le général Bonaparte, et fut nommé le 4 décembre 1799 sénateur, puis en 1808 comte de l'Empire. Il reçut le 19 mai 1809 une dotation de 10,000 francs, et fut élevé à la dignité de pair de France le 4 juin 1814. Grand-officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre de la Couronne de Fer, membre de la Société royale de Londres, des Académies de Turin, Harlem, etc., Bertholet mourut à Arcueil (Seine) le 6 décembre 1822. Son fils unique, Amédée, jeune homme qui donnait les plus belles espérances, l'avait précédé dans la tombe à peine âgé de 28 ans. Bertholet avait reçu de l'empereur Napoléon Ier, avec le titre de comte, le blason suivant : *Ecartelé : au 1er, d'azur au signe des comtes sénateurs; au 2e, de gueu-*

les à l'ibis d'or; au 3e, de gueules au chien braque d'or triomphant; au 4e, d'azur à l'appareil chimique d'argent. La Restauration modifia ainsi ses armes : *Coupé au 1er parti d'azur à l'appareil chimique d'argent, et de gueules à l'ibis d'or; au 2e, de gueules au lévrier rampant d'or* (1). Bertholet est un des rares sénateurs qui n'ont pas voté la mort du maréchal Ney.

495. Besançon, 27 juin 1831. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Maurice Billiottet, docteur en médecine à Saint-Laurent-de-Chamousset (Rhône), né le 29 novembre 1780, à Bourg-Saint-Maurice.

496. Besançon, 27 juin 1831. — Lettres de naturalité accordées à François Chauten, demeurant à Entre-deux-Guiers (Isère), né le 23 juillet 1775, aux Echelles. V. n° 497.

497. Paris, 9 septembre 1831. — Lettres de déclaration de naturalité accordées à Louis Chauten, né à Entre-deux-Guiers (Isère), le 15 février 1807, d'un père né en Savoie. V. n° 496.

498. Paris, 9 septembre 1831. — Lettres de naturalité accordées à François Sulpice, sergent admis à la retraite, né le 31 juillet 1787, à Chambéry.

499. Paris, 3 octobre 1831. — Lettres de naturalité accordées à Antoine Pétroz, docteur en médecine à Paris, né le 2 juillet 1781, à Montmélian.

Le docteur Pétroz est mort le 29 août 1859, à Plessy-Bouchard (Seine-et-Oise); c'était le frère du pharma-

(1) V. A. Albrier, *Les anoblis de Savoie sous le premier empire*, apd. *Revue savoisienne*, décembre 1873 et juin 1875.

cien que nous avons mentionné précédemment. V. n° 476 (1).

500. Paris, 3 décembre 1831. — Lettres de naturalité accordées à Jean Rongier, ex-militaire à Lyon, né le 29 avril 1789, à La Balme-d'Yenne (2).

501. Paris, 10 janvier 1832. — Lettres de naturalité accordées à Claude Batagliand dit Bataillard, militaire invalide à Paris, né le 29 décembre 1780, à Chambéry. V. n° 113.

502. Paris, 6 février 1832. — Lettres de naturalité accordées à Alexis Magnin, demeurant à Chavanges (Aube), né le 12 octobre 1772, aux Valloires. V. nos 131, 270, 492.

503. Paris, 13 février 1832. — Lettres de naturalité accordées à Charles Mercier, propriétaire à Lyon, né le 16 février 1802, à Albertville. V. n° 292.

504. Paris, 5 mars 1832. — Lettres de naturalité accordées à Pierre Dugit-Grebat, propriétaire à Sénarpont (Somme), né le 10 juin 1762, à Queige (3).

505. Paris, 5 mars 1832. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Gabriel Millioz, suppléant du juge de paix de Saint-Laurent-du-Pont (Isère), né le 26 mars 1794, aux Echelles.

(1) Ancien interne de l'Hôtel-Dieu de Lyon, il fut reçu docteur en médecine à Paris, en 1808, et décoré plus tard des ordres de la Légion d'honneur et des saints Maurice et Lazare. Ce médecin homéopathe, fort répandu à Paris, avait épousé la sœur du docteur Esparron.

(2) La Balme, canton d'Yenne.

(3) Queige, canton de Beaufort.

506. Saint-Cloud, 19 juillet 1832. — Lettres de naturalité accordées à Barthélemi-Charles-Gaétan Pellegrini, garde du génie à Metz, né le 24 août 1790, à Chambéry. V. nos 82, 485, 493.

507. Paris, 11 août 1832. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-Joseph Alesinaz, préposé des douanes, né le 9 décembre 1786, à Mercury-Gemilly.

508. Paris, 26 août 1832. — Lettres de naturalité accordées à François Bernard, chevalier de la Légion d'honneur, sergent au 33e de ligne, né le 9 août 1779, à Chambéry. V. n° 30.

509. Saint-Cloud, 28 août 1832. — Lettres de naturalité accordées à Charles Brondel, lieutenant au 6e de ligne, chevalier de la Légion d'honneur, né le 6 avril 1787, à Ontex-les-Yenne (1). V. n° 324.

510. Paris, 8 septembre 1832. — Lettres de naturalité accordées au sieur Bovagnet, lieutenant honoraire, invalide, né le 19 mars 1790, à Gerbaix-les-Saint-Genix (2).

511. Neuilly, 19 septembre 1832. — Lettres de naturalité accordées à Jean Moine, ancien négociant à Lyon, né le 25 février 1791, à Rumilly.

512. Paris, 4 octobre 1832. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Marie Ampoire, maréchal des logis du 3e escadron d'artillerie à Jussey, chevalier de la Légion d'honneur, né le 4 janvier 1783, à Moûtiers.

(1) Ontex, canton d'Yenne.

(2) Gerbaix, canton de Saint-Genix.

513. Paris, 20 novembre 1832. — Lettres de naturalité accordées à Humbert Portier, ancien militaire à Combreux (Loire), né le 16 novembre 1792, à Allondaz-les-Albertville (1). V. nos 104, 349.

514. Paris, 21 janvier 1833. — Lettres de naturalité accordées à Bruno Perret, tambour-major au 42e de ligne, chevalier de la Légion d'honneur, né le 22 avril 1790, à Grésy-sur-Aix (2). V. nos 219, 250, 348, 442.

515. Paris, 24 février 1833. — Lettres de naturalité accordées à Claude-Marie Bornand, demeurant à Paris, né le 4 mai 1784, à Saint-Jean-de-Belleville. V. n° 488.

516. Paris, 10 mars 1833. — Lettres de naturalité accordées à Etienne-François Giraud, négociant à Saint-Quentin, né le 21 mars 1790, aux Valloires. V. nos 182, 357, 421, 475, 484.

517. Paris, 20 mars 1833. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Percevaux, militaire invalide à Paris, né le 23 avril 1793, à Yenne.

518. Paris, 11 avril 1833. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Coche, instituteur à Grospierre (Ardèche), né le 30 janvier 1798, à Saint-Avre (3).

519. Paris, 24 avril 1833. — Lettres de naturalité accordées à François-Gaspard-Casimir Philippe, capitaine au 21e léger, chevalier de la Légion d'honneur, né le 4 mars 1788, à Chambéry. V. n° 657.

(1) Allondaz, canton d'Albertville.
(2) Grésy-sur-Aix, canton d'Aix-les-Bains.
(3) Saint-Avre, canton de La Chambre.

Etait-il parent de cet héroïque officier savoyard, François Philippe, qui, à l'attaque du pont de Lodi, fut blessé d'un coup de sabre à la jambe droite, d'un coup de lance à la main gauche, de quatre coups de sabre à la tête et d'un coup de feu à la jambe gauche (1)?

520. Paris, 27 juillet 1833. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste Pointet, demeurant à Lyon, né le 11 février 1799, à Milan, d'un père né à Chambéry.

521. Paris, 25 août 1833. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste Guille, demeurant à Château-Chinon (Nièvre), né le 15 avril 1789, à Saint-Jean-d'Arves.

522. Paris, 18 septembre 1833. — Lettres de naturalité accordées à Claude-Louis-Eugène Tarut, propriétaire à Saint-Rémy (Saône-et-Loire), né le 13 juillet 1797, à Paris, d'un père originaire de Savoie. V. n° 489.

523. Paris, 9 octobre 1833. — Lettres de naturalité accordées à François-Philibert Avet, médecin à Oullins (Rhône), né le 28 avril 1797, à Talloires-les-Annecy (2).

Ce nom d'Avet a été porté par l'un des hommes les plus éminents de la Savoie contemporaine. Né à Moûtiers en Tarentaise le 24 avril 1788, Hyacinthe-Fidèle Avet fit ses études classiques à Grenoble, suivit ensuite les cours de la Faculté de droit de cette ville,

(1) François Philippe, chef de bataillon, né à Annecy le 30 janvier 1774, mort à Menthon le 30 octobre 1803.

(2) François-Philibert Avet, fils de Jean-Baptiste Avet, officier de santé, et de Bernardine Golliet.

fut nommé le 8 novembre 1814 substitut-avocat des pauvres, et devint substitut-avocat-fiscal-général le 13 février 1816 et sénateur de Savoie le 19 novembre 1819. Lors du passage à Chambéry du prince de Carignan en 1823, Avet alla présenter ses hommages à Charles-Albert qui, à peine monté sur le trône, se souvint de lui et l'appela à Turin. Attaché d'abord à la *Commission de législation et du Code civil* (15 juin 1831), puis deux mois après à la section de *grâce et justice* du Conseil d'Etat, il présenta, en avril 1832, de précieuses observations sur *Le domaine privé du roi* et sur *Le patrimoine privé d'un prince de Savoie avant son avènement au trône,* observations qui servirent de base aux dispositions relatives du *Statut* de 1848. En 1833, il devint président de la commission pour la législation des mines ; en 1838 il reçut de Marie-Louise la grand'croix de l'ordre de saint Georges, en raison de son heureuse intervention dans la question de la succession de l'archiduchesse Amélie ; en 1839 il dirigea les négociations avec l'Autriche qui aboutirent à placer la propriété littéraire sous la double garantie du droit civil et du droit international : ce qui lui valut les insignes de commandeur de l'ordre de la Couronne de Fer. Son œuvre capitale c'est le *Code civil.* « Changer toute une législation consacrée par le temps, par les habitudes, par les mœurs ; en face d'un gouvernement que l'on annonçait devoir rester absolu, satisfaire les exigences du temps, et même celles des partis, » tel était le travail que devaient conduire à bien Avet et son ami Barbaroux (1). Non

(1) Joseph Barbaroux, avocato generale nel Senato di Genova...... nell'eseguimento delle gelose e laboriose incumbenze annesse alla medesima carica nella circostanza

content de partager avec ce dernier le travail de rédaction et d'assumer en entier celui de la traduction française, Avet dut presque seul supporter tout le poids de discussion des articles devant une assemblée des plus agitées. Le *Code civil* fut promulgué le 20 juin 1837, et le *Code pénal* le 26 octobre 1839. Le 16 septembre 1840, Avet prenait la régence de la grande chancellerie et du ministère; le 21 novembre il recevait le titre de *comte*, et le 27 mars 1843 il devenait premier secrétaire d'Etat pour les affaires ecclésiastiques, de grâce et de justice. Le *Code d'instruction criminelle* promulgué, il reçut le grand cordon des saints Maurice et Lazare (30 octobre 1847). A la même époque, il fit décréter l'institution de la Cour de cassation et l'inamovibilité de la magistrature. Rentré dans la vie privée en 1848, il se retira à Murinasco, et mourut à Turin le 3 septembre 1855, en laissant entre autres un fils, le général comte Henri Avet, et une fille, la baronne Angleys (1). Armes : *D'argent, à la bande de gueules chargée de trois abeil-*

specialmente dell'organizzazione del medesimo senato...... ci siamo di buon grado dispoti a decorarlo..... del titolo e dignità di conte..... Date in Torino, li 19 dicembre 1815. Vittorio Emanuele.... Le comte Barbaroux fut chargé d'affaires près le Saint-Siége le 16 décembre 1815, premier président le 15 juillet 1823, garde des sceaux le 26 août 1824, secrétaire du cabinet le 3 septembre 1824, ministre d'Etat le 23 juin 1830. Armes : *D'azur, à la levrette rampante d'argent accolée de gueules et bouclée d'or.*

(1) M. Angleys, lors de son mariage avec Mlle Avet, reçut du roi Charles-Albert le titre héréditaire de baron. Armes : *D'argent, à la fasce de gueules chargée d'un lion passant contourné d'or et accompagnée de deux lions passant de gueules et posés 1 en chef et 1 en pointe.*

les d'or ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent. Devise : *Contre le droit nul droit* (1).

524. Paris, 6 novembre 1833. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Marie-Louis-Ferdinand François, docteur en médecine, de Paris, né le 16 avril 1806, à Aix-les-Bains (2).

525. Paris, 18 novembre 1833. — Lettres de naturalité accordées à Aimé-Philibert Fosseret, propriétaire, né le 27 septembre 1799, à La Rochette.

526. Paris, 27 décembre 1833. — Lettres de naturalité accordées à Jean Richard, propriétaire et vérificateur de bâtiments à Arpajon (Seine-et-Oise), né le 6 octobre 1800, à Chambéry. V. nº 294.

527. Paris, 23 février 1834. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Antoine Delajoux, prêtre à Pougny (Ain), né le 30 décembre 1791, à Evian.

528. Paris, 1er mars 1834. — Lettres de naturalité accordées à Jean Thomé, sous-lieutenant au 20e léger, né le 3 septembre 1800, à Gruffy (3).

(1) V. *Mémoires de l'Académie de Savoie,* Chambéry, 1861, 2e série, tome IV, p. XXX à LIV. Et lettre de M. F. Rabut, Dijon, 21 mai 1875, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry.

(2) Né à Aix, le 16 avril 1806, de Pierre-François et de Jacqueline-Marie-Pauline Ducoin, Ferdinand François fut reçu docteur en médecine à Paris, en 1832 ; il refusa, en 1848, la préfecture du Rhône, fut rédacteur de la *Revue indépendante* et du *Républicain du centre,* et collabora à divers ouvrages scientifiques. Il mourut à Neuilly près Paris, en décembre 1868. —V. *Le Siècle* du 13 décembre 1868 et le *Journal des connaissances médicales* du 20 décembre suivant.

(3) Gruffy, canton d'Alby.

529. Paris, 17 mars 1834. — Lettres de naturalité accordées à Gabriel Luiset, garde municipal à Paris, né le 14 novembre 1788, à Alex-les-Annecy.

530. Paris, 17 mars 1834. — Lettres de naturalité accordées à Jean-François Ruphy, ex-chasseur au 26e léger à Paris, né le 18 septembre 1785, à La Clusaz (1).

531. Paris, 15 avril 1834. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-Antoine Bonnevie, ouvrier à la poudrerie de Saint-Pons, né le 20 janvier 1770, à Villaroger (2).

532. Paris, 20 avril 1834. — Lettres de naturalité accordées à Claude-Marie Burin, brigadier de gendarmerie, né le 23 janvier 1783, à La Tour (3).

533. Paris, 9 mai 1834. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste et Claude Vial, demeurant à Draguignan, nés le premier le 4 août 1784 et le second le 13 août 1788, à Saint-Jean-d'Arves. V. n° 262.

534. Paris, 20 juin 1834. — Lettres de naturalité accordées à Aimé Blanc dit Pinguet, gendarme à cheval, né le 25 septembre 1768, à Saint-Pierre-d'Albigny. V. nos 55, 111, 337, 691.

535. Paris, 26 juin 1834. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Antoine Brodaz, clerc de notaire

(1) La Clusaz, canton de Thônes.
(2) Villaroger, canton de Bourg-Saint-Maurice.
(3) La Tour, canton de Saint-Jeoire, arrondissement de Bonneville.

à Villevacance (Ardèche), né le 18 mars 1803, à Moûtiers.

536. Paris, 26 juin 1834. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Joseph-Isidore Palma, propriétaire à Antibes, né le 15 mai 1785, à Moûtiers.

537. Paris, 26 juin 1834. — Lettres de naturalité accordées à Jean Rubellin, sous-officier à la 5e compagnie des sous-officiers vétérans à Poissy, né le 22 mars 1781, à Saint-Pierre-de-Curtille-les-Ruffieux. V. n° 128.

538. Paris, 7 juillet 1834. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Chenal, chevalier de la Légion d'honneur, vétérinaire au 1er régiment de chasseurs à cheval, né à Naves (1).

539. Paris, 7 juillet 1834. — Lettres de naturalité accordées à Jean-François Emmanuel, gendarme à Lormes (Nièvre), né le 11 décembre 1779, à Duing-les-Annecy (2).

540. Paris, 29 août 1834. — Lettres de naturalité accordées à Jean Dunand, directeur de l'école normale primaire de Chartres, né le 24 février 1808, à Nancy-sur-Cluses (3). V. nos 163, 550.

M. Dunand a reçu depuis les palmes d'officier d'académie, et a quitté la direction de l'école normale de Chartres.

541. Paris, 28 septembre 1834. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Nicolas Briqueler, négociant à Marseille, né le 24 août 1796, à Rumilly.

(1) Naves, canton de Moûtiers, ou Naves, canton d'Annecy.
(2) Duing, canton d'Annecy.
(3) Nancy-sur-Cluses, canton de Cluses.

542. Paris, 28 septembre 1834. — Lettres de naturalité accordées à Charles Couty, maître armurier au 4e d'artillerie, né le 9 juin 1785, à Chambéry.

543. Paris, 28 septembre 1834. — Lettres de naturalité accordées à Jacques-François Cudraz, fusilier à la 14e compagnie de fusiliers vétérans, né le 10 septembre 1773, à Flumet (1).

544. Paris, 20 octobre 1834. — Lettres de naturalité accordées à Eugène Duclos, commis d'agent de change à Paris, né le 28 septembre 1811, à Chambéry.

545. Paris, 4 novembre 1834. — Lettres de naturalité accordées à Isaac-René Patry, négociant à Lyon, né le 14 décembre 1797, à Collonges-les-Saint-Julien.

546. Paris, 13 décembre 1834. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Baud, instituteur communal à Lavoulte (Ardèche), né le 3 mai 1802, à Châtillon-sur-Cluses (2).

547. Paris, 13 décembre 1834. — Lettres de naturalité accordées à Anselme Mermillod, gendarme à la compagnie de l'Aisne, né le 26 août 1779, aux Villards-les-Thônes. V. n° 249.

548. Paris, 2 février 1835. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-Ignace Rey, négociant au Sénégal, né le 22 août 1801, à Rumilly. V. nos 461, 667.

549. Paris, 15 février 1835. — Lettres de naturalité

(1) Flumet, canton d'Ugines.

(2) Châtillon-sur-Cluses, canton de Cluses.

accordées à François Champlaine, gendarme à la compagnie de l'Ain, né le 26 octobre 1780, à Samoëns.

550. Paris, 27 février 1835. — Lettres de naturalité accordées à Maurice Dunand, élève en pharmacie, né le 1er avril 1800, à Feissons-sur-Salins (1). V. nos 163, 540.

551. Paris, 16 mars 1835. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Python, chevalier de la Légion d'honneur, capitaine au 19e de ligne, né le 26 septembre 1786, à Chambéry.

552. Paris, 26 avril 1835. — Lettres de naturalité accordées à François Pozon, sergent de grenadiers au 22e de ligne, né le 20 juin 1794, en Savoie.

553. Paris, 26 avril 1835. — Lettres de naturalité accordées à Jules-Antoine Uzannaz dit Uzanne, négociant à Auxerre, né le 3 octobre 1803, en France, d'un père originaire des Chapelles-Saint-Maurice en Savoie (2).

Jules-Antoine Uzanne fut président du Tribunal de commerce d'Auxerre, maire de cette ville, commis-

(1) Feissons-sur-Salins, canton de Bozel.

(2) C'est à des représentants de la famille Uzannaz que M. Jacques Albrier-Billiot, quittant définitivement la Savoie pour se fixer en Bourgogne, vendit une partie de ses propriétés des Chapelles. Jacques Albrier, marchand à Arnay-le-Duc et à Saulieu (Côte-d'Or), président du Tribunal de commerce alors établi en cette dernière ville, né aux Chapelles-Saint-Maurice (Savoie) le 7 juin 1744, mort à Saulieu le 13 mai 1834, épousa aux Chapelles-Saint-Maurice, le 29 août 1760, Marie-Agnès Billiot, et fut le bisaïeul de M. Albert Albrier.

saire du gouvernement dans le département de l'Yonne en 1848 (préfet) et conseiller général du 20 août 1848 au 31 juillet 1852. Candidat à l'Assemblée nationale de 1848, il ne put réunir que 9,749 voix, et ne fut pas élu.

Un de ses parents, M. Octave Uzanne, collaborateur du *Bulletin du bouquiniste,* a donné un certain nombre d'ouvrages très-appréciés des bibliophiles.

554. Paris, 8 mai 1835. — Lettres de naturalité accordées à Pierre Mouchet, demeurant à Lyon, né le 11 novembre 1778, à Voglans (1).

555. Paris, 17 mai 1835. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste Copponex, caporal invalide à l'Hôtel royal, né le 3 mars 1782, à Bernex-Onex-les-Abondance.

556. Paris, 16 juin 1835. — Lettres de naturalité accordées à Georges-Barnabé Ador, attaché au bureau de poste de Villefranche (Aveyron), né le 11 juin 1787, à Saint-Martin-de-Belleville.

557. Paris, 17 juin 1835. — Lettres de naturalité accordées à Joachim Carchet, fusilier à la 5e compagnie de fusiliers vétérans, né le 12 novembre 1762, à Marthod.

558. Paris, 17 juin 1835. — Lettres de naturalité accordées à Hubert Mérandon, fusilier vétéran à la 14e compagnie, né le 31 mars 1777, à Champagny-les-Bozel.

559. Paris, 9 juillet 1835. — Lettres de naturalité accordées à Jean Gojon, instituteur primaire aux

(1) Voglans, canton d'Aix-les-Bains.

Adrets (Isère), né le 14 août 1796, à Champagneux-les-Saint-Genix. V. n° 143.

560. Paris, 23 août 1835. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Claude Daisay, maître bottier au 14e dragons, né le 6 novembre 1799, à Chambéry.

561. Paris, 23 août 1835. — Lettres de naturalité accordées à Jean Morand, instituteur à Lyon, né le 3 janvier 1803, à Rumilly. V. nos 478, 570, 575, 590.

562. Paris, 14 septembre 1835. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Duc-Goninat, demeurant à Saint-Etienne (Basses-Alpes), né le 19 mars 1786, à Queige-les-Beaufort.

563. Paris, 14 septembre 1835. — Lettres de naturalité accordées à Michel Grange, demeurant à Pont-de-Beauvoisin (Isère), né le 4 avril 1775, à Saint-Jean-de-Maurienne.

564. Paris, 22 octobre 1835. — Lettres de naturalité accordées à Charles Brun, instituteur primaire à Séchilienne (Isère), né le 2 octobre 1796, à Jarrier (1). V. n° 153.

565. Paris, 22 octobre 1835. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Lanfrey, instituteur primaire à Saint-Pierre-de-Chartreuse (Isère), né le 14 mai 1814, aux Echelles.

Etait-il parent du sénateur Pierre Lanfrey ? On sait que celui-ci, né à Chambéry, en 1828, commença ses études dans sa ville natale, les acheva à Paris, et se consacra ensuite aux recherches historiques et philosophiques. Elu représentant du Rhône le 8 février

(1) Jarrier, canton de Saint-Jean-de-Maurienne.

1871, le troisième sur onze, par 47,323 voix, il prit place à gauche et fut nommé ministre plénipotentiaire près la République helvétique le 9 octobre suivant, puis sénateur inamovible en 1875; il mourut à Pau, le 16 novembre 1877, laissant un certain nombre d'écrits, parmi lesquels nous citerons seulement : 1° *L'Eglise et les philosophes au XVIII[e] siècle,* Paris, 1855 (2[e] édition, revue et corrigée, Saint-Denis, 1857, in-18); 2° *Essai sur la Révolution française,* Paris, Chamerot, 1858, in-8°; 3° *Les lettres d'Everard,* Paris, Bourdillat, 1859, in-18; 4° *Histoire politique des papes,* Paris, Hingray, 1860, in-8°; 5° *Histoire de Napoléon I[er],* Paris, Lahure, 1867-1870, 4 volumes in-8°, etc.

566. Paris, 12 novembre 1835. — Lettres de naturalité accordées à François-Théophile Carrier, avocat à Dijon, né le 7 juin 1810, au Châtelard. V. n° 27.

Neveu du professeur de droit Carrier, dont nous avons parlé, et fils de Maurice-François Carrier, notaire au Châtelard, mort le 21 novembre 1843, et d'Antoinette Grillery, décédée elle-même en 1849, François-Théophile Carrier, avocat près la Cour de Dijon, naquit au Châtelard le 7 juin 1810 et mourut à Dijon vers 1872. Il avait épousé le 26 novembre 1850 Anne-Esther-Nicole, fille de Jean-Auguste Bouchard, juge de paix, et de Jeanne-Pierrette Roy, et en avait eu deux filles, mariées aujourd'hui.

567. Paris, 28 janvier 1836. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Jourdy, menuisier en billards, né le 20 août 1788, à Chambéry.

568. Paris, 28 janvier 1836. — Lettres de naturalité

accordées à Jean-Antoine Socquet, docteur en médecine à Condrieux (Rhône), né le 15 janvier 1810, à Aiguebelle. V. n° 279.

Médecin suppléant de l'Hôtel-Dieu, le docteur Socquet devint en 1859 professeur à l'école de médecine de Lyon, puis médecin de l'hôpital général (1). Entré en 1845 à la Société littéraire de cette ville, il y lut : *Le vieillard et le jeune homme ou les contrastes,* poésie (7 mai 1845) ; *L'orage* (7 janvier 1846) ; *A mon âme* (18 mars 1846); *Napoléon à Lyon,* par H. Vieux, compte-rendu (10 janvier 1849); *Principe d'économie médicale et spécialement du mode d'observation pour arriver à découvrir les lois de la nature* (1er août 1849) ; *Adieu,* poésie (19 juin 1850) ; *De la chlorose,* par G. Borin, rapport (25 novembre 1857), etc. (2). On lui doit en outre : *Nouvelle combinaison de l'iode,* 1854 ; *Oxyde blanc d'antimoine dans la pneumonie,* 1843 ; *Traité général des eaux minérales de la France et de l'étranger,* 1859.

569. Paris, 8 mai 1836. — Lettres de naturalité accordées à Claude-François Francoz, propriétaire à Allemont (Isère), né le 6 mai 1783, à Arith (3). V. n° 425.

570. Paris, 29 mai 1836. — Lettres de naturalité

(1) Le docteur Socquet est lauréat de la Société de médecine de Bordeaux et de l'Académie de médecine.

(2) V. A. Albrier, *La Savoie à la Société littéraire de Lyon,* apd. *Revue savoisienne,* mai 1869, page 35.

(3) Arith, canton du Châtelard. Un J.-B. Francoz, d'Arith, a fait paraître à Annecy en 1821 une brochure sur l'*Importance de la culture du frêne commun dans les pays de montagne.* Est-ce un membre de la même famille?

accordées à Charles-Henri-Alphonse Morand, chevalier de la Légion d'honneur, chef d'escadron en solde de congé, né le 13 octobre 1785, à Chambéry. V. nos 478, 561, 575, 590.

571. Paris, 2 juillet 1836. — Lettres de naturalité pour Joseph Brassod, marchand rouannier dans les Ardennes, né le 16 juillet 1791, à Marlens-les-Faverges. V. n° 582.

572. Neuilly, 8 août 1836. — Lettres de naturalité accordées à Marie Chenaval, demeurant à Ornex (Ain), né le 17 juillet 1801, en Savoie.

573. Neuilly, 8 septembre 1836. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Vailly, sergent à la 8e compagnie des canonniers vétérans à Toulon, né le 22 septembre 1781, aux Allinges-les-Thonon.

574. Paris, 31 octobre 1836. — Lettres de naturalité accordées à Donat *Raddaz* (sic), demeurant à Cherbourg, né le 4 septembre 1784, à Hauteluce-les-Beaufort.

575. Paris, 13 décembre 1836. — Lettres de naturalité accordées à Claude-Amédée-Auguste Morand, négociant à Marseille, né le 27 décembre 1800, à Evian. V. nos 478, 561, 570, 590.

576. Paris, 2 février 1837. — Lettres de naturalité accordées à François-Eugène Puget, négociant à Paris, né le 16 juillet 1800, à Saint-Martin-de-la-Porte (1).

577. Paris, 5 février 1837. — Lettres de naturalité

(1) Saint-Martin-de-la-Porte, canton de Saint-Michel.

accordées à Joseph Landrin-Berland, garde champêtre à Pont-de-Beauvoisin, né le 12 mai 1784, à La Bridoire (1).

578. Paris, 23 juin 1837. — Lettres de naturalité accordées à François-Marie Burdet, carrossier à Lyon, né le 16 juin 1797, à Grésy-sur-Aix. V. nos 61, 350, 470.

579. Paris, 23 juin 1837. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Métral, maître bottier à Paris, né le 8 avril 1809, à Thônes.

580. Paris, 23 juin 1837. — Lettres de naturalité accordées à Joseph *Perroud* (sic), instituteur à La Folatière (Isère), né le 19 février 1813, à Gresin (2).

581. Paris, 3 août 1837. — Lettres de naturalité accordées à Pierre Vincent, négociant à Fort-Royal (Martinique), né le 22 janvier 1778, en Savoie.

582. Eu, 13 août 1837. — Lettres de naturalité accordées à Jean-François Brassod, marchand colporteur dans les Ardennes, né le 23 avril 1804, à Marlens-les-Faverges. V. n° 571.

583. Paris, 30 août 1837. — Lettres de naturalité accordées à Claude-François Favre, instituteur primaire au Bouchage (Isère), né le 22 janvier 1764, à Thonon. V. nos 287, 448, 584, 611, 623.

584. Paris, 12 septembre 1837. — Lettres de naturalité accordées à Marie-Joseph Favre, demeurant à Tournon, né le 21 juillet 1798, à Montrond (3). V. nos 287, 448, 583, 611, 623.

(1) La Bridoire, canton de Pont-de-Beauvoisin.
(2) Gresin, canton de Saint-Genix.
(3) Montrond, canton de Saint-Jean-de-Maurienne.

585. Paris, 12 septembre 1837. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste Martin, marchand drapier à Saint-Bris (Yonne), né le 5 février 1803, aux Valloires. V. nos 243, 371, 372, 440, 631, 682.

586. Paris, 25 septembre 1837. — Lettres de naturalité accordées à Félix-Antoine-Philibert Dupanloup, chanoine de Paris, premier vicaire de Saint-Roch, né le 3 janvier 1802, à Saint-Félix-les-Alby (1).

Fils de Jean-François Dupanloup, « officier dans l'armée sarde (2), » et neveu du colonel d'infanterie légère Claude-Joseph-César Balleydier-Dupanloup, Félix Dupanloup fut élevé par un oncle maternel qui était curé près d'Annecy et qui l'amena à Paris à l'âge de neuf ans (3). Il fit ses études à la maison de la rue du Regard et à Saint-Nicolas, et entra, en 1820, à Saint-Sulpice; en décembre 1824, il reçut le diaconat, et fut ordonné prêtre, l'année suivante, par Mgr de Quélen, archevêque de Paris, qui le distingua et le prit sous sa protection. En 1827, il devint confesseur du duc de Bordeaux ; en 1828, catéchiste des jeunes princes d'Orléans, et, quelques mois avant la Révolution de juillet, aumônier de Madame la Dauphine. En 1831, il fonda, pour les jeunes gens, l'Académie de Saint-Hyacinthe; en 1834, il fut chargé d'ouvrir les conférences de Notre-Dame, et nommé préfet des études au petit-séminaire de Paris. Premier vicaire de Saint-Roch en 1835 et chanoine de Notre-Dame, il devint, au mois d'octobre 1837, supérieur du petit-séminaire, et assista aux derniers moments de Talleyrand, en

(1) Saint-Félix, canton d'Alby.
(2) *Mgr Dupanloup,* ORDRE 14 octobre 1878.
(3) *Mgr Dupanloup,* ORDRE 14 octobre 1878.

mai 1838. Grand vicaire titulaire du diocèse de Paris, il devint, en 1841, professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne, et, dans les dernières années du règne de Louis-Philippe, rédacteur en chef de l'*Ami de la Religion*.

Nommé évêque d'Orléans le 6 avril 1849, il fut préconisé à Portici le 22 septembre de la même année et sacré à Paris le 9 décembre suivant. « Il déploya, sur son siége épiscopal, une extrême activité, unissant le travail de la prédication au soin de l'administration, surveillant de près tout l'enseignement de son diocèse, soutenant dans son petit-séminaire la concurrence contre les établissements laïques, ouvrant école même dans son palais, et se mêlant, par ses écrits, à toutes les questions qui intéressaient l'éducation publique (1). » Elu membre de l'Académie française, au mois de mai 1854, en remplacement de Tissot, Mgr Dupanloup crut devoir donner sa démission lors de la nomination de M. Littré ; il revint cependant sur cette détermination, sur les instances de ses collègues. D'abord hostile au dogme de l'infaillibilité papale, il se soumit ensuite. Aux élections du 8 février 1871, il fut nommé représentant du Loiret à l'Assemblée nationale, le sixième sur sept, par 28,596 voix, et sénateur inamovible en 1875. Il a pris une grande part à la discussion de la loi sur la liberté de l'instruction supérieure. Mgr Dupanloup, qui faisait partie de l'Académie de Savoie, de la Société florimontane d'Annecy, de la Société archéologique de l'Orléanais, etc., est mort presque subitement au château de

(1) V. Vapereau, *Dictionnaire universel des contemporains*, Paris, Hachette, 1870.

la Combe-Lancey (Isère), le 11 octobre 1878. « C'était, a dit M. Charles de Mazade dans la *Revue des Deux-Mondes,* une nature supérieure de prêtre militant, alliant l'intégrité au talent, l'ardeur de la foi à l'éclat de l'esprit, la générosité du cœur à l'impétuosité de l'imagination..... C'était un des grands évêques français. Sa mort est une perte pour le pays comme pour l'Eglise (1). » Mgr Dupanloup a beaucoup écrit (2). Son sceau, de forme ronde, représentait : à droite, saint Félix, prêtre de Nole, en 256, tenant de la main gauche la grappe de raisin qu'il apporta à son évêque Maxime, caché durant la persécution ; à gauche, lui-même agenouillé devant une croix de calvaire le séparant de son patron ; à ses genoux, une mitre et au-dessus de lui une banderole portant ces mots : *Ave, spes unica.* Légende : *Sigillum Felicis, epi. Aurelionen.* (3).

587. Trianon, 15 octobre 1837. — Lettres de naturalité accordées à Simon Routen, cafetier et fabricant de chocolat à Strasbourg, né le 20 avril 1796, à Bissy, près La Motte-Servolex.

588. Paris, 5 novembre 1837. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-Marie Humbert, commis libraire à Paris, né le 20 janvier 1794, à Moûtiers-en-Tarentaise.

589. Paris, 13 décembre 1837. — Lettres de natu-

(1) V. Livraison du 15 octobre 1878, page 951.

(2) Nous donnerons dans les pièces justificatives la liste des ouvrages de Mgr Dupanloup.

(3) V. *Armorial des cardinaux, archevêques et évêques contemporains de France.* Saint-Quentin, imp. Mourrau. Paris, lib. Palmé et Champion, 1874, in-18, page 87.

ralité accordées à Marie-Laurent Roche, propriétaire à Montbéliard, né le 16 décembre 1784, à Moûtiers.

590. Paris, 6 avril 1838. — Lettres de naturalité accordées à Philippe de Morand, ex-caporal au 2e régiment de carabiniers en traitement de réforme à Grenoble, né le 16 septembre 1792, à Saint-Girod-les-Albens. V. nos 478, 561, 570, 575.

591. Paris, 6 avril 1838. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Novet, canotier, surveillant de la navigation de Selles-sur-Cher (Loir-et-Cher), né le 21 mars 1790, à Saint-Pierre-d'Albigny.

592. Paris, 27 mai 1838. — Lettres de naturalité accordées à Marie-Alexis Frassier, demeurant à Marseille, né le 10 février 1805, à Beaufort.

593. Paris, 2 juin 1838. — Lettres de naturalité accordées à Jacques Dupont, marchand épicier à Lyon, né le 3 mai 1797, à Sallenove (1). V. n° 253.

594. Paris, 2 juin 1838. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Tardy, commis négociant à Lyon, né le 31 décembre 1808, à Chambéry.

595. Paris, 3 juin 1838. — Lettres de naturalité accordées à François Dubost, négociant à Lyon, né le 28 octobre 1797, à Gresin-les-Saint-Genix.

596. Paris, 12 juin 1838. — Lettres de naturalité accordées à Félix-Joseph-Julien Davet, résidant à Paris, né le 30 mai 1793, à Evian. V. n° 692.

597. Neuilly, 6 août 1838. — Lettres de naturalité

(1) Sallenove, canton d'Annecy.

accordées à Joseph-Bel, émouleur à Vellescot (Haut-Rhin), né le 15 juin 1795, à Habère-les-Boëge.

598. Neuilly, 6 août 1838. — Lettres de naturalité accordées à Benoît Gaviot, garde particulier à Saint-Aupre (Isère), né le 29 mars 1803, à La Bauche (1).

599. Neuilly, 6 août 1838. — Lettres de naturalité accordées à Gaspard Hugonnier, garçon de recettes à la Compagnie d'assurance l'*Union,* à Paris, né le 20 septembre 1804, à Marthod-les-Albertville. V. n° 651.

600. Neuilly, 6 août 1838. — Lettres de naturalité accordées à Antoine Péray, employé à l'administration de l'octroi à Paris, né le 13 février 1793, à Chambéry.

601. Neuilly, 6 août 1838. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Pierre Sylvestre, ex-militaire, tailleur d'habits à la Guillotière, né le 26 juin 1782, au Bourget-du-Lac.

602. Neuilly, 13 août 1838. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-François Michelland, instituteur primaire communal à Crottet (Ain), né le 13 août 1805, aux Valloires.

603. Paris, 12 novembre 1838. — Lettres de naturalité accordées à François-Donat Buttourdin, sergent au 67e de ligne, né le 16 février 1812, à Passy-les-Saint-Gervais.

604. Paris, 12 novembre 1838. — Lettres de naturalité accordées à Paul Chevalier, né à Troyes (Aube),

(1) La Bauche, canton des Echelles.

le 14 mars 1803, d'un père savoisien et négociant en ladite ville. V. nos 109, 207, 257, 404.

605. Paris, 12 novembre 1838. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Pierre *Chretin,* sous-principal du collége de Chartres, né le 20 avril 1797, à Scionzier-les-Cluses.

606. Paris, 12 novembre 1838. — Lettres de naturalité accordées à Pierre Ferrand, courrier au ministère de la justice, né le 29 juillet 1795, à Passy-Saint-Gervais.

607. Paris, 12 novembre 1838. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Lugnon, sergent au 40e de ligne, né le 2 septembre 1798, à Thonon.

608. Paris, 10 mars 1839. — Lettres de naturalité accordées à François Bouvier, frotteur attaché au ministère de la justice, né le 7 août 1792, à La Pallud-les-Albertville. V. no 34.

609. Paris, 10 mars 1839. — Lettres de naturalité accordées à François Briançon, ancien huissier du cabinet du garde des sceaux à Fontenay-sous-Bois (Seine), né le 19 septembre 1764, à Mâcot (1).

610. Paris, 10 mars 1839. — Lettres de naturalité accordées à Louis Chavasse-Riondet, ex-négociant au Havre, né le 26 juillet 1804, aux Echelles.

611. Paris, 10 mars 1839. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-Antoine Favre, marchand mercier en détail à Vesoul, né le 2 octobre 1801, à St-Bon (2). V. nos 287, 448, 583, 584, 623.

(1) Mâcot, canton d'Aime.
(2) Saint-Bon, canton de Bozel.

612. Paris, 10 mars 1839. — Lettres de naturalité accordées à Alexandre Gannaz, lieutenant de la 18e légion de gendarmerie, né le 25 octobre 1786, à Combloux (1).

613. Paris, 10 mars 1839. — Lettres de naturalité accordées à Louis Grand, licencié en droit à Grenoble, né le 23 février 1815, à Chambéry.

614. Paris, 10 mars 1839. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Paris, ex-gardien de bureau à l'administration centrale des finances à Montmartre, né le 18 juin 1778, à Ugines.

615. Paris, 10 mars 1839. — Lettres de naturalité accordées à Michel Vicaire, capitaine au 6e d'infanterie légère, né le 5 décembre 1788, à Samoëns.

616. Paris, 14 avril 1839. — Lettres de naturalité accordées à François Ruffier, négociant à Tarare (Rhône), né le 19 juillet 1801, à Naves. V. n° 174.

617. Paris, 4 mai 1839. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Joseph Deffayet, tailleur de pierres et entrepreneur à Belfort, né le 30 août 1801, à Sixt-les-Samoëns (2).

618. Paris, 4 mai 1839. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Philibert Mousset, fabricant d'étoffes de soie à Lyon, né le 22 février 1793, à Annecy.

619. Paris, 12 juin 1839. — Lettres de naturalité accordées à Maxime-Maurice Jacquier, demeurant à Paris, né le 5 janvier 1802, à Feissons-sur-Salins (3).

(1) Combloux, canton de Sallanches.
(2) Sixt, canton de Samoëns.
(3) Feissons-sur-Salins, canton de Bozel.

620. Paris, 3 juillet 1839. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Michaud, licencié en droit à Paris, né le 11 mars 1814, à Yenne.

621. Paris, 14 août 1839. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Claude Burnier, entrepreneur de travaux publics à Belfort, né en 1803, à Samoëns. V. nº 74.

622. Fontainebleau, 4 octobre 1839. — Lettres de naturalité accordées à François Buloz, homme de lettres à Paris, né le 20 septembre 1803, à Vulbens-au-Vuache, canton de Saint-Julien (Haute-Savoie).

François Buloz commença ses études à Annecy et les termina à Paris au collége Louis-le-Grand, où il connut M. Barthélemi Saint-Hilaire. Obligé d'aller chercher un petit emploi dans une fabrique de produits chimiques au fond de la Sologne, il ne tarda pas à revenir à Paris où il se fit imprimeur, et où il s'occupa d'articles de voyages et de biographie, ainsi que de traductions anglaises. En 1831, il prit en main la *Revue des Deux-Mondes* qui avait été créée en 1829 par MM. de Ségur-Dupeyron et Mauroy, devint rédacteur en chef de ce recueil célèbre, et lui donna une existence régulière qui jusqu'alors lui avait fait défaut. Au bout de quelques années il avait réussi à conquérir les collaborations les plus brillantes. Il avait Edmond About, Amédée Achard, Jean-Jacques Ampère, Babinet, Honoré de Balzac, Charles de Bernard, Claude Bernard, Emile Blanchard, Gaston Boissier, Albert de Broglie, Louis de Carné, Philarète Chasles, Châteaubriand, Michel Chevalier, Victor Cousin, Maxime du Camp, Alexandre Dumas, Fauriel, Octave Feuillet, Théophile Gautier,

Léon Gozlan, Guizot, Victor Hugo, Jules Janin, Lamartine, Lamennais, Victor de Laprade, Lerminier, Littré, Xavier Marmier, Alfred Maury, Prosper Mérimée, Michelet, Mignet, Montalembert, Henri Murger (1), Alfred de Musset, Désiré Nisard, Charles Nodier, Casimir Périer, Gustave Planche, Edgard Quinet, Renan, Louis et Charles Reybaud, Saint-Marc Girardin, Saint-René Taillandier, Sainte-Beuve, Georges Sand, Jules Sandeau, Henri Taine, Augustin et Amédée Thierry, Alfred de Vigny, Villemain, Vitet, etc., etc.

« Buloz était né avec le génie de ce qu'il entreprenait, génie mêlé d'exactitude, d'âpreté au travail, de sagacité pratique et de dévouement absolu. Il a réussi surtout parce qu'il a eu d'abord la foi, la passion de la *Revue,* une passion qui ne s'est jamais attiédie ni fatiguée, que les obstacles, les luttes inévitables n'ont fait qu'exciter : il a vécu par la *Revue* et pour la *Revue* (2). » Ce recueil a eu à un moment donné sur l'opinion publique un ascendant considérable, et c'est encore aujourd'hui, avec la *Revue britannique* et le *Correspondant,* une des trois publications périodiques les plus appréciées. En 1838, François Buloz fut nommé commissaire royal près la Comédie française, et ne quitta ce poste qu'en 1848; il mourut à Paris, le 12 janvier 1877. Il était membre de la Société

(1) Henri Murger, l'auteur de *La vie de Bohême,* né à Paris en 1822, mort au même lieu en 1861, était fils d'un Savoyard ; son père, Claude Murger, ancien voltigeur dans la jeune garde impériale, puis concierge à Paris, était né à La Biolle, canton d'Albens, arrondissement de Chambéry.

(2) V. Charles de Mazade, *Le fondateur de la Revue des Deux-Mondes : François Buloz,* 1er juin 1877, page 487.

florimontane d'Annecy, commandeur de l'ordre du Christ de Portugal et chevalier des ordres de la Légion d'honneur et des saints Maurice et Lazare. François Buloz, qui avait épousé Christine, fille de François-Henri-Joseph Blaze (Castil-Blaze), compositeur et littérateur, et de Louise de Bury, a eu entre autres deux fils : 1° Louis, né à Paris en 1842, mort à Ronjoux (Savoie) en 1862, alors qu'il prenait déjà une part active à la direction de la *Revue des Deux-Mondes ;* 2° Charles, aujourd'hui directeur de ce recueil.

623. Saint-Cloud, 15 octobre 1839. — Lettres de naturalité accordées à Hyacinthe Favre, résidant à Paris, né le 27 septembre 1801, à Petit-Cœur (1). V. n°s 287, 448, 583, 584, 611.

624. Paris, 4 décembre 1839. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Michel Fontanet, courrier de la malle à Paris, né le 27 avril 1796, à Allondaz-les-Albertville. V. n° 419.

624 *bis*. Paris, 4 décembre 1839. — Lettres de naturalité accordées à Nicolas Mornieu, boulanger aux Avenières (Isère), né le 27 mai 1811, à La Balme-d'Yenne.

624 *ter*. Paris, 12 décembre 1839. — Lettres de naturalité accordées à Michel Emonet, employé aux travaux de fortifications de Belfort, né le 23 octobre 1799, à Samoëns. V. n° 70.

625. Paris, 26 décembre 1839. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Marie Long, homme de

(1) Petit-Cœur, canton de Moûtiers.

peine à Paris, né le 1er novembre 1782, à Passy-les-Saint-Gervais.

626. Paris, 26 décembre 1839. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Verney, marchand à Fouvent-le-Haut (Haute-Saône), né le 3 juillet 1799, à Albiez-le-Vieux (1).

627. Paris, 10 janvier 1840. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Girollet, prêtre desservant de la paroisse de Piolenc (Vaucluse), né le 10 janvier 1804, à Saint-Jean-d'Arves.

628. Paris, 25 février 1840. — Lettres de naturalité accordées à Jean-François Douce, négociant à Mende (Lozère), né le 20 juillet 1800, à Saint-Jean-d'Arves.

629. Paris, 11 mars 1840. — Lettres de naturalité accordées à Claude Curtet, marchand mercier-quincaillier à Seurre (Côte-d'Or), né le 3 août 1793, à Saint-Bon-les-Bozel.

630. Paris, 21 mars 1840. — Lettres de naturalité accordées à Claude Bollard, limonadier à Paris, né le 30 janvier 1802, au Châtelard.

631. Paris, 8 avril 1840. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste Martin, commis négociant à Lyon, né le 24 avril 1811, à Beaufort. V. nos 243, 371, 372, 440, 585, 682.

632. Paris, 23 avril 1840. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Pierre Berthod, ex-instituteur communal à Châteauneuf (Eure-et-Loir), résidant à Dreux, né le 28 avril 1787, à Saint-Sigismond (2).

(1) Albiez-le-Vieux, canton de Saint-Jean-de-Maurienne.

(2) Saint-Sigismond, canton d'Albertville ou canton de Cluses.

633. Paris, 23 avril 1840. — Lettres de naturalité accordées à François Morel, praticien à Lyon, né le 1er juillet 1815, à Saint-Girod-les-Albens. V. n° 427.

634. Saint-Cloud, 28 avril 1840. — Lettres de naturalité accordées à François Verguet, concierge de la direction générale de l'enregistrement et des domaines, né le 28 janvier 1765, à Hauteluce-les-Beaufort.

635. Paris, 5 mai 1840. — Lettres de naturalité accordées à Jean Duc, négociant à Béziers, né le 28 janvier 1780, à Beaufort.

636. Paris, 5 mai 1840. — Lettres de naturalité accordées à Maurice Girod-Fournier, demeurant à Paris, né le 30 mai 1797, à Bellentre-les-Aime. V. nos 339, 361.

637. Paris, 4 juillet 1840. — Lettres de naturalité accordées à Louis Dépommier, marchand à Saint-Martin-d'Ablois (Marne), né le 16 novembre 1778, à Serraval-les-Thônes.

638. Paris, 4 juillet 1840. — Lettres de naturalité accordées à Louis Goux, propriétaire à Lyon, né le 1er mai 1797, à Seyssel.

639. Eu, 12 août 1840. — Lettres de naturalité accordées à Nicolas Chalamel, négociant à Stenay (Meuse), né le 28 septembre 1801, à Entrevernes-les-Annecy. V. n° 315, 389.

640. Paris, 11 novembre 1840. — Lettres de naturalité accordées à François Lachenal, drapier à Saint-Etienne-à-Arne (Ardennes), né le 29 janvier 1786, à Seythenex (1). V. nos 201, 690.

(1) Seythenex, canton de Faverges.

641. Paris, 30 décembre 1840. — Lettres de naturalité accordées à Nicolas-Marie Jacquemont, marchand tailleur à Rouen, né le 5 septembre 1794, aux Hoches, commune des Contamines.

642. Paris, 25 février 1841. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste Biguet-Grand-George, ancien porteur d'argent au ministère des finances à Paris, né le 17 septembre 1763, à Cléry-Frontenex.

643. Paris, 25 février 1841.— Lettres de naturalité accordées à Jean Déchamps, docteur en médecine à Bayeux (Calvados), né le 13 mai 1797, à Héry-sur-Ugines.

644. Paris, 25 février 1841. — Lettres de naturalité accordées à Antoine-Marie Rapin, négociant à Belley (Ain), né le 13 avril 1799, aux Valloires.

645. Paris, 14 avril 1841. — Lettres de naturalité accordées à Jean Favier, journalier à Mâcon, né le 12 avril 1800, à Châtel (1).

646. Paris, 14 avril 1841. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Michel Viallet, négociant en toiles à Toulouse, né le 7 octobre 1793, à Beaufort.

Jean-Michel Viallet était sans doute parent d'Achille-Constantin Viallet, député de la Savoie en 1871, né à Beaufort en 1820, mort en 1871.

647. Paris, 4 mai 1841. — Lettres de naturalité accordées à Gaspard Voisin, employé à la mairie du 12e arrondissement de Paris, né le 8 août 1797, à Sevrier (2).

(1) Châtel, canton d'Abondance.
(2) Sevrier, canton d'Annecy.

648. Paris, 17 juin 1841. — Lettres de naturalité accordées à Lucien Dalbanne, propriétaire cultivateur à Francourt (Haute-Saône), né le 22 mars 1801, aux Valloires. V. n° 351.

649. Paris, 1er septembre 1841. — Lettres de naturalité accordées à Antoine Pollet-Villard, chevalier de la Légion d'honneur, ex-militaire à Ferney-Voltaire (Ain), né le 25 février 1789, à La Clusaz-les-Thônes.

650. Paris, 5 janvier 1842. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-François Falconnet, négociant à Ferney-Voltaire (Ain), né le 7 février 1802, à Mont-Saxonnex (1).

651. Paris, 2 avril 1842. — Lettres de naturalité accordées à Napoléon Hugonnier, commis négociant à Paris, né le 21 février 1808, à Marthod-les-Albertville. V. n° 599.

652. Paris, 13 avril 1842. — Lettres de naturalité accordées à Melchior Ravier, propriétaire à Dôle, né le 16 août 1814, à Aix-les-Bains.

653. Paris, 21 avril 1842. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Clavel, inspecteur comptable à la Chambre des députés à Paris, né le 27 mars 1790, à Saint-Pierre-d'Albigny.

654. Paris, 30 avril 1842. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Bertelot-Mollien, gardien de bureau au ministère des finances à Paris, né le 16 février 1757, à Albertville.

(1) Mont-Saxonnex, canton de Bonneville.

655. Paris, 12 mai 1842. — Lettres de naturalité accordées à Jean Rivollet, gardien de bureau à l'administration des douanes, né le 7 juin 1784, au Noyer-sous-le-Châtelard.

656. Paris, 30 août 1842. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-François Mouthon, ouvrier en parapluies à Bastia, né le 27 septembre 1796, à Thorens-Salles.

657. Eu, 25 septembre 1842. — Lettres de naturalité accordées à François Philippe, capitaine au 21e de ligne, né le 8 octobre 1793, à Chambéry. V. n° 519.

658. Paris, 19 avril 1843. — Lettres de naturalité accordées à François Cottin, chevalier de la Légion d'honneur, capitaine au 16e de ligne, né le 2 juillet 1789, à Motz-les-Ruffieux.

659. Paris, 13 mai 1843. — Lettres de naturalité accordées à Aimé Pergod, marchand à Courville (Marne), né le 20 mai 1787, à Cons-Sainte-Colombe (1).

660. Paris, 10 juillet 1843. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Varraz, sergent à la 3e compagnie des canonniers vétérans, né le 25 mars 1785, à Saint-Martin-de-Belleville.

661. Saint-Cloud, 30 septembre 1843. — Lettres de naturalité accordées à Louis-Antoine de Rambert, négociant à Sédan, né le 8 octobre 1803, à Vétraz-Monthoux.

Une famille de ce nom portait, d'après l'*Armorial*

(1) Cons-Sainte-Colombe, canton de Faverges.

manuscrit de Savoie de M. Rabut : *D'azur à trois étoiles d'argent posées 2 et 1.* Est-ce la même?

662. Saint-Cloud, 9 novembre 1843. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Jacques Félizac, sous-officier à la 3e compagnie des sous-officiers vétérans, né le 24 avril ...., à Habère-Lullin.

663. Saint-Cloud, 30 novembre 1843. — Lettres de naturalité accordées à Pierre Gentel, sergent au 1er régiment de la légion étrangère, né le 1er octobre 1805, à Savigny (1).

664. Paris, 14 mars 1844. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Marie Lallier, ex-militaire à Lyon, né le 6 janvier 1784, à Ugines.

665. Paris, 20 août 1844. — Lettres de naturalité accordées à Laurent Guers, tailleur d'habits à Morestel (Isère), né le 9 octobre 1800, à Champagneux-les-Saint-Genix.

666. Paris, 29 août 1844. — Lettres de naturalité accordées à Gabriel Crétin, architecte à Paris, né le 22 août 1812, à Montmélian.

667. Paris, 29 août 1844. — Lettres de naturalité accordées à Michel Rey, maître cordonnier à Gex (Ain), né le 5 novembre 1807, à Sciez-Chavanez-Filly, près Thonon (2). V. nos 461, 548.

668. Paris, 18 septembre 1844. — Lettres de naturalité accordées à Bazile Rubin, docteur en droit à Paris, né le 4 juin 1793, à La Roche.

(1) Savigny, canton de Saint-Julien.
(2) Sciez-Chavanez-Filly, canton de Thonon.

669. Saint-Cloud, 26 octobre 1844. — Lettres de naturalité accordées à Laurent Lhôpital-Navarre, imprimeur-graveur à Paris, né le 25 février 1802, à Ugines.

670. Saint-Cloud, 26 octobre 1844. — Lettres de naturalité accordées à François-Pierre Pellet, directeur de la distillerie des schistes bitumineux d'Igornay (Saône-et-Loire), né le 21 août 1815, aux Echelles.

671. Saint-Cloud, 29 octobre 1844. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Louis-Edouard Durand, négociant à Paris, né le 6 janvier 1812, à Vevey en Suisse, d'un père originaire d'Annecy. V. n° 398.

672. Saint-Cloud, 21 novembre 1844. — Lettres de naturalité accordées à Pierre-Marie Fivel, homme de peine au ministère de la justice à Paris, né le 29 juin 1801, à Passy-les-Saint-Gervais.

673. Paris, 22 avril 1845. — Lettres de naturalité accordées à Jacques Guillomat, bijoutier à Ferney-Voltaire (Ain), né le 17 août 1799, à Chambéry.

674. Paris, 22 avril 1845. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Claude Pomel, marchand de vins en gros à Dambelin (Doubs), né le 7 novembre 1800, à Habère-les-Boëge.

675. Paris, 8 juillet 1845. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Marie Constantin, marchand linger à Saint-Gaudens (Haute-Garonne), né le 26 février 1796, à Bonneville.

676. Eu, 13 août 1845. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Baptiste Manuel, propriétaire à Po-

liénas, né le 1er novembre 1799, à Saint-Pierre-d'Albigny. V. nº 245.

677. Eu, 28 septembre 1845. — Lettres de naturalité accordées à Aimé Berthet, chirurgien à Charny (Yonne), né le 25 novembre 1806, à Bonvillard-les-Grésy. V. nos 26, 150, 479, 683.

Fils de François Berthet, cultivateur, et d'Agnès Cordel, et ancien élève du Collége des Provinces, Berthet, reçu docteur en chirurgie à Turin, passa en 1831 à Paris, alla soigner les cholériques dans l'Yonne, où il se maria et où il est mort (1).

678. Paris, 20 octobre 1845. — Lettres de naturalité accordées à Melchior Muffat-Jeandet, propriétaire à La Chapelle-Saint-Denis (Seine), né le 5 août 1790, à Mégève-les-Sallanches. V. nº 465.

679. Saint-Cloud, 5 novembre 1845. — Lettres de naturalité accordées à Marie-Joseph Fêge, entrepreneur de voitures de place à La Chapelle-Saint-Denis (Seine), né le 22 novembre 1799, à Mégève. V. nº 464.

680. Saint-Cloud, 12 novembre 1845. — Lettres de naturalité accordées à Antoine Mainaz, ancien soldat à la 3e compagnie des fusiliers vétérans, né le 15 février 1786, à Saint-Martin-de-Belleville.

681. Paris, 22 janvier 1846. — Lettres de naturalité accordées à Maximilien-Joseph Favrain, garçon de bureau au ministère de l'intérieur à Paris, né le 16 avril 1799, à Ugines.

682. Paris, 22 janvier 1846. — Lettres de natura-

(1) Lettre de M. le docteur Guilland, Aix-les-Bains, 16 octobre 1878, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry.

lité accordées à Jacques-Claude Martin, hôtelier à Lyon, né le 11 janvier 1798, à Chambéry. V. nos 243, 371, 372, 440, 585, 631.

683. Paris, 28 février 1846. — Lettres de naturalité accordées à François-Marie Berthet, propriétaire à Corbonod (Ain), né le 17 février 1800, à Seyssel. V. nos 26, 150, 479, 677.

684. Paris, 25 avril 1846. — Lettres de naturalité accordées à Joseph Ducretel, chanoine honoraire et directeur du grand-séminaire de Meaux (Seine-et-Marne), né le 25 février 1805, à Hauteluce-de-Beaufort.

685. Paris, 25 mai 1846. — Lettres de naturalité accordées à Claude-Nicolas Forestier, directeur de l'Institution des Sourds-Muets à Lyon, né le 3 juillet 1810, à Aix-les-Bains. V. n° 166.

Fils de Jean-Baptiste Forestier, notaire à Aix-lès-Bains, et de Marie Domenget, Claude-Nicolas, dit Claudius, Forestier, directeur de l'Institution privée des Sourds-Muets de Lyon, a épousé Mlle Agathe Comberry et, en secondes noces, Mlle Caroline Mogna, de Chambéry, et publié quelques ouvrages d'éducation estimés, entre autres : *Petite histoire sainte* (Lyon, Périsse, 1852) ; *Cours complet et méthodique d'enseignement pratique des Sourds-Muets* (Lyon, Périsse, 1854) ; *Leçons sur l'emploi de l'interrogation dans toutes ses formes* (Lyon, Périsse, 1856, in-8°).

686. Paris, 22 juin 1846. — Lettres de naturalité accordées à Pierre Palluel, gardien de bureau au ministère des finances à Paris, né le 21 février 1784, à Cléry-Frontenex.

687. Paris, 28 juillet 1846. — Lettres de naturalité

accordées à Joseph-Marie Bugand, limonadier à Avignon, né le 10 janvier 1795, à Beaufort.

688. Paris, 9 janvier 1847.— Lettres de naturalité accordées à Philippe Bornand, cultivateur à Sauverney (Ain), né le 28 juin 1807, à Arthaz-Pont-Notre-Dame. V. n° 515.

689. Paris, 1er mars 1847. — Lettres de naturalité accordées à Michel-Maurice Chappié, ouvrier imprimeur-lithographe à Lyon, né le 18 octobre 1800, à Bessans (1).

690. Paris, 26 mai 1847. — Lettres de naturalité accordées à Claude Lachenal, cafetier à Charolles (Saône-et-Loire), né le 4 mars 1802, à Annecy. V. nos 201, 640.

691. Eu, 18 août 1847. — Lettres de naturalité accordées à Maxime Blanc-Gonnet, négociant à Issoire (Puy-de-Dôme), né le 6 mars 1796, à Beaufort. V. nos 55, 111, 337, 534.

692. Eu, 21 août 1847. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Frédéric Davet, négociant à Paris, né le 13 mai 1814, à Lugrin-les-Evian. V. n° 596.

693. Saint-Cloud, 30 août 1847. — Lettres de naturalité accordées à Charles-Joseph Alloend-Bessand, commis de 3e classe à l'administration des postes à Paris, né le 28 janvier 1793, à Queige-les-Beaufort.

694. Saint-Cloud, 9 septembre 1847. — Lettres de naturalité accordées à Jean Claraz, négociant à Lyon, né le 27 septembre 1788, à Bramans (2).

(1) Bessans, canton de Lanslebourg.
(2) Bramans, canton de Lanslebourg.

695. Saint-Cloud, 13 octobre 1847. — Lettres de naturalité accordées à François Gaillard, gendarme retraité à Boën (Loire), né le 3 septembre 1775, à Saint-Vital-les-Grésy. V. n° 36.

696. Paris, 23 décembre 1847. — Lettres de naturalité accordées à Joseph-Etienne Brutin, ancien négociant à Grenoble, né le 24 décembre 1802, à Arvillard (1).

697. Paris, 20 janvier 1848. — Lettres de naturalité accordées à Jean-Clovis Morand, résidant à Paris, né le 14 décembre 1810, à Mégève. V. n°s 478, 561, 570, 575, 590.

698. Paris, 27 janvier 1848.— Lettres de naturalité accordées à Barthélemi Archeri, résidant à Pont-de-Vaux (Ain), né le 27 juillet 1786, à Aime.

699. Paris, 3 février 1848. — Lettres de naturalité accordées à Jean Brachet, marchand drapier à Consenvoye (Meuse), né le 29 septembre 1803, à Montmin-les-Faverges.

700. Paris, 10 février 1848. — Lettres de naturalité accordées à Nicolas-Marie Delachat, garçon de bureau au ministère de la marine à Paris, né le 31 août 1784, à Saint-Gervais.

(1) **Arvillard, canton de La Rochette.**

APPENDICE

I.

Nomination du capitaine Combet, comme chef du poste d'observation de la rive gauche de l'Isère.

Saint-Jean, le 27 janvier 1814.

Nous préfet du département du Mont-Blanc, auditeur au conseil d'Etat, baron de l'Empire,

Vu la lettre en date du jour d'hier, par laquelle M. le général de division comte Dessaix nous invite à établir des postes d'observation pour surveiller les mouvements de l'ennemi sur la rive gauche de l'Isère et donner des avertissements prompts dans le cas où l'ennemi voudrait utiliser les bacs et bateaux dont il s'est emparé et qu'il a amarrés sur la rive droite;

Considérant que cette mission ne peut être confiée qu'à des hommes intelligents, dévoués et déjà éprouvés,

Avons arrêté ce qui suit :

Article 1er.

Mr Combet, membre de la Légion d'honneur, capitaine retraité à Saint-Jean-de-Maurienne, est nommé chef du poste d'observation de la rive gauche de l'Isère.

Article 2.

Il se rendra demain, 28, à la Chavanne pour prendre les ordres de M. le général de division comte Dessaix.

Article 3.

Il fixera sa résidence momentanée à Aiguebelle, à moins que M. le général n'en ordonne autrement ; il aura sous ses ordres immédiats le sieur Galley, employé télégraphique ; ce dernier se munira de lunettes et instruments propres à observer les mouvements de l'ennemi ; il se placera dans le lieu qui lui sera déterminé par M. Combet ; il agira en tout d'après ses instructions.

Article 4.

M. le capitaine Combet est investi, par le présent, du droit de requérir, dans les communes, des gardes forestiers et champêtres, ainsi que des pedons qui lui seront nécessaires, soit pour établir les postes d'observation, soit pour faire passer, avec toute la célérité convenable, à M. le général, les avis concernant les mouvements et la force de l'ennemi.

Il se portera lui-même sur les lieux, le plus souvent possible, pour vérifier si chacun fait son devoir ; il correspondra au moins une fois par jour avec M. le général et avec nous ; il est autorisé à remettre ses dépêches aux estafettes par nous établies.

Article 5.

M. le capitaine Combet et le sieur Galley seront logés militairement, à Aiguebelle, par les soins de M. le maire.

Le sieur Galley recevra les vivres de campagne

tels qu'ils sont déterminés par les règlements militaires, et ce, d'après les répartitions de M. le maire.

Article 6.

M. le capitaine Combet jouira, pendant tout le temps de son service, du traitement d'activité de son grade, indépendamment de sa solde de retraite.

M. le général de division comte Dessaix sera invité à le faire comprendre sur les états de MM. les officiers placés sous son commandement.

Le sieur Galley touchera, indépendamment du salaire qui lui est attribué comme employé télégraphique, une solde égale à ce salaire; elle lui sera payée d'après nos ordres sur les fonds des communes.

Les gardes forestiers, gardes champêtres et pedons seront indemnisés également, sur les fonds des communes, d'après la proposition qui nous en sera faite par M. Combet, et en raison des services effectifs qu'ils auront rendus.

Article 7.

Ampliation du présent sera transmise à M. le général de division comte Dessaix, à M. Combet et au sieur Galley.

Des avis spéciaux seront donnés par nous aux maires qu'il concerne.

Fait à Saint-Jean-de-Maurienne, le 27 janvier 1814.

Le Préfet du Mont-Blanc,
Signé : FINOT.

(Archives de la famille Combet, à Saint-Jean-de-Maurienne.)

II.

Lettre de M. Ch. Burdet, à M. Maxime Villard, conseiller à la Cour de Grenoble, membre de l'Académie delphinale.

Cher et ancien collègue,

Je me hâte de répondre à votre lettre : M. Albrier, votre correspondant, est, si je ne me trompe, un savoyard, et c'est à ce titre, sans doute, qu'il se propose de publier un ouvrage sur les naturalisés de son pays.

En ce qui concerne mon père, voici en quelques mots sa biographie.

Né, en effet, à Annecy le 13 mars 1771, il y fit ses premières études.

En septembre 1790, son père l'envoya à l'Université de Louvain (Belgique), pour y étudier le droit; il se fit recevoir docteur à l'Université de Turin le 10 juin 1796.

Au mois de juillet de la même année, il rentra en Savoie et vint exercer à Chambéry la profession d'avocat.

Il se trouvait, à cette époque, faire partie de la 1re réquisition : on le dirigea de Chambéry à Grenoble pour être incorporé dans un régiment d'artillerie qui s'y trouvait en garnison.

Arrivé au corps, il fut libéré du service militaire pour cause de myopie.

Il reprit alors ses fonctions d'avocat à Grenoble.

Les écoles de droit ayant été créées en France, il

fut nommé professeur suppléant à la Faculté de Grenoble, par décret daté du 10 brumaire an XIV.

La chaire de droit romain étant devenue vacante à Grenoble, il se présenta au concours qui eut lieu, fut élu professeur et institué par l'Université le 11 avril 1810.

En septembre 1816, le roi le nomma 1er adjoint au maire de la ville de Grenoble.

En juillet 1822, il fut nommé conseiller à la Cour royale.

En septembre 1824, le gouvernement ayant rétabli la Faculté de Grenoble, supprimée en 1821 à la suite de troubles auxquels avaient pris part les étudiants, M. Burdet reprit ses fonctions de professeur de droit romain concurremment avec celles de conseiller à la Cour.

M. Burdet s'est marié à Grenoble en 1801 ; il a épousé Mlle Olympe Girodeau, fille de Pierre Girodeau, de son vivant avocat au Parlement de Grenoble.

Il est mort à Voreppe le 9 décembre 1848.

Il est l'auteur d'un livre sur le droit romain, intitulé : *Jus romanum novissimo juri gallico comparatum* (1816, 3 vol.).

Son fils aîné, doyen de la Faculté de droit de Grenoble, est mort à Voreppe le 27 août 1875.

Il avait épousé Mlle de Besson, fille de M. de Besson, conseiller au Parlement, et plus tard secrétaire général de la préfecture de l'Isère. Il a laissé un ouvrage en 2 volumes (1843), intitulé : *Programme d'un cours de droit français.*

Sa fille, mariée à un lieutenant-colonel d'infanterie et morte en 1867, a laissé elle-même une fille mariée au vicomte de Virieu.

Quant à la date du décès de M. Gariod (1), je l'ignore complètement.

Pour M. Bailly (2), l'ami de ma famille, je ne puis préciser l'époque de sa mort. C'est vers l'année 1830. M. Bailly avait épousé Mlle Drevon (de Tullins) ; il a laissé une fille unique mariée à M. Montrosier, ci-devant notaire à Grenoble, et même *législateur*.

Veuillez, mon cher et ancien collègue, faire agréer mes respectueux hommages à Mme Villard et à M. votre père.

Je finis en vous serrant la main.

Tout à vous.

Signé : BURDET.

Claix, le 14 septembre 1878.

(V. *Trésor généalogique, Savoie,* dossier Burdet, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry.)

III.

A Monsieur A. Albrier, membre de plusieurs sociétés savantes, à Sivry-les-Arnay.

Archamps, par Saint-Julien (Haute-Savoie),
le 12 octobre 1878.

Monsieur,

Je trouve, après une absence de quelques jours de chez moi, votre honorée lettre me demandant sur ma

(1) V. n° 185.
(2) V. n° 67.

famille des renseignements que je regrette de ne pouvoir vous donner. J'ai bien plusieurs papiers de famille à Annecy sur lesquels je trouverais quelques indications, mais je ne puis m'y rendre avant le 1er janvier prochain.

Voici le peu que je sais : Alexis Burdet (1) a eu trois fils : l'aîné, Claude Burdet, mort sénateur à Chambéry, marié à Mlle Chaboud, de Chambéry ; le second, Aimé-Antoine Burdet (2), né à Annecy le 1er octobre 1790, mort à Montmerle-sur-Saône le 30 juin 1862, marié en 1827 à Caroline Dunand (de Pringy), et en secondes noces, en 1855, à Julie Corconay, de Montmerle-sur-Saône (Ain) ; le cadet, Marie Burdet, mort au Mexique.

Charles Burdet (3), fils d'Aimé-Antoine, né à Annecy le 2 mars 1830, marié le 29 septembre 1853 à Césarine Terrier (d'Annecy), sans enfants.

Alexis Burdet est mort le 20 octobre 1825.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur, etc.

Signé : Ch. Burdet.

(Original, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry, *Trésor généalogique, Savoie,* dossier Burdet.)

(1) Alexis Burdet fut imprimeur à Annecy de 1782 à 1825; il devait être frère du père du professeur de droit Claude-Marie Burdet (A. A.).

(2) Aimé-Antoine fut imprimeur à Annecy de 1825 à 1856 (A. A.).

(3) Charles Burdet succéda à son père en 1856, et vendit son atelier en 1875 (A. A.).

IV.

A Monsieur A. Albrier, membre de plusieurs sociétés savantes, à Sivry-les-Arnay.

Paris, 122, rue Saint-Lazare, 14 septembre 1878.

Monsieur et cher compatriote,

J'ai vu plusieurs fois notre ami commun, M. Pierre Tochon, et je me suis souvent entretenu avec lui de l'œuvre patriotique à laquelle vous travaillez et à laquelle je m'associe de tout cœur.

Malheureusement, je possède bien peu de documents sur ma famille, et, sorti estropié d'une maladie qui, pendant trois années, m'a tenu suspendu entre la vie et la mort, je ne peux encore m'occuper efficacement des recherches et des rangements qui sont nécessaires pour trouver le peu que je possède.

Je suis donc obligé aujourd'hui encore de recueillir mes souvenirs.

Il est certain pour moi que mon bisaïeul (1) était directeur des gabelles en Savoie, et qu'il eut un grand nombre d'enfants. Etait-ce 19 ou 17 ? je ne saurais plus le dire : mon grand-père disait qu'on était 19 à table.

Ce grand-père, dont je ne retrouve pas les noms (2), a été, par suite de circonstances que j'ignore, notaire royal à Sainte-Marie-aux-Mines (Alsace), puis direc-

(1) Jean-Baptiste Bella, marié à Gasparde Valliet (A. A.).
(2) Jean-Baptiste Bella, allié à Marie-Catherine Blanc (A. A.).

teur du séquestre des domaines alsaciens des princes étrangers possessionnés en France. J'ai retrouvé des traces de son administration à Bouxwiller (Bas-Rhin). C'est bien, je crois, celui qui fut directeur des domaines d'après vos notes ; ce qui est certain, c'est qu'il le fut en Illyrie, pour le compte de la France.

Je ne doute pas qu'il ait été naturalisé français en même temps que les trois frères dont vous me donnez les dates de naissance ; la Révolution le surprit fonctionnaire public en Alsace.

J'ai connu dans mon enfance l'un de ses frères, inspecteur des douanes à Chapareillan ; je sais qu'un autre a été directeur de l'hôpital militaire de Phalsbourg, et qu'un troisième était propriétaire de la verrerie de Plaine-de-Valsch (Meurthe) ; mais j'ignore complètement ce que sont devenus les autres.

Ce que je puis affirmer, c'est que l'aîné de cette nombreuse famille était une fille qui a été la grand' mère du général Ménabréa, aujourd'hui ambassadeur du roi d'Italie à Londres.

Quant au Bella (Francz) qui était percepteur à Bagé-le-Châtel et qui vient d'être envoyé près de Bordeaux, c'est mon cousin germain; son frère, Henri, est inspecteur des chemins impériaux et royaux à Vienne.

Mon père (1), le fondateur de Grignon, avait un frère aîné qui fut tué en Egypte aide de camp de Desaix, et un frère cadet, François Bella, qui était en Illyrie avec son père, et qui s'était marié avec une

(1) Joseph-Marie-Auguste Bella, époux de Caroline Masset-Clerc.

demoiselle de Gratzia, dont il a eu Henri et Francz Bella, encore vivants.

Ma grand'mère, morte pendant l'émigration, était une demoiselle Blanc, de Nuremberg, d'origine *savoyenne* (sic).

Voilà à peu près tout ce que je sais, mais je vais tâcher d'en savoir davantage.

Quant au titre de chevalier de l'Empire, je doute fort que je puisse m'en procurer le brevet, car je l'ai vainement réclamé à la chancellerie, mais il est constaté par trois lettres du grand-chancelier de la Légion d'honneur adressées en 1814 à A. Bella, officier de la Légion d'honneur et *chevalier de l'Empire*.

Je suppose que mon père, qui tenait assez peu à ces titres honorifiques, aura négligé d'en retirer le brevet.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur et cher compatriote, l'expression de ma gratitude pour la part que vous voulez bien donner à ma famille dans vos recherches, et l'assurance de mes sentiments dévoués.

Signé : Bella.

(*Trésor généalogique, Savoie,* dossier Bella, apd. bibliothèque A. Albrier, à Sivry.)



TABLES



I.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DE PERSONNES.

II.

TABLE DES NOMS DE LIEUX.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Arrondissement d'Annecy.

Arrondissement de Bonneville.

Arrondissement de Saint-Julien.

Canton de Seyssel.

Arrondissement de Thonon.

Canton d'Abondance.

Canton de Boëge.

Canton de Douvaine.

Canton d'Evian.

Canton de Thonon.

Canton du Biot.

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

Arrondissement d'Albertville.

Canton d'Albertville.

Canton de Beaufort.

Arrondissement de Chambéry.

Arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne.

III.

TABLE DES MATIÈRES.



LETTRE

SUR LA

SIGILLOGRAPHIE SAVOYARDE

PAR

LAURENT RABUT

Professeur de dessin au Lycée de Chambéry,
Officier d'académie,
Membre correspondant du ministère.

30

LETTRE

SUR LA SIGILLOGRAPHIE SAVOYARDE



Mon cher François,

Je t'adresse cette lettre à toi, mon premier maître en archéologie, en souvenir des bonnes leçons que tu nous faisais au coin du feu, sur la numismatique, sur le blason et sur les autres branches de l'archéologie, et aussi en remerciement de ta première lettre sur la *Sigillographie savoyarde,* que tu as bien voulu me dédier.

Je fais connaître dans cette lettre un grand sceau d'Amédée VIII de Savoie, de ce prince illustre qui aimait à s'entourer des artistes et des gens de lettres, et qui a promulgué les *Decreta Sabaudiæ*. Ce sceau a dû être inconnu

à Promis, qui a surtout consulté pour sa publication (1) *Les Archives de cour*. Cet auteur fait connaître en effet du même prince un grand sceau attaché à un document portant ratification d'un traité d'alliance avec le roi de France, en 1354.

Le sceau que je donne aujourd'hui est plus ancien et a beaucoup d'analogie avec celui qu'a publié M. Promis. Celui-ci est du duc Amédée, ainsi qu'en témoignent la date du document et la légende, ainsi tracée en caractères gothiques :

« AMEDEVS COMES SABAVDIE DVX, CHABLASII ET AVGVST..... ALIA COMES, GEBEN PRINCEPS ET IMPERIAL VIC. »

Celui que j'ai eu le bonheur de découvrir et que je dois à la libéralité de mon confrère, M. Lacroix, correspondant du ministère, est du comte Amédée. Il vient de la Bresse et devait servir au prince alors qu'il tenait sa cour à Bourg, avant l'érection de la Savoie en duché par l'empereur Sigismond, en 1416, c'est-à-dire de 1391 à 1403.

Ce sceau est en plomb, d'une conservation parfaite; une patine lui donne une teinte agréable à l'œil. Le dessin en est correct; le modelé a

(1) *Sigilli dei principi di Savoia*. Turin, imprimerie royale, 1834; in-4°.



Grand Sceau d'Amédée VIII, Comte de Savoie.

Lith. Champod à Chambéry.

beaucoup de relief. Il est certainement d'un bon graveur du temps, et il est regrettable qu'on n'y retrouve ni marque ni monogramme de l'artiste qui l'a gravé.

Le prince y est représenté sur un cheval au galop, tourné à droite. Il a pour armes défensives : un heaume fermé avec le cimier de Savoie, c'est-à-dire la tête de lion aîlé, une cotte de maille qu'on voit ressortir de dessous la partie inférieure de son pourpoint légèrement entr'ouvert, des gantelets, des genouillères et un petit bouclier à la croix blanche; le bouclier est passé au bras gauche pour la défense de la poitrine et du ventre. Le comte tient de la main droite une épée nue, levée et prête à frapper.

L'armure du cheval se compose d'un chanfrein avec une partie saillante pour protéger les yeux, et de plusieurs lames de métal superposées pour défendre la partie supérieure de l'encolure. Une housse ou *couverture-pourpointe* couvre la croupe du cheval. La croix de Savoie est représentée deux fois sur la housse. Le fond de l'écu est un treillissé formé par des cordons ou lacs d'amour. Dans les losanges ou carrés du treillissé sont inscrites et alternées des croix simples et des croix de saint Maurice.

La légende, en caractères gothiques, porte :

« SIGILLVM AMEDEI COMITIS SABAVDIE ET MARCHION IN ITALIA, » et se termine par un rudiment de palmettes.

Je m'estime heureux et satisfait si j'ai pu t'intéresser un instant avec la description de cette rareté de la *Sigillographie savoyarde,* et te rappeler ces bons moments que nous passions au coin d'un bon feu bourgeois, alors que nous étions tous réunis le soir en famille, faisant une partie de dames, causant et devisant sur les événements du jour, sur les excentricités des commandants de place, sur l'insolence de certain gentilhomme que tu venais de mettre à la raison dans la boutique d'orfévrerie du grand-père, et qui te menaçait du terrible gouverneur, et sur tant d'autres sujets gais et joyeux dont les types chambériens faisaient les frais. Laisse-moi te rappeler le célèbre contrebandier, *La France,* qui venait provoquer tout le poste de la place Saint-Léger; les sérénades qui mettaient en fureur les patrouilles piémontaises; les menus propos et l'humeur gouailleuse du gavroche Jacques.

Je ris encore en pensant à tous ces types des temps passés, qui défilaient devant nos yeux comme les marionnettes d'un théâtre : depuis le noble syndic de Chambéry, avec sa grande canne à pommeau, jusqu'au trompette des chevaliers-tireurs et au tambour-pompier qui venaient donner des aubades le 1er de l'an et le 1er de mai aux grands dignitaires de leurs compagnies.

Pardonne-moi cette digression à propos du grand sceau du comte Amédée de Savoie : puisse-t-elle te rappeler une promesse déjà ancienne, de donner un jour *Les Mémoires d'un bourgeois de Chambéry*.

Adieu.

Ton frère et confrère en archéologie,

L. RABUT.



